LES

MARINS FRANÇAIS

TOME PREMIER.

J. B. ROLLAND & FILS
NÉGOCIANTS
MONTREAL.

7275

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

La France héroïque (de Tolbiac à Isly) Vies et Récits dramatiques d'après les chroniques et les documents contemporains. 4 vol. in-18 anglais, 2e édit. fort augmentée . . . . . fr. 10 »»

L'auteur offre ici les plus belles pages de notre histoire recueillies dans les mémoires et les auteurs originaux ; peu de livres présentent un aussi vif intérêt.

Les Combats de la vie :

1re Série. — *Cœur de bronze.* 2e édit. 1 vol. in-12. . fr. 2 »»
2e Série. — *La famille du vieux célibataire.* 1 vol. in-12 fr. 2 »»
3e Série. — *Les épreuves d'une mère.* 1 vol. in-12. . fr. 2 »»
4e Série. — *Les deux héritages.* 1 vol. in-12. . . . fr. 2 »»

Les Combats de la Vie offrent des récits dramatiques, émouvants, d'où ressortent les leçons les plus salutaires, les plus propres à inspirer le courage et la résignation dans les situations et les circonstances les plus difficiles de la vie.

A l'ombre du Drapeau, épisodes de la vie militaire, 3e édit. 1 vol. in-12 . . . . . fr. 2 »»
Le Soldat, chants et récits, 3e édit. 1 vol. in-18 . . . fr. » 60
La filleule d'Alfred, 2e édit. 1 vol. . . . . fr. 2 »»
La Caverne de Vaugirard, 1 vol. . . . . fr. 2 »»
La joie du Foyer, 3e édit. 1 vol. . . . . fr. 2 50
Les soirées du Dimanche, 2e édit. 1 vol. . . . . fr. 2 50
Quand les Pommiers sont en fleurs, 1 vol. . . . fr. 2 »»
Je politique, (récits et portraits), fort vol. . . . . fr. 3 50
La femme, ses vertus et ses défauts, fort vol. . . fr. 3 50

Il reste peu d'exemplaires de ces derniers ouvrages.

CAMBRAI. — IMPRIMERIE DE RÉGNIER-PAREZ.

LES

MARINS FRANÇAIS

(Suite et complément de la *France Héroïque*)

VIES ET RÉCITS DRAMATIQUES

D'APRÈS LES DOCUMENTS ORIGINAUX

PAR

M. BATHILD BOUNIOL

TOME PREMIER.

PRÉFACE. — HUE QUIÉRET. — BÉTHENCOURT. — JEAN DE VIENNE. — LAUDONNIÈRE. — VILLEGAGNON. — LÉRY ET YVES D'ÉVREUX. — PYRARD. — LE CAPITAINE POLAIN. — DE BRUE. — CARTIER. — CHAMPLEIN. — LES FLIBUSTIERS. — LE CHEVALIER PAUL. — SOURDIS. — DUQUESNE. — FORBIN.

LIVRES DES BONS LIVRES
VILLE MARIE

PARIS
AMBROISE BRAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
20, RUE CASSETTE, 20.
TOUS DROITS RÉSERVÉS.

1868

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

PRÉFACE

> ... La Marine, cette science vaste dont l'art d'Euclide est le fondement, dont la philosophie est l'âme, et qui dans son cercle immense embrasse l'air, les cieux, la terre et la mer.
>
> *Eloge de Dugay-Trouin.*

En publiant la seconde édition de la *France héroïque*, j'annonçais que, vu l'abondance et la richesse des matériaux, les Vies des Marins seraient réservées pour une publication spéciale qui aurait lieu ultérieurement. J'accomplis aujourd'hui cette promesse et plus tôt même que je ne l'espérais. Mais mes précédentes études historiques m'avaient frayé la voie pour celles-ci, et Dieu aidant, mon cadre une fois tracé, les documents venaient comme d'eux-mêmes se placer sous ma main et à mon gré des plus curieux, des plus intéressants, écrits ou dictés le plus ordinairement par des témoins oculaires. Car, pour ce livre comme pour la *France héroïque*, c'est là surtout ce que je recherchais, empressé de remonter aux sources originales, à ces relations premières d'écri-

vains non suspects et dont le mérite avait frappé naguère Bernardin de Saint-Pierre qui dans son style poétique dit si bien :

« Je n'ai pas eu le bonheur, comme les premiers marins qui découvrirent des îles inhabitées, de voir des terres pour ainsi dire sortir des mains de la nature; mais j'en ai vu des portions assez peu altérées pour être persuadé que rien alors ne devait égaler leurs beautés virginales. *Elles ont influé sur les premières relations qui en ont été faites* et elles y ont répandu une fraîcheur, un coloris et je ne sais quelle grâce naïve qui les distinguera toujours avantageusement, malgré leur simplicité, des descriptions savantes qu'on en a faites dans les derniers temps! [1] »

Cet ouvrage n'offrira donc pas un moindre intérêt que le précédent; j'ose croire même qu'il aura plus d'attrait encore par le grand nombre de personnages illustres et singuliers, de physionomies tout originales et peu ou point connues souvent, comme par la variété des tableaux et des épisodes. Le théâtre lui-même où se jouent ces grands drames historiques prête davantage encore à l'inattendu des effets, aux scènes émouvantes, pathétiques, terribles, sublimes; car comme Thomas l'a dit éloquemment quoique avec quelque emphase dans son *Eloge de Dugay-Trouin* :

« Si jamais l'homme eut occasion de déployer cet ins-

[1] *Etudes de la nature.* Tome Ier.

tinct de courage que lui donna la nature, c'est dans les combats qui se livrent sur mer. Les batailles de terre présentent à la vérité un spectacle terrible, mais du moins le sol qui porte les combattants ne menace pas de s'entr'ouvrir sous leurs pas; l'air qui les environne n'est pas leur ennemi et les laisse diriger leurs mouvements à leur gré; la terre entière leur est ouverte, pour échapper au danger. Dans les combats de mer, les éléments, principes de la vie, deviennent tous les ministres de la mort. L'eau n'offre que de vastes abîmes dont la surface, balancée par d'éternelles secousses, est toujours prête à s'ouvrir. L'air agité par les vents produit les orages, trompe les efforts de l'homme et le précipite au-devant de la mort qu'il veut éviter. Le feu déploie sur les eaux son activité terrible, entr'ouvre les vaisseaux, et réunit la double horreur d'un naufrage et d'un embrasement. La terre, reculée à une distance immense, refuse son asile; sa proximité même est dangereuse et le refuge est souvent un écueil. L'homme isolé et séparé du monde entier est resserré dans une prison étroite d'où il ne peut sortir tandis que la mort y entre de tous côtés. Mais parmi ces horreurs, il trouve quelque chose de plus terrible pour lui, c'est l'homme, son semblable, qui, armé du fer, et mêlant l'art à la fureur, l'approche, le joint, le combat, lutte contre lui sur ce vaste tombeau, et unit les efforts de sa rage à celle de l'eau, des vents et du feu. »

Aussi quelles vies aux péripéties étonnantes, inouïes,

que les vies de J. de Vienne, le capitaine Paulin, Duquesne, Jean Bart, Dugay-Trouin, Tourville, etc., et dans les temps plus modernes, La Peyrouse, Surcouf, Duperré, etc. Dirai-je encore ces prodigieux aventuriers de Saint-Domingue et des Antilles dont j'ai tenu à faire connaître les plus célèbres à qui n'a manqué qu'un plus noble but pour être des héros incomparables.

En regard de ces personnages aux proportions inouïes, mais qui sont vrais pourtant et nullement légendaires, j'ai placé, contraste piquant et enseignement tout à la fois, les figures plus calmes, quoique non moins admirables et attrayantes de ces courageux navigateurs, de ces colons intrépides, auxquels nous devons quelques-unes de ces excellentes Relations dont il a été parlé plus haut et qui de bonne heure avaient planté sur les îles et les continents les plus lointains le drapeau de la France. Ces hommes, trop peu connus pour la plupart aujourd'hui, Bethencourt, Laudonnière, Pyrard, de Brue, Cartier, Champlein, Orgeron, etc., je m'estimerais bien heureux, si je pouvais rajeunir leur gloire et réveiller autour de leurs noms, pour moi si glorieux, l'attention d'une postérité un peu trop préoccupée d'elle-même et assez peu soucieuse de ses illustres aïeux.

On s'étonnera peut-être qu'avec cette suite de grands hommes, réunissant à la fois le courage, la science, le talent d'administration, la mâle persévérance, et souvent toutes les nobles vertus, la France ait vu sitôt lui échapper tant de belles colonies, créées au prix d'infatigables

labeurs et du plus héroïque dévouement. Mais ce malheur tient à des causes qu'il serait trop long de développer ici et qui sont indiquées en divers endroits de mon livre. Ce qu'il suffira de dire pour l'instant, c'est qu'il faut surtout en rendre responsables les ministères des deux derniers et tristes gouvernements qui précédèrent celui de l'infortuné Louis XVI, et la misérable politique qui, dans ses préoccupations égoïstes, ne voyait quasi plus rien au delà de l'étroit horizon de Versailles et de la cour, et ne se souciait guère plus des grands intérêts de la Religion que de ceux de la Patrie. Ces ministres et ces princes, hébétés par la corruption et l'impiété, avaient rompu comme à plaisir avec la grande tradition monarchique et sans doute ils n'avaient que des sourires railleurs pour les saints motifs qui inspirèrent surtout à des Rois, dignes de ce nom, la pensée de nos établissements lointains.

« L'Histoire, a dit Charlevoix [1], ne présente dans l'origine du principal de ces établissements que des objets capables de faire estimer notre nation, *la seule qui ait le secret de gagner l'affection des Américains*. En effet, les Fondateurs de ces Colonies ont eu beaucoup plus à cœur pour la plupart d'établir la Foi parmi ces barbares que de s'y enrichir. Nos Rois n'ont rien tant recommandé à ceux à qui ils y ont fait part de leur autorité que de protéger la Religion et ont presque toujours

[1] *Histoire de la nouvelle France.*

sacrifié leurs propres intérêts à cette vue si digne des fils aînés de l'Eglise. »

C'est là ce qui distingue en effet tout particulièrement nos fondateurs de colonies, les Champlein, les Cartier, les d'Enambuc, les d'Orgeron (etc.) qui, comme le dit Charlevoix, *avaient eu le secret de nous gagner l'affection des Indiens*. Je trouve de ces sentiments, de cette tendre affection comme de la reconnaissance profonde une preuve singulière dans l'admirable discours qu'adressait l'Indien Japy-Ouassou à l'amiral de Rasilly, lors de la fondation de la colonie du Maragnan (Brésil) :

« Tu acquerras un grand renom parmi les personnages de qualité d'avoir quitté un si beau pays que la France, ta femme, tes enfants et tous tes parents pour venir habiter en cette terre; laquelle, encore qu'elle ne soit pas si belle que la tienne, et que tu n'y aies pas toutes tes commodités comme tu voulais avoir, néanmoins quand tu auras considéré la bonté de notre terre remplie de gibier, de venaison et de fruits, la mer et les belles rivières pleines d'une infinité de poissons et un brave peuple qui t'obéira et te fera conquérir toutes les autres nations voisines, cela te contentera.

« ... Au reste, j'ai grande espérance en ta bonté et douceur : car tu me sembles avoir parmi ta façon guerrière une façon douce et d'un personnage qui nous gouvernera fort sagement; et te dirai là dessus que tant plus un homme est né grand et avec de l'autorité sur

les autres, d'autant doit-il être doux, gracieux et clément [1]. »

Et maintenant me sera-t-il permis, en terminant, de répéter ce que disait le bon Godefroi Loyer dans la préface de sa vieille et intéressante narration : « J'ose dire que la nouveauté et la vérité, qui ne se trouvent pas toujours ensemble, se trouvent dans ma Relation [2]. Je ne l'ai pas composée sur le témoignage d'autrui mais sur celui des yeux [3]; et les choses que j'y rapporte sont aussi certaines qu'extraordinaires. »

[1] Claude d'Abbeville.
[2] *Voyage à la côte d'Isigny*, par Godefroi Loyer.
[3] Je dois dire, moi, d'après les témoins oculaires.

HUE QUIÉRET

I

Les origines de la flotte.

Avant d'en venir à Quiéret, quelques mots en façon d'introduction sur les temps qui ont précédé. Lorsque Charlemagne, ses grandes guerres terminées, n'eut plus qu'à s'occuper d'organiser son immense empire qui s'étendait de l'Atlantique à la mer Baltique et de l'Ebre à la mer du Nord, il vit ses états inquiétés par les pirates scandinaves et sarrasins. Pour arrêter leurs incursions et mettre ses peuples à l'abri, avec une merveilleuse rapidité, il créa ou plutôt il improvisa une nombreuse flotte composée de navires construits dans un but tout spécial, moins pour l'attaque que pour la défense, et qui, plus solides que légers, montés par de vigoureux matelots et des soldats aguerris, rendirent les pirates plus prudents.

Tant que vécut Charlemagne, il en fut ainsi; mais comme il l'avait trop prévu, le grand homme à peine dans la tombe, les pirates reprirent toute leur audace

d'autant plus que les successeurs indignes de Charlemagne, avec une imprévoyance qui n'eut d'égale que leur lâcheté et leur ineptie, se montrèrent très-peu soucieux de l'entretien de la flotte; il en résulta que Normands et Danois purent à peu près sans obstacle s'approcher de la côte sur leurs *drakars* (dragons) et leurs *snekkars* (serpents), navires à rames, à une seule voile carrée et de forme allongée, tandis qu'avec des barques plus légères (*holkers*) ils remontaient le cours des fleuves ainsi qu'ils firent de la Seine lorsque à diverses reprises ils vinrent assiéger Paris. Ces incursions se terminèrent, comme on sait, par l'établissement du plus illustre chef des pirates, Rollon, et de ses vaillants compagnons, dans une province maritime qui d'eux a pris le nom de Normandie, terre de laboureurs comme aussi de braves soldats et d'excellents matelots.

Bon nombre de ces Normands se trouvaient sur la flotte que Guillaume le Conquérant fit construire, dans l'année 1066, pour sa grande expédition et qui se composait de navires à fond plat, n'ayant qu'un faible tirant d'eau et, dans leur construction ingénieuse, ressemblant assez à de grands cygnes qu'on verrait se jouer majestueux sur l'onde. Grâce à cette belle flotte, Guillaume put transporter tout d'une fois dans l'île son armée et conquérir, après une seule bataille, l'Angleterre.

Les croisades commencent toute une série d'expéditions favorables au développement de la marine comme du commerce, quoique à vrai dire, les vaisseaux ou galères ne servissent guère que comme moyens de transport sans prendre une part directe à la guerre. Toutefois lors du premier siége de Ptolemaïs (Saint-Jean

d'Acre), en 1104, nous voyons une flotte génoise de 70 galères aider aux travaux du siége en bloquant la ville du côté de la mer.

Presque tous les vaisseaux d'abord frétés par les croisés appartenaient aux républiques d'Italie, mais lorsque plus tard, en 1213, Philippe-Auguste à son tour rêva la conquête de l'Angleterre, il fit construire une flotte considérable, que l'expédition avortée rendit inutile et qui, pour la plus grande partie, fut brûlée par les Anglais dans les ports mêmes.

Saint Louis donna une attention sérieuse à la marine, sans doute en vue de ses expéditions lointaines, il fit même construire sur l'Océan le port d'Aigues-Mortes, et sa flotte, composée de galères et de grandes nefs, marchant à la voile, avec deux mâts, un château de poupe et trois ponts, comptait autant de bâtiments français que de navires génois et italiens. Le résultat de cette première expédition n'est, hélas! ignoré de personne, et ses misères héroïques nous ont été admirablement racontées par Joinville, témoin oculaire.

Lors de la seconde croisade de saint Louis qui ne devait pas être plus heureuse, nous noterons ce fait intéressant pour nous que la flotte paraît avoir été composée surtout de vaisseaux français ; elle était commandée par Florent de Varennes, qui le premier porta le titre d'amiral (en France). Constatons aussi, malgré l'apparent insuccès des croisades, qu'on leur dut, en outre des résultats politiques considérables et précisés ailleurs, de grands progrès sous d'autres rapports : « Un grand mouvement naval fut opéré par les croisades, dit très-bien M. L. Guérin... La marine militaire, qui ne se

composait alors et ne se composa encore longtemps après en général que de vaisseaux empruntés au commerce, devint une source de spéculations et de fortune pour les armateurs; elle excita leur zèle, leur inspira des idées plus larges, les poussa de côte en côte à de lointains établissements... Les provinces du midi (Provence et Languedoc) furent tenues dans un continuel éveil par les départs et les retours des croisés... Quand ceux-ci furent rejetés des pays qu'ils étaient allés conquérir, le commerce y resta après eux; les négociants français conservèrent des comptoirs en Syrie, sur la côte d'Afrique. Stamboul même ne les repoussa pas de son sein. Marseille y puisa une nouvelle source de prospérité et devint comme un grand bazar où l'Orient versa incessamment sur l'Occident ses plus riches produits. »

La découverte de la boussole qu'on fait remonter au temps de Philippe-Auguste, avait d'ailleurs beaucoup contribué à faciliter les expéditions lointaines en donnant de la hardiesse aux navigateurs qui ne craignaient plus autant de perdre les côtes de vue.

Sous Philippe-le-Bel commence, par une querelle de matelots anglais et français dans le port de Bayonne, cette longue rivalité qui devait faire tant de fois se choquer sur l'Océan les flottes des deux nations. Sous cè règne eut lieu pareillement la première grande bataille navale livrée par une flotte française, la bataille dite de Ziraskiée (1304). Notre flotte se composait de vingt-neuf nefs ou vaisseaux ronds armés à Calais, et de seize galères d'Italie, que commandait le génois Régnier de Grimaldi, amiral de France. Non moins

habile que brave, il battit complètement une flotte flamande de quatre-vingts grandes nefs sans compter beaucoup d'autres vaisseaux. Gui de Namur, qui ne doutait pas de la victoire avec des forces tellement supérieures, trompé par les habiles manœuvres de son ennemi, fut fait prisonnier avec sa galère et conduit à Paris dans la tour du Louvre.

Le règne désastreux de Philippe VI, qui commence la série malheureuse des Valois, vit presque à son début le grand désastre naval de l'*Ecluse* si fatal à notre marine déjà florissante. On lira d'après les écrits du temps, le récit détaillé, autant qu'il se pouvait, de cette bataille. C'est la première où figure, d'une façon moins brillante que tragique, un amiral français sur lequel nous ne pouvons donner que peu d'indications biographiques. Nous serons plus heureux déjà avec Jean de Vienne qui ouvre bien véritablement la longue et glorieuse suite de ces marins illustres qui sont à bon droit l'honneur et l'orgueil de notre pays.

II

La bataille de l'Ecluse.

« Or, vous conterons du roi Philippe (1340) qui était retrait vers Paris et avait donné congé à tout son grand ost, et fit durement renforcer sa grosse navie qu'il te-

nait sur mer, dont messire Hue Kieret, Bahuchet et Barbevoire étaient capitaines et souverains. Et tenaient ces trois maîtres écumeurs grand'foison de soudoyers Génevois, Normands, Picards et Bretons; et firent en cet hiver plusieurs dommages aux Anglais; et venaient souvent courir jusqu'à Douvres et à Zandvich, à Wincesée, à Ric et là environ sur les côtes d'Angleterre; et les ressoignaient (repoussaient) durement les Anglais, car ils étaient si forts sur mer que plus de quarante mille soudoyers étaient en leur compagnie et ne pouvait nul issir ne partir d'Angleterre qu'il ne fût vu et su, et puis pillé et volé; et tout mettaient à mort. Si conquirent ces dits mariniers au roi de France en cet hiver maint grand pillage; et par espécial, ils conquirent la belle grosse nef qui s'appelait *Christophe*, auquel combat périrent plus de mille Anglais. La dite nef était toute chargée d'avoir et de laines que les Anglais amenaient en Flandre et avait coûté moult d'avoir au roi anglais à faire faire : mais ses gens la perdirent sur ces Normands et en firent depuis les Français maint parlement, comme ceux qui furent grandemeut réjouis de ce conquêt. » (FROISSARD).

Mais les Anglais par malheur ne tardèrent pas à prendre leur revanche et la désastreuse bataille de l'Ecluse fut trop fatale à notre marine qui, pendant de longues années, ne put se relever de ce désastre. « Le roi d'Angleterre et les siens, qui s'en venaient cinglant, regardèrent et virent devers l'Ecluse si grande quantité de vaisseaux que des mâts ce semblait droitement un bois. Si en fut fortement émerveillé et demanda au patron de sa navire quelles gens ce pouvaient être : il ré-

pondit qu'il cuidait que ce fut l'armée des Normands que le Roi de France tenait sur mer et que plusieurs fois lui avaient fait grand dommage, et tant que ars et robé la bonne ville de Hantonne et conquis *Christophe,* son grand vaisseau, et occis ceux qui le gardaient et conduisaient. Donc répondit le roi anglais :

« — J'ai de longtemps désiré que je les pusse combattre; si les combattrons, s'il plaît à Dieu et à saint George; car voirement m'ont-ils fait tant de contraires que j'en veux prendre vengeance, si je puis avenir.

« Lors fit le roi ordonner tous ses vaisseaux et mettre les plus forts devant et fit frontière à tous côtés de ses archers... Quand le roi d'Angleterre et son maréchal eurent ordonné les batailles à leurs navies bien sagement, ils firent tendre et traire les voiles contremont et vinrent au vent de quartier sur destre, pour avoir l'avantage du soleil, qui en venant leur était au visage. Si s'avisèrent et regardèrent que ce leur pouvait trop nuire et dérivèrent un petit et tournoyèrent tant qu'ils eurent vent à volonté. Les Normands, qui les voyaient tournoyer, s'émerveillaient trop pourquoi ils le faisaient et disaient :

« — Ils ressoignent et reculent, car ils ne sont pas gens à combattre à nous.

« ... Si vinrent leurs vaisseaux en bon état, car ils étaient sages hommes de mer et bons combattants; et ordonnèrent *Christophe,* le grand vaisseau qu'avaient conquis sur les Anglais en cette même année, tout devant et grand foison d'albalétriers génois pour le garder. » (Froissard).

Malgré le témoignage favorable de Froissard, les ami-

raux français ne déployèrent pas une grande habileté, et la bataille fut perdue par leur faute encore que Hue Quiéret fit preuve de grand courage et se montrât « bon chevalier et hardi. » Barbevaire, marin plus expérimenté, voulait que la flotte quittât la côte pour se porter à la rencontre des Anglais; mais ses collègues s'y refusèrent, obstinés à rester près de la terre, dans une petite anse où le manque d'espace rendait inutile la supériorité de leurs forces. Cette supériorité même leur devint un désavantage parce que, attaqués par les vaisseaux légers et rapides des Anglais, les navires français, surchargés de combattants et resserrés dans un étroit espace, ne pouvaient manœuvrer librement et s'embarrassaient l'un l'autre bien loin de se porter secours. Il est probable que Quiéret, brave soldat plutôt qu'habile capitaine, céda, par une condescendance qui fut fatale à tous deux, au désir de Bahuchet craignant de se risquer en pleine mer, « lui qui, au dire des *Grandes Chroniques*, se savait mieux mêler d'un compte à faire que de guerroyer en mer. »

« Là, se commença bataille dure et forte de tous côtés et archers et arbalétriers à traire et à lancer l'un contre l'autre diversement et roidement, et gens d'armes à approcher et à combattre main à main âprement et hardiment; et parquoi ils pussent mieux avenir l'un à l'autre, ils avaient grands crocs et havets de fer tenant à chaînes; si les jetaient dedans les nefs de l'un à l'autre et les accrochaient ensemble afin qu'ils pussent mieux adhérer et plus fièrement combattre.... Et fut cette bataille félonneuse et très-horrible; car bataille et assaut sur mer sont plus durs et plus forts que sur terre; car

là ne peut-on reculer ni fuir ; mais si faut vendre et combattre et attendre l'aventure, et chacun en droit soi montrer sa hardiesse et sa prouesse... Là, y eut maintes appertises d'armes faites, mainte lutte, mainte prise, mainte rescousse. Et dura la bataille et la pestilence de l'heure de prime jusqu'à haute nonne (de six heures à midi). Si convint là les Anglais souffrir et endurer grande peine, car leurs ennemis étaient quatre contre un et tous gens de fait et de mer. Mais ils s'éprouvèrent si bien et si rude parmi un secours de Bruges et du pays voisin qui leur vint qu'ils obtinrent la place et l'eau et furent les Normands et tous ceux qui là étaient encontre eux morts et déconfits, péris et noyés, ni oncques pied n'en échappa que tous ne fussent mis à mort [1]. Là fut le roi d'Angleterre de sa main très-bon chevalier, car il était adonc dans la fleur de sa jeunesse... Après sa victoire, il demeura toute cette nuit, qui fut la veille de saint Jean-Baptiste, sur mer en ses naves devant l'Ecluse, en grand bruit et grande noise de trompes et de nacaires, tambours, cornets et de toutes manières de ménestrandies, tellement qu'on n'y ouït pas Dieu tonner. » (FROISSARD.)

Telle fut, après celle de Ziraskiée, la première grande bataille livrée par nous et que fit perdre malheureusement l'imprudence des généraux, malgré le courage des soldats et des matelots, et la vaillance des chefs eux-mêmes, Barbevaire et Quiéret. Barbevaire put sauver sa division en prenant le large ; Hue Quiéret, après une défense acharnée, se fit sauter avec son bâti-

[1] On évalue la perte à 30,000 hommes.

ment. Suivant d'autres, fait prisonnier, il fut assassiné de sang-froid ; pour Bahuchet, son sort, n'est pas douteux. Par un étrange abus du droit de la guerre, alors trop commun, il fut pendu au mât de son vaisseau. Peu de gens d'ailleurs en France le plaignirent.

DE BETHENCOURT

I

L'honneur des premières découvertes.

« Conquesteur des îles Canaries, Bethencourt, le premier que l'on sache, a, nouvel Argonaute français, d'un courage pieux et magnanime, tenté le grand Océan, non pour y chercher des trésors comme la plupart des autres, mais pour planter la foi chrétienne dans ces îles que l'on n'avait jusqu'alors attaquées que pour butiner. Ce qui lui réussit si heureusement qu'aujourd'hui encore tous ces peuples-là lui doivent leur bonne police, civilité et vraie religion : et même il a frayé et ouvert le chemin à tant d'autres depuis à entreprendre les plus grandes choses qui ont été et seront en admiration aux siècles suivants. Cela est un honneur et un los immortel pour la France, voire pour tout le reste du monde qui en a ressenti de si excellents effets. »

Ainsi s'exprime l'honnête Bergeron dans la préface qu'il a mise en tête de la première édition, publiée par lui, de *l'Histoire de la première Découverte et Conquête des*

Canaries, d'après le manuscrit original communiqué par M. Galien de Bethencourt, conseiller du Roi en sa cour du Parlement de Rouen. « Cette histoire est d'autant plus vraie, dit-il avec raison, qu'elle est écrite du temps même et par ceux qui avaient accompagné ce Seigneur en toute cette entreprise, les sieurs, F. Pierre Bontier, religieux de Saint-François et Jean Le Verrier prêtre. » Et nous pouvons ajouter que la dite relation n'a pas moins de prix au point de vue littéraire qu'au point de vue historique puisqu'elle est le *plus ancien monument* qui nous reste des établissements que les Européens firent outre mer.

« Un temps jadis, soulait-on mettre en écrit les bonnes chevaleries et les étranges choses que les vaillants conquéreurs soulaient faire au temps passé comme on trouve ès-anciennes histoires. Ainsi voulons-nous ici faire mention de l'entreprise que fit le sieur de Bethencourt, chevalier et Baron, né du royaume de France en Normandie, lequel Bethencourt se partit de son hôtel de Grainville-la-Teinturière en Caulx, et s'en vint à la Rochelle et là trouva Gadifer de la Sale, un bon et honnête chevalier, lequel allait à son aventure, et eut parole entre ledit Bethencourt et Gadifer, et lui demanda Monseigneur de Bethencourt quelle part il voulait tirer, et ledit Gadifer dit qu'il allait à son aventure. Adonc Monseigneur de Bethencourt lui dit qu'il était fort joyeux de l'avoir trouvé et lui demanda s'il lui plairait de venir en sa compagnie en contant au dit Gadifer son entreprise et tant que le dit Gadifer fut tout joyeux de l'ouïr parler et de l'entreprise qui était faite par le dit Bethencourt. Il y eut trop moult de belles paroles entre eux deux, qui

trop longues seraient à raconter. Adonc se partirent Monseigneur de Bethencourt et Messire Gadifer et toute son armée de la Rochelle, le premier jour de mai 1402, pour venir ès-parties de Canare, pour voir et visiter tout le pays, en espérance de conquérir les îles et mettre les gens en la foi chrétienne, avec très-bon navire et suffisamment garni de gens et de victuailles, et de toutes les choses qui leur étaient nécessaires pour leur voyage [1]. »

Pour fournir à la dépense, le sire de Bethencourt, qui était un personnage important de l'époque, chambellan du roi Charles VI, seigneur de Grainville, de Saint-Serre sous le Neuf-Châtel, de Lincourt, de Reville, etc., avait engagé ses plus beaux domaines à son oncle, le sire d'Orgemont. Quoique les premiers biographes ne le disent pas, on peut croire que l'état déplorable du royaume en proie aux factions fut pour beaucoup dans la résolution que prit Bethencourt de s'expatrier et d'aller chercher fortune au delà des mers. Revenons au récit du voyage.

Bethencourt, passant devant Belle-Isle et l'île de Ré, alla relâcher en Espagne dans les ports de la Corogne et de Cadix où il eut quelques démêlés avec des marchands de Gênes et de Seville qui l'accusaient faussement de piraterie. Il suffit de quelques paroles, appuyées de son air franc et ouvert, pour faire justice de ces calomnies et on lui laissa toute liberté de continuer sa route. Après quelques journées de navigation, il atteignit l'île d'Allegranza, puis toucha à l'île Gracieuse, et enfin aborda à

[1] *Histoire de la première découverte des Canaries, faite en 1402 par Messire Jean de Bethencourt, écrite par Pierre Bontier religieux de Saint-François et Jean Le Verrier, prêtre.*

l'île de Lancerote où il résolut de s'établir « et fit faire le dit sieur de Bethencourt un châtel qui s'appelait Rubicon. »

Pendant qu'on s'occupait de cette construction, de Bethencourt avisa à se mettre en relations avec les indigènes, qui, à l'arrivée des étrangers, s'étaient retirés dans l'intérieur « et tantôt fut trouvé des gens qui descendirent des montagnes et vinrent par devers eux (les Français) et appointèrent que le Roi du pays viendrait parler à M. de Bethencourt en certain lieu et ainsi fut fait. Si vint le dit Roy du pays vers Bethencourt en la présence de Gadifer et plusieurs autres gentilshommes et se mit le dit Roi en l'obéissance du dit Bethencourt et de sa compagnie, *comme amis,* non mie comme sujets, et leur promit-on qu'on les garderait à l'encontre de tous ceux qui leur voudraient mal faire. Mais on ne leur a mie bien tenu le convenant ainsi comme vous orrez plus à plein ci-après déclaré. »

Après cet heureux résultat des négociations, les travaux du fortin terminés, « semblant au dit Bethencourt qu'un nommé Bertin de Berneval était homme de bonne diligence, il lui bailla tout le gouvernement de ses gens et du pays, puis passa avec Gadifer de la Sale et le surplus de sa compagnie à l'île d'Eribanie, nommée Forte-Aventure. »

II

Un traître.

Mais dans cette île comme dans la première, à l'arrivée des étrangers, les naturels s'étaient enfuis dans les montagnes d'où il fut impossible de les faire redescendre. En même temps, les marins « de la nef principale, » quoique celle-ci appartînt à Gadifer, déclarèrent vouloir s'en retourner en Europe, et de Bethencourt n'obtint pas sans peine d'être ramené, lui et ses compagnons, à Lancelot au port de Loupes. Là, après avoir tenu conseil, avec la Sale et les autres, voyant les marins mariniers, et en particulier Robert, le maître marinier, obstinés à retourner en Europe, il résolut de repartir avec eux pour aller chercher des renforts. Bientôt en effet il s'embarquait en laissant le commandement à Gadifer et à Bertin de Berneval, comme lieutenant du premier : « Ce gentilhomme de nom et d'armes, mais non de cœur, auquel le dit sieur se fiait fort, tout le pis qu'il put faire il le fit et de grandes trahisons comme vous orrez plus à plein déclaré. »

Berneval qui « avait pieçà mauvaistié machinée en son courage » par de sourdes menées, dès le port même de la Rochelle « commença à soi rallier des compagnons et fit ses alliances avec plusieurs gens » d'où résulta une

rixe entre les Normands et les Gascons « devant que la nef partît d'Espagne » et où des uns et des autres beaucoup périrent; néanmoins le perfide Berneval avait su, en même temps que rester innocent aux yeux de Béthencourt, conserver de nombreux partisans parmi les Gascons.

Le chef parti, il continua ses pratiques sournoises, et « parla à tous ceux qu'il pensa qu'ils fussent du mauvais courage qu'il était. » Profitant d'une absence de Gadifer qui était passé dans l'île de Loupes pour avoir des peaux de loups marins, « il s'en alla avec ses alliés en un port de l'île Gracieuse où était arrivée la nef *Tranchemarre* (navire espagnol), et donna ledit Bertin à entendre au maître de la nef assez de mensonges, et lui dit qu'il prendrait quarante hommes des meilleurs qui fussent en l'île Lancelot, qui valait bien chacun 2,000 francs, afin que ledit maître le voulût recevoir en sa nef, lui et ses compagnons (pour les ramener en Europe) et tant fit par ses fausses paroles que le maître nau de grande convoitise lui octroya. »

Bertin fut à peine de retour de l'île Gracieuse que des chefs Canares arrivèrent au fort annonçant que les Espagnols, descendus à terre, leur donnaient, par leurs allures de grandes inquiétudes. « Berneval, les rassurant, leur dit qu'ils seraient tantôt secourus et, tenant une lance à la main, et reniant Dieu, il ajouta :

« — J'irai parler aux Espagnols et, s'ils y mettent la main, je les tuerai ou ils me tueront. »

Puis, accompagné de plusieurs de ses alliés, il se rendit à un village nommé la Grande Aldée où il trouva plusieurs des grands chefs Canares auxquels il dit :

— Allez et faites le roi venir et ceux qui avec lui sont, je les garderai bien contre les Espagnols.

Le roi et ses chefs au nombre de vingt-quatre vinrent en toute confiance, et le perfide, après les avoir abusés par l'accueil le plus cordial, leur fit bonne chère. Le souper terminé, il leur dit :

— Dormez sûrement et n'ayez nulle crainte, car je vous garderai bien.

Mais, quand il les vit plongés dans un profond sommeil, le traître « se mit devant l'huis l'épée en la main et les fit tous prendre et lier... Puis bâilla et livra ces pauvres gens innocents en la main des larrons qui les menèrent vendre ès étranges terres en perpétuel servage. »

Se peut-il trahison plus lâche, perfidie plus exécrable? Mais au grand dépit du misérable Berneval, le prisonnier le plus important, le roi lui échappa. « Comme homme hardi, fort et puissant, il rompit ses liens et se délivra de trois ou quatre hommes qui en garde l'avaient desquels un Gascon le poursuivit. Mais le Roi se retourna moult aigrement sus contre lui et lui donna un coup tel que nul ne l'osa plus approcher. »

Cependant Bertin devenu, par cet odieux moyen, l'allié des Espagnols, envoya vers ses adhérents les avertir de venir le rejoindre et ceux-ci, mettant le comble à leur trahison, ne craignirent pas de s'emparer d'un bastel (petite barque) envoyé par Gadifer pour quérir vivres pour lui et ses compagnons. Vainement les gens de Gadifer leur remontrent que le lieutenant « n'a devers lui ni pain ni farine ni eau douce et si n'en peut avoir et recouvrer si ce n'est par le bastel, plaise à vous que nous l'ayons pour lui transmettre, autrement lui et ses gens

nous les tenons pour morts, » les révoltés répondent durement :

— Ne nous en parlez plus, nous n'en ferons rien; car nous en avons besoin pour nous retraire avec Bertin en la nef *Tranchemarre*.

Ce ne fut pas tout : Berneval, survenu peu après avec trente hommes du navire, eut la lâcheté de livrer aux Espagnols plusieurs femmes françaises qui se trouvaient au fort. Puis, après avoir fait charger les deux barques de tout ce qu'il trouvait à sa convenance dans le fort, vivres, munitions, artillerie, etc., en détruisant, ce qu'il ne pouvait emporter, il regagna avec ses hommes et son butin la nef *Tranchemarre*.

L'infâme cependant, par un autre calcul, craignant qu'à son retour en Espagne, ses complices ne devinssent ses accusateurs, fit tant près du patron de la nef que « les compagnons qui étaient de sa bande furent mis à terre » pendant que lui s'éloignait avec le butin. Ces malheureux, désespérés et effrayés, supplièrent les chapelains restés au fort d'intercéder pour eux auprès de Gadifer. Mais quelques-uns, les plus coupables probablement, doutant du pardon, sans attendre la réponse, se jetèrent dans un bastel et firent force de rames afin de gagner la côte d'Afrique. Mais ils se brisèrent au moment d'aborder contre un écueil; deux d'entre eux furent noyés et les autres, tombés aux mains des Maures, finirent leur vie dans un dur esclavage. Ainsi fut punie leur perfidie.

Quant à Berneval, à peine le navire fut arrivé à Cadix, qu'il se vit dénoncé par Courtille, trompette de Gadifer, « lequel incontinent fit prendre Bertin et tous ses com-

pagnons [1] et fit faire le procès contre eux et par mains de justice les fit enchaîner et mettre ès prisons du roi en Cadix et fit savoir tout le fait à M. de Bethencourt qui se trouvait lors à Séville. »

III

Les prétentions de Gadifer.

De Bethencourt en effet se trouvait en Espagne; car, lors de son arrivée en France, la voyant plus que jamais en proie à l'anarchie et déchirée par les factions, il perdit tout aussitôt l'espoir d'obtenir les secours en hommes et en argent dont il avait besoin pourtant dans le plus bref délai et jugea plus sûr et plus prompt de s'adresser au roi de Castille qui avait ou prétendait un droit de souveraineté sur les îles. Très-bien accueilli à la cour par le prince auquel il fit hommage de sa conquête, il reçut en échange la seigneurie, autant qu'il était possible, des dites îles de Canarie et aussi congé de faire battre monnaie au pays de Canare. Ce qui valait mieux, le roi, outre un cadeau de 20,000 maravédis lui fit bâiller « pour secourir ceux des îles, en attendant qu'il pût s'y rendre lui-même, une nef bien artillée et approvisionnée et si y avait bien quatre-vingts hommes de fait. »

[1] Il résulterait de ce passage de la Chronique que Berneval n'avait pas fait mettre à terre tous ses adhérents.

Bethencourt donna l'ordre tout aussitôt au capitaine de mettre à la voile en le chargeant pour Gadifer d'une lettre qui se terminait par ces mots : « J'ai été moult « ébahi des grandes faussetés de Bertin de Berneval « et lui en méprendra quelle que tarde... Mon très-cher « frère et ami, il faut souffrir beaucoup de choses ; ce « qui est passé il le faut oublier, en faisant toujours le « mieux qu'on pourra. »

« Gadifer fut tout joyeux de la venue de la barque et de ce qu'il lui avait écrit, mais non de ce qu'il avait fait hommage au roi de Castille. » Gadifer en bon Français, n'avait point tort.

Les secours et le renfort arrivaient fort à propos, car la situation de Gadifer et des colons était devenue critique, par suite de l'abominable trahison de Berneval. Les gens de l'île Lancelot, si bien disposés pour nous d'abord « très-mal contents de ce qu'ils furent ainsi pris et trahis, disaient que notre foi et notre loi n'étaient point si bonnes que nous prétendions quand nous nous trahissions l'un l'autre et que nous faisions si terribles choses l'un contre l'autre.... et ces païens de Lancelot, tous émus contre nous, s'étrangaient fort tant qu'ils se rébellèrent et tuèrent de nos gens dont ce fut pitié et dommage... Et de là en avant commença guerre à l'encontre de ceux du pays. On prit grand foison de leurs gens et femmes et enfants, et le surplus sont en tel point qu'ils se vont tapissant par les cavernes. »

Les prisonniers pour la plupart ayant consenti à recevoir le baptême, l'île se trouvait à peu près soumise lorsqu'arriva le bâtiment expédié par de Béthencourt. Gadifer, confiant dans ce renfort, et assuré de la prochaine

venue de son ami, résolut d'étendre ses conquêtes sans retard « et se mit en la mer dedans la barge avec la plupart de la compagnie pour aller visiter les autres îles. » Successivement il aborda à l'île d'Eribanie, à la grande Canarie, puis à l'île Gouère, à l'île de Fer, à l'île des Palmes; mais, vu les dispositions des insulaires, ne se jugeant point en force pour s'établir, il revint à Lancelot attendre l'arrivée de Béthencourt.

Peu de temps après « Icelui arriva au port de Rubicon, à belle petite compagnie, et messire Gadifer et toute la compagnie vinrent au-devant de lui, on ne saurait dire la grande chère qu'on lui faisait. Là furent les Canariens qui s'étaient fait baptiser, qui se couchaient à terre en lui cuidant faire révérence. » Cet évènement acheva la pacification de l'île en décidant la soumission du roi qui, plusieurs fois prisonnier, avait toujours réussi à s'échapper et à rejoindre les siens. Mais, tombé de nouveau aux mains des Français, « il fut mené en la présence de messire Gadifer et de plusieurs autres. Et adonc le dit Roi se prit à se coucher disant qu'il se tenait vaincu et se mettait à la merci de Monsieur de Bethencourt et leur dit qu'il se voulait faire baptiser et tout son hôtel dont Monsieur de Bethencourt fut bien joyeux et toute la compagnie... Monsieur de Bethencourt et Gadifer se tirèrent à part ensemble et s'entre-accollèrent et baisèrent pleurant l'un et l'autre d'être cause de mettre en la voie de salutation tant d'âmes et de personnes. »

Sublime élan d'une joie toute chrétienne! généreuses et saintes larmes que les anges du ciel durent recueillir!

« L'an mil quatre cent quatre, le vingtième jour de février, le Roi de Lancelot, païen, fut donc baptisé lui et

son ménage, et nommé par son parrain, le sire de Béthencourt, Louis, et montrait par semblant qu'il avait bon vouloir d'être bon chrétien... et à son exemple tout le pays l'un après l'autre se faisait baptiser. »

Bethencourt, tranquille désormais de ce côté, songea à réaliser ses projets de conquête qu'il ne bornait pas aux îles Canaries, mais voulait étendre jusqu'aux côtes d'Afrique et à la rivière d'or. Dans cette pensée, il se transporta au cap Boyador, sur un bateau, avec vingt hommes, s'empara de quelques Africains et revint au fort Rubicon où, pendant longtemps encore, les circonstances contraires, surtout le manque de vivres, le condamnèrent à l'inaction. « Après la prise du Roy et que les vivres qu'ils avaient lors recouvrées fussent déperdues, ils avaient eu moult à souffrir eux qui avaient accoutumé de bien vivre. Ils ont été par l'espace d'un an sans pain et sans vin, et vécu de chair et de poisson ; et ont été moult longtemps couchant à terre pleine sans draps, linges ni langes, fors en la pauvre robe déchirée qu'ils avaient vêtue. »

Si les vivres manquaient, n'était-ce point un peu, et même beaucoup la faute des colons, qui, au lieu de compter toujours sur l'aide des naturels et sur les secours venant d'Europe, auraient dû songer à défricher, cultiver et ensemencer? Mais trop souvent on put faire ce même reproche aux Français dans les îles et continents où ils s'établirent. En général, ils répugnaient trop au métier de pionniers comme d'agriculteurs, dédaignant de déposer l'épée ou l'arquebuse pour saisir le manche de la charrue. Cette imprévoyance, fille de l'orgueil, causa la perte de plusieurs de nos premières co-

lonies. Une cause non moins fréquente d'où résultèrent des ruines et des catastrophes, fut l'indiscipline des matelots et soldats, recrutés un peu trop au hasard et par tout pays, parfois aussi les dissensions entre les chefs eux-mêmes. On a vu l'horrible trahison de Berneval. Gadifer, qui avait failli en être la victime, trop bon gentilhomme pour rien fomenter de pareil, ne put se défendre cependant de l'ambition et de la jalousie ainsi que le raconte la Chronique, au chapitre intitulé :

Comment M. de Bethencourt et Gadifer eurent parole ensemble.

Un jour advint que Messire Gadifer de la Sale était très-fort pensif tant que Monsieur de Béthencourt lui demanda ce qu'il avait et pourquoi il faisait si étrange chère. Adonc le dit Gadifer lui répondit qu'il avait été un grand espace de temps en sa compagnie, là où il avait eu de grands travaux et qu'il lui faisait bien mal d'avoir perdu sa peine et qu'il lui bâillât une ou deux de ces îles, à cette fin qu'il les augmentât et mît en valeur pour lui et les siens... Toutefois icelles îles n'étaient pas encore conquises et y avait beaucoup affaire à les avoir. De Bethencourt fort attristé lui dit :

« Monsieur de la Sale, mon frère et mon ami, il est bien vrai que, quand je vous trouvai à la Rochelle vous fûtes content de venir avec moi et étions fort contents l'un de l'autre sans quelques paroles. Le voyage que j'ai fait jusqu'ici fut commencé, dès mon hôtel de Granville en Normandie, et ai amené mes gens, mon navire, vivres et artillerie et tout ce que j'ai pu faire jusques à la Rochelle, là où je vous trouvai, tant qu'à la fin où je suis

venu à l'aide de Dieu, de vous et de tous les bons gentilshommes et autres bons champions de ma compagnie. Et pour vous répondre, les îles et pays que demandez ne sont pas encore conquis, ni mis là, où, si Dieu plaît, ils seront; car j'espère qu'ils seront conquis et baptisés. Je vous prie qu'il ne vous ennuie point, car il ne m'ennuie pas d'être avec vous; mon intention n'est point et ne peut être, que vous perdiez votre peine et que vous ne soyez rémunéré, car il vous appartient bien. Je vous prie que nous parachevions ce que nous avons si bien commencé en restant frères et amis.

— C'est très-bien dit, reprit messire Gadifer, mais il y a une chose dont je ne suis pas content, car vous avez déjà fait hommage au Roi de Castille des îles Canariennes et vous en dites du tout seigneur, et même l'a fait crier le dit Roi par la plupart de son royaume et que nul ne vienne ès dites îles sans votre congé?

— Il est bien vrai, répliqua Bethencourt, que j'ai fait l'hommage que vous dites et aussi que je me tiens le vrai Seigneur des Iles puisqu'il plaît au Roi de Castille. Mais quand, pour vous contenter, s'il vous plaît attendre la définitive de notre affaire, je vous bâillerai et laisserai telles choses de quoi vous serez content.

— Je ne serai pas tant en ce pays, ce dit messire Gadifer, car il faut que je m'en retourne en France, je ne veux plus ici être. »

De Bethencourt s'efforça de nouveau par de bonnes paroles, de sages raisonnements et d'affectueuses promesses et remontrances, de calmer Gadifer; il n'y réussit pas sans peine. Mais enfin : « les dits chevaliers pour cette heure s'apaisèrent le mieux qu'ils purent tant qu'ils

se partirent de l'île Lancelot et vinrent en l'île d'Eribanie, nommée Forte-Aventure, et besognèrent très-bien comme vous orrez ci-après. »

L'île de Forte-Aventure est douze lieues par delà du côté Nord-Est. « Le pays est garni de plaines et de montagnes et peut-on chevaucher d'un bout à l'autre et y trouve-t-on en quatre ou cinq lieues ruisseaux d'eau douce de quoi moulins pourraient moudre.... Le pays est moult garni d'autre bois qui porte lait de grande médecine en matière de baume et autres arbres de merveilleuse beauté, et sont les branches fort nombreuses et grosses comme le bras d'un homme, et quand on le coupe, tout est plein de lait qui est de merveilleuse vertu; d'autres bois y a grand planté et y croît une graine qui vaut beaucoup qu'on appelle *Orsolle;* elle sert à teindre en pourpre le drap et autres choses.

« ... De villages y a grand foison. Les gens sont de grande stature, audacieux et de dur entendement et moult fermes en leur loi... Ils ne vivent que de chair et en font grande garnison sans saler, et la pendent en aulieux (hôtels) et la font sécher jusques à tant qu'elle est bien fanée et puis la mangent.... Les maisons sentent très-mal pour cause des chairs qui y sont pendues... Ils sont bien garnis de suif et le mangent aussi savoureusement comme nous faisons le pain. »

Les naturels virent de fort mauvais œil l'arrivée des étrangers, et pendant trois mois, Bethencourt eut à se défendre de leurs attaques. Lorsqu'enfin, effrayés et découragés, ils se furent retirés dans l'intérieur, Bethencourt put s'occuper de fonder un établissement et bâtit un fort nommé Riche-Roche, pendant que Gadifer, sur

un autre point de l'île, en bâtissait un second. Par malheur les dissensions recommencèrent entre les deux chefs et elles en vinrent à ce point que Gadifer envoya à son supérieur, autrefois son ami, une lettre ou plutôt une provocation, un insolent défi, car elle ne contenait que ces mots : *Si vous y venez! si vous y venez! si vous y venez!*

Bethencourt lui répondit aussitôt sur le même ton : *Si vous y trouvez! si vous y trouvez!* « Et furent en grosses paroles jusqu'au bout de quinze jours. »

Une expédition de Gadifer dans la grande Canarie suspendit pour un temps la querelle ; mais dès qu'il fut de retour à Lancelot, elle recommença et l'on put craindre un moment qu'elle n'aboutît à une hostilité déclarée. Cependant tous deux, grâce aux conseils de leurs amis, des chapelains aussi sans doute, cédant à de meilleures inspirations, convinrent de s'embarquer pour se rendre en Espagne et soumettre le litige au roi de Castille, ce qu'ils exécutèrent en effet. Henri III se prononça et avec toute justice en faveur de Bethencourt qui retourna aux Canaries, mais seul, Gadifer, outré de dépit et de colère ayant déclaré que, jamais plus, on ne le reverrait aux îles.

IV

Les Iles fortunées.

De Bethencourt revenu à Forte-Aventure, et maintenant complètement libre dans son action, sûr que rien

n'entraverait ses desseins, ne pensa plus qu'à consolider ses établissements et achever la conquête des diverses îles, l'île de Fer, Gomère, Palma, Canarie. Sur chacune d'elles la Relation des bons religieux nous donne des détails curieux et plus piquants encore dans ce style qui a tant de charme dans sa naïveté originale.

« Si parlerons premièrement de l'Ile de Fer qui est l'une des plus lointaines. C'est une moult belle île et contient cinq lieues de long et cinq de large et est en manière de croissant... Et est le pays haut et assez plein, garni de grands bocages de pins et de lauriers portant mûres si longues et si grosses que merveilles, et sont les terres bonnes pour labourer, pour blé, pour vins et pour toutes autres choses... Et y sont faucons, éperviers, alouettes et cailles à grand planté... Les eaux y sont bonnes et y a grand planté de bêtes, c'est à savoir pourceaux, chèvres, brebis, et des lézards grands comme un chat, mais ils ne font nul mal et si sont bien hideux à regarder. Les habitants d'illec sont moult belles gens, hommes et femmes, et portent les hommes grandes lances qui ne sont point ferrées... Et au plus haut du pays sont arbres qui toujours dégouttent eau et claire qui choit en fosse creusée au pied des arbres, la meilleure pour boire que l'on saurait trouver. Et est icelle eau de telle condition que, quand on a tant mangé qu'on n'en peut plus et on boit d'icelle eau, avant qu'il soit une heure la viande est toute digérée tant qu'on a aussi grande volonté de manger qu'on avait auparavant qu'on eut mangé. »

Voilà une eau que les Romains de la décadence auraient été fort heureux de connaître et avec laquelle

maint commerçant serait assuré de faire une jolie fortune si l'on pouvait la mettre en bouteilles et la transporter à Londres, Paris ou Vienne sans qu'elle perdît rien de sa vertu merveilleuse.

« L'île de Palme est très-haute et très-forte, garnie de grands bocages de diverses conditions, comme de pins et de dragonniers portant sang de dragon et d'autres arbres portant lait de grande médecine et de fruitages de diverses manières, et y court bonnes rivières parmi, et y sont les terres bonnes pour tous labourages et bien garnies d'herbes... Les habitans sont belles gens et ne vivent que de chair et est le plus délectable pays que nous ayons trouvé ès îles de par deçà. »

« L'île de Gomère est très-forte, île en manière de trèfe, et est garnie de dragonniers et d'autres bois assez et de bétail menu, et de moult d'autres choses étranges qui seraient longues à raconter. Il est habité de grand peuple qui parle le plus étrange langage de tous les autres pays de par deçà; et parlent des basses lèvres ainsi que fussent sans langue. Et, dit-on, qu'un grand prince pour aucun méfait, les fit là mettre en exil et leur fit tailler leurs langues, et, selon la manière de leur parler, on le pourrait croire. »

« L'île d'Enfer, qui se dit Tonerfils (Ténériffe) est en manière d'une herche (herse) presque aussi grande que la grande Canarie et contient environ dix-huit lieues de long et dix de large, et en tout le meilleur, a une grande montagne la plus haute qui soit en toutes les îles et s'étend la patte de la montagne de tous côtés par la plus grande partie de l'île; et sont les barricaves garnis de grands bocages et de belles fontaines courantes... Le pays est

moult bon pour tout labourage et moult grand peuple y habite qui sont les plus hardis de tous les autres peuples qui habitent ès îles. »

« La grande Canarie contient vingt lieues de long et douze de large et est la plus renommée de toutes les autres îles et y sont les montagnes grandes et merveilleuses du côté du Midi et devers le Nord assez plein pays et bon pour le labourage. C'est un pays garni de grands bocages de pins et sapins, de dragonniers, d'oliviers, de figuiers, de palmiers, portant dattes et de moult arbres. Les gens qui y habitent sont fort grand peuple et se disent gentilshommes sans ceux d'autres conditions... La plus grande partie d'eux portent devises entaillées sur leur chair de diverses manières, chacun selon sa plaisance, et portent les cheveux liés par derrière en manière de tresse. Ils sont belles gens, bien formés et leurs femmes sont bien belles; affublés de peaux pour couvrir leur nudité; ils sont bien garnis de bêtes, pourceaux, chèvres et brebis, et de chiens sauvages qui semblent loups... Il ne faut point de dire que ce ne soit une fort bonne île, pleine de tous biens; et y viennent les blés deux fois l'an sans y faire nul amendement, et si ne saurait-on trop malaisement labourer la terre qu'il n'y vienne plus de bien qu'on ne saurait dire. »

Nous trouvons dans Plutarque une description des *Iles fortunées* qu'il nous semble intéressant et curieux de mettre en regard de la première narration. Elle prouve que les anciens avaient connu ces îles, oubliées ensuite et délaissées pendant de longs siècles :

« Il y pleut bien peu souvent une pluie douce, mais ordinairement y souffle un doux et gracieux vent, qui

apporte une rosée laquelle attrempe tellement la terre qu'elle en est grasse et fertile, non-seulement pour pouvoir produire tout ce qu'on y voudrait planter et semer, mais aussi en produit d'elle-même, sans œuvre ni main d'homme, tant et de si bon fruit, qu'il suffit à nourrir le peuple y habitant, oisif, sans qu'il ait besoin de se donner peine ou souci de rien. L'air y est doux et serein sans jamais offenser les corps, pour ce que les saisons de l'an y sont fort tempérées, et que les mutations des qualités de l'air n'y sont jamais excessives, à cause que les vents qui y soufflent devers la terre du côté deçà, comme sont les vents de la Tramontaine et du Levant, quand ils viennent à sortir hors du rond de la terre habitable sont jà lassés pour la longueur de leur cours, et puis s'allant espandre en un espace infini d'air et de mer, ils ont déjà perdu toute leur force avant qu'ils puissent arriver là. Et les vents qui y soufflent de devers la haute mer comme sont ceux du Midi et du Ponent, y amènent bien quelquefois de la mer de petites pluies menues : mais le plus souvent ne font que rafraîchir un peu l'air d'une moiteur qui nourrit doucement toutes choses, que la terre y produit tellement que jusques aux Barbares est cela passé en ferme et assurée créance que là sont les Champs-Elysées et le séjour des âmes bienheureuses que le poète Homère a tant célébré. » (PLUTARQUE, *Vie de Sertorius*).

On conçoit que la possession de ce paradis tentât le seigneur Normand, encore, d'après ce que témoigne la Relation en maint endroit, qu'il fût, ce bon chrétien, pressé surtout par le désir d'amener les idolâtres à la connaissance de la vérité.

V

Un législateur chrétien.

De Bethencourt dut commencer par l'achèvement de la conquête de Forte-Aventure dont les habitants, pendant son absence, avaient repris courage et il en eut la preuve, car ils vinrent en nombre attaquer le fort de Riche-Roche imprudemment dégarni de troupes et le ruinèrent. Enhardis par ce succès, tous les jours depuis lors, sur un point ou sur un autre de l'île, les Français avaient à livrer des combats dans l'un desquels, au dire de la Relation, fut tué un Canarien, « géant de neuf pieds de long, nonobstant que Monsieur de Bethencourt eût expressément défendu qu'on l'occît, s'il était possible, et voulût qu'on le prît vif. » Le bon religieux rend lui-même témoignage à l'intrépidité des indigènes obstinés à défendre leur indépendance contre les conquérants qui avaient vis-à-vis d'eux tant d'avantages et en particulier celui des armes. « Il n'y avait guère de temps qu'ils nous avaient bien battus tant qu'ils nous ont renvoyés à l'hôtel les têtes sanglantes, les bras et les jambes rompus de coups de pierre ; car d'autres harnois ils n'ont point et croyez qu'ils manient et jettent une pierre beaucoup mieux que ne fait un chrétien ; il semble que ce soit un carreau d'arbalète quand ils la jettent et sont fort légères gens et courent comme lièvres. »

Cependant d'ordinaire, les Français, protégés par leurs casques, cuirasses, etc., et armés de leurs lances et arquebuses, mettaient promptement en fuite les indigènes auxquels ils enlevaient leurs femmes et leurs enfants gardés comme otages. Aussi les deux chefs ou rois de l'île, convaincus qu'une plus longue résistance était impossible, et « vu la relation d'aucuns de leur part qui avaient été prisonniers et leur avaient rapporté la manière du gouvernement des chrétiens, et comme ils traitent gracieusement tous ceux qui veulent être leurs sujets » envoyèrent vers Monsieur de Bethencourt un Canarien pour lui mander « qu'ils viennent devers lui à trèves et qu'ils avaient grand désir de le voir et que leur désir et vouloir était d'être chrétiens. »

De Bethencourt, après une réponse des plus amicales faite au messager qu'il renvoya de suite accompagné d'un habitant de Lancelot, son truchement, se hâta au devant des deux rois qu'il trouva fidèlement au rendez-vous indiqué et qu'il accueillit par les plus grands témoignages d'affection. Ils se firent instruire, eux et leurs familles, et furent baptisés sous les noms de *Louis* et *Alphonse,* et leurs sujets firent de même à leur exemple. « Et de là en avant se venaient tous faire baptiser, puis les uns puis les autres, tant qu'aujourd'hui, la merci Dieu, ils sont tous chrétiens. Et le seigneur de Bethencourt a commandé qu'on leur fasse la plus grande douceur qu'on pourra. »

L'île pacifiée, de Bethencourt, qui craignait que ses forces fussent insuffisantes pour les nouvelles conquêtes qu'il méditait, résolut de retourner en Europe pour y chercher des renforts. Cette fois, ce ne fut pas vers l'Es-

pagne, qu'il fit voile, mais vers la France et la Normandie, pressé par le désir de revoir sa femme qu'il y avait laissée comme aussi ses parents et ses amis. « Bethencourt ne trouva point sa femme à Grainville car elle était à Bethencourt ; il l'envoya quérir et, quand elle fut venue, il ne faut point demander la chère qu'ils firent ensemble ; oncques mais, Monsieur ne fit si grande chère à Madame et lui donna et apporta des nouvelletés des païs de par delà. »

Ses parents, son oncle en particulier, comme ses amis, ne témoignèrent pas moins de joie de sa venue, et quand il eut annoncé son projet de retourner prochainement aux îles en emmenant avec lui tous ceux qui voudraient le suivre, nombre de gentilshommes s'y offrirent et aussi beaucoup d'autres gens de « tous métiers qu'on saurait dire et deviser, » tentés par ses promesses ; car, disait-il, avec trop de vérité, « il y a beaucoup de gens méchani-« ques en ce pays qui n'ont pied de terre et qui vivent à « grande peine, et, s'ils veulent venir par de là, je leur « promets que je leur ferai de tout le mieux que je pour-« rai... et quand ils y seront, il ne faut point douter qu'ils « seront en bon pays pour y vivre bien à l'aise et sans « grande peine de corps, et ceux qui voudront je leur « donnerai assez de terre pour labourer, s'il leur plaît. »

Peu de temps après, il put donc se rembarquer à Harfleur, emmenant avec lui « huit vingt hommes de défense et foison de gens méchaniques et de labour. Et le premier de mai il prenait congé de sa femme et de ses amis. »

Après une heureuse traversée, il aborda à Lancelot et à Forte-Aventure « où trompettes sonnaient et clairons, tambourins, menestres, rebecques, buccines et tous ins-

truments. On n'eut pas ouï Dieu tonner de la mélodie qu'ils faisaient et tant que ceux d'Eribanie et de Lancerote furent tout ébahis et spécialement les Canariens, nonobstant que le dit Seigneur ne cuidât point avoir amené tant d'instruments ; mais il y avait beaucoup de jeunes gens de quoi le dit Seigneur ne se guettait point qui en jouaient et avaient apporté leurs instruments avec eux... Vous eussiez vu de la nef les Canariens, femmes et enfants, qui venaient au rivage au devant de lui et disaient et criaient en leur langage :

« — Voici notre Roi venir !

« Et étaient si joyeux qu'ils saillaient et s'entreboutaient de joie et s'entr'accolaient, et paraît bien clairement qu'ils avaient grande joie de sa venue.... Et, quand Monseigneur fut arrivé à terre, il ne faut pas demander si tout le peuple lui fit grande chère. Les Canariens se couchaient à terre en lui cuidant faire le plus grand honneur qu'ils pouvaient, comme par une façon de dire que corps et bien étaient à lui. »

Confiant dans les renforts qu'il amenait et qui s'augmentaient des secours qu'on pouvait attendre des indigènes devenus chrétiens et, à ce qu'il semblait, très-affectionnés à celui que dans leur langue ils qualifiaient Seigneur et même Roi, de Bethencourt n'hésita plus à reprendre ses projets de conquête. Il résolut, cette fois, de commencer par la plus importante des îles, par la grande Canarie, vers laquelle il se dirigea avec trois galères. Mais, pendant le trajet, une tempête sépara les navires ; celui de Bethencourt arriva seul au rendez-vous où il fut rejoint par l'un des deux autres. Néanmoins, à peine le débarquement opéré, des officiers et des soldats,

sans attendre les ordres de leur chef, se lancèrent en avant pour attaquer les indigènes qu'on voyait à distance. Grâce à la supériorité des armes et à la surprise de cette soudaine agression, ils les mirent promptement en déroute; mais entraînés témérairement à la poursuite, ils se trouvèrent enveloppés par les indigènes qui avaient fait volte-face, et chargeant avec furie les Français, surpris à leur tour, en tuèrent et blessèrent un grand nombre. Entre les premiers se trouvèrent malheureusement le brave Jean Courtois et Hannibal, bâtard de Gadifer.

Cet échec fut très-sensible à Bethencourt qui crut sage de ne pas continuer l'entreprise et, avec les forces restreintes dont il disposait, résolut de se borner à la conquête des îles moins importantes. Successivement donc, malgré la résistance première des insulaires forcés enfin de se soumettre, il s'établit à Palma, à Gomère, à l'île de Fer, s'efforçant, après s'être fait craindre de se faire aimer; et par son esprit de douceur, par son gouvernement paternel et juste, d'amener à la vérité les idolâtres dont il avait sincèrement à cœur la félicité dans ce monde et dans l'autre. Aussi ne cessait-il de répéter aux siens : « Qu'on leur fasse la plus grande douceur qu'on pourra, *les traitant comme fils et comme frères.* »

C'est d'après ces idées qu'il organisa le gouvernement voulant *qu'il n'y eût différence aucune entre ses sujets français et indigènes,* et que bonne et loyale justice fût rendue à tous suivant les coutumes de France et de Normandie.

Toutes choses sagement réglées, de Bethencourt institua gouverneur des îles, en qualité son lieutenant, son neveu Malot de Bethencourt, qu'il avait ramené avec lui lors de son dernier voyage. Puis pressé de nouveau

du désir de revoir la France, il fit ses adieux à ses amis et à ses sujets, et il est admirable de lire dans la narration des deux témoins oculaires avec quelle désolation les Canariens eux-mêmes le virent s'éloigner : « Vous auriez vu tout le peuple crier et braire et plus encore les Canariens que ceux du pays de Normandie ; c'était pitié des pleurs et des gémissements que les uns et les autres faisaient.... Et si au peuple des dites îles faisait mal de son allée, encore faisait plus de mal au dit Seigneur de les laisser ; il avait le cœur si serré qu'il ne pouvait parler et ne leur pouvait dire : *A Dieu!* »

Bethencourt, parti sans doute avec la pensée du retour, ne revit plus les Canaries. Ayant mis à la voile de Lancelot le 15 décembre 1405, il se rendit d'abord en Espagne et de là à Rome où il obtint du pape un évêque pour les îles, chose qui lui tenait fort à cœur et qui n'avait pas peu contribué à lui faire entreprendre ce nouveau voyage. Heureux d'avoir réussi, il revint, au commencement de l'année 1406, en France où il eut la joie de retrouver en bonne santé sa femme avec laquelle il vécut de longues années encore. Après l'avoir perdue, peut-être il eut la pensée d'aller finir ses jours près de ses chers Canariens; la vieillesse et les infirmités le retinrent.

« L'an 1425, un jour advint qu'il fut malade et voyait bien qu'il se mourait. Tantôt après, il ne fut guère qu'il ne rendît l'âme. Son frère vint ainsi qu'il se mourait et ne pouvait jà plus parler; il ne faut douter qu'il a eu aussi belle fin qu'on saurait dire : il fit son testament et a eu tous ses sacrements. »

Le lecteur ne s'étonnera pas des développements donnés par nous à cette biographie. Il ne regrettera pas non plus nos emprunts multipliés à la *Relation de la conquête des Canaries,* le plus ancien monument, comme on l'a dit, qui nous reste des établissements que les Européens ont fait outre mer. C'est cette considération qui nous a engagé à donner une aussi grande étendue à notre travail. L'honneur de cette priorité rend à jamais illustre le nom du sire de Bethencourt dont Bergeron a eu raison de dire :

« Il est bien certain que, dès l'an 1402, notre Bethencourt entreprit sa conquête qu'il acheva en cinq ou six ans..., ce qui sert à rabattre d'autant la vanité des Portugais et Castillans qui se vantent d'être les premiers découvreurs et conquesteurs des nouvelles terres vu que nos Français les ont précédés en cela.... Aussi peut-on dire que Bethencourt et les Français ont été cette étoile matinière qui par son lever a ouvert la porte à la lumière du soleil par laquelle le monde en ces derniers jours a été rempli de la vue et de la connaissance de soi-même. »

[1] Ce nom vient, d'après Bergeron, « d'une espèce de *canne* ou roseau qui croît en abondance en ces îles, et non, comme aucuns ont dit, de la quantité de chiens *(canis)* qui y furent trouvés. »

JEAN DE VIENNE

I

De fâcheux alliés.

Le nom de ce vaillant homme mériterait de passer à la postérité ne fût-ce que par sa noble conduite lors du siége de Calais, à jamais illustré par le dévouement d'Eustache de saint Pierre et de ses compagnons. Jean de Vienne, gouverneur de la ville, d'après le récit de Froissard, témoigna pour les généreux bourgeois d'une admirable sollicitude, et il ne les remit aux mains des seigneurs anglais que les larmes aux yeux et en les priant à mains jointes d'intercéder en leur faveur [1].

Le commandement d'une place de cette importance prouve que Jean de Vienne, quoique jeune, avait su mériter la confiance du roi. Il la devait à ses qualités personnelles, à son courage intelligent, non moins qu'à l'illustration de sa famille l'une des plus anciennes de la Bourgogne. Jean de Vienne, seigneur de Roulans, Clairvaux, etc., né en 1322, fit, très-jeune encore, la guerre

[1] Voir le récit développé de cet épisode dans la *France héroïque*, t. II.

de Flandre où par sa bravoure comme par la maturité précoce de son jugement, il attira sur lui l'attention du roi. Quelques années après, nous le retrouvons à Calais avec le titre d'amiral qui, paraît-il, se donnait alors indifféremment aux hommes de guerre, même sans qu'ils eussent navigué (27 septembre 1373). Jean de Vienne d'ailleurs prouva qu'il était digne de cet honneur.

La flotte qu'il commandait, unie à celle du roi de Castille, fit sur mer une rude guerre aux Anglais dont les navires n'osaient presque plus sortir des ports. Quand mourut Charles V qui, par les conseils de Jean de Vienne surtout, avait donné une attention particulière à notre marine, les Français étaient maîtres de la mer. L'amiral eût désiré qu'on en profitât pour passer le détroit et transporter la guerre au cœur de l'Angleterre ; il ne se lassait pas de répéter au roi que c'était le moyen le plus sûr pour forcer ces vieux ennemis à abandonner le continent et en même temps porter les plus rudes coups à leur puissance. Afin de montrer que la chose était possible, facile même, il arma soixante bâtiments avec lesquels il voulait faire une descente en Angleterre. Mais avant même que cette flotte eût quitté le port, de terribles bourrasques vinrent l'assaillir ; puis elle eut à repousser les agressions des Anglais qui, vaincus dans plusieurs combats et forcés à la retraite, essayèrent d'incendier la flottille, à l'aide de brûlots ; l'adresse et le courage des marins français sauvèrent les navires. Enfin on put mettre à la voile ; mais au milieu du détroit, une horrible tempête éclata et les pilotes, après avoir essayé vainement de lutter contre la violence des éléments conjurés, durent céder et regagner le port où, rentrés

sains et saufs, ils se plurent à reconnaître qu'ils avaient été sauvés plutôt par une grâce de la Providence que par leur propre habileté. Le péril semblait passé puisque les navires pour la plupart se trouvaient dans le port lorsqu'une panique, qui semble inexplicable, tout à coup saisit les équipages et surtout les troupes de débarquement.

Jean de Vienne aussitôt fit mettre à terre soldats et matelots et leur dit dans un bref et énergique langage :

— Quoi donc, et qu'ai-je ouï dire? Vous que j'ai vus si souvent braves et intrépides, vous auriez eu peur? J'ai entendu des murmures, des cris qui semblaient arrachés par la crainte, la crainte du péril quand le péril était passé? Qu'était ce risque d'ailleurs? Celui du naufrage et de la mer qui menaçait de nous engloutir. Eh bien! qu'a donc cette mort de plus terrible que mainte autre? Importe-t-il de mourir noyé ou percé d'un vireton, par le fer ou par l'eau? N'est-ce pas tout un? Mais si vous l'aimez mieux ainsi pourtant, à la bonne heure, soyez en paix, l'occasion ne vous manquera pas. Quant à la mer et à ses tempêtes, n'en ayez souci! Comptez, avec l'aide de Dieu, sur ces habiles et courageux pilotes, sur ces robustes et hardis matelots dont les regards assurés, dont les visages riants vous disent qu'il n'y a rien à redouter en leur compagnie et qu'avec de tels hommes on est sûr de toucher le port! Soldats, quand je suis fier de mes braves marins, voudrez-vous que j'aie à rougir de vous, qui êtes aussi mes enfants?

On lui répondit par des acclamations qui témoignaient à la fois du repentir et d'un généreux enthousiasme dont profita Jean de Vienne pour ordonner le rembarque-

ment. La flotte fit voile pour l'Angleterre où, grâce à une brusque descente, l'amiral surprit successivement les villes de Rye, Hastings, Portsmouth, Plimouth, qu'il mit à contribution, ou plutôt au pillage selon les mœurs du temps, puis il revint en France avec un riche butin.

Lorsque en 1386, Charles VI, par les conseils de Clisson, eût résolu une grande expédition en Angleterre, nul n'applaudit d'un cœur plus joyeux que l'amiral à la pensée de cette entreprise et n'aida avec une ardeur plus infatigable aux préparatifs qui se faisaient sur une échelle gigantesque. On sait que la flotte ne comptait pas moins de quatorze cents bâtiments qui devaient porter cent soixante mille hommes, plus une ville de bois au lieu de tentes, pour les abriter aussitôt après le débarquement. Cette formidable entreprise, dont l'Angleterre avait pris si grande épouvante, échoua, comme on sait, par la lâcheté du duc de Berry et la perfidie de Montfort, duc de Bretagne qui fit arrêter traîtreusement Clisson, chargé du commandement de l'expédition. Jean de Vienne pleura de douleur de voir lui échapper une si magnifique occasion de s'illustrer en mettant pour toujours la France à l'abri des attaques de l'Anglais. Il voulut se dédommager en prenant le commandement des troupes envoyées en Ecosse au secours du roi attaqué par les Anglais et qui avait réclamé lui-même l'appui du roi de France. Néanmoins l'accueil fait aux Français par leurs alliés ne fut rien moins qu'amical d'après ce que Froissard raconte :

« Ces nouvelles s'épandirent parmi Ecosse qu'il y avait grand'foison de gens d'armes venus en leur pays. Si commencèrent à murmurer les aucuns et à dire :

« — Quel diable les a mandés ? Ne savons-nous pas bien

faire notre guerre sans eux aux Anglais? Nous ne ferons jà bonne besogne tant comme ils soient avec nous. Qu'on leur dise qu'ils s'en revoisent (retournent) et que nous sommes gens assez en Ecosse pour parmaintenir notre guerre et que point nous ne voulons leur compagnie. Ils ne nous entendent point ni nous eux; nous ne savons parler ensemble; ils auront tantôt riflé et mangé tout ce qui est en ce pays; ils nous feront plus de contraires, de dépits et de dommages, si nous les laissons convenir, que les Anglais ne feraient si ils étaient embattus entre nous sans ardoir. Et si les Anglais ardent nos maisons, que peut-il chaloir? Nous les aurons tantôt refaites à bon marché, nous n'y mettrons au refaire que trois jours; mais que nous ayons quatre estaches et de la ramée pour lier par dessus [1].

« Ainsi disaient les Escots en Ecosse à la venue des seigneurs de France; et n'en faisaient nul compte et les haïssaient en courage et les diffamaient en leur langage ce qu'ils pouvaient ainsi comme rudes gens et sans honneur certes qu'ils sont.... et si se doutent de leurs biens perdre, car ils ont un pauvre pays; car on n'y trouve rien : à grand'peine y recouvre-t-on du fer pour ferrer les chevaux et du cuir pour harnois, selles et brides. Les choses toutes faites leur viennent par mer et quand cela leur défaut, ils n'ont nulle chose.

« Quand ces barons et chevaliers de France qui avaient appris ces beaux hôtels à trouver, ces salles parées, ces châteaux et ces bons mols lits pour reposer, se virent et

[1] Il est assez curieux de comparer ce langage à celui que tenaient, dans des circonstances récentes, d'autres alliés guère plus reconnaissants pour les Français que les Escots.

trouvèrent en cette pauvreté, si commencèrent à rire et à dire :

« — En quel pays nous a amenés l'amiral ? Nous ne sûmes oncques que ce fut de pauvreté ni de dureté fors maintenant. Nous trouvons bien les promesses que nos seigneurs de pères et nos dames de mères, nous ont promises du temps passé, disant : « Va, va, tu auras encore « en ton temps, si tu vis longuement, de durs lits et de « pauvres nuits. De tout ce sommes-nous bien apparents « de l'avoir. » Pour Dieu, délivrons-nous de faire notre rèse (expédition) et chevauchons sur Angleterre. Le longuement séjourner en Ecosse ne nous est point profitable ni honorable.

« Et tout ce remontrèrent les chevaliers à Monsieur Jean de Vienne, leur capitaine, et l'amiral les rapaisait ce qu'il pouvait et leur disait :

« Beaux seigneurs, il nous faut souffrir et attendre et « parler bellement puisque nous sommes mis en ce dan- « ger : il y a un trop grand péril à repasser ; et si ne pou- « vons retourner par Angleterre. Prenons en gré ce que « vous trouvez, vous ne pouvez pas toujours être à Paris, « ni à Dijon, ni à Beaume, ni à Châlons ; il faut, qui « veut vivre en ce monde et avoir honneur, avoir du bien « et du mal. »

« Ainsi rapaisait messire Jean de Vienne les seigneurs de France et se acointait ce qu'il pouvait des barons et des chevaliers d'Ecosse ; mais il en était si petit visité que rien, car ce sont gens mal acointables. Et la greigneur (plus grande) visitation et compagnie que ces seigneurs de France avaient c'était du comte Douglas et du comte Moret. Ces deux seigneurs leur faisaient

plus de soulas que tout le demeurant de l'Ecosse. »

Malgré ce mauvais vouloir de leurs alliés, sans doute jaloux, les Français firent de glorieux exploits encore dans cette expédition. « Et seulement, dit un autre historien contemporain [1], bâilla le roi d'Ecosse trois mille combattants aux Français, lesquels délibérèrent, avec la dite compagnie, passer outre et savoir s'ils trouveraient les Anglais, et se partirent ensemble et passèrent par merveilleux déserts et tant cheminèrent qu'ils arrivèrent en Angleterre, en un pays aucunement peuplé et où y avait aucunes forteresses.... et vinrent devant un château nommé Drouart que les Anglais et les Ecossais tenaient comme imprenable. Et advisa l'amiral la dite place, et lui sembla que par un endroit elle était prenable d'assaut, et en parla à ses compagnons, lesquels furent tous d'opinion qu'on l'assaillît. Les Ecossais, au contraire, disaient que ce serait folie et qu'ils la tenaient comme imprenable. L'amiral fit ses préparatoires (préparatifs), et fit sonner les trompettes à l'assaut. Et combien qu'il y eut gens de défense dedans, toutefois les Français assaillirent si rigoureusement et âprement la place qu'ils y entrèrent et la gagnèrent à la vue des Ecossais qui les regardaient sans faire semblant d'aider aux Français, et étaient comme statues de pierre, esbahis de la grande vaillance des Français. Autres places y avait qu'on tenait fortes au pays; mais rien n'arrestait devant eux. Et fort doutaient (craignaient) les Ecossais qu'ils ne leur jouassent un mauvais tour et se séparèrent des Français.

« .... Quand l'amiral sut la venue des Anglais et qu'ils étaient si grosse puissance, et plus dix fois qu'il n'avait de

[1] Juvenal des Ursins.

gens, et que les Ecossais n'avaient pas intention de leur aider à combattre les Anglais, ils se retrahirent vers les marches d'Ecosse en la comté de Glas où ils furent reçus. Es dites marches furent pour aucun temps les Français pour eux aiser et là faisait-on bonne chère. »

Froissard, probablement mieux informé que Juvenal des Ursins, dit tout au contraire que les Français, « retournés en la marche de Haindebourch, eurent moult de disettes et de souffretés et ne trouvaient à peine rien pour leurs deniers à vivre. De vins n'avaient nuls ; à grand peine pouvaient-ils avoir de la petite cervoise et du pain d'orge et d'avoine ; et étaient leurs chevaux morts de faim et de froid et enfondus de pauvreté. »

Quand ils se plaignaient à leurs alliés, ceux-ci répondaient que « les Français leur avaient plus porté dommage que les Anglais. Et quand on leur demandait en quoi, ils répondaient : « En ce que, en chevauchant parmi notre pays, ils ont foulé et abattu les blés, les orges et les avoines et qu'ils ne daignaient chevaucher les chemins. »

Sous ce prétexte, quand l'amiral et les seigneurs de France, voyant l'impossibilité d'hiverner dans un pays pareil et si fort inhospitalier, voulurent se rembarquer, il leur fut dit : « Vos gens se départiront bien quand ils voudront ; mais point de ce pays ne partirez ni isterez, si seront tous satisfaits des dommages que, en cette saison, pour faire vivre votre armée, avons eus. »

Voilà d'étranges alliés. Ces exigences furent dures à l'amiral comme aux seigneurs de France ; « mais comme il se trouvait hors de tout confort et enclos de la mer et vit les Escots de sauvage opinion, si descendit à toute entente... Il écrivit tout son état au roi de France et au

duc de Bourgogne, qui étaient tenus de racheter l'amiral, car là l'avaient envoyé. Si firent tantôt finance et deniers appareillés. » Cette rançon payée, les Français purent enfin s'embarquer, « maudissant Ecosse et disaient que oncques si dur voyage ne fut... car oncques si males gens que les Escots sont, en nuls pays ne virent, ni ne trouvèrent si faux, ni si traîtres, ni de si petite connaissance. » (FROISSARD.)

II

Deux Croisades.

Peu après le retour en France, le roi fit choix de l'amiral pour l'envoyer comme ambassadeur auprès du roi de Castille, afin d'empêcher le mariage projeté entre le fils du monarque et la fille du duc de Lancastre. L'ambassadeur du roi de France déclara nettement et sans ambages les motifs pour lesquels cette union déplaisait à son maître. Arrivé devant le roi (de Castille) et son conseil, « il (l'amiral), qui était tout prêt, dit ainsi en beau langage et orné :

« Sire roi et vous tous ceux de son conseil, le roi de France m'envoie par devers vous pour la cause de ce qu'il lui est venu à connaissance, que vous mariez votre fils à la fille du duc de Lancastre ; et vous savez que celle partie où vous vous alliez lui est contraire et adversaire ; et vient à grande merveille au roi de France et à son conseil com-

ment vous pouvez recueillir, ouïr, ni entendre à nul traité du monde soit de mariage ou autre sans le su de mon très-redouté seigneur, le roi, notre sire, et son conseil.... Si vous mande de par moi que vous avisiez bien de faire ou d'avoir fait, de penser ou d'avoir pensé chose aucune qui soit préjudiciable au roi ni au royaume de France : par quoi les obligations et alliances qui sont jurées et scellées du roi Henri, votre père, et des prélats, nobles et cités de ce royaume, ne soient en rien enfreintes ni corrompues ; car, s'il était su ni ouvert, vous vous seriez encouru en sentence du pape et excommunication, et peine impardonnable, et en l'indignation du roi et de tous les nobles, du royaume de France, et ne trouveriez, avec le blâme que vous encourriez et recevriez, plus grands ennemis qu'eux. C'est la parole du roi et de son conseil et laquelle par moi ils vous mandent. »

« Quand le roi de Castille et une partie de son conseil qui là était, ajoute Froissard, eurent ouï l'amiral de France ainsi parler et si vivement, ils furent tout ébahis ; et regardèrent l'un l'autre ; et n'y eut oncques homme qui relevât le mot ni fit réponse. Toutefois un évêque, qui là était, répondit et dit aussi :

« — Messire Jean, vous êtes nouvellement venu en ce pays ; et le roi et nous vous y voyons moult volontiers que bien y soyez venu. Beau sire, le roi a bien ouï et entendu ce que vous avez ouï et parlé. Si en aurez hâtivement réponse dedans un jour ou deux, telle que vous vous en contenterez.

« — Il suffit, répondit messire Jean de Vienne qui prit congé et se retira en son hôtel. » Mais toute une grande semaine s'écoula sans que l'amiral entendît par-

ler de rien et « tant s'en mélancholia, car point ne voyait le roi qui se tenait toujours en ses chambres sans soi montrer. »

Jean de Vienne alors envoya l'un de ses chevaliers chez le membre du conseil qui avait porté la parole avec ordre de lui dire que si la réponse n'arrivait pas le jour même ou le lendemain sans plus de retard, l'ambassadeur partirait et n'attendrait pas davantage.

La cour de Castille s'inquiéta de la menace qu'on le savait homme à réaliser, et bientôt après, le conseil se réunit et l'ambassadeur fut prié de s'y rendre. Là, malgré la fierté castillanne, on lui donna des explications courtoises sur le mariage trop avancé pour qu'il pût se rompre; mais on le pria de bien assurer son auguste maître que la Castille n'en resterait pas moins, se souvenant des engagements pris par Henri de Transtamarre, la plus fidèle alliée de la France.

L'ambassadeur dut se contenter de cette espèce d'excuse qu'il appréciait d'ailleurs à sa valeur. A son retour en France, l'amiral apprit, non sans quelque regret, qu'une trève avait suspendu la guerre avec les Anglais; mais une occasion s'offrait pour Jean de Vienne de ne pas rester oisif. Une expédition venait d'être décidée contre Tunis dont les corsaires désolaient les côtes d'Europe et en particulier ruinaient le commerce des Génois qui avaient réclamé le secours de la France. Jean de Vienne, ainsi que beaucoup d'autres illustres seigneurs et chevaliers, voulut prendre part à cette espèce de croisade dont Jean de Bourbon, amiral de Naples, avait été nommé chef.

La flotte partit de Gênes, ayant à bord plus de qua-

torze cents chevaliers et un corps de troupes génoises : « Grand'beauté et grand plaisance fut à voir l'ordonnance du partement, comment ces bannières, ces pennons et ces drapeaux, armoyés bien et richement des armes des seignenrs, ventilaient au vent et resplendissaient au soleil, et de ouïr ces trompettes et ces claironceaux retentir et bondir et autres menestrels faire leur métier de pipes et de chalumelles et de nacaires tant que du son et de la voix qui en issait la mer en retentissait toute.

« ... Environ heure de basse none perçurent les chrétiens les tours de la ville d'Afrique, Tunis, car les mariniers leur enseignèrent. Toutes gens en étaient réjouis et à bonne cause... Et les Sarrasins, quand ils connurent la grand'planté des galées et des vaisseaux qui approchaient, si furent tous ébahis, et dirent bien entre eux par l'apparent qu'ils voyaient que grand peuple leur venait et qu'ils auraient siége. Or, se sentaient-ils en ville si forte et si bien garnie de tours et de murs, et si bien pourvue d'artillerie que ce les réconfortait et rendait courage hardiement et grandement. » (FROISSARD).

Néanmoins ils ne s'opposèrent point au débarquement par le conseil d'un « ancien chevalier sarrasin » qui dit aux siens, en homme instruit par une vieille expérience : « Si conseille pour le mieux que nous leur laissions prendre terre et par loisir. Ils n'ont nuls chevaux pour courir le pays et point ils n'y courront. La ville d'Afrique (Tunis) n'a garde d'eux ni de leurs assauts, car elle est forte assez et bien pourvue. L'air est chaud et sera-t-il encore plus chaud. Ils seront logés au soleil et nous en feuillées. Ils gâteront leur pourvéances; ils n'en au-

ront espoir de nulles s'ils logent ici longuement. Ils seront souvent escarmouchés et réveillés à leur dommage et non au nôtre. Ils se lasseront et faneront, car point ne les combattrons... La grande chaleur du soleil et la peine qu'ils auront d'être presque toujours en armes par la doutance de nous, les mettra légèrement en une infirmité et maladie par incident et aventure; et ce que ils ne sont point forts ni nourris de notre air, par quoi ils mourront communément, si en serons-nous bien vengés et sans coup férir. Je n'y vois pas de ma part meilleur conseil. »

Ce plan fut adopté et il en arriva précisément comme le vieux musulman l'avait annoncé : « La grande chaleur et ardeur du soleil qui descendait du ciel donnait trop grande peine et travail aux chrétiens, car les Sarrasins les tenaient toujours en doute (en crainte) de celle escarmouche; et quand les armures étaient échauffées, ils ardaient tous là dedans. Merveille fut à parler raison, que oncques nul s'en pût sauver ni issir que il ne mourût de chaleur et de l'air qui, au mois d'août, était tout échauffé et corrompu. Encore leur advint une incidence merveilleuse. Une semaine par la grande chaleur qu'il faisait et la corruption de l'air, ils vinrent et descendirent généralement tant de mouches que tout l'ost en fut changé et ne s'en pouvaient ni savaient comment garder. Et tout le jour elles multipliaient... De toutes douceurs propices à leurs complexions les Français étaient tout espains (privés), car rien ne leur venait du royaume de France, vivres ni pourvéances nouvelles. »

Néanmoins le courage des croisés n'en fut point ébranlé, et bien que bon nombre d'entre eux eussent succombé par la maladie ou dans les escarmouches, ils étaient résolus à

poursuivre le siége jusqu'à ce que la ville fût prise lorsqu'ils apprirent que les Génois, alliés peu loyaux, traitaient secrètement avec les infidèles. Ils prirent aussitôt le parti de se rembarquer : ce ne fut pas toutefois sans avoir obtenu du dey la signature d'un traité par lequel il s'engageait à faire respecter désormais par les corsaires tunisiens les côtes de France, celles de Gênes, comme les îles de la Méditerranée. De plus, tous les esclaves chrétiens furent rendus et Tunis paya 10,000 ducats pour les frais de la guerre. Qu'aurait-on pu obtenir de plus à la suite d'une victoire?

Quelques années après (1386), Jean de Vienne prit part encore à une autre croisade, celle qui finit glorieusement mais si tristement dans la plaine de Nicopolis. Elle avait pour chef, comme on sait, Jean de Bourgogne, comte de Nevers, depuis si célèbre sous le nom de Jean-sans-Peur. Jean de Vienne, lui, commandait l'avant-garde. Juvenal des Ursins non plus que Froissard ne dissimule pas que ce dénouement fatal fut dû aux mêmes causes qui tant de fois firent échouer les expéditions de ce genre si glorieuses au début.

« Les gens d'Eglise surent que les Français avaient des manières bien lubriques d'excès en mangeries, beuveries, jeux de dés, et ribauderies, et leur montrèrent le danger où ils étaient et que les Sarrasins étaient grande quantité de peuple. Et que, supposé qu'ils fussent suffisants pour résister, toutefois s'ils ne se mettaient en bon état, comme bons chrétiens, il était à douter (craindre) qu'il ne leur méchut. Mais de tout ce que dit est ne tinrent compte. Ils avaient grandes poulennes à leurs souliers et était grande pitié des dissolutions qu'ils avaient.

« .... Et était comme commune renommée que la dite déconfiture était venue sur les Français et chrétiens par l'orgueil des Français et parce qu'ils n'avaient pas voulu croire le roi de Hongrie. Et aussi que Dieu le permit pour leurs péchés. Car ils firent en allant beaucoup de maux. » (JUVENAL DES URSINS.)

Jean de Vienne d'ailleurs, dans ces tristes circonstances, fut à la hauteur de sa réputation militaire ; et il ne fit pas moins preuve de sagesse que d'héroïsme.

Au moment où les chevaliers français, entraînés par le comte d'Eu, voulaient se jeter sur l'innombrable armée de Bajazet sans même attendre les Hongrois, Jean de Vienne et les plus expérimentés entre les capitaines s'efforcèrent de modérer cette fougue, mais en vain. Sur ces entrefaites on vit accourir à toute bride « le maréchal du roi de Hongrie, un moult appert et vaillant chevalier qui s'appelait messire Lemhalle, monté sur un coursier très-bien allant, et vint chevauchant jusque vers les seigneurs de France et s'arrêta devant la bannière de Notre-Dame et dit tout haut que bien fut ouï et entendu :

« — Je suis ci envoyé de par monseigneur le roi de Hongrie et vous prie et vous mande par moi que point ne faites si grand outrage que d'aller commencer bataille et assaillir les ennemis jusques à tant que vous aurez par le roi autres nouvelles, car il fait doute que nos découvreurs et coureurs n'ont point bien rapporté la certaineté des Turcs et avons envoyé autres chevaucheurs. Or, faites ce que je vous devise, et c'est l'ordonnance du roi et de son conseil ; je m'en retourne et ne puis demeurer.

« A ces mots s'en retourna le maréchal de Hongrie et les seigneurs se mirent ensemble pour savoir quelle chose ils

feraient. Là, fut demandé au seigneur de Coucy quelle chose était bonne à faire, il répondit :

« — Le roi de Hongrie a cause de nous mander ce qu'il veut que nous fassions, et l'ordonnance du maréchal est bonne.

« Or me fut dit que messire Philippe d'Artois, comte d'Eu, se félonna de ce qu'on ne lui avait premièrement demandé son avis, et dit par orgueil et par dépit tout le contraire de ce que le sire de Coucy avait dit et remontré.

« — Oil, oil, (oui, oui), le roi de Hongrie veut avoir la fleur et l'honneur de la journée. Nous avons l'avant-garde et jà nous l'a-t-il donnée; si le nous veut retollir d'avoir la première bataille; et qui l'en croie, je ne l'en croirai point.

« Et puis dit au chevalier qui portait la bannière :

« — Au nom de Dieu et de saint Georges, va, car on me verra aujourd'hui bon chevalier.

« Quand le sire de Coucy eut ouï le connétable de France ainsi parler, si tint la parole à grande présomption et regarda messire Jean de Vienne qui tenait et portait la bannière Notre-Dame, la souveraine de toutes les autres et leur ralliance, et lui demanda quelle chose était bonne à faire?

« — Sire de Coucy, répondit-il, là où vérité et raison ne peut être ouïe, il convient que outrecuidance règne. Et puisque le comte d'Eu se veut combattre et assembler aux ennemis, il faut que nous le suivions; mais nous serions plus forts si nous étions tous ensemble que nous ne serons là où nous assemblerons sans le roi de Hongrie.

« Pendant qu'ainsi parlaient et devisaient, les mécréants approchaient moult fort; et les deux ailes des batailles,

où bien y avait en chacune soixante mille hommes, se commençaient à clore, et se trouvèrent les chrétiens, qui n'étaient pas sept cents, en my eux... Or, regardez la grande folie et outrage ; car s'ils eussent attendu le roi des Hongres, ils eussent fait un grand fait; et par eux et leur orgueil fut toute la perte.... Mais à vrai dire, ils firent, avant qu'ils chussent au danger de leurs ennemis, grande foison d'armes. » (FROISSARD.)

Telle est la version du plus grand nombre des historiens et qui paraît la véritable quoiqu'elle soit contestée par l'auteur (ancien) de la vie de Boucicaut qui s'appuie, dit-il, « du témoignage des plus notables en vaillance et chevaliers qui y fussent et qui sont dignes de croire (créance); le comte de Nevers et tous les seigneurs et barons français, avec tous les Français qu'ils avaient menés, arrivèrent devers le Roi tout à temps pour eux et même en très-belle ordonnance. » Il attribue, lui, la perte de la bataille uniquement à la prompte fuite des Hongrois « lesquels communément ne sont pas gens arrêtés en bataille et ne savent grever leurs ennemis, si ce n'est à cheval, traire (tirer) de l'arc devant et derrière toujours en fuyant. Quand ils virent cette entrée en bataille, par peur du trait, commencèrent une grande partie d'eux à reculer et eux traire en sus comme lâches et faillis de cœur [1]. »

Quoi qu'il en soit, les Français, qu'ils se trouvassent dans cette extrémité par l'abandon de leurs alliés ou par leur propre témérité, ne perdirent pas courage, « et tantôt, pour assembler aux Sarrasins, frappèrent avant....

[1] *Vie de Boucicaut*, par un contemporain. (Anonyme.)

peu étaient contre si grande quantité. Mais ne croyez pas que pourtant ils reculassent et gauchissent, ains tout ainsi comme le sanglier, quand il est atteint, plus se fiche avant tant plus se sent envahi, tout ainsi nos vaillants Français vainquirent la force des pieux et de tout, et passèrent outre comme courageux et bons combattants. »

Entre les plus braves se distinguait l'amiral Jean de Vienne auquel avait été confié l'étendart sacré. « Et la bannière de Notre-Dame que les Français ont accoutumé de porter en bataille, bâilla le connétable à porter à messire Jean de Vienne, amiral de France, pour ce qu'il était le plus vaillant d'entre eux et qui plus avait vu. »

Mais les croisés à la fin, quoique tous combattissent en héros, se virent accablés par le nombre : « car tous les environnèrent et envahirent de toutes parts si mortellement que plus ne purent se défendre. Et quelle merveille ! car plus de vingt Sarrasins étaient contre un chrétien. Et toutefois en occirent plus de vingt mille : mais au dernier ne purent forçoyer ! Hà ! hà ! quel dommage et quelle pitié ! » Quelques-uns d'entre eux seulement, ceux-là en particulier qui s'étaient montrés les plus présomptueux et les plus téméraires, cherchèrent leur salut dans la fuite. L'amiral, n'ayant pu les retenir ni par prières ni par menaces, et se voyant presque seul sur le champ de bataille au milieu des monceaux de morts et de mourants, un moment parut s'étonner, mais tout aussitôt revenu à lui-même, il s'écria :

— A Dieu ne plaise, compagnons, que nous ternissions ici l'honneur de notre nom !

Et élevant l'image de Notre-Dame qu'il avait tou-

jours maintenue fermement de sa main gauche, tandis que la droite frappait sans relâche avec la hache ou avec l'épée, il donna de l'éperon à son cheval et se précipita « au plus dru des ennemis » qui lui barraient le chemin et se dressaient devant lui comme une épaisse muraille. Peu s'en fallut cependant qu'il ne parvînt à se frayer un passage à travers leurs innombrables escadrons où il fauchait si largement et faisait d'effroyables trouées laissant derrière lui les cadavres par monceaux. Six fois, il releva l'étendart de la Vierge qui s'était abaissé sous la grêle des flèches et des traits ou la violence du choc. Enfin, l'héroïque chevalier, son casque brisé, sa cuirasse faussée en maint endroit, percé lui-même de flèches et de coups de lances et couvert de blessures en tel nombre qu'on ne les eut pu compter, vit son cheval mortellement atteint s'affaisser sous lui; et entraîné dans la chute, il tomba sanglant sur le sol où bientôt il expira. Mais de ses deux bras déjà raidis par la mort, il serrait encore la sainte bannière que les Sarrasins n'arrachèrent pas sans peine à ce cadavre. D'ailleurs les barbares eux-mêmes ne purent se défendre d'admiration pour cet héroïsme; car ils témoignèrent de quelque respect pour ces nobles dépouilles. Le corps fut mis à part et reçut les honneurs de la sépulture, ce qui permit plus tard de le rapporter en France où il fut enterré dans l'abbaye de Bellevue [1]. Là déjà se trouvait le corps de Guillaume de Vienne qui avait fait modestement inscrire sur sa tombe : *Ci gît Guillaume, père de Jean de Vienne.*

[1] Diocèse de Besançon.

LAUDONNIÈRE

I

La Floride.

« L'amiral de Châtillon, seigneur plus désireux du bien public que de son propre, ayant connu la volonté du Roi, son prince (Charles IX) qui était de faire reconnaître les terres neuves, fit en toute diligence équiper des vaisseaux propres pour ce fait, et lever gens dignes de telle entreprise, entre lesquels il élut le capitaine Ribaut, homme véritablement expérimenté au fait de la marine, lequel ayant reçu son commandement, se mit en mer, l'an 1562, le 18e jour de février, accompagné seulement de deux roberges du Roi, mais si bien fournies de gentilshommes *du nombre desquels j'étais,* et de vieux soldats, qu'il avait moyen de faire quelque chose mémorable et remarquable à jamais. »

Ainsi débute Laudonnière dans la narration de son premier voyage à la Floride [1]. Comme on voit, il n'a-

[1] *L'histoire notable de la Floride, située ès Indes occidentales,* contenant les trois voyages faits en icelle par certains capitaines et pilotes décrits par le capitaine Laudonnière, mise en lumière par M. Basanier, gentilhomme français mathématicien (1586, Paris.)

vait point le commandement en chef de l'expédition et n'était que le lieutenant de Ribaut, d'après ce qu'on peut conjecturer, car il ne le dit pas, et il n'entre relativement à lui-même et à son passé dans aucun détail, et le silence des contemporains ne nous permet pas de suppléer à cette lacune. On ne sait de Laudonnière que ce qu'il nous en apprend dans son récit, et qui se borne aux évènements arrivés à la Floride. Après une heureuse navigation qui dura un peu plus de deux mois, les Français arrivèrent en vue de la Floride où sur le rivage « on aperçut plusieurs Indiens, hommes et femmes qui tout exprès s'étaient transportés en ce lieu pour y recevoir les Français avec toute douceur et amitié, comme bien ils montrèrent par la harangue que leur Roi fit et les présents dont il honora le capitaine. »

Néanmoins Ribaut se rembarqua et continua son voyage pour reconnaître la côte plus au Nord, descendant de temps en temps à terre, encouragé par l'accueil toujours sympathique des habitants comme par la richesse du pays. J'emprunte à la narration originale la description d'un paysage, description qui se ressent de la vivacité de la première impression : « L'ancre posé, le capitaine avec ses soldats mit pied à terre et descendit premièrement où nous trouvâmes le lieu si plaisant et délectable que rien plus; car il était tout recouvert de hauts chênes et cèdres en infinité, et, au-dessous d'iceux, de lentisques de si suave odeur, qu'icelui seul faisait trouver le lieu de très-grand contentement. Cheminant au travers de ces ramées, nous ne voyons autre chose que poules d'Inde s'envoler par les forêts, perdrix grises et rouges quelque peu différentes des nôtres, mais en grandeur principale-

ment. Nous entendions aussi des cerfs bramer dans les forêts, des ours, des loups cerviers, des léopards, et autres plusieurs espèces d'animaux à nous inconnus. Contents de ce lieu, nous nous mîmes à pêcher avec la seine, et prîmes en si bon nombre des poissons, que c'était chose admirable. Et entre autres, nous en prîmes d'une espèce que nous appelons *salicoques*, qui n'étaient moins grosses qu'écrevisses, de sorte que deux traits de seine étaient suffisants quelquefois pour nourrir un jour l'équipage de nos deux vaisseaux. »

Voici un autre coin de paysage, non moins bien décrit par Laudonnière (2e voyage) : « Or, avais-je délibéré de reconnaître les singularités de la montagne. Par quoi m'acheminai au droit sommet d'icelle où nous ne trouvâmes que des cèdres, des palmiers et des lauriers de si souveraine odeur que baume ne sentirait rien au prix. Les arbres étaient de toutes parts environnés de ceps de vigne portant des grappes en telle quantité que le nombre suffirait pour rendre le lieu habitable. Outre cette fertilité de vignoble, on ne voit que l'esquine[1] entortillée à l'entour des arbrisseaux en grande quantité. Quant au plaisir du lieu, la mer s'y voit tout à découvert, et plus de six grandes lieues environ la rivière Belle ; prairies toutes recoupées en îles et îlettes, lesquelles s'entrelacent les unes aux autres ; brief le lieu est si plaisant que les mélancoliques seraient contraints y changer leur naturel.»

Les indigènes, si bien disposés pour les étrangers, ne semblaient point, à les voir, en désaccord avec le milieu : « Les hommes sont de couleur olivâtre, de grande cor-

[1] Ou *squine*, plante du genre des salsepareilles.

porance, beaux, sans aucune difformité et bien proportionnés. Ils se couvrent d'une peau de cerf bien corroyée. La plupart d'eux sont peints, par le corps, par les bras et cuisses, de fort beaux compartiments, la peinture desquels ne se peut jamais ôter à cause qu'ils sont piqués dedans la chair. Ils portent les cheveux fort noirs et longs jusque sur la hanche ; toutefois ils les troussent d'une façon qui leur est bien séante. Ils sont vaillants de leurs personnes, mais grands dissimulateurs et traîtres et la guerre chez eux ne se mène que par surprise ; ils tuent tous les hommes qu'ils peuvent prendre, puis leur arrachent la tête pour avoir leur chevelure. » L'auteur ajoute, ce qui complète le portrait quant au moral, mais le rend sans doute moins flatteur : « Etant de retour de la guerre, ils sont trois jours et trois nuits à faire bonne chère danser et chanter. Ils font même danser les plus anciennes femmes du pays, tenant les chevelures de leurs ennemis en main ; et, en dansant, chantent louanges au soleil lui attribuant l'honneur de la victoire. Ils n'ont connaissance de Dieu (*sic*) ni d'aucune religion, sinon ce qui leur apparaît comme le soleil et la lune. Ils ont leurs prêtres auxquels ils croient fort pour autant qu'ils sont grands magiciens, grands devins et invocateurs de diables. »

La merveilleuse fécondité de la terre, et ces trésors prodigués comme à l'envi par la nature semblaient presque dispenser les arrivants du travail pénible de la culture et l'on comprend qu'ils se soient laissé séduire tout d'abord à l'enchantement de ce paradis terrestre. Ribaut, après avoir pris possession au nom du roi en érigeant une petite colonne en pierre sur laquelle il inscrivit le nom

du prince et la date de l'arrivée, résolut de fonder sans retard un premier établissement. Dans un discours ou harangue, une bien longue, et qui pour un vieux loup de mer sent fort sa rhétorique, il fit part de son projet aux hommes de l'équipage et termina en invitant ceux qui voudraient rester et devenir colons à se déclarer. « A peine eut-il achevé son propos, que la plupart des soldats répondit qu'un plus grand heur ne leur pouvait advenir, suppliant le capitaine, avant que partir de ce lieu, leur bâtir un fort, qu'ils espéraient puis après achever, et leur laisser munitions nécessaires pour leur défense, se montrant, comme il semblait, ennuyés de tant tarder à ce faire. »

On construisit donc un établissement retranché qui fut appelé *Charlesfort* et dont le capitaine Albert fut installé commandant par Ribaut qui, avant de partir, lui fit, comme à ceux qui restaient au nombre de vingt-huit, les recommandations les plus sages et que cette fois j'ai plaisir à citer : « Capitaine Albert, j'ai à vous prier en « la présence de tous que vous ayez à vous acquitter si « sagement de votre devoir et si modestement gouverner « la petite troupe que je vous laisse, laquelle de si grande « gaîté demeure dans votre obéissance, que jamais je « n'aie occasion que de vous louer et ne taire, comme « j'en ai bonne envie, devant le Roi le fidèle service qu'en « la présence de nous tous promettez faire en sa Nou- « velle France. Et vous, compagnons, dit-il aux soldats, « je vous supplie aussi reconnaître le capitaine Albert « comme si c'était moi-même qui demeurât, lui rendant « l'obéissance que le vrai soldat doit faire à son chef et « capitaine, vivant en fraternité les uns avec les autres

« sans aucune dissension, et, ce faisant, Dieu vous as-
« sistera et bénira vos entreprises. »

Malheureusement Ribaut parti, le capitaine Albert pas plus que ses soldats ne se souvinrent longtemps de ses excellents conseils : « C'est l'ordinaire des hommes lesquels ne peuvent demeurer en un état, et aiment mieux se ruiner que n'attenter toujours quelque chose de nouveau.... Ils entrèrent donc en partialités et dissensions qui prirent leur origine d'un soldat nommé Guernache lequel, à ce qui m'a été récité, fut assez cruellement pendu par son propre capitaine (Albert) et pour assez maigre occasion, lequel capitaine, usant encore de menaces envers les soldats français qui étaient demeurés pour lui obéir, et qui par aventure, comme il est à présumer, ne lui obéissaient, fut cause qu'ils se mutinèrent, d'autant que, le plus souvent, il mettait ses menaces à exécution dont ils le pourchassèrent tellement qu'enfin ils le firent mourir... Cependant ils commencèrent à bâtir un petit brigantin en espérance de revenir en France, s'il ne leur venait secours. Le brigantin terminé, le vent survint si à propos qu'il semblait qu'il les invitait à se mettre en mer, ce qu'ils ne différèrent. Mais enivrés de la trop excessive joie qu'ils avaient de retourner en France, ou bien privés de toute providence et considération, sans avoir égard aux vents inconstants et à un moment muables, ils se mirent en mer avec si maigres victuailles que la fin de leur dessein se trouva malheureuse et désespérée. » Ce qu'on peut avec toute raison regarder comme un juste châtiment de la révolte et du meurtre du capitaine Albert.

« Après donc qu'ils eurent navigué le tiers de leur che-

min, ils furent surpris de calmes si ennuyeux qu'en trois semaines ils ne s'avancèrent pas de vingt-cinq lieues. Pendant ce temps, les vivres se diminuèrent et vinrent en telle petitesse qu'ils furent contraints ne manger que chacun douze grains de mil [1] par jour, qui sont peut-être la valeur de douze pois. Encore tel heur ne leur dura que bien peu, car tout à coup les vivres défaillirent, et n'eurent pour plus assuré recours que les souliers et les colets qu'ils mangèrent. Quant au boire, les uns usaient de l'eau de mer, les autres de leur propre urine, et demeurèrent en telle désespérée nécessité l'espace d'un fort long temps, durant lequel une partie mourut de faim.... Les survivants enfin vinrent en ce dernier désespoir que quelques-uns d'entre eux proposèrent qu'il était plus expédient qu'un seul mourût que tant de gens périssent.... Ce qui fut exécuté en la personne d'un nommé Lachère, duquel la chair fut partie également à ses compagnons, chose si pitoyable à réciter que ma plume même diffère de l'écrire... Après si long temps et ennuyeux travaux, le bon Dieu, usant de son accoutumée miséricorde, leur changea la tristesse en joie, et leur fit paraître la terre dont ils furent si excessivement réjouis que le plaisir les fit demeurer longtemps comme insensés. »

Ainsi finit ce lamentable épisode si admirablement raconté par le vieil historien ; je n'ai pu mieux faire que de le citer textuellement, sauf quelques retranchements qui rendent le récit plus rapide.

[1] Blé de Turquie.

II

Odieuse agression.

Or, pendant que les malheureux, embarqués sur le brigantin pour revenir en France, en étaient réduits à de si terribles extrémités, Laudonnière faisait voile pour l'Amérique, chargé par l'amiral Coligny de porter des secours aux colons. Arrivé, le 15 juin 1564, à l'entrée de la rivière que, lors du premier voyage, on avait appelé la *Rivière de Mai,* il trouva le Fort abandonné et ruiné et décida qu'un autre serait construit mais à deux lieues de l'embouchure du fleuve.

Les Indiens témoignèrent une grande joie du retour des Français qu'ils fêtèrent par les cris répétés de : *Antipola! antipola!* (ami.) Ils s'empressèrent aussi de leur montrer qu'ils avaient respecté la colonne naguère élevée par Ribaut. « Nous la trouvâmes, dit Laudonnière, environnée de couronnes de laurier et à ses pieds force de petits paniers de mil qu'ils appellent en leur vulgaire *Tapaga Tapola.* Ils la baisèrent lors à leur arrivée et nous supplièrent de faire de même. » Le paraousti ou cacique Satouriana vint rendre visite à Laudonnière, et, serrant ses mains avec un air de grande affection, lui présenta ses enfants dont l'aîné était chargé d'offrir au capitaine un lingot d'argent. Satouriana se montra plus empressé encore le lendemain quand le Français lui vint rendre sa

visite. « Nous le trouvâmes à l'ombre d'une frescade [1], accompagné de bien quatre-vingts Indiens, et paré pour lors à l'Indienne, c'est à savoir d'une grande peau de cerf accoutrée en chamois, et peinte en compartiments d'étranges et diverses couleurs, mais d'un portrait si naïf et sentant son antiquité, avec toutes les règles compassées au juste qu'il n'y a si exquis peintre qui y sut trouver à reprendre ; tant est le naturel de ce peuple étranger parfait et bien conduit que, sans aide ni faveur aucune des arts, il peut, par le moyen de sa première mère, contenter l'œil des artisans, voire de ceux qui par leur industrie peuvent trouver à redire ès choses les plus parfaites. »

Le paraousti voulut faire présent à Laudonnière de sa belle peau de cerf et lui prodigua, autant et plus que la veille, les témoignages d'affection mais peut-être pas complètement désintéressés. Dans les discours du chef, à chaque instant revenait le mot : *Thimogona! Thimogona!* prononcé avec un accent et des gestes qui ne permettaient pas au Français de douter que le paraousti désignât ainsi des ennemis et de ceux qu'il avait en plus grande haine : « Dont m'étant aperçu, pour me le rendre plus affectionné, je lui promis de l'accompagner de tout mon pouvoir s'il voulait les combattre ; chose qui le contenta tellement que dès lors il se promit la victoire sur eux. » Promesse inconsidérée que Laudonnière fut prompt à regretter ; car lorsque, quelque temps après, le paraousti, prêt à se mettre en campagne, en envoya réclamer l'exécution, le Français s'excusa en disant que les travaux du fort exigeaient sa présence et celle de tous les siens ; il

[1] Abri de feuillages.

ajouta « que pour son amitié, il ne voulait pas acquérir l'inimitié de l'autre. » Le paraousti « ne s'en contenta fort » et s'il ne le montra pas ouvertement, il garda un profond ressentiment du refus.

Laudonnière, mieux conseillé par la réflexion, comprenait maintenant son imprudence, et que la politique la plus sage dans sa position était celle de la neutralité, comme le rôle le plus noble, le plus glorieux celui de médiateur en s'efforçant de maintenir ou de rétablir la paix entre les Indiens. Cette politique qui était celle du bon sens comme de la justice chrétienne, Laudonnière malheureusement ne sut pas y rester fidèle. Séduit par des espérances qui n'étaient qu'illusion, par des promesses qui ne devaient pas se réaliser, il consentit à envoyer un secours de vingt-cinq arquebusiers au cacique Outina, le chef le plus important de la confédération des Apaches.

Le concours des Français décida de la victoire, mais ce résultat éveilla la défiance des Indiens, de nos alliés mêmes, qui témoignèrent du service rendu une médiocre reconnaissance et qui surtout ne fut pas de longue durée ; car, à quelque temps de là, d'autres soldats dont Outina pourtant avait demandé le secours « furent assez mal traités par lui et au lieu de les mener contre Astina, il les fit marcher contre ses autres ennemis. Par quoi étant de retour au fort, fâchés et aiguillonnés au possible d'une telle moquerie, ils me firent leurs plaintes et me donnèrent à entendre qu'ils étaient presque morts de faim. »

Par une première et fausse démarche, Laudonnière s'était aliéné les Indiens, même amis en apparence, et qui en venaient à considérer les Français comme des

auxiliaires non moins dangereux que puissants et dont il fallait tâcher de se débarrasser à tout prix. « Ces Indiens, traîtres et méchants de nature, et connaissant notre famine étrange, nous vendaient les vivres si chèrement qu'en moins de rien ils nous tirèrent toute notre marchandise que nous avions de reste. Qui pis est, craignant d'être forcés de nous, ils n'approchèrent plus de notre fort que de la portée d'une arquebuscade. Là ils apportaient leur poisson dans leurs petites almadies[1] jusques auxquelles nos pauvres soldats étaient contraints aller, et le plus souvent, ainsi que j'ai vu, se dépouiller de leur propre chemise pour avoir un poisson. Que si quelquefois ils remontraient aux sauvages le prix excessif qu'ils prenaient, ces méchants leur répondaient brusquement :

— Si tu fais si grand cas de ta marchandise, mange-la et nous mangerons notre poisson.

« Puis ils s'éclataient de rire et se moquaient de nous à gueule béée ; dont nos soldats, perdant toute patience, eurent souvent envie de les mettre en pièces et leur faire payer le tribut de leur folle arrogance. »

Dans ce langage se trahit une irritation qui n'est pas tout à fait selon la justice ; car les Indiens étaient dans leur droit en élevant, pour les étrangers, le prix de leurs denrées qu'ils avaient commencé par donner et dont maintenant ils trouvaient bon de tirer un meilleur parti. Puis au lieu d'accuser si vivement les indigènes, Laudonnière ne devait-il accuser lui-même et ses Français de leur imprévoyance? car là, comme ailleurs, guerriers ou chasseurs plutôt que cultivateurs, ils avaient compté

[1] Barques en écorce.

sur les échanges ou sur leurs arquebuses pour se procurer des vivres, quand ils auraient dû se hâter de défricher le terrain naturellement fertile autour du fort et des habitations et faire des plantations et des semis afin de s'assurer les ressources d'une récolte abondante avant l'hiver et la saison des pluies où les Indiens se retirent dans l'intérieur des forêts.

Puis ces naturels que Laudonnière qualifie « traîtres, dissimulateurs, méchants, » il oublie ce que lui-même a dit en maint endroit de leur bon accueil d'abord, de leurs cordiales dispositions dont il eût dû profiter comme naguère Bethencourt, pour tâcher, en les éclairant, en les instruisant, de les arracher à leurs superstitions, à l'idolâtrie et les amener par la lumière de l'Évangile à la vraie civilisation. Mais on ne voit nulle part dans sa narration qu'il se soit beaucoup préoccupé de cet intérêt qui pour lui devait être le premier de tous, et si le calviniste dévot invoque le Seigneur, fait chanter des psaumes à ses soldats, il ne semble pas, d'après son récit au moins, qu'il fût très-impatient d'amener les sauvages à prier avec eux. Léry, sous ce rapport, témoigne tout autrement de zèle.

La misère, croissant toujours, provoqua parmi les colons et les soldats des mécontements qui aboutirent à un vrai complot dont un bas officier du nom de des Fourneaux, se fit le chef. Les mutins pénétrèrent un matin dans la chambre de Laudonnière qui, surpris et malade d'ailleurs, ne put se défendre. Ils se saisirent de lui et le conduisirent à bord d'un navire dont ils s'étaient emparés et, en le menaçant de la mort, ils arrachèrent au capitaine l'autorisation d'armer deux brigantins afin

de se procurer des vivres dans les colonies espagnoles. Laudonnière, à coup sûr, pensait que ce serait par des échanges et autres moyens légitimes. Les séditieux trouvèrent plus facile et plus commode de faire une descente, soit à Cuba, soit à la Jamaïque, et de s'emparer de tout ce qui se trouvait à leur convenance. Mais par l'adresse et l'énergie du gouverneur de la Jamaïque, un moment prisonnier et qui sut leur échapper, contraints de fuir, ils revinrent assez peu triomphants à *la Caroline* (le fort). Mais là, déjà, un envoyé du gouverneur de Cuba les avait devancés pour se plaindre énergiquement des actes de piraterie commis au préjudice des habitants de l'île et demander justice.

Rétabli dans son commandement par des officiers et des soldats fidèles, Laudonnière, auquel les mutins, après leur déconvenue, offraient de faire leur soumission, jugea qu'un exemple de sévère punition était nécessaire. Par son ordre, quatre des plus coupables et que leurs compagnons n'essayèrent même pas de défendre, furent saisis, garrottés et amenés à terre; condamnés à être pendus, ils furent exécutés immédiatement. Cet acte de rigueur cependant ne suffit point aux Espagnols qui au fond, jaloux de la création de notre établissement, voulaient sa ruine à tout prix et malheureusement tout le précipitait vers ce triste résultat. Les vivres manquaient de plus en plus, bien qu'on eût fait prisonnier Outina pour forcer ses sujets à apporter au fort du mil et du poisson : « Si bien que notre recours fut aux racines que la plupart des nôtres faisaient piler dans les mortiers : les autres prenaient du bois d'esquine, le battaient et en faisaient de la farine, laquelle ils faisaient

bouillir avec de l'eau et la mangeaient. Même cette misère fut si grande qu'il s'en rencontra un lequel éplucha parmi les ordures de ma maison toutes les arêtes de poisson qu'il put trouver, lesquelles il fit sécher et mettre en poudre pour en faire du pain. Les effets de cette famine hideuse se manifestèrent incontinent par des maladies. »

Quand on se rappelle ce que Laudonnière nous a dit plus haut de la richesse du pays, de sa végétation luxuriante, de ses pêches si abondantes, du gibier remplissant partout les forêts, on a peine à comprendre que les colons en fussent arrivés à ces extrémités, si ce n'est par une rare imprudence, faute de ménager leurs ressources et surtout de s'en assurer de certaines et régulières et qui ne dépendissent pas du bon plaisir des Indiens. Réduits cependant à cette détresse, ils perdirent courage et pressèrent Laudonnière de les ramener en France. Celui-ci, après avoir quelque temps résisté, dut se rendre à leurs instances et songer à l'évacuation du fort et au rembarquement. Il s'occupait de ses préparatifs de départ quand parut dans la rade une escadre de quatre navires anglais commandés par le capitaine Hawkins qui, avec une générosité rare, prodigua aux Français tous les secours dont ils avaient besoin, en vivres, vêtements, (etc.), offrant de ramener en Europe sur ses navires ceux des colons qui le désireraient, ce que beaucoup acceptèrent. Laudonnière, lui, avait acheté du capitaine un bâtiment sur lequel il comptait s'embarquer avec ses officiers et soldats.

Tout semblait ainsi réglé lorsqu'à l'horizon on signala

trois navires d'un fort tonnage [1] portant pavillon français. Ils vinrent mouiller à quelque distance et de l'un d'eux une barque se détacha qui amena à terre un officier par lequel Laudonnière apprit que les trois navires venaient de France en effet avec des renforts, des munitions, des vivres et qu'ils avaient pour commandant Ribaut. Laudonnière se réjouissait à la pensée de revoir son ancien capitaine et ami, mais sa joie fut singulièrement troublée par la lecture d'un pli que lui remit l'officier et qui lui annonçait, en termes assez brefs, qu'il était relevé de ses fonctions, rappelé en France, et remplacé dans son poste par Ribaut. Des rapports envoyés contre lui en Europe, rapports calomnieux et trop facilement écoutés, avaient provoqué sa destitution. Mais lorsque Ribaut fut descendu à terre, il fut facile à Laudonnière de montrer le peu de fondement des accusations portées contre lui, et après une explication amicale entre les deux capitaines, il fut convenu que Laudonnière resterait provisoirement pour surveiller les travaux de réparation des fortifications du fort qu'il ne pouvait plus être question d'évacuer. On y travaillait activement avec l'aide des Indiens, de nouveaux ralliés aux Français, lorsqu'on vit arriver six grands navires espagnols commandés par Pedro Menandez de Avilas.

Comme les deux nations n'étaient point en guerre, les deux capitaines français ne s'inquiétèrent point d'abord, se croyant assurés contre tout projet d'agression; mais ils furent bientôt détrompés. Grand fut leur étonnement et plus grande leur indignation quand un parlementaire,

[1] Sans compter les moindres embarcations, car Charlevoix parle de sept navires.

envoyé par Menandez, vint, au nom de l'amiral espagnol, sommer les Français de se rendre à discrétion, déclarant au reste avec une insolente et odieuse franchise qu'il traiterait humainement les catholiques, mais que les hérétiques, eux, ne devaient espérer ni grâce ni merci!

— Le misérable! s'écria Ribaut hors de lui et jetant à ses pieds l'insolent message. Vit-on jamais pareille impudence et plus insigne violation des traités, car les deux Couronnes sont en paix! Mais ces Espagnols!... Oser nous adresser une proposition aussi outrageante! Il croit donc bien à notre lâcheté! je vais lui porter moi-même la réponse... à coups de canon. Et il donnait déjà les ordres en conséquence.

— Que faites-vous? dit Laudonnière, plus maître de lui, en dépit de sa juste indignation. Je comprends le généreux sentiment qui vous fait courir au devant de l'ennemi par l'impatience de venger un si sanglant affront, mais la réflexion doit vous retenir; le courage, même le plus intrépide, n'exclut pas la prudence. Considérez que les vaisseaux des espagnols sont plus nombreux, plus grands, et ce semble, mieux armés, mieux équipés que les nôtres, leurs forces presque doubles. Risquer le combat dans ces conditions, avec des équipages fatigués par un long voyage, n'est-ce point une tentative trop hasardeuse? Retranchés au contraire dans le fort pourvu d'une bonne artillerie, nos braves soldats, nos colons, quoique inférieurs en nombre, peuvent défier tous les efforts de l'ennemi et, s'il ose s'appprocher, s'il ose surtout tenter une descente, lui faire payer cher son manque de foi et sa témérité! Songez surtout aux dangers de cette mer si étrangement perfide où les orages sont trop fréquents et

trop soudains et tout à coup bouleversée par l'ouragan, alors que, comme à présent, la voyant paisible et riante, on croyait davantage pouvoir se fier à elle.

— Non, non, dit Ribaut obstiné dans sa résolution. Ils croiraient que nous avons peur et il me tarde de leur prouver... » Et malgré les nouvelles et pressantes observations de son collègue, il donna l'ordre d'embarquer sur les plus grands navires tous les hommes valides, ne laissant guère à Laudonnière pour la défense du fort qu'une cinquantaine d'hommes. Garnison bien insuffisante, et que Ribaut jugeait presque inutile encore, puisqu'il ne devait pas laisser aborder les Espagnols qu'il se croyait sûr de battre.

Mais sa confiance, qui ressemblait trop à la présomption, fut trompée cruellement et il ne tarda pas à regretter d'avoir si opiniâtrément fermé l'oreille aux conseils du prévoyant Laudonnière. Car à peine sa flottille eut quitté le port, qu'elle se vit assaillie par une violente tempête, et ne put joindre celle des Espagnols, à l'abri dans la *Rivière des Dauphins,* tandis que les navires français, bientôt séparés les uns des autres, étaient entraînés au loin par les vents et les vagues furieuses. Après avoir erré toute une semaine ils revinrent s'échouer, celui de Ribaut du moins, à peu de distance du fort, alors occupé par les Espagnols, auxquels le capitaine fut forcé de se rendre lui et les siens. Mais malgré la foi jurée, tous les prisonniers furent massacrés ; et même si l'on en croit une tradition adoptée par la plupart des historiens, la tête de Jean Ribaut coupée en quatre, les morceaux furent cloués à des poteaux aux quatre coins du fort, et sa barbe envoyée à Séville comme un trophée.

Maintenant voici comment les Espagnols étaient devenus maîtres du fort et par quels exploits ils avaient signalé leur victoire : Pendant que les vaisseaux français fuyaient malgré eux emportés par l'ouragan, la flotte espagnole, profitant d'un instant de calme, quitta la *Rivière des Dauphins*, et s'approcha du fort canonné par les navires et bientôt attaqué par les troupes de débarquement qui s'en emparèrent assez vite malgré la résistance désespérée de Laudonnière et de ses rares soldats qui tous y furent tués. Le capitaine, resté seul avec un soldat, parvint comme par miracle à s'échapper et à gagner l'embouchure du fleuve où il put s'embarquer sur un des petits navires laissés en arrière par Ribaut.

Les Espagnols cependant, abusant odieusement de leur victoire que la grande supériorité des forces leur avait rendue trop facile, égorgèrent, même les colons inoffensifs (sans doute les nouveaux émigrants venus d'Europe) au nombre de plus de 400 et avec des circonstances épouvantables d'après le récit d'un témoin oculaire, le Moine de Mourgues, embarqué avec Ribaut : « Ces massacreurs et bourreaux d'Espagne, dit-il, pour couronner leur sanglante tragédie firent un beau grand feu de joie, et, ayant entassé dessus tous les corps des hommes, des femmes, des petits enfants, les réduisirent en cendres, disant que c'étaient de méchants luthériens qui étaient venus infecter cette nouvelle chrétienté et y semer des hérésies. Cette furieuse troupe rejetait même sa colère et sanglant dépit sur les morts et les exposèrent en montre aux Français qui restaient sur les eaux [1] et

[1] Dans les vaisseaux échappés au naufrage.

tâchaient à nâvrer le cœur de ceux desquels ils ne pouvaient, comme ils eussent bien voulu, démembrer les corps; car arrachant les yeux des morts, les fichaient au bout des dagues et puis avec cris, hurlements et toute gaudisserie, les jetaient contre nos Français vers l'eau. »

Les termes manquent pour qualifier de tels actes d'autant plus monstrueux, qu'ils se couvraient du manteau de la religion dont ceux qui les commettaient méconnaissaient si étrangement l'esprit. Il n'y a pas d'excuse pour cette abominable férocité même aux yeux de ceux qui, comme nous, comprennent que les Espagnols catholiques devaient s'indigner de voir les calvinistes et luthériens, non contents de la guerre civile et des discordes qui, à cause d'eux désolaient l'Europe, venir semer la division dans les chrétientés du Nouveau Monde. On s'explique qu'ils eussent le désir de préserver leurs colonies de ce dangereux voisinage, mais devaient-ils poursuivre ce but si louable par ces détestables moyens, en violant toutes les lois divines et humaines, au mépris du droit des gens puisque nous n'étions point en guerre avec eux? Il est juste d'ajouter que l'auteur espagnol qui a écrit la relation de l'expédition, atténue un peu l'horreur de ces attentats en affirmant que Menandez, dès qu'eut cessé la résistance, donna l'ordre d'épargner les femmes et les enfants au-dessous de quinze ans! Mais les autres!....

Laudonnière, de retour en Europe se plaignit hautement à la cour de l'inqualifiable agression des Espagnols. Mais en ce moment l'irritation contre les calvinistes était au comble, outre qu'on ne voulait aucunement se brouiller avec l'Espagne, et loin que sa voix fût écoutée

il s'en fallut peu qu'on ne le rendît responsable de la ruine de la colonie et que sur lui retombât le trahison dont il avait été victime. Alors, découragé, Laudonnière quitta Paris et se retira dans sa province où il mourut dans l'isolement et dans la tristesse. Il n'eut pas, avant de fermer les yeux, la satisfaction de connaître la terrible vengeance qu'un simple particulier, l'intrépide Dominique de Gourgues, avait su tirer des Espagnols en dépit de la faiblesse, et peut-être, d'après quelques auteurs, de la connivence du gouvernement français d'accord en secret avec Philippe II. Mais le fait ne semble aucunement probable.

III

La Vengeance!

« Ce gentilhomme bordelais (de Gourgues), dit Basanier, l'éditeur du voyage de Laudonnière, poussé d'un désir de vengeance, de relever l'honneur de sa nation, emprunte de ses amis et vend partie de ses biens, pour dresser et fournir trois moyens navires portant 150 soldats avec octante mariniers choisis sous le capitaine Cazenove, son lieutenant, et François, maître sur les matelots. Puis, partit le 22 août 1567, et après avoir combattu quelque temps les vents et tempêtes contraires, enfin arriva et territ à l'île Cuba, » d'où il fit voile pour la

Floride. Là passant devant le fort, il arbora le pavillon espagnol pour tromper la garnison qui le salua de deux canonnades que les navires leur rendirent. « De Gourgues feignant d'aller ailleurs jusqu'à ce qu'il eût perdu le lieu de vue, la nuit venue, descendit à quinze lieues du fort, devant la rivière Tacatacourou, nommée Seine par les Français. »

Une fois à terre, il se mit en rapport avec les Indiens exaspérés par les violences et la tyrannie des Espagnols. Secondé par ces nombreux alliés, de Gourgues, profitant d'une nuit obscure, arrive jusqu'au pied du fort principal dont la garnison, quoique surprise, se défend courageusement, mais en vain. Tout cède à la fougue des assaillants, Français et Indiens auxiliaires; les retranchements sont enlevés et les Espagnols qui ne tombent pas sous les balles des arquebuses ou le tranchant du fer sont pendus « aux branches des mêmes arbres où ils avaient naguère accroché les Francais; cinq desquels avaient été étranglés par un Espagnol qui, se trouvant à tel désastre, confessa sa faute, et la juste punition que Dieu lui faisait souffrir. Mais au lieu de l'écriteau que Pedro Menandez leur avait donné, portant ces mots en Espagnol : *Je ne fais ceci comme à Français, mais comme à Luthériens,* Gourgues fit écrire en une table de sapin avec un fer chaud : *Je ne fais ceci comme à Espagnols, ni comme à Mariniers, mais comme à traîtres, voleurs et meurtriers.* »

Charlevoix dit avec raison à ce sujet : « Outre que dans le vrai les représailles sont rarement exemptes d'injustice, par la raison qu'elles tombent plus souvent sur les innocents que sur les coupables, je ne crains point de dire,

que l'expédition du chevalier de Gourgues, jusque-là si glorieuse pour lui, aurait été infiniment plus relevée par une conduite où sa modération et la générosité française eussent fait un beau contraste avec l'inhumanité des Espagnols qu'en la terminant avec la même fureur qu'il détestait en eux. »

De Gourgues « se voyant pauvre de gens pour garder les forts, moins encore pour les peupler » et craignant que, lui parti, les Espagnols ne vinssent de Cuba ou des Antilles pour s'y établir de nouveau, ou que « les sauvages ne s'en prévalussent plus tard contre les Français » résolut de ruiner remparts et bâtiments, ce qu'il exécuta en peu de temps aidé par les Indiens qu'il avait su persuader de l'utilité pour eux de la mesure et qui s'y employèrent avec un tel zèle que bientôt les fossés furent comblés et les retranchements mis au raz de terre. Cela fait, Dominique se rembarqua, comblé de présents par les sauvages qui de tous les pays voisins accouraient pour le saluer comme leur tuteur et libérateur et « fondant en larmes pour son départ. » On raconte qu'une vieille entre autres lui dit :

« Maintenant je ne me soucie plus de mourir puisque j'ai vu une autre fois les Français dans nos terres et les Espagnols, nos tyrans, chassés par eux. »

L'accueil que reçut de Gourgues à son retour en France fut bien différent et tout autre sans doute qu'il ne l'espérait. Dénoncé par la cour d'Espagne à la cour de France « comme auteur de si sanglant acte contrevenant à leur alliance et confédération sans faire attention que les siens avaient été premièrement infracteurs de cette confédération » dit Lescarbot « lorsqu'il vint à Paris

pour se présenter au roi lui faire entendre, ajoute Basanier, avec le succès de son voyage les moyens qu'il avait de remettre tout ce pays en son obéissance, à quoi il protestait d'employer sa vie et tout ce qui lui restait de moyens, il eut recueil et réponses tant diverses qu'il fut enfin forcé de se céler longtemps à la cour de Rouen. » Sans l'assistance d'amis puissants, le vaillant capitaine, si mal récompensé de son zèle, eut couru risque de la vie. Aussi la reine d'Angleterre, Elisabeth, lui ayant fait faire des propositions très-avantageuses s'il voulait entrer à son service, on lui conseillait fort d'accepter et il n'y paraissait pas éloigné. Mais, sur ces entrefaites, il fut averti que le roi de France, qui, au fond n'avait pas eu regret et bien au contraire à son action, lui avait rendu ses bonnes grâces, ce dont il reçut bientôt l'annonce officielle et tout aussitôt il déclina les propositions de la reine d'Angleterre.

Quelque temps après, dom Antoine lui offrit à son tour le commandement de la flotte qu'il armait pour soutenir son droit à la couronne de Portugal dont Philippe II s'était emparé. De Gourgues accepta cette fois sans hésitation, heureux à la pensée de combattre encore les Espagnols, et il partit en toute hâte pour se rendre auprès du prince. Mais, tombé malade à Tours, il y mourut au bout de quelques jours « universellement regretté, dit Charlevoix, et avec la réputation d'un des plus braves et des plus habiles capitaines de son siècle, digne sans doute des plus grands éloges si le ressentiment de ses injures particulières [1] ne fût entré pour rien dans la

[1] De Gourgues jeune encore, servant en Italie, avait eu à soutenir

plus brillante action de sa vie et si elle n'eût eu d'autre motif que son zèle pour l'honneur du nom français. »

Le dernier historien espagnol de la Floride, à l'époque où Charlevoix écrivait, avait prétendu que de Gourgues était *héritique furieux* ce qui diminuait encore le mérite de sa glorieuse entreprise qu'on pouvait croire inspirée moins par le zèle patriotique que par l'esprit de secte. Mais l'impartial Charlevoix contredit nettement cette affirmation et la repousse comme une imputation calomnieuse en disant : « Ce gentilhomme gascon appartenait à une famille distinguée de Mont de Marsan connue de tout temps par un attachement inviolable à la Religion catholique et lui-même ne s'en éloigna jamais. »

avec trente hommes l'effort de l'armée espagnole tout entière. Après une défense héroïque, fait prisonnier, il se vit, au mépris de toutes les lois de la guerre, envoyé sur une galère et mis à la chaîne avec les forçats.

VILLEGAGNON

I

Lors de l'expédition de Charles-Quint en Afrique, pour punir les corsaires d'Alger de leurs agressions continuelles contre la chrétienté, on remarqua beaucoup, parmi ceux qu'on pourrait appeler les nouveaux croisés, un jeune chevalier de Malte qui se distingua par son intrépidité et son merveilleux sang-froid. On citait de lui ce fait entre autres, consigné par Vertot dans son *Histoire des Chevaliers de Malte*. Un jour, le jeune chevalier, entraîné par son ardeur, se vit séparé des siens et démonté. Un cavalier maure, l'apercevant alors, court sur lui à toute bride et le blesse, soit d'un coup de feu, soit d'un coup de yatagan. Le chrétien néanmoins, malgré sa blessure, leste encore autant que hardi, s'élance d'un bond sur la croupe du cheval de son ennemi qu'il enlace d'un bras vigoureux; puis le traversant de part en part avec la lame de son poignard, il jette à terre le cadavre, s'affermit sur les étriers et donnant de l'éperon au cheval, regagne le camp chrétien salué par les applaudissements joyeux de ses frères d'armes.

Ce hardi chevalier, c'était Villegagnon, depuis si célèbre par ses aventures au Brésil, et ses disputes avec

Calvin. Né vers 1510, à Provins, d'une ancienne et noble famille, il était neveu de Villiers de l'Ile Adam, grand maître de l'Ordre de Malte où il fit profession en 1531. Robuste, bien fait de sa personne, adroit à tous les exercices, il joignait à ces avantages extérieurs un esprit sagace, une vive intelligence développée de bonne heure par la culture des lettres. Il possédait, ce qui était assez rare alors, parmi les militaires, des connaissances très-variées sinon profondes.

Caractère aventureux et chevaleresque, Villegagnon fut du nombre des gentilshommes qui se disputèrent l'honneur de voler au secours de Marie Stuart, la belle et infortunée reine d'Ecosse dont les Anglais menaçaient les états. Trompant les croisières anglaises, il aborda sur la côte septentrionale du royaume, prit Marie à son bord, et la conduisit, saine et sauve, en Bretagne (1548).

Deux ans après, il apprit que les Turcs se préparaient à attaquer l'île de Malte ; aussitôt il en informa le grand maître, d'Olmédes, afin qu'il se tînt sur ses gardes, et complétât, s'il était besoin, ses préparatifs de défense. Malgré cet avis, les Turcs purent opérer tranquillement leur descente et mettre le siége devant la petite ville de Tripoli dont les habitants surpris perdaient déjà courage lorsque parut Villegagnon suivi de six autres chevaliers envoyés par le grand maître. Ce faible secours suffit cependant pour rendre la confiance aux assiégés. Ils se hâtèrent de réparer leurs fortifications sous la direction de Villegagnon qui encourageait les ouvriers par la parole et par l'exemple. Néanmoins, malgré d'héroïques efforts, abandonnée à elle-même, Tripoli dut capituler et Villegagnon revint à Malte, puis

de là se rendit en France. Bientôt, apprenant qu'on imputait aux Français la prise du fort de Tripoli, il publia une relation du siége et démontra que le grand maître ne devait accuser personne que lui du malheur et le peu de soin qu'il avait eu d'approvisionner suffisamment la place et de faire réparer les fortifications.

L'opinion en France, paraît-il, lui donna raison et aussi la cour; car, peu après, il fut nommé par Henri II vice-amiral de Bretagne; mais des démêlés avec le gouverneur de Brest (et, à ce qu'il semble, tous les torts n'étaient point du côté du dernier), forcèrent Villegagnon à quitter la province. Il revint à Paris et demanda l'autorisation d'aller fonder une colonie en Amérique, en affirmant que les circonstances n'avaient jamais été plus favorables. Les naturels, disait-il, opprimés si cruellement par les Espagnols, n'attendaient que l'occasion de secouer ce joug intolérable, et on les aurait inévitablement pour alliés et pour auxiliaires.

Mais, ce qu'on regrette d'avoir à dire, Villegagnon, paraît-il, n'était point sincère dans ses déclarations qui n'avaient d'autre but que de déguiser ses projets réels et assurément moins honorables, car son intention était de se diriger vers le Brésil pour y fonder un établissement bien que ce pays appartînt alors au Portugal avec lequel la France se trouvait en paix. Cette conduite équivoque à coup sûr ne saurait être excusée, mais d'autres actes de Villegagnon à cette époque méritent malheureusement un blâme plus sévère.

Mis en rapport avec l'amiral Coligny, il sut se concilier sa bienveillance en lui faisant entendre que l'expédition, au fond, n'avait pas d'autre but que d'assurer

un asile aux protestants dans le cas où les circonstances leur deviendraient trop contraires en Europe. Villegagnon, quand il tenait ce langage, n'avait-il d'autre dessein que de réussir auprès de l'amiral en flattant ses idées, ce qui de la part du chevalier de Malte était un assez misérable calcul et une honteuse hypocrisie? Ou bien, Villegagnon, réellement apostat, s'était-il, comme tant d'autres, laissé séduire aux prédications des sectaires? Sa conduite à cette époque, permet l'une et l'autre supposition; mais la dernière paraît la plus vraisemblable.

Quoi qu'il en soit, Coligny donna une approbation complète à ce projet. Outre une somme de 10,000 livres, destinée à pourvoir aux premiers besoins des colons, il fit mettre à la disposition de Villegagnon deux navires de 2,000 tonneaux bien armés, bien approvisionnés et sur lesquels s'embarquèrent, avec une compagnie d'artificiers, des soldats et des aventuriers, gentilshommes cependant.

Le 12 juillet 1555, on mit à la voile en quittant le port du Hâvre; mais, après quelques heures de navigation, une violente tempête assaillit les navires, et bientôt une voie d'eau, qui se déclara à bord du vaisseau que montait le chevalier, força celui-ci à relâcher à Dieppe pour réparer ses avaries. Mais pendant cette relâche forcée, bon nombre des artificiers et des aventuriers, que la mer avait rendus malades, déjà découragés du voyage, désertèrent. Malgré cet abandon qui, en affaiblissant ses forces, devait contribuer au mauvais succès de l'expédition, Villegagnon persévera dans ses projets. Aussitôt son navire réparé, il remit à la voile, et, après une

navigation laborieuse, il arriva, le 10 novembre, à l'embouchure du fleuve de Rio-Janeiro.

Au lieu de fonder tout d'abord un établissement en terre ferme comme il semblait plus sûr et préférable, Villegagnon débarqua son monde sur une petite île, située à une lieue environ de la côte, et de toutes parts entourée, et pour lui sans doute, protégée par des rochers. Il s'établit au centre sur un roc élevé de plus de 50 pieds, et qui, creusé à l'intérieur, fut transformé en vaste magasin. Ce fort reçut le nom de *Fort Coligny,* en l'honneur de l'amiral, auquel Villegagnon écrivit une longue lettre dans laquelle il vantait la richesse du pays, son admirable température, sa végétation luxuriante qui en faisait un véritable paradis terrestre. Il ajoutait (ce qui d'ailleurs était vrai) qu'il s'était ménagé l'alliance de plusieurs tribus indiennes témoignant des dispositions les plus amicales pour les nouveaux venus. Il terminait en demandant des renforts et aussi, toujours par les motifs indiqués par nous plus haut, réclamant « quelques bons théologiens de Genève. »

La réponse se fit longtemps attendre et Villegagnon, dans l'intervalle, eut à lutter contre de grandes difficultés dont il ne triompha que grâce à son énergie et à un esprit fertile en ressources. D'abord l'île manquait d'eau ce qui obligea, plus d'une fois, le capitaine à rationner les colons déjà peu satisfaits de se voir réduits pour leur nourriture presque uniquement aux productions du pays. Une autre mesure qu'on ne peut qu'approuver cependant provoqua de nouveaux murmures. Villegagnon avait autorisé les mariages des Français avec les femmes indiennes, mais en interdisant

sous les peines les plus sévères toute union illégitime.

Or, un Normand, l'un des familiers mêmes de Villegagnon, à qui il servait d'interprète dans ses relations avec les naturels, avait pris chez lui une jeune Indienne et refusait tout à la fois de s'en séparer ou de l'épouser, ce qu'exigeait le capitaine. Celui-ci, voyant les conseils bienveillants inutiles, fit entendre un langage plus sévère et menaça du châtiment. Furieux, le Normand se jeta la nuit dans un canot et gagna la terre où il fut accueilli comme un ami par les Indiens dont il parlait la langue et qui le connaissaient dès longtemps. En les trompant sur les intentions de son compatriote, le capitaine français, il les entraîna dans un complot qui dans l'île même avait des ramifications et comptait des complices. La colonie semblait perdue ; mais Villegagnon, averti, sut, par sa sagesse accompagnée de fermeté, déjouer les trames des conspirateurs et ramener à lui les Indiens.

Cette échauffourée était déjà calmée, quand arrivèrent d'Europe trois navires expédiés aux frais de la Couronne. « Ils portaient deux cent quatre-vingt-dix hommes, six enfants destinés à apprendre la langue des naturels et cinq jeunes femmes avec une matrone qui excitèrent particulièrement l'admiration des sauvages, « plus étonnés, dit Léry, de voir les femmes vêtues (car ils n'en avaient jamais vu) qu'ils ne furent ébahis des cérémonies ecclésiastiques, lesquelles cependant leur étaient aussi du tout inconnues. » Sur les navires se trouvaient encore comme passagers, Bois-le-Comte, neveu de Villegagnon, deux ministres protestants, Pierre Richer et Guillaume Chartier, expédiés par Calvin, et Jean de

Léry qui a écrit une relation de l'expédition, relation fort curieuse, mais très-hostile à Villegagnon. On peut la croire sous ce rapport pas toujours impartiale et inspirée par l'esprit de secte quand on la confère avec les récits des écrivains portugais qui, eux-mêmes, rendent un témoignage plus favorable à Villegagnon, dont ils louent les grands desseins et l'habileté comme administrateur. Dans une lettre du gouverneur portugais de Rio-Janeiro à cette époque, on lit : « Villegagnon n'agit pas avec les sauvages de la même » manière que les Portugais; il est avec eux libéral à » l'excès et observe une stricte justice. Si l'un de ses gens » commet une faute, il est immédiatement pendu; aussi » est-il craint de ces derniers et adoré des naturels. Il se » fait instruire dans l'usage des armes, et comme la tribu » avec laquelle il est allié est très-nombreuse et l'une des » plus braves, il peut devenir bientôt extrêmement re- » doutable. »

Ce témoignage si explicite et d'un ennemi rend un peu suspect sans doute ce que Léry nous raconte des cruautés exercées par Villegagnon contre les sauvages qu'il avait à son service. « Trente ou quarante hommes et femmes *Margaias*, lesquels les Toupinambous, nos alliés, avaient pris en guerre et lui avaient vendus pour esclaves, étaient traités plus cruellement. Et de fait, je lui vis une fois faire embrasser une pièce d'artillerie à l'un d'eux, nommé Mingaut, auquel, pour une chose qui ne méritait presque pas qu'il fût tancé, il fit néanmoins (à l'imitation du cruel empereur Dioclétien), surfondre et dégoutter sinon du plomb, du moins du lard fort chaud sur les reins : tellement que ces pauvres gens di-

saient en leur langage : « Si nous eussions pensé que « *Paycolas* (ainsi appelaient-ils Villegagnon) nous eût « traités de cette façon, nous nous eussions plutôt fait « manger à nos ennemis que de venir vers lui. »

Léry, d'abord, s'était félicité du bon accueil fait, lors de leur arrivée, aux émigrants par Villegagnon, « lequel vint au-devant d'eux, les saluant l'un après l'autre, comme aussi avec un visage ouvert, les accolant et les embrassant fort affectueusement ; » mais il ne tarde pas à changer de langage. « Toutefois, nous autres, nouveaux venus, demeurâmes et dînâmes, ce jour-là, en la même salle où pour toutes viandes, nous eûmes de la farine faite de racines (de manioc), du poisson boucané, c'est-à-dire rôti à la mode des sauvages, d'autres racines cuites aux cendres, et pour breuvage, parce qu'il n'y a en cette île, fontaine, puits, ni rivière d'eau douce, de l'eau d'une citerne ou plutôt d'un égout de toute la pluie qui tombait en l'île, laquelle était aussi verte, orde et sale, qu'un vieil fossé couvert de grenouilles. Vrai est qu'en comparaison de celle si pesante et si corrompue que j'ai dit ci-devant que nous avions bue au navire, encore la trouvions-nous bonne. Finalement notre dernier mets fut que, pour nous rafraîchir du travail de la mer, au partir de là, on nous mena tous porter des pierres et de la terre en ce fort de Coligny qu'on continuait de bâtir : c'est le bon traitement que Villegagnon nous fit dès les beaux premiers jours de notre arrivée, sans que la nécessité le contraignît à ce qu'il n'eût aucun égard à ce que nous étions fort affaiblis du passage de la mer, et à la chaleur qu'il fait ordinairement en ce pays-là. »

Certes on ne saurait excuser Villegagnon d'inhuma-

nité, et il faudrait le blâmer sévèrement si de fait il agit ainsi; mais on inclinerait à croire que l'historien exagère précisément à cause de l'accent d'irritation qui perce dans son style et dont la vraie cause se trouve peut-être dans cette phrase qui termine le paragraphe : « Il n'y eut celui de nous qui, par manière de dire ne s'employât allégrement, outre ses forces, l'espace d'environ un mois à faire ce métier, lequel, néanmoins nous n'avions pas accoutumé. Sur quoi je puis dire que Villegagnon ne s'est pu justement plaindre que, *tant qu'il fit profession de l'Évangile,* en ce pays-là, il ne tira de nous tout le service qu'il voulut. »

N'est-ce point là le grand, le véritable tort de celui que Léry qualifie d'abord un second Vincent de Paul et dont je ne veux nullement d'ailleurs justifier la conduite? Il est certain qu'à l'arrivée des nouveaux émigrants Villegagnon fit ouvertement profession de calvinisme. Pendant le premier sermon du ministre Richer, « Villegagnon, entendant exposer cette matière, ne cessait de joindre les mains, de lever les yeux au ciel, de faire de grands soupirs et autres semblables contenances, faisait émerveiller un chacun de nous. Semblablement, quand le sermon fut achevé, Villegagnon faisait toujours le zélateur, tant, comme il disait, pour dédier son fort, que pour faire confession de sa foi en face de l'Église (s'étant mis à genoux sur un carreau de velours, lequel son page portait ordinairement après lui), prononça à haute voix deux oraisons desquelles ayant eu copie, je les ai insérées mot à mot, sans y changer une seule lettre. »

Léry donne, en effet, tout au long ces discours ou

prédications qui n'ont pas moins de sept pages dans le livre et que nous nous garderons de reproduire à cause de leur ennuyeuse prolixité. « Ces deux pièces finies, reprend l'historien, Villegagnon se présenta le premier à la table du Seigneur et reçut à genoux le pain et le vin de la main du ministre. Mais néanmoins on apercevait qu'il n'y avait qu'ostentation dans son fait, et que, quoique lui et Cointa eussent abjuré publiquement la papauté, si ne consentaient-ils pas pourtant à ce que les ministres enseignaient et prouvaient par la parole de Dieu, que le pain et le vin n'étaient point réellement changés au corps et au sang du Seigneur lequel aussi n'était pas enclos en eux. »

A ces affirmations des ministres, Villegagnon et Cointa qui, d'après la doctrine même du protestantisme proclamant le libre examen, avaient tout droit d'être d'un avis différent de celui des théologiens de Genève, répondaient et d'une façon péremptoire, comme aurait pu le faire un catholique : « Ces paroles : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang,* ne se peuvent autrement prendre sinon que le corps et le sang de Jésus-Christ y soient contenus. » Les réponses des Ministres, loin de convaincre Villegagnon, ne firent que l'affermir dans son opinion, et déjà sans doute, par ces contradictions mêmes, il était amené à reconnaître la nécessité d'une autorité une et infaillible et dont les décisions fussent sans appel. Peut-être, au fond de son cœur, regrettait-il l'aberration fatale, si ce n'était pas un misérable calcul, qui l'avait fourvoyé dans les rangs des sectaires. On peut croire, au moins dans une certaine mesure, ce que Léry nous dit de la manière d'agir, en ces conjonctures, de Ville-

gagnon, homme impérieux, superbe, et souffrant dans son orgueil, torturé par ses remords, mais ayant une cause tout autre que celle que leur attribue le calviniste : « Quoi qu'il en soit, je puis assurer que lors de sa *révolte*, comme s'il eut eu un bourreau en sa conscience, il devint si chagrin que, jurant à tout propos le corps de saint Jacques (qui était son serment ordinaire), qu'il romprait la tête, les bras et les jambes du premier qui le fâcherait, nul ne s'osait plus trouver devant lui. »

Villegagnon avait renvoyé en Europe Chartier, dès le début des discussions, pour avoir, à ce sujet l'avis de Calvin ; mais la conscience sans doute le pressant, il n'attendit pas le retour du messager pour déclarer son changement que Léry qualifie si étrangement de *révolte* et qui n'était que le retour à la vérité et une juste réparation : « Or, après cette cène de la Pentecôte, Villegagnon, déclarant tout ouvertement qu'il avait changé l'opinion qu'il disait avoir eue autrefois de Calvin, dit que c'était *un méchant hérétique devoyé* de la foi ; et de fait dès lors nous montra fort mauvais visage, disant qu'il voulait que le prêche ne durât plus que demi-heure et, depuis la fin de mai, n'y assista que bien peu. » Mieux eût valu qu'il n'y assistât pas du tout. On ne peut en tout ceci désapprouver le langage et la conduite de Villegagnon), moins louable dans sa manière d'agir vis-à-vis de ses anciens co-religionnaires. On souhaiterait que son repentir, qui paraît avoir été sincère, fût accompagné de charité comme d'humilité. La conscience de sa propre faute devait le rendre modeste en même temps que le porter à l'indulgence, pour ceux dont il avait si récemment partagé les erreurs. Il n'eût pas dû, emporté

par l'orgueil d'un zèle amer, les traiter avec une sévérité qui devint de la violence et dégénéra en cruelle persécution. Villegagnon (et en ceci on ne saurait le blâmer, car c'était le seul moyen de faire cesser les divisions dans la colonie) « détestant de plus en plus et nous et la doctrine laquelle nous suivions, disant qu'il ne nous voulait plus souffrir ni endurer dans son fort, ni dans son île, commanda que nous en sortissions.... Ainsi, après que nous eûmes demeuré environ huit mois en cette île et fort Coligny, lequel nous avions aidé à bâtir, nous nous retirâmes et passâmes en terre ferme en attendant qu'un navire du Hâvre de Grâce qui était venu là pour charger du brésil (bois rouge) fût prêt à partir et nous y demeurâmes deux mois. »

Mais Villegagnon fut blâmable de supprimer aux bannis la chétive ration qu'ils recevaient chaque matin et à quoi suppléèrent heureusement les échanges avec les sauvages. Puis au moment du départ, le navire menaçant tout à coup de sombrer, cinq des malheureux passagers, éperdus de frayeur, se jetèrent dans une barque et revinrent vers l'île « en laquelle étant abordés en grande difficulté, dit Léry, retournés qu'ils furent vers Villegagnon, il fit mourir les trois premiers pour la confession de l'Evangile. » Cruauté odieuse autant qu'inutile, et qui ne devait pas porter bonheur à Villegagnon! [1] Car, après le départ de Léry et de ses compagnons, par suite de maladies et de l'influence pernicieuse du climat, bon nombre des premiers colons ayant suc-

[1] D'après des historiens dont le témoignage a quelque valeur, cet acte n'aurait point eu le caractère que Léry lui attribue, et ces hommes furent jugés et condamnés pour crime de rébellion.

combé, le gouverneur jugea que la position n'était plus tenable, et résolut de revenir en France pour y chercher des secours et des renforts, dit-il, aux quelques soldats qu'il laissait dans l'île et qui ne devaient plus le revoir. « Car, dit Charlevoix, les Espagnols, ayant surpris la garnison, égorgèrent, comme gens sans aveu et corsaires, tous les Français restés au Brésil [1]. »

Lors de son retour en France, assez mal accueilli soit à la cour, soit ailleurs, Villegagnon vit ses demandes repoussées; puis bientôt après, il fut détourné de la pensée du voyage par des controverses théologiques dans lesquelles il se jeta avec toute la fougue de son caractère.

Instruit que Calvin l'accusait d'athéisme, il lui répondit avec une grande vivacité et publia contre le novateur plusieurs brochures d'un style vigoureux mais en latin. Cette controverse avec Calvin se prolongea plusieurs années et donna lieu à un grand nombre d'écrits. Aussitôt après son retour en Europe, Villegagnon, répudiant hautement ses erreurs et confessant sa faute dont il reçut l'absolution, était rentré dans son ordre où son repentir ne parut pas douteux puisque nous le voyons par la suite, à diverses reprises, chargé de missions honorables, celle entre autres, de représenter l'ordre à la cour de Rome. La considération dont il jouissait prouve qu'on ne jugeait pas sa conduite au Brésil tout à fait de la même manière que Léry dont le témoignage défavorable ne doit point être admis sans réserve et auquel j'aurais voulu pouvoir opposer la contradiction de Villegagnon, mais je n'ai pu me procurer son ouvrage. A son

[1] Les couronnes d'Espagne et de Portugal se trouvaient, depuis quelques années, réunies sur la tête de Philippe II.

défaut nous avons, comme je l'ai dit, les témoignages plus bienveillants des historiens portugais.

« Ses querelles avec les ministres que Calvin lui avait envoyés, disent d'après ces auteurs des écrivains modernes, MM. Roquette et Weiss [1] et dont *il voulait réprimer l'esprit altier et dominateur,* en le brouillant avec une partie de ses gens, paralysèrent ses efforts. Sans cette circonstance et, si les troubles qui agitaient la France à cette époque eussent permis de lui fournir les secours dont il avait besoin, les Portugais auraient attaqué sans succès son établissement naissant et l'anglais Southey, dans son *Histoire du Brésil,* n'hésite pas à dire que si Villegagnon ne s'était pas brouillé avec ses compagnons (un peu par sa faute et beaucoup par la leur), Rio de Janeiro serait probablement devenue la capitale d'une colonie française. »

Voilà, je crois, l'expression de la vérité, et ce jugement, ratifié par la postérité, mérite que le nom de Villegagnon soit prononcé avec honneur et respect par tous ceux qui ont à cœur les gloires de la patrie.

[1] *Biographie universelle.*

ŒUVRE DES BONS LIVRES. VILLE MARIE.

J. DE LÉRY,

YVES D'ÉVREUX ET CLAUDE D'ABBEVILLE

I

Quelques notes biographiques.

La Relation de Jean de Léry [1] est intéressante par les détails qu'elle nous donne sur l'expédition de Villegagnon et sur ses essais de colonisation avortés autant peut-être par la faute des nouveaux-venus entêtés des doctrines de Calvin que par la conduite sans doute imprudente et peu réfléchie du chevalier. Mais ce qui rend plus curieux et plus précieux cet ouvrage, lequel autrement n'aurait qu'une valeur historique contestable, ce sont les chapitres, heureusement les plus nombreux, où le vieil auteur, dans un style coloré et qui se sent de la vivacité de la première impression, nous fait connaître les mœurs, les habitudes, le caractère des sauvages de même que la physionomie du pays, ses singularités au point de vue du règne minéral, végétal, animal. Il y a là et en grand nombre des pages qu'on a plaisir à citer

[1] *Voyage au Brésil*, in-12, 1611.

parce qu'elles peignent à merveille les objets et les individus; aussi, sûr par ma propre expérience que le lecteur goûtera ces descriptions qui mettent pour ainsi dire les choses sous les yeux, aussi bien que les anecdotes, les épisodes qui ajoutent tant d'intérêt à la narration, je ne craindrai pas de faire au livre maintenant peu connu de Léry de nouveaux et larges emprunts, d'autant plus que je puis contrôler et compléter les récits du voyageur calviniste à l'aide de deux autres ouvrages presque contemporains, écrits d'une façon charmante aussi, et dont les auteurs par leur caractère, par le souvenir de leurs vertus, par leur zèle et leur dévouement à la religion et à la patrie, nous peuvent donner toute confiance. J'ajoute que le long séjour qu'ils avaient fait parmi les sauvages nous assure qu'ils ne disent rien à la légère, mais que leur livre est le fruit de longues et patientes observations. Quelques mots avant d'aller plus loin, ou mieux quelques notes biographiques, sur les trois auteurs, J. de Léry, le bon père Yves d'Evreux et Claude d'Abbeville; mais forcément je serai court, car sur ces deux derniers surtout les documents sont rares.

J. de Léry qui, simple étudiant encore, avait été expédié par Calvin au Brésil, avec les ministres en titre, pour leur servir d'acolyte, revenu en Europe, fut promu par le pape de Genève aux fonctions de pasteur qu'il exerça aux environs de la Charité-sur-Loin. Forcé de se réfugier à Sancerre, en 1573, il se trouva dans cette ville pendant le siége qu'elle eut à subir et dont il publia l'histoire (1574), in-8°. « La famine horrible à laquelle on fut réduit dans la ville, dit la *Biographie universelle,* affaiblit de nouveau sa santé qui ne s'était jamais bien rétablie de-

puis son voyage; il mourut... en 1611 », c'est-à-dire vingt-six ans après, d'où il est permis de conclure que Léry n'avait point autant souffert du siège que le biographe paraît le croire et qu'il l'affirme.

Lorsque, en 1613, l'amiral Razilly et la Revardière s'entendirent pour fonder une colonie française dans la province de Maragnon, au nord du Brésil, l'amiral, fervent catholique, songea tout d'abord aux moyens d'établir une mission pour évangéliser les Indiens. Sur sa demande, Marie de Médicis écrivit au père Léonard qui gouvernait alors le grand couvent des capucins de la rue Saint-Honoré. Quatre religieux, quand tous s'offraient avec un admirable zèle, furent désignés et le père Yves d'Evreux, fut nommé leur supérieur.

Razilly, qui les avait reçus à son bord, les conduisit à leur destination et, sitôt arrivés, avec un zèle tout apostolique, ils travaillèrent à la conversion des Indiens idolâtres, non sans succès comme le prouve la narration du P. Yves. Celui-ci ne s'y épargna pas, et même, à la suite de ses fatigues réitérées, il fut atteint d'une maladie grave, une paralysie qui le força à repartir pour l'Europe où il eut la douleur d'apprendre que, par suite de la ruine de la colonie française détruite par les Portugais, malgré le courage héroïque de la Revardière, la chrétienté naissante des Indiens ne pouvait que décliner. Le bon Père, pendant les loisirs forcés que lui faisait la maladie, avait écrit, d'après ses notes et souvenirs, le récit du voyage au Brésil, livré à l'impression. « Mais, dit M. Ferdinand Denis, dans l'excellente édition qu'il nous a donnée de cet ouvrage devenu introuvable[1], pendant l'impression

[1] *Voyage au Brésil,* nouvelle édit. — in-8°

du livre, un évènement d'une haute portée politique s'était produit. Le mariage d'une princesse espagnole avec Louis XIII avait été résolu ; et tout un parti dans la cour de France avait un intérêt singulier à étouffer tout ce qui pouvait porter ombrage à la maison d'Espagne. Les projets de conquête dans l'Amérique du Sud cessaient tout à coup de trouver des partisans. Dès lors même on dut employer tous les moyens pour faire oublier un projet de conquête dont avec le temps l'Espagne s'était inquiétée ; et la relation du père Yves, écrite d'un style si modéré, qui racontait simplement les incidents d'une expédition lointaine, fut vouée à un complet anéantissement. »

L'édition, en effet, fut supprimée et les exemplaires lacérés, avant la publication même, par la complicité lâche, impie, dit Razilly, de François Huby, l'imprimeur. Un seul exemplaire fut sauvé par l'amiral, prévenu tardivement, et qui, après l'avoir fait relier magnifiquement, le présenta à Louis XIII adolescent. Par malheur, la démarche n'eut pas d'autre résultat que de faire déposer l'ouvrage sur les rayons de la Bibliothèque royale « où tout le monde le laissa dormir ; » et d'où il ne devait être tiré qu'après plus de deux siècles par le nouvel éditeur. L'injuste oubli auquel le livre avait été condamné s'étendit à l'auteur sur lequel les biographies se taisent absolument. « Ami secret de l'étude, plus ami « de l'humanité, dit M. Ferdinand Denis, esprit obser- « vateur, ami passionné pour les beautés de la nature, « prêt à marcher où l'appelait son zèle, mais ne faisant « nul cas de la curiosité que pouvait exciter sa personne, « Yves fut complètement oublié et oublié de telle sorte

« que, malgré un mérite reconnu, deux cent cinquante « ans ont passé sur son humble tombe sans qu'une voix « amie ait appelé l'attention sur lui. »

Mais le courageux apôtre n'a pas perdu sa récompense, et, mort anonyme, il a reçu là-haut sa récompense si bien méritée. Ce n'est pas un motif d'ailleurs pour laisser plus longtemps la prescription injuste peser sur cette gloire méconnue, et ne pas travailler, après notre intelligent et laborieux confrère, à rendre au nom d'Yves d'Evreux son auréole.

Ce que j'ai dit du père Yves d'Evreux, supérieur de la mission, peut s'appliquer à Claude d'Abbeville, sauf qu'il fut moins éprouvé par la maladie et que, de retour en Europe, il ne vit pas entraver la publication de son livre [1] paru avant l'évènement dont j'ai parlé. Sa relation, qui piquait vivement la curiosité par la nouveauté des détails qu'elle donnait sur ces pays alors si peu connus, et « sur les mœurs merveilleuses des Indiens » fut recherchée avidement et, aujourd'hui encore, elle peut être consultée avec fruit. Je ne saurais partager l'opinion du savant et judicieux, M. F. Denis, quand il trouve Claude inférieur comme écrivain à son confrère Yves d'Evreux. J'ajoute que, quoique très-bienveillant pour les Indiens, il peint d'une manière plus hardie et plus franche leurs vices et leur cruauté ce qui fait mieux comprendre de quel profond abîme le christianisme venait les tirer. Le livre de Claude, si exact sous ce rapport, abonde en descriptions intéressantes, témoin cette page qui nous donne une vue générale du pays et nullement déplaisante :

[1] *Mission des Pères Capucins au Maragnon*, in-12.

II

Un paradis terrestre.

« Si tant est que la bonne température d'une région ou climat ne consiste ou ne dépend que d'une pureté ou modération de l'air, je n'estime pas (ce qui pourrait sembler un paradoxe à aucuns), qu'il y ait lieu plus tempéré et plus délicieux que ce pays-là.... Il ne se peut un air plus beau et plus serein qu'il y a ordinairement... Ce pays-là est exempt de toutes contrariétés extrêmes de ces premières qualités : le froid n'y est jamais sinon en très-grande température avec le chaud, et la sécheresse n'y manque non plus de convenables arrosements. Vous n'y voyez point de frimas, ni tant de vilains brouillards comme ici, et n'avez sujet d'y boucher le nez pour quelque infection du serein.

« Au pays du Brésil, on ne sait ce que c'est de vent septentrional excessif en siccité et froidure ; l'on n'y ressent pas le vent méridional putride, maladif, extrêmement corrosif; les vents occidentaux froids et humides n'y règnent nullement.... L'hiver vous voyez ici la terre toute stérile ; au Brésil, elle est toujours féconde et fructifie en tout temps; la terre est ici affreuse l'hiver, toutes les herbes étant mortes ou flétries, et les arbres dépouillés et comme tout secs ; au Brésil, vous y avez continuelle verdure, la terre y est toujours diaprée de belles plantes, de diverses et rares fleurs. Enfin, il n'y a jamais en ce

pays-là qu'un printemps perpétuel, accompagné de l'automne et d'un continuel été : et le tout avec une telle température qu'en toutes les saisons et en tous les mois de l'année, les arbres portent feuilles, fleurs et fruits, lesquels rendent si bonne odeur parmi l'air que toutes les campagnes ne sont autres que : *Croceis halantes floribus horti.*

« La terre étant là arrosée de tous les côtés par le moyen des bonnes eaux et merveilleusement tempérée par la douceur de l'air, elle ne peut qu'elle ne soit très-fertile ; elle est toujours féconde sans avoir été en friche ni reposée, et elle porte en tout temps sans avoir été ni fumée, ni amendée.... Pour semer toutes sortes de graines, il ne faut aucune industrie ou invention, que jeter ou ficher simplement votre semence en terre sans la bêcher auparavant, et dedans peu de temps vous en retirez bien grande usure.

« Aussi les hommes y vivent longues années. La terre même et les animaux, les eaux et les poissons, l'air et les oiseaux, les plantes, les fruits et les fleurs sont tout autres qu'ici par la température de cette région. Vous n'êtes pas là débile, pesant et endormi comme ici durant les grandes chaleurs de l'été ; au contraire, vous y êtes tout allègre, gaillard et dispos ; et au lieu que vous êtes ici fade et dégoûté par les grandes chaleurs, vous êtes là en continuel appétit. »

Venons aux descriptions de détail dans lesquelles nos auteurs excellent et qui ravissaient d'admiration Bernardin de Saint-Pierre lui-même si grand peintre en ce genre. Voici d'abord à propos des arbres et des plantes :

« Il se trouve au Brésil, dit Léry, beaucoup de sortes de bois de couleur, entre lesquels j'en ai vu d'aussi jaunes

que buis, d'autres rouges [1], d'autres naturellement violets. Semblablement il s'en trouve qui ont les feuilles plus épaisses qu'un teston (plat) : d'autres les ayant larges d'un pied et demi. Mais surtout je dirai qu'il y a un autre arbre de ce pays-là, lequel avec la beauté sent si merveilleusement bon que, quand les menuisiers qu'avions amenés de France le chapotaient ou rabotaient, si nous en prenions des copeaux en la main, nous avions la vraie senteur d'une fraîche rose. Un autre au contraire, que les sauvages appellent *aouai*, pue et sent si fort les aulx que, quand on le coupe ou qu'on eu met au feu, on ne peut durer auprès.

« Le *Paco-Aire* [2] est un arbrisseau croissant communément de dix à douze pieds de haut. Son fruit a plus de demi-pied de long, et de forme assez ressemblant au concombre ; et aussi jaune quand il est mûr ; toutefois croissant vingt ou vingt-cinq serrés tous ensemble en une seule branche, nos Brésiliens, les cueillant par gros floquets, les emportent en cette sorte en leurs maisons. Touchant la bonté de ce fruit, quand il est venu à maturité, vous diriez en le mangeant que c'est une figue.

« Quant aux ananas, quand ils sont venus à maturité, étant de couleur jaune doré, ils ont une telle odeur de framboise que, non-seulement en allant par les bois et autres lieux où ils croissent, on les sent de fort loin, mais aussi quant au goût fondant en la bouche, et étant naturellement si doux qu'il n'y a confitures de ce pays qui les surpassent ; je tiens que c'est le plus excellent fruit de l'Amérique. »

[1] Il a donné son nom au pays : *Brésil* veut dire *rouge*.
[2] Le bananier sans doute.

Se peut-il une description plus appétissante?

« Pour conclusion, je dirai que, tout ainsi que j'ai ci-devant déclaré qu'il n'y a bêtes à quatre pieds, oiseaux, poissons, ni animaux, en cette terre du Brésil, qui en tout et partout, soient semblables à ceux que nous avons en Europe; qu'aussi, excepté ces trois herbes, à savoir du pourpier, du basilic, et de la fougère, je n'ai vu arbres, herbes, ni fruits, qui ne diffèrent des nôtres. »

« L'*acajouyer*, d'après Claude d'Abbeville, est un arbre ordinairement plus grand et plus gros que les plus grands pommiers et poiriers que nous ayons. Ses feuilles sont assez semblables à celles du noyer. Ses fleurs sont petites, rougeâtres et très-odoriférantes, exhalant une odeur très-suave parmi l'air que l'on ressent de fort loin. Son fruit s'appelle acajou. De ce fruit les Indiens tirent un vin qu'ils appellent acajou *caossin*.

« L'*amonyeau* est l'arbre où croît le coton; il n'est pas bien haut, mais fort touffu. Sa feuille est assez semblable au sycomore sauvage : ses fleurs sont très-belles, d'une couleur jaune et quelquefois blanche, faites comme les clochettes ou campanelles. Son fruit est comme les grosses olives, mais plus pointu par le bout, lequel venant à s'ouvrir en trois, il sort de gros flots de coton au milieu desquels il y a six ou sept petits grains noirs. »

« Il y a des épines, écrit Yves d'Evreux, que vous diriez être créées de Dieu pour représenter le mystère de la passion de Jésus-Christ, parce qu'elles croissent par bouquet, quatre en bas également distantes l'une de l'autre, en forme de croix et une au coupeau, qui tourne la pointe vers le ciel, et est ornée de neuf feuilles réduites en trois petits bouquets, chaque petit bouquet en possé-

dant trois lesquelles, la saison arrivée, se convertissent en trois fleurs, cette belle épine consistant au milieu. Ces cinq épines sont les cinq instruments des cinq plaies de Jésus-Christ. »

Dans cette Flore si prodigieusement riche et abondante, je dois, non sans regret, me borner à faire connaître quelques espèces de même que pour la Faune non moins admirable et sur laquelle nos vieux auteurs nous ont laissé tant de curieuses pages.

LÉZARDS.

« Nos Brésiliens au surplus, dit Léry, prennent des lézards qu'ils appellent *touous,* non pas verts ainsi que les nôtres, ains gris et ayant la peau lisse, comme nos petites lézardes ; mais quoiqu'ils soient longs de *quatre à cinq pieds,* gros de même, et de formes hideuses à voir, tant y a néanmoins que, se tenant ordinairement sur les rivages des fleuves et lieux marécageux comme les grenouilles, aussi ne sont-ils non plus dangereux. Et dirai plus qu'étant écorchés, estripés et nettoyés, et bien cuits (la chair en étant aussi blanche, délicate, tendre, et savoureuse que le blanc d'un chapon), c'est l'une des bonnes viandes que j'ai mangées en Amérique. Semblablement, nos Topinambous ont certains gros *crapauds,* lesquels boucanés avec la peau, les tripes et les boyaux leur servent de nourriture... Ils mangent au semblable des serpents gros comme le bras, et longs d'une aune de Paris, et même j'ai vu des sauvages en traîner et apporter (comme j'ai dit qu'ils font des crocodiles) d'une sorte de serpents riolés de noir et de rouge, lesquels encore tout en vie ils jetaient au milieu de leurs maisons, parmi leurs

femmes et enfants qui, au lieu d'en avoir peur, les maniaient à pleines mains. »

« Outre plus, il y a en ce pays-là, une bête ravissante que les sauvages appellent *Jan-ou-are*[1], laquelle est presque aussi haute enjambée et légère à courir qu'un lévrier ; mais comme elle a de grands poils à l'entour du menton, et la peau fort belle et bigarrée comme celle de l'once, aussi en tout le reste lui ressemble-t-elle bien fort. Les sauvages, non sans cause, craignent merveilleusement cette bête, car vivant de proie comme le lion, si elle les peut attraper, elle ne faut pas de les tuer puis les déchirer par pièces et les manger.

« Il se trouve aussi, en cette terre du Brésil, un marmot (singe) que les sauvages appellent sagouin[2], non plus gros qu'un écureuil et de semblable poil roux : mais quant à sa figure ayant le mufle, le col et le devant et presque tout le reste ainsi que le lion, fier qu'il est de même ; c'est le plus joli animal que j'aie vu par deçà.

« J'en veux encore décrire deux lesquels sur tous les autres sont de forme étrange et bizarre. Le plus gros que les sauvages appellent *hay*[3] est de grandeur d'un gros chien barbet, et a la face ainsi que la guenon, approchant de celle de l'homme, le ventre pendant comme celui d'une truie pleine de cochons, le poil gris, enfumé ainsi que la laine de mouton noir, la queue fort courte, les jambes velues comme celles d'un ours et les griffes fort longues... Mais au demeurant (chose qui semblera, possible, fabuleuse), j'ai entendu non seulement des sauvages, mais des truchements dire que jamais homme ni par les champs ni à la maison n'avait vu manger cet animal.

[1] Jaguar. — [2] Gagouin ou Callitriche. — [3] Ay.

« L'autre que les sauvages nomment *Couti*[1] est de la hauteur d'un grand lièvre, a le poil court, poli et tacheté ; les oreilles petites, droites et pointues ; mais quant à la tête, outre qu'elle n'est guère grosse, ayant depuis les yeux un grouin long de plus d'un pied, rond comme un bâton et s'étrécissant tout à coup, sans qu'il soit plus gros par le haut qu'auprès de la bouche ; ce museau, dis-je, ressemblant le bourdon ou le chalumeau d'une cornemuse, il n'est pas possible d'en voir un plus bizarre et de plus monstrueuse façon. »

« La plus furieuse bête du Brésil, suivant Yves d'Evreux, est l'*once*[2], laquelle tire en grandeur aux lévriers de deçà. Sa face ressemble plus au chat qu'à tout autre animal : elle a les moustaches furieusement arrangées, la vue vivace et épouvantable ; sa peau est comme la peau d'un loup tachetée de noir ainsi que le léopard ; ses griffes sont fort longues, ses pattes comme les pattes d'un chat, la queue grande et bien plus longue que tout le corps ensemble, allant toujours diminuant jusqu'au bout ; elle lui sert de jouet au milieu d'une plaine de sable, courant après elle en tournoyant, tout ainsi que vous voyez faire aux petits chats... Elle aime la solitude et hait toute sorte de compagnie, va seulette dans les bois, n'est jamais accompagnée... Elle ne craint ni redoute aucune chose. Elle s'arrête si elle vous voit venir à elle, et se met au bout du chemin par où vous devez passer, tellement qu'il faut ou tourner bride ou se résoudre à la combattre, car elle ne cède point. »

L'ornithologie n'offre pas moins de merveilles à l'œil charmé du voyageur.

[1] Agouti. — [2] Ocelot.

« Il ne se peut dire combien d'espèces d'oiseaux il y a en cette région-là ; chacune en a une multitude innombrable parce que l'air, y étant très-doux et très-agréable, tous les oiseaux y multiplient extrêmement ; le pays et les arbres en sont couverts tellement qu'on les peut (comme l'on dit) gauler ainsi qu'on fait les pommes en Normandie... Et il n'y a nulle comparaison des nôtres avec ceux de ce pays-là, soit pour la beauté, soit pour l'excellence et la bonté d'iceux ; car ils y prennent une nourriture si bonne et si délicate qu'ils en sont non-seulement d'autant plus beaux et mieux refaits ; mais aussi ils en sont si excellents que nous n'avons rien de si délicat. » (CLAUDE D'ABBEVILLE.)

Ecoutons maintenant Léry :

« Quant au plumage, je ne crois pas que, en tout le monde universel, il se trouve oiseaux de plus émerveillable beauté ; aussi en les considérant, y a-t-il bien de quoi, non pas magnifier nature ainsi que font les profanes, mais l'excellent et admirable Créateur.

« Pour donc en faire la preuve, le premier que les sauvages appellent *Arat*[1], ayant les plumes des ailes et celles de la queue qu'il a longue de pied et demi, moitié aussi rouge que fine écarlate, et l'autre moitié de couleur céleste aussi étincelante que le plus fin écarlatin qui se puisse voir et, au surplus, tout le reste du corps azuré. Quand cet oiseau est au soleil où il se tient ordinairement, il n'y a œil qui se puisse lasser de le regarder.

« L'autre nommé *canidé*[2], ayant tout le plumage sous le ventre et à l'entour du col aussi jaune que fin or : le dessus du dos, les ailes et la queue d'un bleu si naïf qu'il

[1] Ara. — [2] Le Couroucou resplendissant.

n'est pas possible de plus, étant avis qu'il soit vêtu d'une toile d'or par-dessus, et emmantelé de damas violet figuré par-dessus ; on est ravi de telle beauté.

« Mais, pour une singulière merveille et chef-d'œuvre de petitesse, il n'en faut pas omettre un que les sauvages nomment *gonambuch* [1], de plumage blanchâtre et luisant, lequel combien qu'il n'ait pas le corps plus gros qu'un frêlon ou qu'un cerf-volant, triomphe néanmoins de chanter ; tellement que ce très-petit oiselet, ne bougeant de dessus ce gros mil que nos Brésiliens appellent *avati* ou sur autres grandes herbes, ayant le bec et le gosier toujours ouverts, si on ne le voyait et l'oyait par expérience, on ne croirait jamais que d'un si petit corps il pût sortir un chant si franc et si haut, voire, dirai-je, si clair et si net qu'il ne doit rien au rossignol.

« Il est un autre oiseau [2] pas plus gros qu'un pigeon et de plumage gris-cendré ayant la voix pénétrante et encore plus piteuse qu'un chat-huant : nos pauvres Tupinambous, l'entendant aussi crier plus souvent de nuit que de jour, ont cette rêverie imprimée au cerveau que leurs parents et amis trépassés, en signe de bonne aventure et surtout pour les encourager à se porter vaillamment en guerre, leur envoient ces oiseaux.

« Il y a encore en ce pays-là des chauves-souris [3] presque aussi grandes que nos choucas lesquelles entrent ordinairement la nuit dans les maisons ; si elles trouvent quelqu'un qui dorme les pieds découverts, s'adressant toujours au gros orteil, elles ne faudront point de sucer le sang, voire en tireront parfois plus d'un pot sans qu'on en sente rien. »

[1] Colibri. — [2] Chevèche. — [3] Vampire.

Les insectes abondent, et beaucoup non moins admirables que les grands papillons aux couleurs éclatantes, et dont les ailes scintillent au soleil comme des pierres précieuses, ou ces mouches lumineuses dont Yves d'Evreux nous fait une si charmante description :

« Elles prennent leur ébat, volantes çà et là à leur plaisir, et pour ce qu'elles ont à converser parmi les ténèbres, la providence de Dieu les a pourvues d'un flambeau qu'elles portent devant et derrière elles.... tellement que ces vermisseaux, volant à travers une nuit obscure, semblent autant de grosses étincelles qui sortiraient d'une ardente fournaise à fondre les métaux. »

Par malheur pullulent, fourmillent, aussi là-bas certaines bestioles malfaisantes qui, avec maints reptiles dangereux ou de redoutables maladies, le *vomito negro*, par exemple, nous gâtent un peu, et même plus qu'un peu ce paradis terrestre, comme ils faisaient pour madame Pfeiffer, l'intrépide voyageuse, qui se plaint si vivement des moustiques, des barates, des fourmis, des tiques, etc., le fléau de toutes les habitations aux champs comme à la ville et si terribles au dormeur... qui n'en dort pas. Pour elle, ce désagrément et quelques autres ne sont pas entièrement compensés par la beauté du climat et la splendeur de cette végétation dont elle nous dit : « Quand on veut voir la nature dans toute sa fécondité et dans une activité constante, c'est au Brésil qu'il faut aller. Cependant que l'on se garde de croire que tout soit beau.... Je trouvai l'air et le climat extrêmement lourds et désagréables, et la chaleur accablante ... Puis on regarde d'abord avec joie cette verdure continuelle, cette parure constante du printemps, mais on finit par

convenir qu'avec le temps tout cela perd de son charme. On désirerait un peu d'hiver; la floraison nouvelle des plantes, le retour des parfums embaumés du printemps font d'autant plus plaisir qu'on en a été privé quelques mois. »

En regard des descriptions enthousiastes des anciennes relations, il m'a paru utile et piquant tout à la fois de placer, en façon de correctif, ce passage d'un voyageur moderne dont les appréciations plus calmes paraissent en général justes et vraies, dans leur sincérité un peu chagrine. Revenons à nos vieux auteurs qui, après nous avoir si bien décrit le pays, nous montrent les habitants (indigènes) qui ne sont pas moins curieux, quoique pas toujours aussi charmants!

III

Les Cannibales.

« En premier lieu donc, les sauvages nommés Tupinambous, habitant la terre du Brésil, n'ont le corps ni monstrueux ni prodigieux à notre égard; bien sont-ils plus forts, plus robustes et plus replets, plus dispos, moins sujets à maladie; et même il n'y en a presque point de boiteux, de borgnes, contrefaits ni maleficiés entre eux. Davantage, combien que plusieurs parviennent à l'âge de cent ou six vingt ans (car ils savent bien retenir et compter leurs âges par lunes), peu y en a qui

en leur vieillesse aient les cheveux blancs ni gris : choses qui pour certain montrent non-seulement le bon air et bonne température de leur pays, auquel, comme j'ai dit ailleurs, sans gelées ni grandes froidures, les bois et herbes et champs sont toujours verdoyants, mais aussi (eux tous buvant vraiment à la fontaine de Jouvence) le peu de soin et de souci qu'ils ont des choses de ce monde.

« .... Si maintenant vous voulez représenter un sauvage, imaginez en votre entendement un homme nu bien formé et proportionné de ses membres, ayant tout le poil qui croît sur lui arraché (selon la coutume), les cheveux tondus de la façon que j'ai dit, les lèvres et joues fendues, et des os pointus ou des pierres vertes, comme enchâssées en icelles, les oreilles percées avec des pendants dans les trous, le corps peinturé, les cuisses et jambes noircies de cette teinture qu'ils font du fruit *genipot,* des colliers composés d'une infinité de petites pièces de cette grosse coquille de mer qu'ils appellent *vignol,* tels que je vous les ai déchiffrés, pendus au col, vous le verrez comme il est ordinairement en son pays et tel quant au naturel que vous le voyez pourtrait ci-après [1], avec seulement son croissant d'or bien poli sur la poitrine, sa pierre au pertuis de la lèvre, et pour contenance son arc débandé et ses flèches aux mains. Auprès de ce Tupinambou, l'une de ses femmes, laquelle, suivant leur coutume, tient son enfant dans une écharpe de coton....

« Pour la seconde contemplation d'un sauvage, lui ayant ôté toutes les susdites fanfares de dessus, après l'avoir frotté de gomme glutineuse, couvrez-lui tout le

[1] Dans une gravure sur bois moins naïve qu'on n'eût pensé pour l'époque.

corps, les bras et les jambes, de petites plumes hachées menu comme de la bourre teinte en rouge, et lors étant ainsi artificiellement velu de ce poil follet, *vous pouvez penser qu'il sera beau fils.* »

« En troisième lieu, soit qu'il demeure en sa couleur naturelle (olivâtre ou tirant sur le brun) ou qu'il soit peinturé ou emplumassé, revêtez-le de ses habillements, bonnets et bracelets, si industrieusement faits de ces belles et naïves plumes de diverses couleurs, dont je vous ai fait mention, et ainsi accoutré, vous pouvez dire qu'il *est en son grand pontificat.*

« Finalement, ajoutant aux choses susdites l'instrument nommé Maraca [1] en sa main et le panache de plumes qu'ils appellent *arraroye* sur les reins, et les sonnettes composées de fruits à l'entour de ses jambes, vous le verrez lors, ainsi équipé, en la façon qu'il est quand il danse, saute, boit et gambade. » (Léry.)

Le père Yves complète ce portrait, par la peinture de l'homme de guerre : « Lorsqu'ils vont en guerre, ils préparent leurs plumasseries pour la tête, bras, reins, et pour leurs armes. Pour la tête, ils se font une perruque de plumes d'oisillons rouges, jaunes, pers et violets qu'ils attachent à leurs cheveux avec une espèce de gomme, et appliquent sur leur front de grandes plumes d'aras et de semblables oiseaux en forme de mitre qu'ils lient derrière la tête. Ils mettent à leurs bras des bracelets de plumes de diverses couleurs, tissus avec fil de coton. Sur les reins, ils ont une rondache faite de la plume de la queue d'autruche qu'ils suspendent avec deux cordons de coton teint

[1] Fait, dit le vieil auteur, d'une grosse noix remplie de pierres rondes et bruyant plus fort qu'une vessie remplie de pois.

en rouge, passant le col en croisade sur le dos... J'ai voulu savoir par mon truchement pourquoi ils portaient ces plumes d'autruche sur les reins; ils me firent réponse que leurs pères leur avaient laissé cette coutume afin de leur enseigner comme ils devaient se comporter à la guerre contre leurs ennemis, imitant le naturel de l'autruche qui, quand elle se sent la plus forte, elle vient hardiment contre celui qui la poursuit : si elle se sent la plus faible, levant ses ailes, pour embouffer le vent, elle s'enfuit, jetant de ses pattes le sable et les pierres vers son ennemi. »

Claude d'Abbeville dit à son tour : « Quand ils vont à la guerre et autres telles solennités, ils se revêtent de plumages ou de certains atours et accoutrements faits de plumes rouges, bleues, vertes, jaunes et autres diverses couleurs extrêmement belles qu'ils savent merveilleusement bien agencer. Ils les entremêlent à leur plaisir tant que l'œil en soit très-content, une couleur retirant et faisant bien paraître l'autre; puis ils les arrangent ou les composent ou approprient par ensemble fort artistement, les liant par le plus gros bout avec du fil de coton entrelacé à la façon des rets, de sorte qu'au dedans ils ressemblent aux filets à pêcher ou plutôt au lacis ayant les mailles assez petites; mais en dehors toutes ces belles et rares plumes sont tellement entremêlées et arrangées les unes sur les autres avec tant d'artifice qu'on ne les peut voir ni considérer sans admiration. »

Quant aux femmes, elles vont, comme les hommes, le plus ordinairement, assez peu vêtues, ce qui, au dire de nos vieux auteurs, ne les empêche pas, suivant l'instinct du sexe d'avoir leur coquetterie : « Différant en cela des

hommes, elles ne se font point fendre les lèvres ni les joues, et par conséquent ne portent aucunes pierreries au visage ; mais quant aux oreilles, afin de s'y appliquer des pendants, elles se les font si outrageusement percer que, quand ils sont ôtés, on passerait aisément le doigt à travers les trous ; quand elles en sont coiffées, cela leur battant les épaules, voire jusque sur la poitrine, il semble à les voir un peu de loin, que ce soient oreilles de levriers qui leur pendent de côté et d'autre.

« Touchant le visage, voici comment elles se l'accoutrent. La voisine ou compagne, avec le petit pinceau en la main, ayant commencé un petit rond droit au milieu de la joue de celle qui se fait peinturer, tournoyant tout à l'entour en rouleau et forme de limaçon, non-seulement continuera jusqu'à ce qu'avec des couleurs, bleu, jaune et rouge, elle lui ait bigarré et chamarré toute la face ; mais aussi au lieu des paupières et sourcils arrachés elle n'oubliera pas le coup de pinceau. » (LÉRY.) Ajoutez à cette toilette de grands bracelets composés d'os blancs, coupés et taillés en manière de grosses écailles de poisson, des colliers idem nommés *bourre* en leur langage, et vous aurez le modèle d'une élégante. C'est là sans doute une étrange façon de s'embellir ; mais en fait de mode tout est possible, il n'est point d'invention bizarre, d'imagination baroque, extravagante, ridicule qui ne paraisse gentillesse si la mode l'impose ; n'en avons-nous pas la preuve tous les jours ?

Nos sauvagesses d'ailleurs, il faut leur rendre cette justice, sont des mères excellentes, et je sais bien des dames du monde le plus civilisé aujourd'hui qui pourraient prendre leçon d'elles à ce sujet :

« L'enfant, *peitan* (qui répond à notre *bébé*) n'est point caressé, emmaillotté, échauffé, bien nourri, bien gardé, ni mis en la main d'aucune nourrice, ains simplement lavé dans le ruisseau, ou en quelque vase plein d'eau : est mis en un petit lit de coton, ses petits membres ayant toute liberté sans vêture quelconque, soit sur le corps, soit sur la tête : il se contente pour sa nourriture du lait de sa mère, et des grains de mil rôtis sur les charbons et mâchés dans la bouche de sa mère, réduits en farine et détrempés de sa salive en forme de bouillie, laquelle sa mère lui donne en sa petite bouche ainsi qu'ont accoutumé les oiseaux de repaître leurs petits, c'est-à-dire bouche à bouche. Il est bien vrai que, quand l'enfant est un peu fort, par une connaissance et inclination naturelle, vous le voyez rire, s'éjouir et tressaillir à la mode des enfants sur les bras de sa mère, la considérant mâcher grossement en sa bouche sa nourriture et portant son petit bras à la bouche de sa nourrice, il reçoit dans le creux de sa menotte cette pâture naturelle qu'il porte droit à sa petite bouche et mange. Et quand il se sent rassasié, il jette le surplus à terre, et détournant son visage, frappant de ses mains la bouche de sa mère, il lui fait entendre qu'il n'en veut plus.... Ces petits enfants rendent en ce jeune âge le respect et le devoir que la nature leur demande en ce degré : car ils ne sont point criards, pourvu qu'ils voient leurs mères, se tiennent en la place où elles les mettent. Quand elles vont jardiner au bois, elles vous les asseyent tout nus comme ils sont sur le sable et la poudre, où ils se tiennent sans dire mot quoique l'ardeur du soleil leur donne vivement sur la tête et sur le corps. » (YVES D'EVREUX.)

Les enfants restent sous la tutelle de leur mère jusqu'à l'âge de sept ou huit ans et sont appelés *Kounoumyméry* (petits garçonnets). « On leur fait de petits arcs et des flèches proportionnés à la force de leurs bras ; lors s'amassant les uns avec les autres de même âge, ils plantent et attachent quelques courges devant eux sur lesquelles ils tirent leurs flèches, et ainsi de bonne heure ils s'adestrent tant les bras que la vue à tirer justement. On ne voit battre ni fouetter ces enfants qui obéissent à leurs parents et respectent ceux qui sont plus âgés qu'eux. Cet âge d'enfant est infiniment agréable. » (Yves).

La polygamie existe chez nos sauvages où la chasteté, comme bien on pense, n'est pas une vertu fort en honneur, même chez les jeunes filles. Dans les mariages, paraît-il, il en est autrement ; mais si peu que le joug pèse à l'un ou à l'autre des conjoints, le divorce est admis, on se quitte et sans longue formalité. « Et comme leur mariage est aisé à faire, dit Claude d'Abbeville, aussi est-il bien facile à défaire, n'y ayant en l'un et en l'autre que le vouloir et le non vouloir.... Quand il plaît au mari et qu'il lui prendra une fantaisie, il chasse et répudie sa femme si elle vient à l'offenser. La femme aussi étant ennuyée et lassée de son mari, lui disant : « Je ne veux plus de toi, j'en veux chercher un autre pour mon mari ! » Il lui dira aussitôt sans s'affliger ni s'en rompre la tête davantage : « *Ecoain,* va-t'en où tu voudras ! » La femme alors se peut marier à un autre sans aucun empêchement ayant toujours ce privilége de quitter le second comme elle a fait le premier. »

Voilà les mœurs de la pure nature, de ce prétendu âge d'or qui a fait écrire à Rousseau et consorts tant de sot-

tises, comme dit si bien de Maistre. Très-sobres quant au manger, les sauvages ne font pas de même pour la boisson : « Je prie que par manière de préface (sans toutefois que j'approuve le vice), arrière Allemands, Flamands, Lansquenets, Suisses et tous qui faites profession de boire par deçà ; car tout ainsi que vous-mêmes, après avoir entendu comment nos Américains s'en acquittent, confesserez que vous n'y entendez rien auprès d'eux ; aussi faut-il que vous leur cédiez en cet endroit... Et de fait je les ai vus non-seulement boire trois jours et trois nuits sans cesser ; mais aussi, après qu'ils étaient si saouls et si ivres qu'ils n'en pouvaient plus (d'autant que quitter le jeu eût été pour être *schlem,* réputé efféminé et plus que *schlem* entre les Allemands) quand ils avaient rendu leur gorge, c'était à recommencer plus belle que devant. » Les femmes chargées de préparer ce breuvage de *casiné* ou *caouin* « présentant et bâillant à chacun en sa main de grandes gobelles toutes pleines qu'ils ne faillent point de boire et trousser tout d'une traite ; elles-mêmes, en servant de sommeliers, n'oublient pas de chopiner d'autant. » (LÉRY).

Claude d'Abbeville n'est pas moins énergique : « Jamais je ne fus tant étonné qu'alors que j'entrai dans leurs loges où ils *caouinnaient,* apercevant de prime face ces grands vaisseaux de terre environnés de feu et remplis de *caouin* [1] qui fumaient comme de grandes marmites bouillantes ; y ayant d'autre part un grand nombre de ces barbares tant hommes que femmes, celles-ci tout échevelées et les autres revêtus de divers plumages bigarrés, les uns couchés comme dit est, exhalant la fumée

[1] Vin fait avec le fruit de *l'acajouier* ou d'un autre arbre.

du *petun* (tabac) par les narines et par la bouche; les autres dansant, sautant, chantant et criant, ayant tous la tête si bien coiffée et la cervelle tellement timbrée de *caouin* qu'ils roulaient les yeux dans la tête tant qu'il me semblait à voir quelque symbole ou figure d'un petit enfer. »

L'ivrognerie n'est pas le seul vice des sauvages abandonnés aux libres instincts de la nature. D'après ce que nous rapporte Yves d'Evreux au témoignage duquel on peut croire : « Entre tous les vices auxquels pourraient être sujets ces barbares, savoir est la vengeance dont ils ne démordent jamais, quelque mine qu'ils fassent à leurs ennemis réconciliés et la mettent en pratique en toute occasion... Il sont fort déréglés de mœurs et plus les jeunes filles que tout autre, inventeurs de fausses nouvelles, menteurs, légers et inconstants, qui sont vices communs à tous mescroyants, et pour accomplir la mesure, ils sont paresseux incroyablement : de sorte qu'ils aiment mieux ne rien faire et vivre chétivement que de travailler et vivre grassement... Nonobstant ces perverses inclinations, ils en ont d'autres très-bonnes et louables à la vertu. Ils vivent paisiblement les uns avec les autres, font part de leur chasse, pêche et autres vivres à leurs semblables. La libéralité est très-grande entre eux et l'avarice en est fort éloignée. Ils gardent équité ensemble, ne se fraudent ni ne se trompent; si quelqu'un offense autrui, la peine du talion s'ensuit; ils sont fort compationnants et se respectent l'un l'autre, spécialement les vieillards. Ils sont fort patients en leurs misères et famines. Ils ne sont pas fort curieux à apprêter leurs viandes comme nous. »

C'est grand dommage que les sauvages s'abrutissent par les excès de boisson; car ils ont naturellement une singulière vivacité d'intelligence, l'esprit ouvert, un grand sens, témoin ces deux charmantes anecdotes.

« Au reste, dit Léry, parce que nos Tupinambous sont fort ébahis de voir les Français et autres des pays lointains prendre tant de peine d'aller quérir leur *araboutan,* c'est-à-dire bois du Brésil, il y eut une fois un vieillard d'entre eux qui sur cela me fit telle demande :

« — Que veut dire que vous autres *Mayrs* et *Peros,* c'est-à-dire Français et Portugais, veniez de si loin quérir du bois pour vous chauffer? N'y en a-t-il point en votre pays?

« A quoi lui ayant répondu qu'oui et en grande quantité, mais non pas de telles sortes que les leurs, ni même du bois du Brésil, lequel nous ne brûlions pas comme il pensait ainsi (comme eux-mêmes en usaient pour rougir leurs cordons de coton, plumages et autres choses) que les nôtres l'emportaient pour faire de la teinture, il me répliqua soudain :

« — Voire mais, vous en faut-il tant?

« — Oui, lui dis-je (en lui faisant trouver bon) y ayant tel marchand en notre pays qui a plus de frises et de draps rouges, voire même (m'accommodant toujours à lui parler des choses qui lui étaient connues) de couteaux, oiseaux, miroirs et autres marchandises que vous n'en avez jamais vus par deçà; un tel seul achetera tout le bois du Brésil dont plusieurs navires s'en retournent chargés de ton pays.

« — Ha! ha! dit mon sauvage, tu me contes merveilles. Puis ayant bien retenu ce que je venais de dire, m'inter-

rogeant plus outre, me dit : Mais cet homme tant riche dont tu me parles ne meurt-il point?

« — Si fait, si fait! dis-je, aussi bien que les autres.

« Sur quoi, comme ils sont grands discoureurs et poursuivent fort bien un propos jusques au bout, il me demanda derechef :

« — Et quand donc il est mort, à qui est tout le bien qu'il laisse?

« — A ses enfants, s'il en a, et à défaut d'iceux à ses frères, sœurs, ou plus prochains parents.

« — Vraiment, dit lors mon vieillard (lequel comme vous jugerez n'était nullement lourdaud), à cette heure connai-je que vous autres Mayrs, c'est-à-dire Français, êtes de grands fols : car vous faut-il tant travailler à passer la mer sur laquelle vous endurez tant de maux pour amasser des richesses à vos enfants ou à ceux qui survivent après vous? La terre qui vous a nourris n'est-elle pas suffisante aussi pour les nourrir? Nous avons, ajouta-t-il, des parents et des enfants lesquels, comme tu vois, nous aimons et chérissons; mais parce que nous nous assurons qu'après notre mort la terre qui nous a nourris les nourrira, sans nous en soucier plus avant, nous nous reposons sur elle. »

« Je raconterai ici, écrit à son tour Yves d'Evreux, une jolie histoire. Un jour, je m'en allais visiter le grand Thion, principal des Pierres-Vertes (*Tabaiares*). Comme je fus en sa loge et que je l'eus demandé, une de ses femmes me conduit sous un bel arbre qui était au bout de sa loge et le couvrait de l'ardeur du soleil. Là dessous, il avait dressé son métier pour tisser les lits de coton, et travaillait après fort soigneusement. Je m'étonnais beau-

coup de voir ce grand capitaine, vieil colonel de sa nation, ennobli de plusieurs coups de mousquet, s'amuser à faire ce métier, et je ne pus m'en taire. Je lui fis demander par le truchement à quelle fin il s'amusait à cela? Il me fit réponse :

« — Les jeunes gens considèrent mes actions et, selon que je fais, ils font : si je demeurais sur mon lit à me balancer et humer le petun, ils ne voudraient faire autre chose; mais quand ils me voient aller au bois la hache sur l'épaule et la serpe en la main, ou qu'ils me voient travailler à faire des lits, ils sont honteux de ne rien faire. « Jamais je ne fus plus satisfait et ceux qui étaient avec moi que par ces paroles. »

« Ce que la nature a ôté d'un côté à ces sauvages, à savoir les vivres bien apprêtés, les potions bien friandes, les habits pompeux, les lits mollets et les superbes maisons et palais, elle les a récompensés d'une autre part en leur donnant une pleine liberté, comme aux oiseaux de l'air et aux bêtes des forêts, sans être molestés des mangeries et plaideries de par deçà qui n'est pas une des moindres afflictions d'entre les autres et balancent les commodités que nous pouvons avoir en ce monde ancien. Et si le diable, par permission de Dieu, pour en tirer un bien qui est leur salut, ne se fût mis à traverser les barbares, leur suscitant nouvelles discordes à ce qu'ils se tuassent et mangeassent les uns les autres; il n'y a point de doute qu'ils ne fussent les plus heureux hommes de la terre à cause de cette franchise et liberté con-naturelles, laquelle assaisonne si bien les viandes qu'ils ont qu'elles tournent en nourriture parfaite et salubre d'où procède immédiatement la belle forme de leurs corps. » (Yves d'Evreux).

Le bon père, fort indulgent pour ses sauvages et qui se sentait pour eux des entrailles paternelles, voyait un peu trop, comme on dit, les choses en beau; moins optimiste sous ce rapport, Léry va nous montrer le revers de la médaille, ce qui prouve, malgré ces quelques vertus et qualités d'instinct que le vieil auteur ne leur dénie point, à quelles abominations pouvaient être entraînés, dans quelles hontes précipités, ces malheureux livrés sans contrepoids à la tyrannie des passions et aux emportements frénétiques de la nature corrompue. On a vu déjà leur penchant effréné à la débauche, à l'ivrognerie, etc.; mais voici bien autre chose. Ecoutons et méditons!... Le lecteur m'excusera de mettre sous ses yeux ces épouvantables tableaux, mais je le crois utile et nécessaire pour montrer ce que devient l'homme, avec la raison seule, et privé de ces lumières de la tradition et de la révélation qui ne sont même plus pour lui à l'état de crépuscule.

« Nos barbares, dit Léry, s'ils se font la guerre, ce n'est point pour conquérir le pays et les terres les uns des autres, car chacun en a plus qu'il ne lui en faut, moins encore parce que les vainqueurs prétendent s'enrichir des dépouilles, rançons et armes des vaincus; ce n'est pas cela qui les mène. Car, comme eux-mêmes confessent, n'étant poussés d'autre affection que de venger, chacun de son côté, ses parents et amis, lesquels par le passé ont été pris et mangés, ils sont tellement acharnés les uns à l'encontre des autres que quiconque tombe en la main de son ennemi, il faut que, sans autre composition, il s'attende d'être traité de même, c'est-à-dire assommé, boucané et mangé. »

Maintenant voici la description exacte d'un de ces horribles festins. « Celui qui est là auprès pour faire le massacre, levant lors sa massue de bois avec les deux mains, donne du rondeau qui est au bout de si grande force sur la tête du pauvre prisonnier que, tout ainsi que les bouchers assomment les bœufs par deçà, j'en ai vu qui du premier coup tombaient tout raide morts, sans remuer puis après ni bras ni jambe.... Or, sitôt que le prisonnier aura été ainsi assommé, s'il avait une femme comme j'ai dit qu'on en donne à quelques-uns, elle, se mettant auprès du corps, fera quelque petit deuil : je dis nommément *petit* deuil; car suivant vraiment ce qu'on dit que fait le crocodile, après que cette femme aura fait ses tels quels regrets et jeté quelques feintes larmes sur son mari mort, si elle peut, ce sera la première qui en mangera. Cela fait, les autres femmes, et principalement les vieilles, se présentant avec de l'eau chaude qu'elles ont toute prête, frottent et échaudent de telle façon le corps mort qu'en ayant levé la première peau, elles le font aussi blanc que les cuisiniers par deçà pourraient faire un cochon de lait prêt à rotir. Après cela, celui duquel était le prisonnier, avec d'autres tels et autant qu'il lui plaira, prenant ce pauvre corps, le fendront et mettront si soudainement en pièces qu'il n'y a boucher en ce pays-ci qui puisse plutôt démembrer un mouton.

« Or, toutes les pièces du corps et même les tripes, après être bien nettoyées, sont incontinent mises sur les *boucans* [1] auprès desquels, pendant que le tout cuit ainsi à

[1] Grandes grilles de bois, soutenues par de gros pieux hauts de deux pieds et sur lesquelles on fait cuire la chair coupée par quartier à l'aide d'un feu lent et doux, mais qui donne peu de fumée cependant.

leur mode, les vieilles femmes (lesquelles appètent merveilleusement de manger de la chair humaine), étant toutes assemblées pour recueillir la graisse qui dégoutte le long des bâtons de ces grandes et hautes grilles de bois, exhortant les hommes de faire en sorte qu'elles aient toujours de telle viande, en léchant leurs doigts, disent : *Yguatou!* il est bon! »

Les horribles vieilles! ce ne sont point des femmes mais des sorcières pires que celles de Macbeth! des furies vomies par l'enfer! Qui reconnaîtrait dans ces atroces megères les tendres mères dont il a été parlé plus haut? Continuons :

« ..... Quand la chair d'un prisonnier ou de plusieurs (car ils en tuent quelquefois deux ou trois en un jour), est ainsi cuite, tous ceux qui ont assisté à voir faire le massacre, s'étant de rechef réjouis à l'entour des *boucans* sur lesquels, avec œillades et regards furibonds, ils contemplent les pièces et membres de leurs ennemis : quelque grand qu'en soit le nombre, chacun, s'il est possible, avant que de partir de là, en aura son morceau. Non pas cependant, ainsi qu'on pourrait estimer qu'ils fassent cela ayant égard à la nourriture : car combien que tous confessent cette chair humaine être merveilleusement bonne et délicate, tant y a néanmoins que plus par vengeance que par le goût (hormis ce que j'ai dit des vieilles femmes qui en sont si friandes), leur principale intention est qu'en poursuivant et rongeant ainsi les morts jusqu'aux os, ils donnent par ce moyen crainte, terreur et épouvantemeut aux ennemis. Et de fait, pour assouvir leurs courages félons, tout ce qui peut se trouver ès-corps de tels prisonniers est entièrement mangé par eux. »

IV

Les Missionnaires.

Quand on a lu ces terribles pages, on comprend que le bon père Claude d'Abbeville, après avoir, lui aussi, décrit ces orgies de cannibales, s'écrie avec l'accent d'une profonde émotion : « Voilà le comble des cruautés, où le diable, bourreau implacable des pauvres âmes aveuglées, avait mené ce pauvre peuple païen au milieu des ténèbres de l'infidélité. Dieu néanmoins, par sa bonté infinie, le regardant de son œil de miséricorde au plus fort de leur rage, nous fit la grâce de leur faire entendre comme cette coutume détestable et diabolique était du tout contraire à la volonté de ce grand *Toupan* (Dieu) qui nous commande très-expressément d'aimer nos ennemis. »

Léry prétend que les Indiens « ne confessent ni n'adorent aucuns dieux célestes ni terrestres, et par conséquent n'ayant aucun formulaire ni lieu député pour s'assembler, afin de faire quelque service ordinaire, ils ne prient par forme de religion, ni en public ni en particulier, chose quelle qu'elle soit. »

Mais un peu plus loin l'historien nous dit qu'ils croient à l'immortalité de l'âme, au malin esprit qu'ils nomment *d'Aygnan ;* de plus « ils ont entre eux certains faux prophètes et abuseurs qu'ils nomment *Caraïbes,* lesquels allant et venant de village en village (comme les porteurs de rogatons de la papauté, ajoute le sectaire) leur font

accroire que, communiquant avec les esprits, ils peuvent non-seulement par ce moyen donner force à qui il leur plaît pour vaincre et surmonter les ennemis, quand on va à la guerre, mais aussi que ce sont eux qui font croître les grosses racines et les fruits. »

Le père Yves d'Evreux au reste, quand à cette prétendue absence de croyance religieuse chez les sauvages, qui semblait résulter du premier paragraphe de Léry, nous dit en des termes qui ne laissent pas subsister l'ombre du doute : « Cette étincelle de feu cachée sous les cendres parmi ces peuples sauvages est la croyance naturelle qu'ils ont toujours eue de Dieu, des esprits et de l'immortalité de l'âme. Ces sauvages ont de tout temps appelé Dieu du mot *Toupan,* nom qu'ils donnent au tonnerre ainsi que nous voyons ordinairement parmi les hommes que quelque beau chef-d'œuvre porte le nom de son auteur. Je me suis enquis par le truchement des vieillards de ce pays s'ils croyaient que ce *Toupan,* auteur du tonnerre, était homme comme nous.

« — Nous ne pensons pas ! répondirent-ils, parce que si c'était un homme comme nous, grand seigneur pourtant, comment pourrait-il courir si vite, aller de l'Orient à l'Occident quand il tonne ?

« — Mais donc, répliquai-je, que pensez-vous que ce soit ?

« — Nous ne savons, disaient-ils, nous croyons seulement qu'il est partout et qu'il a fait tout.

« Voilà la croyance de Dieu que ces sauvages ont eue toujours empreinte naturellement en leur esprit, sans *le reconnaître* naturellement *par aucune sorte de prières et de sacrifices.* »

Sûrement Léry n'a pas voulu dire autre chose?

Le père Claude d'Abbeville n'est pas moins affirmatif que son confrère : « Ils ne délaissent pas, pourtant, écrit-il, d'avoir quelque connaissance du vrai Dieu qu'en leur langue ils appellent *Toupan;* et quand il tonne, ils disent que c'est Dieu qui fait tonner... Mais ils n'avaient jusqu'à présent aucune religion ni sacrifices... point de temple, point d'autel... Ils n'ont jamais su ce que c'est ni de vœux, ni de prière, ni d'offices, ni d'oraison soit publique ou particulière. »

Sur ce dernier point donc, Claude, comme son pieux confrère, confirme ce que disait Léry de l'absence chez les Indiens de tout culte extérieur; mais les deux bons pères constatent également les superstitions qu'entretiennent chez eux les sorciers et les cérémonies en l'honneur d'*Ouaioupia,* soit le diable. « Les pages ou barbiers, qui tiennent parmi les sauvages le rang de médiateurs entre les esprits et le reste du peuple, sont ceux qui ont la plus grande autorité acquise par leurs fraudes, subtilités et abus et ont détenu ces pauvres gens plus fortement sous la tyrannie de l'Ennemi du salut... Ces malheureux sauvages sont si fols à l'endroit de leurs sorciers, spécialement les Grands, qu'ils croient fermement qu'ils peuvent leur envoyer les maladies, les famines, et les leur ôter quand il leur plaît... Et bien que les mêmes sorciers sachent qu'ils sont trompeurs tous tant qu'ils sont : néanmoins ils croient qu'ils ne guériraient point eux-mêmes s'ils ne passaient sous les mains d'un autre. »

Ces *pipeurs de Caraïbes,* comme Léry les appelle, ne voyaient pas de bon œil les chrétiens, « ne les haïssant pas moins que les faux prophètes de Jézabel (craignant

perdre leurs gros morceaux), faisaient le vrai serviteur de Dieu, Elie, lequel semblablement découvrait leurs abus. Commençant à se cacher d'eux, ils craignaient même de venir ou de coucher ès-villages où ils savaient que se trouvaient des chrétiens. »

Néanmoins d'après ce que Léry lui-même nous déclare (au risque peut-être de se contredire un peu), « les Indiens auraient été aisés à ranger au christianisme; » et il apporte à l'appui de son opinion plusieurs faits curieux, celui-ci entre autres : « qui servira aucunement à montrer, si on prenait peine d'enseigner ces nations de sauvages, habitants en la terre du Brésil, qu'ils sont assez dociles pour être attirés à la connaissance du vrai Dieu. »

» Comme donc, pour aller quérir des vivres et autres choses nécessaires, je passai un jour de notre île en terre ferme, suivi que j'étais de deux sauvages Tupinambous et d'un autre de la nation nommée *Oveanes,* (qui leur est alliée), lequel avec sa femme était venu visiter ses amis et s'en retournait en son pays. Ainsi qu'avec eux je passais à travers une grande forêt, contemplant en icelle tant de divers arbres, herbes et fleurs, verdoyantes et odoriférantes : ensemble oyant le chant d'une infinité d'oiseaux rossignolant parmi ces bois où lors le soleil donnait, me voyant, dis-je, comme convié à louer Dieu pour toutes ces choses, ayant d'ailleurs le cœur gai, je me pris à chanter à haute voix le psaume 104 (*Sus, mon âme, etc.*). Mes trois sauvages et la femme qui marchaient derrière moi y prirent si grand plaisir (c'est-à-dire au son, car au demeurant ils n'y entendaient rien) que, quand j'eus achevé, l'*Ovéanen*, tout ému de joie, avec une face riante, s'avançant, me dit :

« — Vraiment, tu as merveilleusement bien chanté; même ton chant éclatant m'ayant fait ressouvenir d'une nation qui nous est voisine et alliée, j'ai été fort joyeux de l'ouïr. Mais, me dit-il, nous entendons bien son langage et non pas le tien; par quoi je te prie de nous dire ce de quoi il a été question dans ta chanson. »

Léry, empressé de répondre, prit texte du psaume pour parler de Dieu et de ses œuvres, et bien que son commentaire, dont il nous donne un extrait dans son livre, laisse un peu à désirer, comme éloquence et onction, cependant les sauvages parurent merveilleusement attentifs. Et, « après qu'en cheminant l'espace d'une demi-heure, l'Ovéanen et les autres eurent ouï ce discours, usant de leur interjection d'abaissement : *The!* ils dirent :

« — O que vous autres Mayrs (Français) êtes heureux de savoir tant de secrets qui sont tous cachés à nous chétifs et pauvres misérables! tellement que pour me congratuler, me disant : *Voilà pour ce que tu as bien chanté!* il me fit présent d'un *agouti* qu'il portait. »

O touchante simplicité, admirable humilité de ces pauvres sauvages et qui prouvent que pour ouvrir leurs yeux à la lumière, il fallait seulement qu'elle leur fût montrée! Pour qu'ils crussent à la vérité, du moins les meilleurs d'entre eux, il suffisait qu'elle leur fût annoncée, mais par ceux que Dieu envoyait réellement pour cela, par de véritables apôtres, ce qui eut lieu grâce au zèle de quelques bons religieux portugais d'abord, et plus tard au dévouement des missionnaires français entre lesquels se trouvait le père Yves qui nous raconte, dans les termes les plus touchants, les ré-

sultats merveilleusement consolants de la prédication :

« Dans les *carbets* [1] on ne parle plus d'autre chose que de cette nouvelle connaissance de Dieu, chacun rapportant à son tour ce qu'il aurait pu entendre, quand ils nous venaient visiter, et réunissant tous ces discours ensemble, finissaient leurs *carbets* en très-grand désir de voir baptiser leurs enfants et eux aussi... Qui pourrait dire le grand nombre des personnes qui nous venaient visiter pour apprendre quelque chose du mystère de la foi? Certes, cela ne se peut dire... La nation des *Tupinambous* était une vraie *Panthère,* cruelle sur tout autre peuple, ainsi que leur coutume de faire le témoigne assez, mangeant leurs ennemis; mais aussitôt que le renouveau de la grâce a paru sur leur terre, ils ont changé leur cruauté en douceur, leurs discours damnables en discours salutaires, les puantes odeurs procédantes de leur *boucan* en bonnes odeurs s'attirant les unes les autres à l'odeur de Jésus-Christ, rejaillissante au dehors par les pores ouverts d'un amour vers le prochain à lui vouloir le même bien qu'ils ont reçu. »

Claude d'Abbeville dit de son côté : « Et de fait, depuis la promesse qu'ils nous firent, il ne leur est aucunement arrivé de massacrer, de boucaner ni manger personne; ains, au contraire, détestant les cruautés qu'ils ont exercées par la passé, au lieu qu'ils étaient ci-devant cruels et acharnés, au lieu qu'ils étaient comme tigres et loups ravissants, ils sont à présent comme brebis et moutons: au lieu qu'ils étaient enfants du diable, maintenant plusieurs sont enfants de Dieu, et les autres deman-

[1] Assemblées.

dent le baptême ne respirant à présent que de vivre en toute bénignité et humanité. »

Et plus loin : « Davantage je dirai que pluseurs vieillards d'un aspect vénérable, entrevoyant au travers de nos comportements religieux une lueur tout autre que la leur seulement naturelle, convaincus en eux-mêmes, par la lumière qui leur paraissait lors, regrettaient leurs vies passées, jetant de leurs cœurs mille sanglots et surchargeant leurs âmes d'une infinité de regrets de ce qu'étant trop vieils et âgés, ils ne pourraient voir les belles choses, se disaient-ils, que les *Pays* devaient faire en leur terre.

« Les jeunes, qui étaient tous les jours à nos portes, ne demandaient autre chose que d'être instruits et informés de notre créance, pour se pouvoir rendre professeurs de la doctrine évangélique. C'était chose admirable aussi de voir les mères, qui en ce lieu chérissent leurs enfants si tendrement que même elles ne les peuvent abandonner de vue, être néanmoins tant désireuses de leur avancement qu'elles ne respiraient autre chose que se voir privées de leur présence et les laisser en notre compagnie pour être instruits et faits semblables à nous. »

Aussi la joie du bon missionnaire déborde :

« Nous étions si étonnés d'entendre ces nouveaux discours que nous ne pouvions que répondre à ces pauvres créatures pour leur grande joie qui nous avait saisi le cœur et nous faisait tomber les larmes des yeux, n'ayant jamais ouï parler de choses semblables : O quelle joie ! ô quelle jubilation ! »

Et encore : « Et puis qui est-ce qui n'ait ressenti son cœur tressaillir de joie en voyant la ferveur et allégresse

avec laquelle cette jeunesse se présentait au saint Baptême? La modestie, la gravité, la piété et la dévotion, qui reluisaient en leur extérieur, faisaient voir sensiblement l'abondance de grâces que la bonté divine versait dedans leurs cœurs; lesquelles, regorgeant de ces petits vaisseaux, rejaillissaient au dehors dessus les assistants par une si sensible communication que nous étions tous, et Français et Indiens, du tout liquéfiés de cette joie ineffable, voyant la ferveur de ces nouveaux chrétiens, tant que nous fûmes contraints de lever la bonde à nos larmes et les laisser couler. »

Combien d'autres pages je pourrais ajouter à celles-ci! mais il faut savoir se borner, d'autant que je n'ai pas à me reprocher d'avoir été trop court. Mais le lecteur comprend que si j'ai laissé la plume courir ainsi librement sur le papier, c'était avec intention; parce que ce qui se passait au Brésil, bien loin d'être un fait isolé, me paraissait résumer en quelque sorte toutes les merveilles dont le Nouveau-Monde était le témoin à cette époque et que plus tard, on admira dans toutes ces contrées où la croix fut plantée successivement, au Paraguay, dans la Floride, à la Louisiane, au Canada, etc.

FRANÇOIS PYRARD

Dès l'année 1503, un marin français du nom de Gonneville, montrait notre pavillon dans l'Océan Indien. Mais, battu par de continuelles tempêtes, après avoir touché sur quelques points du littoral, il regagna la France. Cet insuccès découragea pour longtemps les plus audacieux, et ce ne fut guère qu'un siècle après environ, vers 1601, qu'un autre Français, Pyrard, embarqué sur l'un des deux bâtiments, envoyés spécialement par les armateurs bretons dans ces mers lointaines, vint échouer près des Maldives. Le navire sombra, mais l'équipage réussit à gagner la terre. Pyrard devint esclave du roi de Mahé et dès lors commença pour lui toute une vie d'aventures les plus singulières et qu'il nous a racontées lui-même d'une façon très-intéressante; aussi lui laisserons-nous le plus souvent la parole; qui pourrait mieux que lui dire ce qu'il a vu, ce qu'il a senti, ce qu'il a souffert? Car tout n'est pas roses au métier de voyageur.

Et d'abord voici le récit du voyage : « En cet état, tous étant endormis, le navire, *le Corbin,* heurta rudement et toucha par deux fois un banc, et comme au bruit on

s'éveillait en sursaut, il toucha une troisième fois et se renversa sur le banc. Je vous laisse à penser en quel état tous ceux du navire pouvaient être, quel piteux spectacle c'était que de nous, et quels cris et gémissements furent jetés comme de personnes qui se sentent perdues et échouées la nuit sur une roche au milieu de la mer, n'attendant que la mort toute certaine. Les uns pleuraient et criaient de toute leur puissance, les autres se mettaient en prières et d'autres se confessaient les uns les autres, et au lieu d'avoir un chef [1] pour nous commander et donner courage, nous en avions un qui affligeait et augmentait notre pitié, car il y avait un mois et plus qu'il n'était relevé du lit; mais la crainte de la mort le fit incontinent lever tout en chemise et tout faible qu'il était et se mit à pleurer parmi nous.

« Nous estimions tous que le navire allait couler, d'autant que nous ne voyions rien du tout que de grosses vagues passer sur nous... Trois quarts d'heure après ou environ, l'aube parut, par le moyen de quoi nous reconnûmes des îles voisines à cinq ou six lieues de distance au delà des bancs... Cela nous donna quelque espèce de consolation et nous fit venir le courage d'essayer par quelque moyen que ce fût de sauver nos vies et tâcher à prendre terre, encore qu'avec tout cela il y avait peu d'espérance, vu le long espace de mer qu'il fallait passer avant que d'aborder, et encore après cela, nous courions hasard d'être empêchés et d'être tués par ceux du pays... On prit des matériaux, des vergues et de grosses pièces de bois que l'on nomme antennes... On lia donc cela en-

[1] Le capitaine s'appelait La Bardelière, qualifié par Pyrard bourgeois de Saint-Malo.

semble en forme d'une grande claie et par dessus on y cloua plusieurs planches et tables tirées du dedans du navire. »

Mais, après de longues heures employées à ce travail, on reconnut qu'il était en pure perte par l'impossibilité d'enlever le radeau, que Pyrard nomme un *pangaye,* par dessus le banc et de le mettre à flot. L'orage cependant continuait et la mer, grosse et mugissante, déferlait en vagues furieuses sur le navire penché d'un côté et dont la coque adhérait au rocher. Le radeau devenu inutile, on essaya de dégager le galion (canot) ce qu'on avait cru d'abord impossible, mais contre toute attente, après une soirée et une nuit de fatigue, on parvint à le soulever par dessus les bancs et à le mettre à la mer et tous s'embarquèrent avec des provisions et des armes; puis l'on rama vers la terre. Sur la plage qui était celle de l'île *Pouladou,* l'une des Maldives, se trouvaient les naturels qui ne consentirent à laisser aborder les naufragés qu'à la condition qu'ils livreraient leurs armes d'abord. Les Français, dans leur malheureuse impatience de descendre à terre, se résignèrent à ces exigences, ce dont ils ne tardèrent pas à avoir grand regret quand ils reconnurent que les habitants de l'île n'étaient pas au nombre de plus de vingt-cinq ou trente et qu'il eût été facile, avec moins de précipitation, en gardant ses armes, de faire la loi au lieu de la recevoir.

Mais s'étant mis eux-mêmes à la discrétion des insulaires, les naufragés se virent retenus prisonniers et, séparés les uns des autres, conduits par petits groupes dans les îles. Pyrard fut mené de Pouladou à Passidoué « où, dit-il, nous souffrîmes toutes sortes d'afflictions et de mi-

sères, pressés de famine, couchés sur la dure au dehors, sans couvert, exposés aux injures de l'air et des pluies qui étaient lors continues parce que c'était leur hiver. Joint que les eaux de toutes ces îles sont si malsaines pour tous étrangers qui n'y sont point accoutumés, et l'intempérie de l'air si grande, que j'ai remarqué durant mon séjour que ceux du dehors et toutes sortes d'étrangers, même des Indiens de la terre ferme et des autres îles, n'y peuvent faire une longue demeure sans que presque tous deviennent malades et la plupart n'y meurent. »

Pyrard cependant trouva moyen par quelques petits services qu'il rendit aux indigènes de les adoucir et d'obtenir des vivres pour lui et ses compagnons. En même temps, il s'étudiait à apprendre la langue du pays, ce à quoi il réussit assez vite si bien que, quelque temps après, conduit à Mahé résidence du roi et présenté à celui-ci, il l'étonna par sa facilité à s'exprimer dans l'idiome du pays. « Cela plut fort au prince et lui donna envie de s'enquérir de moi à quoi servaient beaucoup de choses qu'on avait tirées de notre navire et dont il ne pouvait comprendre l'usage; je lui rendis raison et m'exprimai du mieux que je pus. La nuit étant close, il commanda au seigneur qui m'avait amené de me loger et traiter chez lui et à moi d'aller tous les jours le voir avec les autres courtisans. Les jours suivants, je fus tout occupé à entretenir le roi et à lui répondre de tout ce qu'il me demandait des mœurs et des façons d'Europe. »

Pyrard se trouva tout naturellement en faveur auprès du prince et il en profita aussitôt généreusement pour obtenir qu'on fît venir à Mahé la plupart de ses compa-

gnons dispersés dans les îles ; mais ils l'en récompensèrent assez mal, plusieurs, Flamands d'origine, « disant du mal de lui par truchement aux seigneurs et habitants du pays. L'occasion de cette discorde vint de ce qu'ils étaient jaloux et envieux de me voir plus courtoisement recueilli que non pas eux, que j'étais bien voulu et estimé du Roi, toujours auprès de lui et en conséquence gracieusement traité par les grands. »

Misérable, inepte et odieuse jalousie puisque Pyrard n'usait de sa faveur que dans l'intérêt de tous! Ces calomnies néanmoins firent quelque impression sur l'esprit du roi qui s'irrita bien davantage de diverses tentatives faites par les prisonniers pour s'emparer d'un bateau et s'échapper de l'île. C'est là, d'après la loi du pays, un crime de lèze-majesté ; aussi les coupables, pris en flagrant délit, furent-ils décapités. Les autres et Pyrard lui-même se virent de nouveau déportés dans une île fort écartée et où ils se trouvaient comme des bannis. Cependant au bout de quatre mois, le roi, qui gardait encore souvenir du Français, donna l'ordre de le ramener à Mahé et il permit aussi que ses compagnons l'y suivissent. Pyrard, dès le premier entretien, réussit à se justifier auprès du roi qui lui rendit toute sa confiance, et même lui fit donner un logement au palais, voulant pouvoir à toute heure converser avec son favori.

» Je servais le roi, dit Pyrard, comme l'un de ses domestiques, prêt à faire tous ses commandements. J'étais fort bien auprès de lui et des reines qui souvent s'enquéraient des façons de vivre des Français, de leurs mœurs, habits et principalement des habits des dames de France et de notre religion. Le roi me donna un logis à part,

assez près de lui et tous les jours on m'apportait de sa maison du riz et des provisions nécessaires pour ma vie; il me bailla aussi un serviteur pour me servir outre quelque argent et d'autres présents dont il m'accommoda; par le moyen de quoi je devins quelque peu riche à la manière du pays à laquelle je me conformais au plus près qu'il m'était possible, et à leurs coutumes et façons de faire, afin d'être mieux venu parmi eux... Bref, il ne *me manquait rien que l'exercice de la religion chrétienne,* dont il me fâchait fort d'être privé comme aussi de perdre l'espérance de jamais revenir en France.»

On aime ces dernières réflexions du pauvre prisonnier qui montrent ses sentiments patriotiques et religieux. Pyrard était ainsi depuis cinq ans dans l'île, désespérant de jamais en sortir, lorsqu'un matin tout à coup apparut devant Mahé une grande flotte dont la présence jeta la consternation dans l'île où l'on ne s'attendait aucunement à une agression de ce genre. La surprise fut telle que l'on n'eut pas la présence d'esprit ou le loisir de penser à la défense et que le roi, l'un des premiers, ne songea qu'à fuir sur l'un de ses vaisseaux. Pyrard le rencontra précisément au moment où il se dirigeait vers le port. « J'étais alors chargé d'armes et autres hardes que je portais pour embarquer ès-galères et étant tout mouillé et en pauvre équipage; le roi me dit que j'étais honnête homme, et que je prisse courage me disant un mot qui est commun en toute l'Inde à savoir *sabaté* qui veut dire : *grand merci!* Quand il me dit ce mot, la larme me vint à l'œil de pitié. Car il pleurait et faisait les plus grandes lamentations du monde de se voir contraint de quitter tout, et voir porter ainsi

ses femmes qui de leur côté fondaient toutes en larmes, et tout le reste du peuple était en grande désolation par les rues et n'entendait-on que cris, pleurs et gémissements! »

Voilà de ces coups de la fortune! Le malheureux prince, quelques heures auparavant tout puissant encore, en était peut-être à envier le sort de son esclave, et pas à tort comme l'évènement le prouva. La flotte ennemie venait du Bengale; l'amiral, ayant eu avis de la fuite du roi, se hâta d'envoyer à sa poursuite quelques vaisseaux qui, plus légers et mieux commandés, atteignirent bientôt la galère royale; le prince s'était mis en défense et se fit tuer bravement. Quant à Pyrard il n'eut pas lieu d'abord de se réjouir, car, s'étant rendu aux ennemis, on le prit pour un Portugais, et comme tel il se vit durement traité. Mais sa qualité de Français enfin reconnue, il fut conduit au chef qui en usa avec lui fort humainement et le prit sous sa protection ainsi que ses trois compagnons, les seuls, paraît-il, qui eussent survécu. La flotte, chargée de butin (car elle ne venait que dans ce but) fit voile pour le Bengale où, après un mois de navigation, elle entra dans le port de Chatican. De là, les quatre Français gagnèrent Calicut dont le roi est l'un des plus puissants de la contrée.

« Je vis là, dit Pyrard, deux Pères jésuites, l'un italien et l'autre portugais, fort bien venus auprès du roi (quoique gentil) qui leur donne pension de cent écus par an pour leur vivre et entretien. Ils ont fait bâtir une église sur le bord de la mer en un lieu que le roi leur a donné; et ont congé et licence du roi de convertir le peuple au christianisme, sans toutefois user de contrainte

et y ont fait un tel fruit que, quand je partis, il y avait déjà bon nombre de nouveaux chrétiens. »

Par le conseil des bons Pères, les Français se dirigèrent vers Cochin; mais arrêtés en route par des Portugais, ils furent envoyés garrottés à Cochin et là « le gouverneur me fit constituer prisonnier et dévaler par une corde en une tour fort basse comme en un puits. J'y fus neuf ou dix jours et crois que, si j'eusse demeuré quelque peu davantage, je fusse mort; car il y faisait si étouffant qu'on n'y pouvait respirer, outre l'odeur d'une infection insupportable, de façon que j'avais le corps tout couvert de grosses bubes extérieures qui me faisaient bien de la douleur. »

Il dut sa liberté à l'intervention des bons Pères établis à Cochin; et, grâce à eux aussi, il s'embarqua pour Goa. Mais le pauvre Pyrard, que la mauvaise fortune s'obstinait à poursuivre, grièvement blessé sur le navire par la chute d'un mât, se vit en péril de mort; « et néanmoins le capitaine de la galiote, sans pitié pour mon état pitoyable, me traitait le plus indignement et barbarement qu'on pourrait dire; et eût fait pis, même me voulait jeter dans la mer sans la bonne assistance d'un religieux de l'Ordre de Saint-Dominique du nom de frère *Manuel du Christ*, qui me consolait à tout propos et résistait aux cruautés de cet inhumain capitaine. »

Lorsqu'on arriva à Goa, Pyrard, par les soins du bon religieux, fut transporté à l'hôpital d'où il sortit, après un assez long séjour, complètement guéri, mais pour être conduit à la prison, « et même on parlait de le faire mourir comme étant allé en ces pays contre l'ordonnance

du roi (de Portugal) et la paix faite entre ce roi et celui de France. »

Enfin, grâce au zèle d'un Père jésuite français qui « s'employa pour lui comme son propre frère, » il fut mis en liberté, mais il dut se résigner à servir comme soldat dans les troupes de Goa. Il fit avec les Portugais plusieurs expéditions aux royaumes de Dekan et d'Ormus, à Ceylan, à Malacca, Sumatra, Java, etc. Après ces campagnes parfois rudes et périlleuses, et dans lesquelles Pyrard, quoique enrôlé malgré lui, fit son devoir de brave soldat, il revint à Goa, mais s'y vit assez mal récompensé; car, sur un faux soupçon « qu'ils étaient là pour épier » Pyrard et plusieurs autres étrangers furent emprisonnés. « De sorte qu'il fallut que les Pères jésuites se remissent en peine pour notre délivrance, et s'assemblèrent quatre ou cinq d'entre eux à cet effet et nous firent sortir de prison après y avoir demeuré près de trois semaines. »

Pyrard obtint alors son congé en même temps que son passage sur une caraque qui se rendait au Brésil. « Au reste le vice-roi, l'archevêque et quelques autres grands seigneurs et habitants de nos amis nous départirent libéralement de leurs moyens.... Mais je ne veux oublier une fort grande disgrâce qui m'arriva avant que de partir : c'est que mes deux compagnons et moi allâmes par la ville pour acheter ce qu'il me fallait; par malheur on me coupa ma bourse où se trouvait mon argent, ce qui me causa une grandissime incommodité durant tout le voyage... Et ainsi il fallait que, comme le malheur m'avait accompagné dès le commencement de mon voyage, il me saisît encore par tous les progrès d'icelui et jusqu'à la fin, voire depuis même, comme il a toujours

constamment fait jusqu'à présent, dont Dieu soit loué qui m'a fait la grâce de le supporter patiemment. »

Cependant la traversée de Goa au Brésil se fit assez heureusement; et à Rio-Janeiro, Pyrard, ayant obtenu de nouveau son passage sur un navire qui retournait en Europe, il arriva enfin aux îles de Bayonne dans une baie de la côte de Galice. Là il s'arrêta pour faire, en exécution d'un vœu renouvelé par lui plusieurs fois, un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle; puis il prit passage sur un navire marchand qui, en trente-six heures, le conduisit à la Rochelle; le 16 février 1611, il arrivait à Laval, son pays.

La même année, il se rendit à Paris et ne tarda pas à publier le récit de son voyage, ce qui attira sur lui l'attention et lui valut la protection de personnages puissants, entr'autres le président Jeannin, l'avocat général Bignon, et même la reine Marie de Médicis à qui l'ouvrage est dédié. Sans doute Pyrard leur dut de finir paisiblement sa vie aventureuse.

Le grand mérite du récit de ce voyageur c'est la sincérité et l'exactitude; on voit qu'il a curieusement étudié et sans parti pris les mœurs, coutumes comme aussi les paysages si divers des pays qu'il a parcourus, et ses observations n'ont point été démenties par celles de voyageurs plus récents. Comme assurément, dans une vie si accidentée, il ne pouvait tenir un journal de ses remarques, il faut qu'il ait été doué d'une mémoire prodigieuse pour avoir retenu ainsi jusqu'aux moindres détails et circonstances qui rendent précieuses ses descriptions. Les réflexions sages de l'auteur ajoutent encore à l'intérêt et à l'utilité de son œuvre : par exemple, à

propos de la malheureuse destinée d'un marchand hollandais quelque temps son compagnon de captivité, il dit fort sensément :

« La fin infortunée de ce pauvre Hollandais montre combien peu échappent de ces grands voyages et parmi tant de divers hasards et contraire assiduité, c'est une bien particulière grâce de Dieu quand on peut retourner sain et sauf comme je fais. »

Dans la narration de l'honnête Pyrard, j'ai dû choisir prudemment mes citations ; car, avec la liberté de langage du temps, il se trouve çà et là des peintures de mœurs que je me blâmerais de mettre sous les yeux de mes lecteurs, jeunes peut-être, et encore plus de mes lectrices. Au reste c'est trop souvent le défaut des voyages écrits même à bonne intention.

ŒUVRE DES BONS LIVRES
VILLE MARIE

LE CAPITAINE

POLIN OU POLAIN

I

Le jeune volontaire.

Soldat de fortune, le capitaine Polain ne dut qu'à lui-même, à sa vaillance comme à son intelligence de s'élever « quoique extrait de bas lieux dont il ne se taisait point et en faisait gloire » dit Brantôme, aux premiers grades de l'armée navale, ce qui n'était arrivé à nul, je crois, qui ne fût pas d'illustre naissance, avant lui. Voici comment l'auteur des *Vies des Capitaines illustres* nous raconte les débuts du héros avec sa verve et son style original mais incorrect :

« Les guerres de Milan et de Piémont étant émues, il y eut un caporal d'une compagnie passant par le bourg du dit Paulin [1], qui s'appelait la Garde (depuis il en voulut porter le nom), et le voyant jeune enfant, gentil et tout éveillé d'esprit avec bonne façon, le demanda à son

[1] Brantôme écrit tantôt *Paulin* tantôt *Polin*; la plupart des autres historiens disent *Polain*.

père pour le mener avec lui. Le père le lui refusa; mais il se déroba du père et s'en alla avec le caporal et le servit de goujat (valet) environ deux ans; et puis, le voyant de bonne volonté lui donna l'arquebuse, le fit si bon soldat qu'il parut toujours pour tel, puis il fut enseigne et lieutenant, puis capitaine. Ah! qu'il s'est vu sortir de très-bons soldats de ces goujats! »

M. Langey du Belley, lieutenant général du roi en Piémont, l'homme le plus adroit, le plus pénétrant de son temps, au dire des historiens, « l'éleva et l'avança pour le connaître homme d'esprit, de valeur, de belle façon et belle apparence, car il était beau et de belle taille, et pour le connaître de bon service. »

Mais Polain se recommandait par des mérites plus sérieux que les avantages extérieurs ou même la bravoure. Pendant son rude apprentissage du métier des armes, il avait mis à profit ses loisirs, quoique rares, pour cultiver son esprit et suppléer (chose presque inouïe pour le temps et pour sa position!) à l'éducation première qui lui avait manqué. Alors qu'il n'était encore que goujat ou simple soldat, il cherchait à s'instruire, et son service terminé, il se retirait en quelque endroit solitaire pour étudier les livres qu'il avait pu se procurer, qui sait comment? car les bibliothèques alors étaient rares. Les connaissances variées qu'il acquit ainsi suppléèrent pour lui à l'expérience et donnèrent, bien avant le temps, une singulière maturité à son esprit d'une sagacité et d'une perspicacité peu communes. Ce fut là sans doute ce qui attira l'attention de M. Langey; il prit le jeune homme en grande amitié et, dans un de ses voyages en France et à Paris, l'ayant emmené avec lui, il le présenta au roi

François Ier en le lui recommandant chaleureusement.

Le roi fit causer à plusieurs reprises, le jeune capitaine; convaincu que M. de Langey en avait bien jugé et que, dans ce brave officier, il y avait l'étoffe d'un diplomate, il n'hésita pas à lui confier une négociation des plus importantes dans les circonstances actuelles. Il s'agissait de décider la république de Venise à conclure un traité d'alliance offensive et défensive avec la France contre Charles-Quint. Polain fut envoyé à Venise dans ce but; et malgré les intrigues de l'ambassadeur de Charles-Quint et les partisans nombreux qu'il comptait dans le Sénat, le capitaine Polain, par ses manières insinuantes auxquelles un air de franchise militaire et de bonne humeur donnait plus d'attrait, par sa parole facile et brillante, et l'or qu'il savait au besoin ne pas ménager, triompha de tous les obstacles et il revint à Paris avec le traité signé et paraphé. François Ier l'en récompensa par l'ambassade de Constantinople, honneur qui lui imposait une tâche plus difficile peut-être que la première. Le but de la nouvelle mission était le même à peu près que celui du voyage à Venise, mais dans des conditions plus défavorables encore : « Il était envoyé vers le grand seigneur, sultan Soliman, pour négocier avec lui de prêter quelque grosse armée de mer à faire la guerre aux mers et aux côtes de l'Empereur. Il eut en cette négociation de grandes peines, là où il lui fallut bien déployer son esprit et le montrer quel il était; car il lui fallut combattre contre les secrètes menées de l'Empereur à Constantinople, contre les fermes résolutions des Vénitiens, contre les mauvaises volontés des bachas, et qui plus est, contre l'arrogance et inconstance

de Soliman qui maintenant lui promettait, maintenant se dédisait; mais il alla, il vira, il trotta, il traita, il monopola, et fit si bien et gagna si bien le capitaine des janissaires, comme il voulut, l'entretint si souvent et se rendit à lui si agréable qu'il en eut enfin ce qu'il voulut, et emmène Barberousse avec cette armée (flotte) que plusieurs qui vivent encore ont vue en Provence et à Nice. Qui plus est, au départir, le Grand Seigneur commanda à Barberousse d'obéir du tout en tout au capitaine Polain et se gouverner par son conseil, à faire la guerre aux ennemis selon son vouloir, et ce dernier ne faillit pas à s'en faire accroire, car en plus d'une circonstance il ne faillit point à prendre le commandement. »

Pendant son séjour à Venise, le capitaine, pour se reposer des labeurs diplomatiques et se distraire des ennuis que lui causaient parfois les intrigues des ennemis, aimait à se promener dans le port. Il prit plaisir à contempler le mouvement des navires, à faire causer les capitaines et pilotes, visitant tantôt un navire tantôt l'autre, souvent même y demeurant des journées entières. Et ainsi, aidé d'ailleurs de son génie naturel, il s'instruisit aux manœvres qu'il connut dans leurs moindres détails au point d'étonner parfois par la sagacité de ses observations les hommes de mer vieillis dans le métier. Barberousse en particulier ne fut pas peu surpris, lorsqu'il vit ce soldat, dont peut-être en lui-même il comptait avoir facilement raison, présider, dans un moment critique, à la manœuvre, avec une assurance, un calme, et une habileté qui paraissait annoncer une vieille pratique. S'il dut s'incliner devant la science de ce jeune homme, il ne dut pas moins céder à sa fermeté,

quand il n'eût pas demandé mieux, lui comme ses musulmans, non content de détruire les fortifications des Espagnols et ruiner leurs établissements, de porter le ravage sur toute la côte d'Italie. « Mais Barberousse, d'après ce qu'avait commandé le capitaine Polain, n'osa jamais attaquer ni faire mal à aucuns chrétiens, bien que ce fût la vraie proie par où il passa, et même à toutes les terres du pape comme au port d'Ostie et autres qui tremblaient de peur et Rome et tout... Le capitaine Polain, prompt à les rassurer, leur manda qu'ils n'eussent point de crainte et qu'on ne leur ferait aucun mal. »

Et il tint parole ; la conduite du capitaine, dictée par une généreuse conviction, était aussi celle d'un habile politique ; car elle ne pouvait qu'atténuer l'impression fâcheuse que produisait, dans le monde chrétien, cette alliance assez étrange et qui semblait même à beaucoup impie, monstrueuse, du Fils aîné de l'Eglise avec des infidèles, des païens, comme on disait alors, dans une guerre contre un autre prince catholique. Il est vrai que celui-ci, s'aidant au besoin des protestants qu'il avait autrefois combattus, se serait fait peu de scrupule peut-être de s'allier au grand Turck si François Ier ne l'eût devancé.

A propos du voyage à Constantinople du capitaine Polain, Brantôme, qu'on eût supposé moins crédule, nous dit d'un grand sang-froid : « Il faisait beau lui entendre parler de ce voyage ; je lui ai ouï dire qu'il avait vu au Grand Seigneur un fort beau panache de plumes de *Phénix,* et qu'il le lui avait montré par grande spéciauté. Et quand moi (Polain) et d'autres lui remontrâmes qu'il n'y avait qu'un seul phénix au monde et que lui-même

se brûle quand sa fin vient, si bien qu'il est malaisé de recouvrer son panache (queue). Il répondit qu'il n'était pas inconvénient qu'il n'en eût trouvé des plumes par une grande curiosité qu'on y pouvait rapporter pour en chercher et trouver au pays et aux lieux où il habite et branche, et même lorsqu'il mue en sa saison comme font les autres oiseaux qui en font fort ainsi tomber de leur corps. Il peut y avoir là de l'apparence, » ajoute candidement Brantôme que nous n'en croyons pas, bien entendu, puisque le phénix n'a jamais existé que dans l'imagination des poètes.

II

Les caprices de la fortune.

A son retour de Constantinople, le capitaine Polain se vit accueilli avec la plus grande distinction par François Ier qui, n'estimant pas qu'il fût de trop grande récompense pour ses nouveaux et importants services, le nomma d'emblée général des galères, honneur réservé jusqu'alors aux personnes de la plus haute naissance, même à des princes du sang. Il lui avait de plus octroyé des lettres de noblesse en l'autorisant à prendre le titre de baron de la Garde, du nom de cette seigneurie que le capitaine avait achetée. Polin ou Polain, malgré le repos qui pouvait lui sembler nécessaire après tant de fatigues,

quittant aussitôt la cour, se rendit à Marseille et, réunissant tout ce qu'il put de navires, alla rejoindre Barberousse, et fit avec lui une nouvelle campagne sur la côte d'Italie en 1543. L'année suivante, pendant l'absence du comte de Grignan, il dut, par l'ordre du roi, prendre le commandement des troupes envoyées en Provence à cause de la fermentation religieuse qui alors agitait ces contrées et particulièrement les pays peuplés de Vaudois.

Les voyages de Polain à Constantinople, puis ses campagnes avec Barberousse, ne l'avaient pas mis, auprès de beaucoup de gens, en très-bonne odeur, et ils le tenaient pour fort suspect d'hérésie et de mahométisme, encore qu'il fît profession d'être bon catholique et en remplît exactement tous les devoirs. Fut-ce le désir d'effacer ces impressions fâcheuses qui le rendit le docile instrument des fureurs du trop fameux baron d'Oppède, sur la mémoire duquel pèse le souvenir de tant de sanglantes exécutions, celles de Mérindol et Cabrières entre autres? Le baron de la Garde, en effet, n'aurait point été étranger par malheur à ces cruautés, d'après Brantôme, qui nous dit en termes euphoniques : « S'étant comporté un peu trop rigoureusement en Provence contre les hérétiques de Mérindol et Cabrières (car il haïssait mortellement ces gens-là), il encourut la malgrâce de son Roy, dont il en garda la prison longtemps, l'espace de trois ans, et, sans ses bons services, il eût eu plus grande peine. »

Des écrivains pourtant, M. Léon Guérin, par exemple, soutiennent l'innocence parfaite du baron de la Garde, victime des intrigues de ses ennemis qui ne pardonnaient

pas à l'ex-capitaine sa haute fortune et sa supériorité. Cette opinion paraît assez vraisemblable, confirmée d'ailleurs par le résultat du procès dont il sortit à son honneur. Au reste sa disgrâce ne suivit pas immédiatement, comme paraît le dire Brantôme, puisque Polain fit une campagne encore contre les Anglais avec l'amiral d'Ambault. C'est dans cette guerre qu'il apprit aux Français à mettre quelque ordre dans la manière de ranger les vaisseaux, c'est-à-dire qu'il leur enseigna les manœuvres d'ensemble ; car auparavant, chaque navire combattait en quelque sorte pour lui-même et sans s'inquiéter des autres.

La campagne terminée, Polain, à peine rentré dans le port, se vit par un étrange retour de fortune, destitué de ses fonctions de général des galères et mis en prison. Il en sortit en 1551 seulement, mais après une déclaration solennelle du parlement, qui proclamait son innocence. Libre, il alla tout aussitôt servir en Toscane sous Paul des Termes. « Il fit là certain jour un brave combat, très-hasardeux et très-heureux ; car, retournant de Civita-Vecchia avec deux galères (aucuns disent six), s'étant élevé un orage et une tourmente des plus terribles, il fut contraint de se jeter sur la place Saint-Florent en Corsègne, attendant que la furie de la mer s'apaisât. Durant laquelle vinrent à passer à sa vue onze grands vaisseaux bien armés en guerre et six mille Espagnols qui s'en allaient en Italie et descendre à Gènes.

« Mais M. le baron de la Garde les alla aussitôt attaquer avec ses galères en cette mer haute qui était fort peu d'avantage pour lui et grand pour les vaisseaux ronds.... si bien qu'ayant entrepris le plus grand et le

plus brave, le canonna et le mit à fond et après en fit autant à un second. Si bien que les autres, voyant le misérable état de leurs compagnons, se mirent en fuite et se perdirent aussitôt de vue. En ces deux coulés par le baron de la Garde, il y avait quinze cents Espagnols dont la plupart furent noyés et si peu de ceux qui échappèrent furent mis aux fers. Ceux qui savent ce que c'est qu'un combat de mer balanceront bien à dire si celui-là fut plus heureux que valeureux, ou plus valeureux qu'hasardeux. Quant à moi je le dis et l'un et l'autre. » (Brantôme.)

Mais voici de cette campagne un autre épisode non moins extraordinaire. Le baron de la Garde revenait de conduire à Rome les cardinaux de Lorraine et de Tournon; il n'avait, cette fois aussi, que deux galères, lorsqu'il fit rencontre d'une flotte de vingt-quatre vaisseaux espagnols conduisant à Gênes dix mille soldats. Tout autre se fût cru perdu; mais lui, avec cette présence d'esprit qui ne l'abandonnait jamais, se tira du péril par une ruse de guerre qu'on ne saurait toutefois complètement approuver, quoiqu'elle fût d'ailleurs dans les mœurs du temps et les habitudes de la guerre à cette époque.

A peine il est en vue des Espagnols qu'il arbore le pavillon impérial, puis il expédie à l'amiral étranger un canot avec un de ses officiers chargé de lui dire que : « le capitaine de la Garde, chargé de conduire en « Espagne la reine de Hongrie, demandait pour elle les « honneurs dus à son rang. »

L'amiral espagnol lui fait répondre courtoisement qu'il le remercie de l'avoir averti et qu'il tient à hon-

neur de témoigner de tout son respect pour une si illustre princesse. Et en effet, à un signal donné par le vaisseau amiral, tous les navires à la fois font feu de babord et de tribord.

C'est ce qu'attendait Polain qui, sur ses galères, avait donné l'ordre aux canonniers de se tenir, mèche allumée, près de leurs pièces chargées jusqu'à la gueule. Pendant que les navires étrangers sont enveloppés encore de la fumée de leurs canons, la Garde, ayant fait avancer les siens presque bord à bord, se lance au milieu de la flotte ennemie, en criant d'une voix tonnante :

— Feu ! feu ! feu à babord et à tribord.

A la grande stupeur et épouvante des Espagnols qui n'ont pas eu le temps de recharger, la mitraille et les boulets pleuvent soudain sur leurs navires dont deux sont coulés immédiatement. Quinze bâtiments richement chargés sont enlevés à l'abordage, pendant que les auautres prennent la fuite plus ou moins désemparés.

Cette audace sent bien un peu son corsaire, mais il est difficile de ne pas l'admirer. Ainsi en jugea le roi qui rendit à Polain le poste de lieutenant-général des galères en lui donnant le commandement de la flotte qui transportait l'armée chargée de la conquête de la Corse. Il ne tint pas à lui que dès lors cette île devînt française ; mais l'activité de Doria et la retraite inopinée de Dragut firent manquer l'expédition.

Après avoir recueilli sur les côtes d'Italie les débris de nos troupes échappés à la défaite de Maruano, il revenait en France lorsque, trompé par un épais brouillard, il alla donner tout au beau milieu de la flotte d'André Doria. Mais comme toujours par son sang-froid

et l'habileté de ses manœuvres, il se tira de péril et rentra à Marseille sans avoir perdu un seul de ses vaisseaux.

Cette fois encore c'est par l'ingratitude qu'on récompensa ses services. Comme la paix semblait les rendre moins nécessaires, on le négligea; bien plus, grâce à de nouvelles intrigues, il se vit de rechef destitué de sa charge de général des galères, cause pour lui de tant d'ennuis. « Il a été très-malheureux en cette charge, dit Brantôme; car plusieurs fois il a été dedans et dehors, dont aucuns après la mort de M. le grand Prieur, et que M. d'Elbeuf eut succédé en cette charge, dirent à la cour qu'on avait fait grand tort à cet honorable vieillard et capitaine qui avait tant bien servi la France et même pour si peu de jours qu'il avait à vivre. »

Enfin après la mort du marquis d'Elbeuf, de la Garde fut rappelé au poste de général des galères; et en 1593, il reçut l'ordre d'aller bloquer le port de la Rochelle que le duc d'Anjou assiégeait par terre. « Et là, empêcha bien d'abord l'entrée du port; et aussi, quand vint le secours de M. de Montgomery, qui ne put entrer et fut contraint de se mettre au large, qui fut cause que le lendemain il alla avec ses galères l'appeler au combat avec coups de canon; mais il n'y voulut pas venir. »

Malgré ce que dit Brantôme, un combat eut lieu et la flotte de Montgomery fut battue. Mais sur celle du roi se trouvaient bon nombre de matelots protestants dont la connivence ou plutôt la trahison favorisa l'entrée dans la place des secours. Le duc d'Anjou, étourdiment furieux, n'eut pas honte de s'en prendre à l'illustre vieillard qu'il fit arrêter et conduire en prison aux yeux de toute l'armée.

Mais cette odieuse injustice, cet affront fait à la gloire de leur chef, souleva de violents murmures parmi les soldats ; et le prince, honteux bientôt lui-même de son emportement, se hâta de faire mettre en liberté le prisonnier, lui demandant en façon d'excuse son amitié.

De la Garde ne témoigna d'aucun ressentiment, pas plus ému de ce retour de faveur qu'il ne l'avait été de l'injustice, habitué maintenant à ces vicissitudes. Mais instruit par ces expériences réitérées « des tromperies de la Fortune et du peu de fond qu'il y a à faire sur cette sirène, » il résolut en lui-même de réaliser au plus tôt le projet de retraite qu'il méditait depuis un temps. En effet, la campagne terminée, il se démit du commandement et se retira dans son château de la Garde où il mourut d'hydropisie en 1578.

« Il laissait plus d'honneur à ses héritiers que de bien et, en l'âge de plus de quatre-vingts ans, et si ne se montrait pas trop vieux, retenant encore quelque bonne et belle grâce et apparence du passé, qui le faisait fort admirer de tout le monde avec ses beaux contes du temps passé de ses voyages, de ses combats qui ont été si fréquents et si assidus que les mers de France, d'Espagne, d'Italie, de Barbarie, de Constantinople et du Levant, en ont longuement résonné, encore, crois-je, que les flots en bruient le nom. » (Brantôme.)

La marine lui dut de grands progrès ; car avant lui les combats de mer n'étaient qu'une confuse mêlée ; il apprit à suppléer au nombre par l'habileté des manœuvres, en divisant la flotte par escadres toujours prêtes à se soutenir l'un l'autre. Il n'était pas seulement amiral, capitaine, pilote, suivant que l'exigeaient

les circonstances, dans les loisirs de la paix, il devenait ingénieur et faisait construire, sur les modèles dessinés par lui, des galères à la fois plus légères et plus solides que celles même qui sortaient des ports de Gênes et de Venise.

Lorsqu'après les victoires de Jarnac et de Montcontour, il fut question du mariage du duc d'Anjou avec la reine d'Angleterre, le baron de la Garde reçut l'ordre de tout préparer pour transporter à Londres le futur époux. « M. de la Garde en fit un si superbe appareil de ses galères et apprêts d'ornements qu'on dit qu'il lui coûta plus de vingt mille écus. Entre autres, le plus beau fut que tous les forçats de sa galère, *la Reale,* eurent chacun un habillement de velours cramoisi à la matelotte, la poupe et la chambre de poupe toute tapissée et parée du même velours avec une broderie d'or et d'argent, soufflée et agitée de tous vents avec des mots grecs qui disaient : « *Bien que je sois et aie été agitée bien fort, jamais je n'ai tombé ni changé.* Comme de vrai il n'a jamais fait et a toujours été bon et loyal. Les lits couverts, oreillers, bancs de chambre, etc., de pourpre, de même les étendards flambants, banderolles, moitié de même et moitié de damas, tous frangés de damas, tous frangés d'or et d'argent... Je vous laisse à penser la superbité d'entrée que c'eût été de ces galères qui pouvaient monter jusqu'à dix sans les autres magnificences. »

Mais le mariage ayant été rompu, le général des galère en fut pour ses dépenses qu'on ne songea point à lui rembourser et qu'il était d'un cœur trop haut et trop fier pour réclamer. Seulement il se faisait à l'occasion honneur de « cet appareil » pour fêter ses amis. « Et

quelquefois il en faisait parer sa chambre de la poupe que j'ai vue ainsi, et moi, indigne, me suis couché et ai dormi en ces beaux lits où il faisait très-bon. »

D'après ce qu'on vient de lire, on ne saurait contredire le biographe quand il ajoute : « Outre cette suffisance dans son état qu'il aimait, il était très-honorable, magnifique, splendide, grand de pensées en sa charge, très-libéral et trop ; car il est mort pauvre encore qu'il eût fait des beaux butins en son temps ; mais il dépensa tout tant il était magnifique. »

ANDRÉ DE BRUE

LES FRANÇAIS AU SÉNÉGAL.

I

Premiers établissements en Afrique.

D'après une tradition adoptée par la plupart des historiens et même les plus sérieux, bien qu'on ne puisse l'appuyer sur des documents écrits, anciens du moins, ce furent des Normands qui, de 1364 à 1390, les premiers abordèrent aux côtes de Sénégambie et Guinée, et avec le consentement des indigènes, s'y établirent. « En effet, n'est-il pas bien sensible, dit Villaut de Bellefonds, de voir par toutes ces côtes quantité de baies, que les Mores appellent *Baies de France,* des places mêmes qui portent encore le nom de nos villes comme le *Petit Dieppe, Paris,* etc., être si fort abandonnées (1659) qu'il n'en reste plus que le nom et le désir aux habitants de les y revoir. »

Il dit ailleurs d'une façon plus précise : « Comme la

France commençait à respirer sous Charles V des guerres et malheurs qu'elle avait soufferts sous le roi Jean, son père, les Dieppois, de tout temps adonnés au commerce, équipèrent, au mois de novembre de l'année 1364, deux vaisseaux du port d'environ cent tonneaux chacun qui firent voile vers les Canaries et arrivèrent vers Noël au Cap-Vert et mouillèrent devant *Rio Fresca* dans la baie qui conserve encore le nom de *Baie de France*.... Au mois de septembre de l'année suivante, les marchands de Rouen s'associèrent à ceux de Dieppe et, au lieu de deux vaisseaux en firent partir quatre... Au commencement du règne de Charles VI, en 1380, ils équipèrent pour la même destination un vaisseau de cent cinquante tonneaux appelé la *Notre-Dame de bon Voyage,* et l'année suivante, partirent de Dieppe, le 28 septembre, trois vaisseaux nommés la *Vierge,* le *Saint-Nicolas,* l'*Espérance*.... Or, par ce que dessus, je conclus que les *Français ont les premiers habité ces terres,* qu'ils les ont connues avant les Portugais, et que les *Dieppois doivent avoir cet avantage,* qui leur est justement dû, d'*avoir été les premiers navigateurs de l'Europe* [1]. »

Le capitaine qui commandait la première ou l'une des premières expéditions, Jean le Normand, surnommé *Prunaut,* était de Rouen. Longtemps après son départ, Charles V étant venu à Dieppe, entendit parler de ce voyage, en même temps que des inquiétudes que la longue absence du marin causait à sa famille et à ses amis, et il témoigna pour l'entreprise d'un vif intérêt. Par fortune, Jean le Normand et ses compagnons,

[1] *Relation de Guinée,* in-8° — 1669.

échappés à tous les périls de leur navigation, arrivèrent sur ces entrefaits. Le Roi voulut qu'ils lui fussent présentés et, après avoir entendu de la bouche du capitaine le récit de son voyage à la côte d'Afrique, il lui dit :

— Preux naute (hardi marin) Dieu vous maintienne ! Et en même temps qu'il l'anoblissait, il lui fit don d'une terre, le nomma « amirax de sa navie » et voulut qu'il s'appelât *Pru-naut* lui et tous ses descendants.

Le manque de documents originaux ne saurait infirmer la réalité de ces faits établis par une tradition constante. « Il y a lieu de penser, dit avec raison, M. d'Avezac, que les éléments du récit publié par Villaut de Bellefonds, le premier des expéditions dieppoises en Guinée, au XIVe siècle, avait été puisé dans les registres de l'Amirauté de Dieppe que le bombardement de 1694 a détruits... Dans tous les cas, le fait fondamental de l'établissement des Français à la Mine, au XIVe siècle, n'en demeurerait pas moins constaté par des témoignages antérieurs qu'on a pu ignorer ou perdre de vue, mais qui subsistent et dont on essaierait vainement de contester l'autorité [1]. »

Il ne semble donc pas douteux que les Français fréquentaient depuis longtemps la côte d'Afrique et s'y étaient établis, encore que le Père Labat, quand, pour rédiger *la Nouvelle relation de l'Afrique occidentale* [2], il prit connaissance de tous les mémoires et documents contenus dans les archives de la Compagnie des Indes et du Sénégal, trouvât que les anciens titres ne remontaient

[1] *Notice des découvertes faites au moyen-âge dans l'Océan Atlantique.*

[2] 5 vol. in-12 — 1728.

pas au-delà de 1626. Dès cette époque, nous voyons les Français authentiquement établis à l'embouchure du Sénégal (à Saint-Louis), mais dans des conditions qui prouvent que les établissements remontaient à une époque fort antérieure. Une *Compagnie* dite *de Rouen*, avait le privilége du commerce sur la côte et la possession et l'exploitation des établissements ; elle en jouit jusqu'en 1664 où le mauvais état de ses affaires la força de vendre à *la Compagnie des Indes occidentales* laquelle, en 1672, dut céder à *la Compagnie du Sénégal*. A celle-ci succéda *la Compagnie* dite *du Sénégal, côte de Guinée et d'Afrique* (1681), dont les priviléges et établissements devinrent, en 1696, la propriété de la *Comgagnie royale du Sénégal, cap Nord et côte d'Afrique*. Ces changements continuels ne prouvent pas en faveur du système des Compagnies trop souvent fatal à nos colonies. Mais sur cette côte d'Afrique, plus qu'ailleurs peut-être, les résultats furent médiocres ou même désastreux par suite de l'égoïsme mercantile et de l'étroitesse de vues qui dominaient chez les associés, sans souci de l'avenir, uniquement préoccupés du succès immédiat et de l'intérêt matériel. En voici la preuve :

« On sera surpris, dit Labat, de ce que je ne dise rien de la manière dont le *spirituel* est administré dans les établissements où la Compagnie entretient des commis et d'autres officiers ; on aura raison ! mais je n'ai pu faire autrement, parce que ce point a été tellement négligé qu'il ne faut pas s'étonner que Dieu n'ait pas versé ses bénédictions sur des gens qui avaient si peu d'attention pour son culte. Je crois ne pas me tromper quand j'attribuerai à cela le désordre et la déroute de tant de

Compagnies qui se sont succédé les unes aux autres et qui se sont trouvées ruinées parce qu'on peut les accuser toutes également d'une négligence criminelle sur cet article. Bien loin d'avoir pensé à faire porter la Foi dans ce vaste pays, peuplé de tant de nations qui gémissent sous l'esclavage du démon, et qui sont privées des lumières de la vérité, à peine ont-elles eu soin d'entretenir dans leurs principaux comptoirs des aumôniers ; et encore quels aumôniers ? Souvent des gens sans aveu, sans démissoires de leurs évêques, ou sans obéissance de leurs supérieurs ; toujours sans pouvoirs, ordinairement sans science, et d'une conduite qui ne leur attirait ni le respect ni la confiance de ceux dont ils devaient répondre devant Dieu.

« La Compagnie des Indes, qui est entrée dans les droits de celle du Sénégal, n'a eu garde de tomber dans ce défaut. Elle est conduite par des gens dont la piété égale le talent merveilleux qu'ils ont pour remplir l'important ministère dont ils sont chargés. *Celui* d'entre eux qui, outre les travaux ordinaires de la direction, a l'inspection sur tout ce qui regarde le spirituel de la Compagnie, ne néglige rien pour que ses établissements, les pays qui en dépendent et les vaisseaux qu'elle fait équiper aient de dignes ecclésiastiques qui y entretiennent la religion et le piété et qui répandent les lumières de l'Evangile dans les lieux où elle porte son commerce. »

Le Directeur auquel l'auteur fait allusion, selon toute apparence, était André de Brue, alors de retour en France et dont les Mémoires écrits aussi bien que les communications verbales ont servi surtout à Labat pour la rédaction de son ouvrage. « Quand on considère, dit

M. Valkenaer, avec quelle prudence ce Directeur général du commerce français ménagea les affaires de la Compagnie et quelle considération il s'attira des rois nègres dans tous ses voyages, on prend nécessairement une haute idée de son habileté. Le long séjour qu'il fit en Afrique doit donner autant d'authenticité que d'agrément à ses relations. »

II

Ce que peut un homme.

De Brue fut nommé pour succéder en 1697 au sieur Jean Bourguignon, premier directeur de la quatrième Compagnie française du Sénégal. Son premier soin, en arrivant au Sénégal, fut de visiter tous les comptoirs et de régler la conduite des employés de la Compagnie parmi lesquels il s'était glissé beaucoup d'abus. Souvent par exemple, ils faisaient le commerce pour leur propre compte au détriment des intérêts de la Compagnie. De Brue, après une enquête sévère, prit toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à ces désordres. Le Directeur-Général traita ensuite avec les divers princes dont les possessions bordaient le fleuve, et obtint de former de nouveaux établissements là où il le jugeait utile, comme aussi de relever ceux qu'on avait laissé tomber en ruines après un abandon forcé. C'est alors qu'il éta-

blit un poste dans le Haut-Sénégal, grâce à une concession de Siratik ou Empereur des Foulahs. Lors de la visite qu'il fit, pour ce motif, au Siratik, il arriva à de Brue une aventure singulière dont le grave Labat ne craint pas d'égayer son récit :

Parmi les dames de la Cour se trouvait une jeune princesse de 16 à 17 ans. « Excepté que cette jeune personne n'était pas ni tout à fait blanche, ni tout à fait noire mais basanée, comme sont ordinairement les mulâtres, elle était parfaitement belle, d'une taille avantageuse et extrêmement enjouée ce qui convenait à son âge. » Sa mère ayant remarqué que le général la regardait avec attention, s'imagina qu'il en était soudainement épris et dit au Roi qu'il fallait la lui proposer en mariage. « Le Siratik y consentit sans peine, ajoutant que, si le général voulait prendre ce parti, il lui donnerait les premiers emplois du royaume, avec un grand pays et beaucoup d'esclaves. La réponse à un compliment de cette nature n'était pas facile; mais le sieur de Brue se tira d'affaire en disant qu'il était marié et que sa religion ne lui permettait pas de prendre plusieurs femmes. »

Cette raison, pour le dire en passant, parut convaincante au prince infidèle ; mais de Brue sans doute se promit désormais de mieux veiller sur ses yeux et de ne plus regarder aussi volontiers les demoiselles à la cour d'un prince quelconque noir ou blanc. Ce n'était d'ailleurs, vu la gravité de son caractère, qu'une simple distraction.

Uniquement préoccupé des intérêts de la Compagnie et du désir, en consolidant ses établissements, de déve-

lopper ses relations, le Directeur-Général fit dans ce but de nombreuses excursions soit sur la côte soit dans l'intérieur. A plusieurs reprises, il remonta le Sénégal et se transporta en particulier par deux fois jusqu'au rocher Felou, près duquel se trouve un village que traversent les caravanes, venant de Tombret ou Tombouctou avec de l'or et des esclaves. Il éleva un fort sur la rive Sud du fleuve dans la pensée d'attirer vers les comptoirs français toutes les marchandises que les caravanes portaient aux Anglais établis sur la rivière de Gambie. Il avait aussi pour but de se rapprocher des mines d'or du royaume de Bambouck que des agents intelligents, envoyés par lui, avaient eu le bonheur de découvrir sur les bords de la rivière de Falermé. Le fort Saint-Pierre en conséquence fut construit sur cette rivière à seize lieues de son confluent. A l'aide de retranchements mobiles, de Brue comptait pouvoir se transporter d'une mine à l'autre et ainsi assurer le monopole du commerce de l'or à la Compagnie.

Mais comme il s'occupait activement de ces projets (1712), il se vit rappelé en France où il fut retenu par les affaires de la Compagnie et les siennes propres jusqu'en 1714. Les associés le pressèrent alors avec de vives instances d'aller reprendre son poste où sa présence semblait plus nécessaire que jamais. En effet arrivé à Saint-Louis, il eut le regret de constater qu'on n'avait guère fait que contrarier ses projets qu'il reprit aussitôt avec suite et ardeur. Il s'empressa de renouer toutes ses alliances avec les princes nègres et maures, soit sur la Gambie, soit sur le Sénégal. Il rétablit le comptoir d'Albreda, fonda celui de Bentam et de Bissao sur la côte.

Le commerce des gommes, alors le plus important de tous, ne pouvait manquer d'attirer particulièrement son attention et éveiller sa sollicitude. Il voulut aller présider lui-même le *Marché du Désert*, régla avec le *Brac* ou chef des marabouts maures les mesures et la nature des échanges, les frais de l'entretien des Maures, chassa les voleurs et les oisifs et maintint partout l'ordre et la tranquillité. Il fit mieux encore :

« Le général, dit Labat, fut extrêmement supris, en arrivant au désert, d'apprendre qu'on ne s'était jamais avisé de faire la prière ni soir ni matin pendant qu'on était en traite. Les commis laissaient ceux qui étaient sous leur direction dans une entière liberté à cet égard et comme ils étaient eux-mêmes dans une fort grande indolence sur cet article, ils n'avaient garde d'exiger des autres ce qu'ils ne pratiquaient pas eux-mêmes. Cet abus le toucha et il eut soin que, tous les matins et tous les soirs, on fît la prière à haute voix. Il défendit de faire aucune traite les dimanches et les fêtes et voulut que ces jours là on chantât les vêpres. Cela plut extrêmement aux Maures soient qu'ils aient véritablement de la religion ou qu'ils n'en aient que l'apparence..... L'ordre donné par le sieur de Brue leur fit croire qu'il était marabout et augmenta beaucoup le respect qu'ils avaient déjà pour lui. »

Labat nous a conservé plusieurs autres très-intéressants épisodes de ce voyage au désert : d'abord, la visite faite à de Brue par le prince maure Sidi Addi, accompagné de quelques-unes de ses femmes. Le général, empressé de rendre la visite, trouva les dames fumant, mais « cet exercice ne les empêchait pas de causer; si

cela était, ajoute un peu malicieusement Labat, les femmes ne fumeraient jamais; car en tout pays elles ont le don de la parole au souverain degré. Le général et son interprète avaient assez à faire à répondre à toutes leurs questions. En général on peut dire qu'elles roulaient presque toutes sur les femmes de France, sur leur beauté, leurs habits, leur galanterie, sur la magnificence de la cour, sur les manières que les maris avaient avec leurs femmes. Le général ne manqua pas de les satisfaire amplement sur toutes ces questions; mais rien ne les touchait davantage que le bonheur qu'ont les femmes de France d'être *seules* avec leurs maris. C'était là le véritable et l'unique bonheur d'une femme; elles ne comptaient pour rien tout le reste. »

Comme on voit, l'intérêt d'accord ici avec la morale, eût fait promptement justice de cette odieuse polygamie, s'il eût dépendu de la volonté des dames!

Cette visite fut suivie ou peut-être précédée de celle du roi d'Hoval auquel de Brue s'empressa également de rendre sa politesse. Il le trouva jugeant un procès : « Le fait est trop singulier pour n'être pas rapporté ici. Un marabout avait promis à un nègre qui allait à une expédition de lui donner un *gris-gris* (talisman) de si bonne trempe qu'il ne serait ni tué ni blessé pourvu qu'il lui donnât un bon cheval qu'il avait. Le cheval fut livré et le nègre, plein de courage et de confiance en son puissant *gris-gris,* ne laissa pas d'être tué tout des premiers. Les héritiers redemandaient le cheval au marabout qui éludait par différents subterfuges. Le roi demanda au général son sentiment; le sieur de Brue répondit qu'il lui paraissait très-juste d'obliger le ma-

rabout à rendre le cheval, et de lui défendre, sous peine de la vie, de se mêler de faire des *gris-gris,* attendu que son ignorance ou sa malice pouvait être d'un grand préjudice à l'état. Le roi prononça son arrêt conformément à l'avis du général. » (LABAT.)

Voici maintenant de ce digne roi d'Hoval un portrait en pied qui mérite d'être reproduit :

« C'était un homme de bonne mine d'environ soixante ans. Il avait la barbe et les cheveux gris, le visage maigre et ridé, les yeux vifs, le ton de voix agréable et un certain air de grandeur qui faisait connaître sa naissance. Il avait un habit de pagnes de coton blanc rayé de bleu qui était fait presque comme les surplis dont se servent les pères de l'Oratoire avec les manches fort larges; cet habit ne lui venait qu'aux genoux. Il avait par dessous une culotte de même étoffe, mais tellement large et ample qu'il y était entré plus de six aunes d'étoffe. Elle était plissée de manière que tous les plis se trouvaient derrière, ce qui lui servait de coussin pour s'asseoir. Belle commodité assurément pour des gens qui n'ont point d'autre siége, s'il ne fallait pas toujours les porter avec soi... Par dessus cet habit, il portait une bandoulière de drap d'écarlate large d'un demi-pied qui lui servait de baudrier soutenant un sabre... Tout l'habit et le baudrier étaient parsemés de *gris-gris* enveloppés fort proprement dans du drap d'écarlate, du maroquin rouge ou des peaux de bêtes sauvages, les uns carrés, les autres ronds, d'autres longs ou taillés à facettes comme de gros diamants, appliqués sur les différents endroits du corps auxquels ils servaient de défense.

« Le bonnet du petit Brac était de même étoffe que l'habit fort étroit d'entrée, large et rond par le haut, et il était orné en guise d'aigrette d'une tête de paon d'Afrique qui renfermait un gris-gris. »

Certes, en face de ce personnage original et si singulièrement accoutré, j'admire que de Brue pût rester digne et garder toujours son sérieux. Peu de temps après cette visite, tout le camp fut mis en rumeur par l'arrivée d'autres et importants personnages, qui n'étaient rien moins que la mère et la première femme de Sidi-Addi. « La princesse, mère de Sidi-Addi, avait été une très-belle femme. Quoique déjà âgée, elle avait encore de très-beaux restes. Elle était vêtue d'une toile noire des Indes qu'on appelle *Salinpoury*. Cet habit était comme un manteau détroussé, presque tout à fait semblable à ces robes abattues qui sont à présent si fort à la mode. Les épaulettes s'attachaient par devant avec des agrafes, les manches étaient fort larges et fort longues, et cachaient entièrement les mains. Cet habit était ample et traînant et donnait à la personne un air de grandeur et de modestie tout ensemble. La coiffure de cette dame n'était composée que de ses cheveux dont une partie était élevée sur le devant et l'autre, qui était nattée, tombait par derrière avec un petit voile carré de toile rayée qui paraissait attaché négligemment. Elle avait à chaque oreille un anneau d'or qui avait au moins un bon demi-pied de diamètre avec un collier composé de perles d'or et de grains d'ambre.

« La princesse, épouse légitime de Sidi-Addi, ne paraissait pas avoir plus de dix-huit ans. Elle était plus grande que ne sont ordinairement les femmes maures,

fort bien faite, les traits du visage réguliers, les yeux grands, noirs, bien fendus et pleins de feu, les dents admirables, le son de la voix fort doux et beaucoup d'agrément dans toute sa personne.

« Après que les princesses se furent reposées, la mère du Prince fit dire au général que son fils lui avait fait une relation si avantageuse de sa personne et de ses manières qu'elle avait eu une extrême envie de le voir et de le connaître, qu'elle avait passé par dessus toutes les règles établies pour les personnes de son sexe et de sa qualité, et que son mérite lui avait fait faire une démarche aussi extraordinaire que celle de voir deux princesses sortir de chez elles et rendre visite à un étranger. »

De Brue s'empressa de rendre visite aux deux dames et témoigna du mieux qu'il put combien il était sensible à l'honneur insigne que lui faisaient des personnes à la fois si aimables et si illustres. Puis il invita à dîner à la française les princesses qui « trouvèrent les ragoûts français admirables et elles avouèrent n'avoir jamais fait si excellente chère... et volontiers elles acceptèrent les confitures que le général leur offrit aussi bien que d'autres présents proportionnés à leur qualité, mais qui, sans coûter beaucoup, avaient la grâce de la nouveauté et du goût français. »

Autre épisode; visite d'un marabout :

« Il arriva, le 15 mai, un *vénérable* marabout qui ne manqua pas d'aller saluer le général. Il venait de la Mecque, disait-il, avec une caravane du Maroc, qui avait fait ce dévot pèlerinage. Il donna beaucoup à douter de la vérité de sa relation, quand il assura M. de

Brue que le tombeau de Mahomet était porté en l'air par le moyen de certains anges qui se relaient d'heure en heure pour soutenir ce fardeau. *On sait certainement le contraire* (ajoute assez naïvement le père Labat), mais la prudence et la politesse voulaient qu'on ne lui rompît pas en visière ; ainsi on le laissa débiter ses fables et amuser les Maures qui l'écoutaient avec un profond respect. »

Avec les sentiments qu'on connait à de Brue, il dut lui en coûter assurément de ne pas tourner tout d'abord le dos au pèlerin en lui entendant débiter ces gros mensonges et de ne pas démasquer hautement cette impudente fourberie. En vérité on serait tenté de le souhaiter en cette circonstance moins *prudent*.

Au retour de son expédition au désert, le général reprit ses projets sur le Galam, relatifs à la traite de l'or. Il fit achever le fort de Saint-Joseph, et en éleva un autre à Cagnoura sous le nom de fort Saint-Pierre. En même temps, assuré de nouveau, par suite des explorations du facteur français, Compagnon, de l'existence des mines du Bambouck, il résolut de conquérir tout le pays, et, dans ce but, il demanda à la Compagnie 1,200 hommes et deux millions de livres pour l'entretien de cette armée pendant quatre ans. Mais ces projets n'aboutirent pas, la Compagnie n'ayant pu ou voulu mettre à la disposition du général les ressources nécessaires. Jugeant même de nouveau sa présence utile en France, elle l'y rappela en 1720. Il y resta pendant trois années, puis retourna en Afrique avec le titre de commissaire de la Compagnie des Indes sur une escadre qui, après avoir manqué la prise de l'île d'Arguin, s'empara du fort de Portendic (aux Hollandais).

Lorsqu'il quitta définitivement la colonie, de Brue la laissa dans l'état le plus florissant où elle eut jamais été. D'après ce que le père Labat nous apprend de son administration, nous ne pouvons qu'avoir une haute idée de son intelligence, de sa prudence et de sa merveilleuse habileté pour se concilier la sympathie des rois nègres ou Maures et leur inspirer le respect. Le caractère, la probité, la sévère dignité des mœurs étaient chez lui à la hauteur des talents et l'on a eu raison de dire qu'il avait gouverné les affaires de la Compagnie non pas en négociant mais en véritable homme d'Etat. Il n'y a rien de trop dans ce jugement qu'a porté sur lui Valkenaer : « De Brue, par la hardiesse et la sagesse de ses vues, par son habileté et son courage dans l'exécution, par sa présence d'esprit et sa prévoyance dans les dangers, et enfin par cet esprit d'ordre et de méthode qui fait qu'on marche à son but sans précipitation et sans lenteur, doit être considéré comme un des plus habiles administrateurs qui aient existé; il fut le véritable fondateur du commerce français en Afrique [1]. »

Lorsque Labat publia son ouvrage, de Brue était vivant encore et l'auteur écrivait en quelque sorte sous ses yeux; c'est là sans doute ce qui explique que Labat soit aussi sobre de détails sur cet homme éminent dont, tout en rendant hommage à son beau caractère, à ses vertus, il ne nous fait connaître ni les antécédents ni la famille. Et nulle part ailleurs, nous n'avons trouvé de documents qui permissent de suppléer à son silence. On ne sait pas même combien d'années de Brue survécut

[1] *Histoire des voyages*, III.

après son retour en France, et l'on ignore le lieu comme la date de sa mort.

Quoi qu'il en soit, il est, lui aussi, de ceux qui mériteraient d'avoir une statue sur l'une de nos places publiques, tout au moins dans la ville de Saint-Louis, au Sénégal.

III

Le pays et ses habitants.

Maintenant je complèterai cette étude, comme j'ai fait de quelques autres, par des détails sur le pays et les habitants, détails empruntés comme toujours aux relations originales, que j'ai eues entre les mains, celle du père Labat en particulier d'autant plus piquante que, dans sa bonhomie un peu malicieuse, volontiers l'auteur mêle à ses récits si intéressants et si vrais, selon toute apparence, une agréable pointe d'ironie, témoin ce curieux passage sur les femmes de Bagnon, à propos du voyage fait, en 1798, par de Brue, au royaume de Galam :

« Les femmes bognonnes sont des modèles que je n'ai garde de ne pas donner à toutes celles du reste du monde. Elles sont attachées à leur ménage, à élever leurs enfants, à servir leurs maris et à leur plaire d'une manière qui est sans pareille dans toute l'Afrique : c'est tout dire. Mais, outre cela, il n'y a pas de créatures au monde plus laborieuses qu'elles ; elles aiment le travail, elles y sont

accoutumées dès leur plus tendre jeunesse, et comme elles savent que rien ne l'empêche et ne le retarde tant que le babil si ordinaire à leur sexe, elles se remplissent la bouche d'eau afin de s'empêcher de parler et travaillent ainsi quatre et cinq heures sans se distraire de leurs occupations, sans querelles ni divisions, et sans qu'on entende aucun bruit dans l'endroit où elles sont assemblées que celui des instruments dont elles se servent. Au reste je ne propose pas cet exemple aux femmes de notre pays dans la pensée qu'elles le suivent, elles tenteraient l'impossible et là-dessus je suis plus raisonnable qu'elles ne pensent. »

Voilà qui n'est pas précisément du dernier galant, comme eût dit Molière. Mais quel dommage qu'il n'y ait plus, selon toute apparence, de Bognonnes! Que de gens, et moi le premier, ne plaindraient pas le voyage et s'en iraient gaiement, sinon de leur pied léger, au Galam pour y prendre femme, certains de choisir à coup sûr, puisque là-bas, d'après notre auteur, toutes sont des perles, il est vrai des perles... noires! Continuons les citations :

MORT D'UN ARABE.

« Les Arabes meurent comme les autres hommes (ceci me semble probable) et quoique communément leur vie soit plus longue, ils en trouvent à la fin le bout. Dès que cela est arrivé, la femme ou la fille ou quelque parent sort de la tente et se met à faire des cris effroyables. A ce signal, toutes les femmes voisines sortent en faisant de semblables cris. C'est ainsi que la nouvelle de la mort

est annoncée dans un instant à tout l'adouart. Toutes les femmes se rassemblent aussitôt à la tente du mort où, pendant que les uns crient, les autres chantent les louanges du défunt. Ceux qui ne sont pas faits à ce badinage s'imaginent que ces femmes sont parentes du défunt et qu'elles ressentent une très-vive douleur de sa mort. Point du tout, c'est un effet de la coutume, et, comme chez les femmes arabes, les larmes ne coûtent pas plus que chez toutes les autres, elles pleurent sans peine, sans sujet, sans affliction et sont aussi prêtes à rire dès que le temps de la cérémonie est passé que si elles n'avaient jamais pensé à pleurer. (J'imagine qu'il n'en va point ainsi chez les Bognonnes). C'était peut-être pour les obliger à pleurer tout de bon leurs maris et à mettre tout en œuvre pour leur conserver la vie que les Indiens avaient introduit parmi elles la coutume et ensuite la nécessité de se brûler toutes vives avec le corps de leurs maris... Je n'ai garde d'approuver cette coutume (Est-ce bien sûr ?), mais elle servait au moins à faire pleurer les femmes tout de bon pour leurs maris... ou pour elles. »

A PROPOS DE L'AUTRUCHE.

« Les plus grandes autruches ont depuis six jusqu'à huit pieds de hauteur ; mais il s'en faut de beaucoup que leur corps réponde à cette extension ; quoiqu'il soit gros et ramassé, que le dos soit large et assez plat, il est de beaucoup trop petit par rapport à cette grande hauteur ; aussi ne sont-elles que col et que jambes : le seul avantage qu'elles tirent de leur structure est de découvrir

plus loin. Leur tête, qui est fort petite et qui ne contient presque point de cervelle, n'est couverte que d'un petit poil en manière de duvet jaunâtre, clair et court. La nature, qui proportionne toutes choses avec tant de prudence et une si merveilleuse économie, a-t-elle jugé qu'il était inutile de couvrir de beaucoup de plumes une tête qui n'avait rien à craindre de l'ardeur du soleil, parce qu'elle n'avait point de cervelle à perdre? ou le défaut de plume est-il cause que la cervelle s'est desséchée? et que cet oiseau est sans entendement et sans jugement ainsi que le remarque l'Ecriture? Si cela est, la meilleure partie du genre humain a bien sujet de craindre la perte prochaine de sa cervelle, puisque la mode est à présent de ne plus se couvrir, et de braver l'ardeur du soleil et le serein, sans autres précautions que quelques cheveux couverts de farine. Heureusement cet astre n'est pas si brûlant en France qu'en Afrique, sans cela nous verrions bien des têtes d'autruche de l'un et de l'autre sexe. »

Il y a plus de deux cents ans que le digne homme parlait ainsi, et en vérité, il a l'air d'écrire pour les modes et les têtes d'à présent!

HISTOIRE D'UN LION.

« Un valet de chambre de monsieur *** s'était accoutumé à se laisser lécher par un lion qui couchait aussi bien que lui dans la chambre de ce seigneur. Quoique on l'eût averti plusieurs fois qu'il serait la dupe des caresses du lion, il y trouvait tant de plaisir (par orgueil

peut-être), et comptait si fort sur la probité et l'amitié de cet animal qu'il ne voulut jamais suivre l'avis sage qu'on lui donnait. Mais à la fin il lui arriva ce qu'on lui avait prédit, son maître se réveilla un matin au bruit que faisait le lion en roulant quelque chose dans sa chambre. Il regarda et quel fut son étonnement quand il vit que cet animal se jouait avec la tête de son valet de chambre; il ne fallut pas le prier de se lever, il le fit promptement et le plus doucement qu'il lui fut possible, et entra dans un cabinet où, s'étant renfermé, il appela du monde et on trouva moyen de tuer le lion. »

Ce *Messire du Lion* là, assurément, n'était point parent de celui d'Androclès!

Voici maintenant des descriptions, qui sont surtout des descriptions, mais remarquables par l'exactitude dans le détail comme par la vivacité du coloris, ce qui ferait croire que Labat ne fait guère que copier la narration du témoin oculaire, celle de de Brue probablement qui, comme on sait, lui avait remis ses notes et mémoires.

LE BANANIER.

Les bananiers abondent dans ce pays autant et plus qu'en Amérique et en Asie. « C'est une manne dont l'Europe est privée. Les bananes ont pour l'ordinaire un pouce ou environ de diamètre et depuis neuf jusqu'à douze pouces de longueur. La peau, qui est lisse et verte avant que le fruit ait atteint toute sa maturité, devient toute jaune lorsqu'il est mûr. Elle renferme une substance jaunâtre de la consistance d'un fromage bien gras

sans aucune graine, mais seulement quelques fibres assez grosses qui semblent représenter une espèce de crucifix mal formé quand le fruit est coupé par son travers. La plupart des Espagnols prétendent que c'est le *fruit défendu* et que le premier homme vit en le mangeant le mystère de sa réparation par la croix. Adam devait avoir meilleure vue que nous, ou bien la croix des bananes de ce temps était mieux formée qu'elle ne l'est à présent... Je ne saurais mieux comparer le goût de la banane mûre qu'à celui du coing et de la poire de bon chrétien joints ensemble mais qui sont trop mûrs et commencent à pourrir. Ce goût n'a pourtant rien de désagréable, on s'y fait aisément et on en mange avec plaisir crue ou cuite. »

Description parfaite assurément sous le rapport de la vue comme du goût et qui eût ravi Bernardin de Saint-Pierre plus encore que celle du père Du Tertre.

L'OISEAU BLEU.

« En passant dans un bois peu éloigné de Boucar (lors de la visite au Siratick) un des gens du général tua un oiseau trop singulier pour n'en pas faire ici une description particulière. Il était un peu plus gros qu'un merle et toutes ses plumes étaient d'un bleu céleste le plus vif et le plus éclatant qu'on puisse imaginer. Ce qu'il avait encore de plus extraordinaire, était une queue de près de quinze pouces de longueur, extrêmement fournie, de même couleur que les autres plumes et d'une finesse admirable. On ne remarqua pas que cet

oiseau, étant en vie, étendait sa queue comme les paons quand ils font la roue; il se contentait de l'étendre de manière qu'elle couvrait beaucoup d'espace et il ne la resserrait que quand il volait.... Il avait la tête petite et bien faite, les yeux pleins de feu, et un petit cercle jaune autour du bec qui lui donnait un très-bon air. On ne vit dans toute la marche qu'un seul oiseau de cette espèce et le Prince assura qu'ils étaient très-rares. »

PAON D'AFRIQUE.

« Il est de la grosseur d'un coq d'Inde, ses plumes du dos et du ventre sont d'un violet foncé, tabisé et changeant qui le font paraître, selon les différentes réfractions de la lumière, tantôt d'un noir lustré, tantôt d'un violet clair et comme surdoré légèrement. Ses ailes sont plus variées que le corps. Il a la queue à peu près comme celle des paons d'Europe, les jambes hautes comme celles d'une cigogne; les pattes larges, le bec long, les yeux vifs et sur la tête deux houppes composées de plumes si fines qu'on les prendrait, surtout celle de derrière, pour du poil long, délié, fin et doux comme de la soie. Celle qui est sur le devant est d'une couleur noire, lustrée et changeante, l'autre aurore. Elles se séparent l'une de l'autre en s'ouvrant et faisant à peu près la figure du bonnet que l'on met sur les armes de l'Empereur. C'est peut-être ce qui a fait donner à ce paon le nom d'oiseau impérial. »

LES SAUTERELLES.

« Ces insectes s'élèvent de quelques lieux déserts qui sont au Sud-Est et viennent comme des nuées si grandes et si épaisses qu'elles cachent le soleil selon le vent qui les pousse. Elles vont porter la désolation tantôt chez les nègres tantôt chez les Maures. Elles dévorent tout dans le pays où elles s'abattent ; après qu'elles ont consommé les fruits, les grains et les herbages, elles mangent les feuilles des arbres, les bourgeons et jusqu'aux écorces. Pour l'ordinaire, elles sont grosses comme le doigt et plus longues, leur peau est rouge et jaune ; elles ont les dents aiguës et tranchantes et rien ne peut leur résister... Les Maures se vengent de ces insectes en les mangeant, et si elles mangent la nourriture qu'ils s'étaient préparée, elles leur en servent à leur tour. Ils les ramassent avec soin, les mettent dans des sacs de cuir, les pèlent et les font cuire dans du lait ; c'est un met excellent... pour eux. »

LÉZARD ET TORTUE.

« On fit présent au sieur de Brue pendant ce voyage (sur le Sénégal) d'un gros lézard en vie qui avait plus de deux pieds de longueur depuis le museau jusqu'à la naissance de la queue laquelle avait près de trois pieds de longueur (cinq pieds en tout). Cet animal vit de fruits et de racines. La peau était couverte de petites écailles jaunes, vertes, blanches et noires qui semblaient être

vernissées tant les couleurs en étaient vives. Ses yeux, gros rouge et à fleur de tête, semblaient étinceler quand on les touchait et qu'on le mettait en colère. Dans le même temps, il enflait une peau qu'il a sous la gorge à peu près comme un pigeon qui fait la roue. Sa morsure est dangereuse non parce qu'elle porte quelque venin, mais parce qu'il ne lâche jamais ce qu'il a saisi qu'il n'emporte le morceau ou qu'on ne l'ait tué et ce n'est pas une petite affaire de lui ôter la vie; car il l'a si dure que cent coups de bâtons n'y suffiraient pas. Le secret pour la lui ôter promptement et sans bruit, c'est de lui enfoncer un petit bois ou une paille dans les narines; aussitôt qu'il est touché dans cet endroit, il répand quelques gouttes de sang, ouvre la gueule et expire... Sa chair est excellente, et quand elle est accommodée comme une fricassée de poulet, il est difficile de distinguer celle qui l'emporte tant celle du lézard a de blancheur, de bon goût et de délicatesse. »

Notre auteur, comme on voit par ce dernier paragraphe, excelle aussi dans la description culinaire; et l'illustre Carême n'eût pas mieux décrit, j'allais dire assaisonné, ce merveilleux régal fourni par la tortue et que je recommande au *Cuisinier impérial* pour sa prochaine édition : « La chair de la tortue est très-nourrissante et on la met à toutes sortes de sauces. Mais le meilleur morceau est son *plastron;* c'est ainsi qu'on appelle l'écaille du ventre de cet animal. On y laisse d'ordinaire l'épaisseur de trois ou quatre doigts de chair avec toute la graisse qui s'y trouve et on le met au four tout entier, bien couvert de jus de citron avec du sel, du piment, du poivre et du girofle battus ensemble; la dé-

licatesse de cette chair demande qu'on la cuise à feu lent : pendant qu'elle est au four on a soin de la percer de temps en temps avec une brochette de bois afin que la sauce dont elle est couverte la pénètre de toutes parts. Cuite à point, c'est un mets excellent et on peut m'en croire sur parole, car j'en ai mangé bien des fois. » Evidemment ici c'est de Brue qui parle.

LES SINGES.

« Pendant le voyage au Galam, le général, ayant été obligé de mouiller à Tuabo, y trouva une nouvelle espèce de singes d'un roux si ardent qu'il approchait fort près du vrai rouge... Je ne crois pas qu'il y en ait au monde de plus réjouissants. Ils descendaient les uns après les autres du sommet des arbres où ils étaient et venaient file à file jusqu'au bout des branches les plus voisines des bâtiments, et quand ils avaient attentivement considéré les hommes qui y étaient, ils se mettaient tous à crier et à faire des sauts, des gambades, des postures les plus plaisantes. A la fin, il y en eut quelques-uns assez familiers pour jeter dans les bâtiments de petits morceaux de bois sec; on repondit à leur jeu (cruellement, il faut le dire) par quelques coups de fusil qui en tuèrent et en blessèrent plusieurs et aussitôt la guerre fut déclarée. Ils se mirent tous à crier d'une manière extraordinaire, et à jeter dans les barques des branches sèches et même des pierres qu'ils venaient ramasser à terre. D'autres se contentaient de faire des grimaces, et d'autres faisaient leurs ordures dans leurs

pattes et les jetaient sur les gens qui étaient dans les bâtiments. A la fin pourtant il se retirèrent. »

Un vieux nègre, qui était le marabout du village, dit à M. de Brue que ces *Patas,* comme il les appelait, n'étaient pas des bêtes, mais un peuple sauvage qui, à force de demeurer sur les arbres exposé à toutes les injures de l'air, était devenu velu comme on le voyait. Il ajouta qu'ils parlaient fort bien entre eux et entendaient la langue des nègres, mais se gardaient de le laisser paraître par pure malice ou par crainte d'être forcés de travailler pour les maîtres des villages ou faits prisonniers et vendus aux Français. Il disait cela d'un très-grand sérieux et avec l'air d'une parfaite conviction partagée d'ailleurs par tous ceux qui l'entouraient et l'écoutaient (les indigènes bien entendu.)

IV

Les Fétiches et les Gris-Gris.

Nous avons vu que le père Labat s'applaudissait du zèle de la nouvelle Compagnie pour le progrès religieux ; mais on regrette qu'il ne soit pas entré dans quelques détails à ce sujet et qu'il se tienne trop d'ordinaire dans les généralités. D'après ce qu'il nous apprend des superstitions et des mœurs de ces peuples, et ce que nous savons également et presque mieux par les relations de

Loyer, Alexis de Saint-Lô, et Villaut de Bellefonds, ces pauvres idolâtres et infidèles n'étaient pas moins déchus que les sauvages de l'Amérique et de l'Océanie, et il y avait là aussi pour les missionnaires l'espérance d'une riche moisson. Malheureusement par suite des circonstances et des divisions de l'Europe troublée par les guerres religieuses, trop souvent les ouvriers manquèrent à l'œuvre sainte, ou ceux qui s'offraient, chose plus triste ! n'étaient rien moins que poussés par un zèle vraiment apostolique, témoin ce que nous dit Alexis de Saint-Lô [1].

« Il y a huit ou neuf ans que quelques religieux espagnols sont venus, à ce qu'ils disaient, pour catéchiser, baptiser et faire les autres fonctions du ministère et toutefois c'est ce qu'ils faisaient le moins. Car, avant que de donner le baptême à quelque personne, il fallait convenir du prix, mais tellement excessif que plusieurs, n'ayant assez de quoi pour contenter leur infâme avarice, demeuraient sans baptême. Ces personnes ont fait d'autres actions si honteuses et extorsions si indignes de leur état, qu'au lieu d'être les laboureurs du champ de l'Évangile, ils en ont été les déserteurs très-scandaleux. »

Par bonheur ces détestables simoniaques furent sans doute une rare exception ; on n'en saurait dire autant malheureusement d'une autre source de préjugés pour les indigènes, à savoir l'exemple des Européens, la plupart aventuriers, et dont la conduite, trop souvent très-peu édifiante, n'était guère de nature à préparer les idolâtres à l'audition de la parole évangélique : « Je re-

[1] *Relation du Voyage au Cap-Vert*, in-12, 1635.

connus que les nègres disaient en notre langue quantité de paroles licencieuses, sales, injurieuses, y ajoutant encore des serments qui ne sont que trop familiers en la bouche de ceux qui fréquentent ces côtes; et ces pauvres mécréants ne pouvaient avoir appris ces scandaleux discours que des mêmes Français qui ont trafiqué en ces endroits-là. »

Qu'on ajoute à cela l'ignorance profonde, les habitudes, les mœurs de ces peuples en général adonnés avec une sorte de frénésie à tous les penchants de la nature corrompue! « Comme leur naturel n'est point corrigé dans leur enfance, il ne faut s'étonner s'ils sont vicieux de bonne heure et s'ils n'aiment uniquement que leur plaisir. Ils sont paresseux à l'excès, fuient le travail comme *la plus mauvaise chose* qui soit au monde, et si la faim ne les pressait point, ils ne pourraient jamais se résoudre à ensemencer leur terre; encore n'en sèment-ils que ce qu'ils ont besoin précisément.... Ils aiment fort la danse et, dans un âge plus avancé, la conversation. Ils ne s'ennuient jamais de ces deux exercices, au lieu que tous les autres leur pèsent extrêmement pour peu qu'ils durent. » (Labat).

« Les habitants de cette terre, dit Loyer de son côté, sont d'un naturel assez docile; mais ils sont grands menteurs et très-adroits voleurs aussi bien que le reste des autres nègres. Outre cela, ils sont adonnés au vin et les femmes y sont très-peu chastes. Elles aiment éperduement les Français.

« .... Ils ont un esprit et un jugement exquis. D'ailleurs, ils sont fins, adroits et rusés au dernier point; menteurs au delà de ce qu'on en peut dire, et larrons

plus qu'on ne peut penser... Il ne se faut pas étonner s'ils sont si voleurs ; car, outre qu'ils y sont naturellement portés, il n'y a point parmi eux de loi, ni de punition contre ce crime qu'ils traitent d'adresse, donnant des louanges au plus grand larron, comme à l'homme le plus adroit. Cela enfle le courage aux autres et leur fait un véritable plaisir ; ils en rient entre eux à gorge déployée... Je trouve que le larcin autorisé de cette sorte est un obstacle presque insurmontable à l'établissement du christianisme qui a une extrême horreur de ce crime[1] »

L'éducation ou plutôt l'absence d'éducation ne contribue pas peu à entretenir les vices des nègres. « Les nègres, qui habitent les deux côtés de la rivière du Sénégal et même assez avant dans les terres du côté de l'Est et du Sud, sont mahométans, ce sont les Maures qui les ont imbus, les premiers, des rêveries de l'Alcoran. Les nègres du pays des Mandingues, des plus zélés pour leur religion, sont à présent les missionnaires du mahométisme : on peut dire qu'ils en sont les pharisiens qui parcourent ces vastes contrées pour faire des prosélytes. Le reste des nègres, du moins ceux avec qui l'on commerce depuis la rivière de Gambie jusqu'en Guinée, sont idolâtres excepté les Sévaires et quelque peu d'autres qu'on regarde comme des sauvages chez lesquels on ne remarque aucune espèce de religion. » (LABAT.)

« .... Le mahométisme, qui est établi chez les nègres, est fort estropié ; l'ignorance de ceux qui l'y ont introduit les premiers en est cause en partie, le naturel de ceux qui l'ont embrassé, qui est porté au libertinage et

[1] *Relation du voyage au royaume d'Issigny*, in-12, 1714.

ennemi de la contrainte, a achevé de défigurer tout à fait cette loi de chair qui ne laisse pas d'avoir ses rigueurs. Ils n'ont ni mosquée, ni jour de repos et de fête, excepté leur Pâque ou *Bairam* qu'ils appellent *Tabasquet* qui suit une espèce de *ramadan* ou jeûne à leur mode. (IDEM.) »

La notion religieuse néanmoins subsiste même chez les plus abrutis de ces pauvres infidèles ou idolâtres, et le père Godefroy Loyer nous donne la traduction d'une prière fort en usage chez les nègres et qui ne laisse aucun doute à cet égard. Voici cette curieuse pièce :

« Mon Dieu, donnez-moi aujourd'hui du riz et des « ignames, donnez-moi de l'or et de l'argent, donnez-« moi des esclaves et des richesses, donnez-moi la santé « et faites que je sois léger et dispos. »

Mais la croyance des nègres à une divinité comme à l'immortalité de l'âme était défigurée par les plus grossières erreurs et de non moins absurdes pratiques, sans compter les pays où l'on rendait un culte spécial à *Comaré,* soit le diable.

« Les croyances des nègres non mahométans, dit Godefroy Loyer, est entièrement extravagante. Il est certain qu'ils croient tous qu'il y a un Dieu, mais nous en avons vu qui disaient avoir l'âme d'un once, d'autres d'un lion, et un chacun dit avoir l'âme de l'animal avec lequel il croit avoir avec le naturel quelque ressemblance. »

Entre les superstitions communes aux idolâtres et aux nègres mahométans, comme ils peuvent l'être, se trouve l'usage des *gris-gris* et les fétiches :

« Ces gris-gris sont des billets écrits en langue arabe, mêlés de quelques figures nécromanciennes, que leur ven-

dent bien cher les marabouts pour les préserver, disent-ils, les uns de la fièvre, les autres du chaud, les autres d'être tués ou noyés, pour n'être point blessés, pour bien nager, faire bonne pêche, n'être point fait captif, et enfin pour tout ce qui leur vient en l'imagination. Ces *gris-gris* sont pendus à leur col, à leurs cheveux, à leurs bras, à leurs jambes; mais en si grande quantité, surtout si le personnage est riche, qu'on est surpris comme ils peuvent agir; ils y mettent toute leur confiance et ne craignent avec cela aucune arme que les *poufs*. C'est ainsi qu'ils appellent nos armes à feu! » (LABAT.)

« Les nègres reconnaissent un seul Dieu, créateur de toutes choses, mais auteur particulièrement des fétiches qu'il a mises sur la terre pour le service des hommes. A l'égard des *fétiches*, il est difficile de comprendre ce que c'est, et je me suis efforcé plusieurs fois, en m'informant des plus anciens d'entre eux, de reconnaître leur croyance sur cette matière. Pas un n'a su me l'expliquer nettement et je puis dire que pas un d'eux ne sait sa religion. Ils disent qu'ils l'ont eue par tradition de père en fils, que c'est à ces fétiches qu'ils ont l'obligation de tout le bien qu'ils reçoivent en cette vie et qu'il ne dépend que d'elles de leur faire tout le mal possible.

« Ces fétiches sont diverses, selon la diverse fantaisie de chacun; à peine se trouve-t-il deux nègres parmi une si grande multitude qui conviennent dans leur culte et dans la façon de les faire. L'un a pour sa fétiche un petit morceau de bois jaune ou rouge, l'autre quelques dents de chien, de tigre ou de civette; l'autre

une dent d'éléphant, ou un œuf ou quelque os d'oiseau; quelque tête de volaille ou de bœuf ou de cabri, quelque arête de poisson; l'autre quelque bout de corne de bélier remplie d'ordure, quelques petites branches d'épines et semblables vilenies. Ils ont une foi pour ces fétiches qui n'est pas commune, et une exactitude dans l'observance de ce qu'ils leur ont promis qui devrait faire rougir les mauvais chrétiens. Les uns se privent pour toujours de vin en leur honneur, les autres d'eau-de-vie; celui-ci de chair, celui-là de poisson. » (G. LOYER.)

« Pour leurs fétiches, dit également Villaut de Bellefonds, ils ont des superstitions qui surpassent toute croyance quoique la plupart de ces fétiches soient choses inanimées et le plus souvent sales et vilaines qu'on ne voudrait pas toucher. Ils en ont tous qu'ils portent sur eux, les unes seront de petits bouts de corne, les autres de petites figures ou des têtes d'animaux, et cent autres infamies que les prêtres leur vendent disant les avoir trouvées à l'arbre du fétiche et qu'ils croient autant de préservatifs contre les maux qui leur peuvent arriver. »

Mais dans leurs extravagances même, ces superstitions bizarres prouvent invinciblement la spontanéité comme l'énergie du sentiment religieux, la source première de cette croyance innée, profonde, impérieuse qui fait comprendre à l'homme qu'il y a quelque chose au delà de ce qu'il voit et de ce qu'il touche. L'instinct de la nature ici démontre le besoin, la faim, comme a dit un grand écrivain, aussi bien que la réalité du surnaturel.

Dans certains cas particuliers, les nègres consultent leurs devins sur les moyens d'apaiser les fétiches, par

exemple si quelque chose ne leur a pas réussi selon leur désir; et il n'est pas rare que le sorcier ordonne le sacrifice d'un mouton, de quelques volailles ou même d'un esclave. « C'est une chose bien déplorable, dit avec raison Loyer, de voir ces pauvres malheureux si pitoyablement enchaînés par l'ennemi du genre humain. »

Suivant le même auteur un des grands obstacles à la conversion de ces peuples « c'est la croyance à la métempsycose qu'ils admettent tout au long, n'espérant rien d'éternel et de permanent, ce qui les rend négligents pour apprendre les vérités du salut, et ne s'appliquant qu'à l'acquisition des biens et des plaisirs de ce monde, et à s'en procurer une longue jouissance. Ils croient que toute la félicité d'un homme consiste à être riche, heureux, puissant, honoré, c'est ce qui fait que, soit qu'ils boivent, soit qu'ils mangent, ils en répandent toujours quelque peu par terre en marmottant quelques paroles disant qu'ils donnent à boire et à manger à leurs pères, mères et amis qui, dans l'autre monde, leur en font autant et sont cause qu'ils ont de quoi vivre en celui-ci... Ce peuple m'est cher encore cependant quoique je l'aie toujours trouvé rebelle à la lumière! » ajoute le bon missionnaire qui, à son insu sans doute, garde un peu rancune à ces pauvres gens dont il parle d'une façon assez chagrine et qui trahit moins que des illusions.

« Ainsi je puis dire sans hyperbole que de toutes les nations de la terre la plus maligne, la plus fourbe, et la plus ingrate est celle des nègres auxquels plus on fait de bien, moins ils ont d'amour et de reconnaissance... Les femmes ont de l'esprit, sont fines et rusées et beaucoup plus sur l'avarice que les hommes; d'ailleurs très-

peu modestes, ce qui n'est pas parmi elles un mal pourvu qu'elles ne soient pas mariées. »

Evidemment, pour le premier paragraphe surtout, il y a exagération dans ce langage qui se sent de la déception éprouvée par le bon religieux trop impatient de recueillir la moisson avant d'avoir achevé les semailles. Mais comme l'a dit l'éloquent père Lacordaire : « On « n'arrache pas en un jour tout un peuple à la torpeur « d'une vie dégradée et au libre épanchement des pas- « sions. »

Godefroy Loyer a le tort surtout de généraliser; car si, dans ces immenses contrées, il est des peuples déchus et de beaucoup même pires que ceux dont il nous parle, par exemple les abominables homicides, je pourrais dire, fratricides, de Coumassie et de Dahomey, il en est d'autres d'un caractère bien différent et empressés et joyeux d'ouvrir les yeux à la lumière et leur cœur à la vérité. J'en trouve la preuve dans le récit que le bon père capucin, Alexis de Saint-Lô, nous a laissé de sa fructueuse, mais trop courte mission, bien antérieure à celle de Loyer puisqu'elle eut lieu vers 1635.

« Je ne saurais vous exprimer dignement, écrit-il, la grande affection et les grands honneurs que nous rendaient ces pauvres gens (nègres du royaume d'Iovalle). Dès le lendemain de notre arrivée, un nègre vint nous trouver, et après nous avoir salués, le père Bernardez et moi, avec une très-grande et profonde humilité, il nous supplia très-instamment de lui donner le baptême. Nous regardant alors notre cher compagnon et moi, nous ne pûmes de joie retenir nos larmes, admirant la bonté de Dieu. » Or, ce nègre n'était pas le premier venu, mais

un parent du roi et l'un de ses principaux officiers qui, la veille encore, avait donné des preuves de sa bravoure, en courant des premiers pour repousser une attaque de l'ennemi. « Ce nègre fut cause du gain du combat et est estimé l'un des plus vaillants hommes de la côte. Son cheval ayant été tué sous lui, il alla tuer un ennemi, puis monta son cheval, ayant le coutelas à la main, se mêla avec les ennemis et, chamaillant sans intermission l'espace d'une heure, se rendit maître du champ de bataille d'où, étant de retour, parut aussi tranquille et aussi froid comme si rien ne s'était passé. »

Le père de Saint-Lô néanmoins crut de la prudence d'éprouver le néophyte en différant le baptême jusqu'à leur prochain voyage ; mais à peine il les vit de retour qu'il renouvela plus vivement que jamais ses instances. L'un des pères alors lui demandant ce que dirait le roi s'il apprenait qu'il s'était fait chrétien, il répondit : « Que le roi ne le pouvait pas sauver et que son salut « ne dépendait pas de sa puissance ; mais qu'il était tout « prêt au reste à répandre son sang pour la foi des « chrétiens. »

Après cette admirable confession de foi, le refus n'était plus possible, et il fut baptisé peu de jours après. « Et sans mentir, mon révérend père, écrit Alexis de Saint-Lô, je ne puis dignement exprimer à votre révérence la très-grande dévotion que ce nouveau chrétien donna à toute la compagnie et avec quelle piété il honora le christianisme. Car il semblait qu'il était un autre lui-même, attendu que de grandement audacieux il devint merveilleusement humble et soumis à tout ce que les chrétiens et les nègres demandaient de sa charge. »

Un autre néophyte, dont nous parle le digne père, était un vieux nègre accouru de trente lieues pour recevoir le baptême. « Il était déjà venu une fois, lors du premier voyage, mais nous ayant trouvés partis, il en témoigna un extrême déplaisir. Nous ne pouvions commander à nos larmes du bonheur que nous éprouvions en voyant la joie de ce bon vieillard : surtout, quand l'ayant interrogé pour savoir s'il y avait longtemps qu'il avait le dessein de se faire chrétien, il répondit qu'il y avait plus de trente ans; mais qu'ayant été pris esclave dans les terres, il n'en avait pu trouver l'occasion. »

On comprend qu'après avoir raconté ces conversions et quelques autres, le zélé missionnaire, forcé de partir, ne se rembarquât qu'avec la pensée du prompt retour et le désir de profiter au plus vite, pour un établissement fixe, de la gracieuse permission que lui avait octroyée le roi d'Iovalle : « De choisir tel lieu qu'il plairait au père dans son royaume pour y faire une demeure. » Et l'on ne peut qu'applaudir à sa conclusion : « Nous avons regret de quitter cette terre pour les grandes espérances que nous concevons chaque jour de la conversion des habitants et particulièrement du roi de Iovalle. »

Bien différent, comme on voit, est ce langage de celui du père Loyer !

ŒUVRE DES BONS LIVRES. VILLE MARIE.

JACQUES CARTIER

I

Les sauvages du Canada.

« Quoi! le roi d'Espagne et celui de Portugal partagent tranquillement entre eux le Nouveau-Monde sans m'en faire part? Je voudrais bien voir l'article du testament d'Adam qui leur lègue l'Amérique! »

S'écriait un jour François Ier avec un accent d'ironie qui déguisait mal sa mauvaise humeur en apprenant les progrès de ses deux voisins de la Péninsule dans l'Amérique. Aussi accueillit-il avec un grand empressement la requête que lui fit, quelque temps après, messire Chabot, grand amiral de France (1533), au nom « de Jacques Cartier, excellent pilote malouin, dit Marc Lescarbot, lequel, désireux de perpétuer son nom par quelque action signalée, témoignait de la bonne volonté qu'il avait de découvrir des terres ainsi que les Espagnols avaient fait aux Indes Occidentales, et même, douze ans auparavant, Jean Verrazan, par commission du roi, lequel prévenu par la mort n'avait pu établir aucune colonie ès-terres par lui découvertes. »

L'amiral, après avoir pris les ordres du roi « fit en sorte que le dit Cartier eut charge de deux vaisseaux de chacun soixante tonneaux garnis de soixante et un hommes pour l'exécution de ce qu'il avait proposé. »

L'expédition mit à la voile le 20 avril 1534, faisant route à l'Ouest en tirant un peu vers le Nord. La navigation fut des plus heureuses et les vents si constamment favorables que, le 10 mai, on abordait à la côte orientale de Terre-Neuve. Cartier après quelque séjour dans le port de Sainte-Catherine pour rafraîchir ses équipages, remit à la voile le 21 mai, et toujours en se dirigeant vers le Nord, il arriva en vue de l'île aux Oiseaux qui mérite bien son nom d'après ce qu'en dit l'excellent pilote :

« Des oiseaux il y a si grand nombre que c'est chose incroyable à qui ne le voit, parce que combien que cette île (laquelle peut avoir une lieue de circuit) en soit si pleine qu'il semble qu'ils y soient expressément apportés et comme semés : néanmoins, il y en a cent fois plus à l'entour d'icelle et en l'air que dedans desquels les uns sont grands comme pies, noirs et blancs, ayant le bec de corbeau. Ils sont toujours en mer et ne peuvent voler haut d'autant que leurs ailes sont petites, point plus grandes que la moitié de la main avec lesquelles ils volent de telle vitesse à fleur d'eau que les autres oiseaux en l'air. Ils sont excessivement gras et étaient appelés par ceux du pays *Apponath* desquels nos deux barques se chargèrent en moins de deux heures comme l'on aurait pu faire de cailloux [1]. »

[1] *Brief récit et succincte narration de la navigation faite aux îles du Canada.* In-12. — Paris, Rouen. — 1545.

En quittant cette île, Cartier, remontant toujours vers le Nord, entra dans le détroit de Belle-Ile qu'il appela golphe des Châteaux. Il longea ensuite la côte du Labrador où il remarqua plusieurs beaux ports, un en particulier où il relâcha, et, après y avoir planté une croix, il lui donna le nom de *Port Saint-Servain*, aujourd'hui *Rock-Bay*. Mais, voyant que le golfe ou ce qu'il avait jugé tel allait s'élargissant de plus en plus, et qu'en gouvernant toujours dans la même direction, il risquait de perdre de vue les terres méridionales, il vira de bord et après avoir touché au cap Double (Pointe Riche), il arriva non loin de l'ouverture du grand passage qui donne entrée dans le fleuve Saint-Laurent. Le mauvais temps l'empêcha d'y pénétrer immédiatement, et, déviant de sa route, il fut entraîné vers la côte occidentale qu'il reconnut soigneusement dans l'espoir d'y trouver un autre passage. Après quelque séjour dans le petit port Saint-Martin, temps qu'il employa à explorer la baie des Chaleurs, il remit à la voile et revint mouiller à Gaspé, tout près de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent.

« Là, dit Cartier, à l'aborder, nous vîmes une grande multitude d'hommes sauvages qui pêchaient ; ils étaient environ quelque quarante barques et tant en hommes, femmes qu'enfants plus de deux cents, lesquels, après qu'ils eurent quelque peu conversé en terre avec nous, venaient privément à bord de nos navires avec leurs barques. Nous leur donnions des couteaux, chapelets de verre, peignes et autres choses de peu de valeur dont ils se réjouissaient infiniment, levant les mains au ciel, chantant et dansant dans leurs barques. Ceux-ci peuvent

être vraiment appelés sauvages, car il ne se peut trouver gens plus pauvres au monde, et crois que tous ensemble n'eussent pu avoir la valeur de cinq sols excepté leurs barques et rèts. Pour vètements ils ont quelques vieilles peaux dont ils se couvrent à la manière des Egyptiens. Ils portent la tète entièrement rase, hormis un floquet de cheveux au plus haut de la tète, lequel ils laissent croître long comme une queue de cheval qu'ils lient sur la tète avec des aiguillettes de cuir. Ils n'ont autre demeure que dessous ces barques, lesquelles ils renversent et s'étendent sous icelles sur la terre sans aucune couverture. Ils mangent la chair presque crue et la chauffent seulement le moins du monde sur les charbons, le même est du poisson. »

Quelques jours après, le premier de mai, eut lieu la prise de possession solennelle. Cartier fit faire par ses matelots une croix de trente pieds de haut, portant au milieu un écusson orné de fleurs de lis avec ces mots en grosses lettres « entaillées : *Vive le roi de France*. En après, dit Cartier, la plantâmes en la présence des sauvages qui la regardaient fort... Et l'ayant levée haut, nous nous agenouillons tous ayant les mains jointes, l'adorant à leur vue et leur faisions signe, regardant et montrant le ciel, que d'icelle dépendait notre rédemption, de laquelle chose ils s'émerveillèrent beaucoup se tournant entre eux puis regardant cette croix. »

Mais bien que n'entendant point notre langue, les Indiens avaient compris la portée de cette cérémonie, car, peu d'instants après que le capitaine fût retourné à son bord, il vit une barque quitter le rivage et se diriger vers le navire. Dans cette barque se trouvait le chef vêtu

d'une vieille peau d'ours noir, son frère et ses deux fils. Dès qu'il fut à portée de la voix, il commença une longue harangue en montrant tour à tour la croix et toute la terre aux environs d'un air qui semblait dire que cette terre « était toute à lui, qu'on ne devait point y planter une croix sans son congé. »

Mais moyennant quelques cadeaux, Cartier l'eut bientôt calmé et si bien que le chef consentit à monter à bord avec les siens. « Nous fîmes vêtir à ses fils chacun une chemise, un sayon de couleur, et une toque rouge, leur mettant aussi à chacun une chaîne de laiton au col, dont ils se contentèrent fort. » Aussi, le capitaine ayant proposé au père de les emmener avec lui en France, avec promesse d'un prompt retour « et qu'apporterions ferrements et autres choses » ils acceptèrent tous sans beaucoup de difficulté.

Ces deux indigènes que Cartier, revenu en France, put présenter à l'amiral, puis au roi, étaient comme une preuve vivante de la réalité de ses découvertes, et firent donner pleine et entière confiance à ses récits. François Ier, après l'avoir félicité et encouragé, ordonna un armement plus considérable que le premier et qui se composait de la *Grande Hermine,* navire de cent vingt tonneaux, et de deux autres bâtiments, la *Petite Hermine* de soixante tonneaux et l'*Emérillon* de quarante seulement et avec lequel on pourrait au besoin remonter le cours des fleuves et rivières. Plusieurs jeunes gentilshommes demandèrent, comme une faveur, de faire partie de l'expédition en qualité de volontaires. Avant le départ eut lieu un acte solennel de religion qui inaugurait dignement ce voyage « entrepris, dit Cartier, dans

son Epitre liminaire au Roi, pour l'augmentation future de notre sainte foi. » Le dimanche, 16 mai 1535, jour et fête de la Pentecôte « du commandement du capitaine et bon vouloir de tous, chacun se confessa et reçumes tous ensemblement notre Créateur en l'église cathédrale de Saint-Malo : après lequel avoir reçu, fûmes nous présenter au chœur de la dite église devant révérend père en Dieu, Monsieur de Saint-Malo, lequel en son état épiscopal, nous donna sa bénédiction. »

Le mercredi suivant, 19 mai, la flottille mit à la voile.

II

L'Epidémie.

La navigation cette fois fut plus laborieuse et même, au milieu du voyage, les navires s'écartèrent séparés par les vents contraires; mais ils se retrouvèrent tous trois et sans avarie dans le détroit de Belle-Isle, lieu du rendez-vous. « Lors du premier voyage, dit M. de Rossel qui, dans son article de la *Bibliographie universelle*, a très-bien résumé le journal de Cartier, le pilote malouin avait prolongé les côtes du Saint-Laurent qui sont au Sud du détroit de Belle-Isle, dans cette seconde expédition, il ne s'écarta pas de la côte septentrionale et pénétra presque en ligne droite dans l'intérieur du fleuve. Il le visita avec soin et s'avança à sept ou huit

lieues au delà de l'endroit où depuis la ville de Québec a été bâtie. La rivière près de laquelle la flotte mouilla reçut le nom de *Sainte-Croix;* mais la postérité lui a donné celui de Jacques Cartier. » Celui-ci, voulant pénétrer plus avant encore dans l'intérieur, laissa au mouillage ses deux plus grands navires et avec l'*Emérillon* remonta jusqu'à l'extrémité du lac Saint-Pierre où il fut arrêté de nouveau par une grande barre traversant le canal qui lui devait servir de passage. Sans s'étonner Cartier s'embarqua avec une partie de son équipage sur les canots et s'avança jusqu'au village nommé Hochelaya, à l'endroit même où s'élève maintenant Montréal. Les Français se trouvaient à plus de cent cinquante lieues marines de l'embouchure du fleuve.

Grâce aux deux Indiens dont nous avons parlé lors du premier voyage et qu'il avait ramenés avec lui pour les rapatrier, Cartier, sur toute la côte, n'eut pas de peine à se concilier les sauvages, car il en arriva à peu près partout où les navires mouillèrent comme à l'île d'Orléans : « Les gens du pays commencèrent à fuir et ne voulurent approcher jusqu'à ce que les deux dits hommes commencèrent à leur parler et à leur dire qu'ils étaient *Taiguragné* et *Domogaya*, et lors les autres commencèrent à faire grande chère dansant et faisant plusieurs cérémonies, et vinrent partie des principaux à nos bateaux lesquels nous apportèrent force anguilles et autres poissons, avec deux ou trois charges de gros mil qui est le pain duquel ils vivent en la dite terre et plusieurs gros melons.... Le capitaine, voyant leur bon amour et bon vouloir, leur donna des couteaux et petites patenôtres de verre, de quoi menèrent une merveilleuse joie ; de

sorte que, nous étant départis d'avec eux distant d'une lieue ou environ, les oyions chanter, danser et mener fête de notre venue. »

Il en fut ainsi sur toute la route jusqu'à Sainte-Croix où Cartier fut reçu par le chef Donnacona accompagné de plus de cinq cents personnes, tant hommes que femmes et enfants, qui, par leurs cris et leurs gestes, s'efforçaient de témoigner leur satisfaction. Mais ayant appris par Taiguragné que le capitaine voulait passer outre et se rendre à Houlaga, ils s'efforcèrent soit jalousie, soit tout autre motif, de le détourner de ce dessein. Voyant que tous leurs discours ne pouvaient ébranler sa résolution, ils « s'avisèrent d'une ruse grossière à la vérité envers nous qui sommes armés du bouclier de la foi, mais qui n'est impertinente entre eux et leurs semblables... Voici cette grande finesse : ils firent habiller trois hommes en la façon de trois diables, lesquels étaient vêtus de peaux de chiens noirs et blancs et avaient cornes aussi longues que le bras, et étaient peints par le visage de noir comme de charbon : et les firent mettre dans une de leurs barques à notre insu. Puis vinrent avec leur bande comme avaient coutume... Et incontinent arriva la dite barque où étaient les dits trois hommes apparaissant être trois diables, et faisant celui du milieu en venant un merveilleux sermon et passèrent le long de nos navires sans aucunement tourner les yeux vers nous, et allèrent asséner et donner en terre avec leur dite barque » d'où ils furent enlevés par les autres et entraînés dans le bois. Un des naturels, interrogé par Cartier sur ce que voulait dire cette cérémonie, répondit avec de grands soupirs et l'air du mystère : « Que leur

dieu, nommé Cudovagni, avait parlé à Houlaga et que les trois hommes devant dits étaient de par lui venus lui annoncer les nouvelles et qu'il y avait tant de glaces et neiges que, s'ils y allaient, ils mourraient tous. »

— Cudovagni n'est qu'un sot, répondit Cartier avec un rire auquel tous les siens firent écho, il ne sait ce qu'il dit, tu peux le déclarer de ma part à ses messagers, et nous avons, nous, un Dieu tout autrement puissant qui saura bien nous garder du froid et des glaces.

Et à l'heure même il donna l'ordre de faire les préparatifs de départ. Le lendemain matin, il se mit en route sans rencontrer aucun des obstacles qu'on lui avait annoncés, outre que dans le village de Houlaga l'attendait le meilleur accueil. « Au milieu de cette ville, il y a une place entre les maisons spacieuse d'un jet de pierre en carré où nous nous arrêtâmes, et tout soudain s'assemblèrent toutes les femmes et filles de la dite ville dont l'une partie étaient chargés d'enfants entre leurs bras, qui pleuraient de joie de nous voir, nous faisant la meilleure chère qu'il leur était possible, nous faisant signe qu'il nous plût toucher leurs enfants. Après ces choses faites, les hommes firent retirer les femmes, et s'assirent sur la terre à l'entour de nous comme si nous eussions voulu jouer un mystère. »

Bientôt après, les femmes revinrent avec une grande natte sur laquelle on fit asseoir les étrangers. Puis, huit ou dix hommes parurent portant leur chef *Agouhanna* qui fut couché à terre sur une grande peau de cerf. Quoique âgé de cinquante ans à peine, il était perclus de tous ses membres et, montrant ses bras et ses jambes au capitaine, il semblait lui demander un remède. Car-

tier se mit à le frotter avec les mains, et le malade parut éprouver quelque soulagement de ces frictions ; et alors eut lieu une scène touchante, émouvante, et plus admirable encore par la manière dont le pilote malouin, dans la simplicité de sa foi, nous la raconte : « Et tout incontinent furent amenés au dit capitaine plusieurs malades, comme aveugles, borgnes, boiteux, impotents et gens si très-vieux que les paupières leur tombaient sur les joues : et seaient et couchaient près le dit capitaine pour les toucher : tellement qu'il semblait que Dieu fût là descendu pour les guérir. Le dit capitaine, voyant la piété et foi de ce bon peuple, dit l'Évangile saint Jean, savoir *in Principio,* faisant le signe de la croix sur les pauvres malades, priant Dieu qu'il leur donnât connaissance de notre sainte foi et de la Passion du Sauveur, et grâce de recouvrer chrétienté et baptême... Et lors fit tout ce pauvre peuple fort grand silence, et furent merveilleusement bien entendibles, regardant le ciel et faisant pareilles cérémonies qu'ils nous voyaient faire. »

Le capitaine leur fit ensuite à tous, hommes, femmes, enfants, quelques menus présents comme couteaux, haches, *agnus dei,* « dont ils menèrent merveilleuse joie, » puis il se rembarqua pour revenir à Sainte-Croix où il avait résolu d'hiverner, ce qu'il fit en effet. Mais ici l'attendaient de terribles épreuves. La santé des équipages s'était maintenue excellente jusqu'alors, lorsque tout-à-coup une épidémie, dont le germe sans doute avait été apporté par des Indiens du voisinage trop tard soumis à la quarantaine, commença de sévir contre les Français. » La mortalité parmi nous commença d'une

merveilleuse sorte et la plus inconnue. Car les uns perdaient la *soutenue* et leur devenaient les jambes grosses et enflées et les nerfs retirés et noircis comme charbon et aucunes toutes semées de gouttes de sang comme pourpre. Puis montait la dite maladie aux hanches, cuisses, épaules, au bras et au col. Et à tous venait la bouche si infecte et pourrie par les gencives que toute la chair en tombait jusques à la racine des dents lesquelles tombaient presque toutes. Et tellement s'éprit la dite maladie en nos trois navires qu'à la mi-février de cent dix hommes que nous étions, il n'y en avait pas dix sains tellement que l'un ne pouvait secourir l'autre. Qui était chose piteuse à voir... Et si étions en une crainte merveilleuse des gens du pays qu'ils ne s'aperçussent de notre pitié et faiblesse. »

Aussi Cartier prit-il ses mesures pour empêcher les naturels d'approcher des bâtiments et, par des bruits mystérieux exécutés à bord, il sut les tenir à distance. « Cependant le capitaine que Dieu a toujours préservé debout, voyant la pitié et la maladie ainsi *émues*, fait mettre tout le monde en prières et oraisons et porter ensuite une image et ressemblance de la Vierge Marie contre un arbre distant d'un trait d'arc de notre fort, et ordonna que le dimanche ensuivant l'on dirait audit lieu la messe, et que tous ceux qui pourraient cheminer, tant sains que malades, iraient à la procession chantant les sept psaumes de David avec la litanie en priant la dite Vierge qu'il lui plût prier son cher enfant qu'il eût pitié de nous. Et la messe dite et chantée devant la dite image, se fit le capitaine pèlerin à Notre-Dame dite de Rocamadour, promettant y aller

si Dieu lui donnait grâce de retourner en France. »

N'est-ce pas un touchant, un admirable spectacle que celui de ces pauvres gens, presque enfermés dans les glaces, loin, bien loin de la terre natale, décimés par un terrible fléau, malades et quelques-uns déjà mourants, et qui, par ces actes solennels de piété, témoignent à la fois de leur résignation et de leur sainte confiance? Une telle prière méritait d'être exaucée et elle le fut d'une façon presque miraculeuse : « Pour lors étions si épris de la maladie qu'avions presque perdu l'espérance de jamais retourner en France si Dieu, dans sa bonté et infinie miséricorde, ne nous eût regardés en pitié et donné connaissance d'un remède le plus excellent qui fut jamais vu et trouvé sur la terre. »

Un jour que le capitaine était sorti du fort, il rencontra à quelque distance un Indien naguère gravement atteint de la maladie, et qu'il croyait mort, l'ayant vu alors dans un état presque désespéré : « car il avait une de ses jambes aussi grosse qu'un enfant de deux ans et tous les nerfs d'icelle retirés, les dents perdues et gâtées et les gencives pourries et infectes. Cartier, le voyant sain et guéri, fut fort joyeux, espérant par lui savoir comment il s'était guéri » et il se hâta de l'interroger à ce sujet :

— La femme d'un sachem, répondit l'Indien, m'a fait boire d'une certaine eau dans laquelle avaient cui l'écorce et les feuilles d'un arbre du pays, en même temps que sur mes jambes on appliquait un emplâtre composé des dites feuilles; et au bout de peu de jours je me suis trouvé tel que tu me vois, bien portant et dispos.

— Ne pourrais-tu m'indiquer cet arbre précieux; j'ai

mon serviteur malade, je crois, de cette même maladie, et je voudrais essayer sur lui du remède?

— Attends ici, je retourne au village et je vais t'envoyer de suite quelques-unes de nos femmes pour te montrer l'arbre.

En effet, après une attente de quelques moments qui parurent des siècles à Cartier par suite de son impatience, deux matrones parurent tenant en main plusieurs branches de l'arbre en question qu'elles nommaient en leur langue *Anneda* [1].

Cartier, après leur avoir témoigné sa gratitude par un généreux cadeau, revint en toute hâte au fort et ne perdit pas de temps pour préparer son infusion. Mais les malades, prévenus contre le remède indiqué par les sauvages et craignant que ce ne fût quelque drogue mortelle, se refusèrent d'abord à en boire et, malgré les prières et les instances du capitaine, à peine deux ou trois « se mirent en aventure d'icelui essayer. » Mais ils n'eurent pas à le regretter, car, au bout de quelques heures, ils se trouvaient déjà grandement soulagés, et après qu'ils eurent bu à diverses reprises de l'eau provenant de l'infusion, en même temps qu'on appliquait les emplâtres de feuilles sur l'enflure, ils virent les taches rouges et noires disparaître, leur peau reprendre, avec sa souplesse, sa couleur naturelle. Finalement ils se trouvaient guéris « par un vrai et évident miracle. Quand on eut vu ce, il y eut telle presse sur la dite médecine à qui premier en aurait : de sorte qu'un arbre aussi grand et aussi gros que je vis jamais arbre, a été employé en moins d'une

[1] C'était une variété de l'*épinette blanche*.

semaine : lequel a fait telle opération que si tous les médecins de Louvain et de Montpellier y eussent été avec toutes leurs drogues, ils n'eussent pas tant fait en un an que le dit arbre en a fait en huit jours. Car il nous a tellement profité que tous ceux qui en ont voulu user, ont recouvré santé et guérison avec la grâce de Dieu. »

La belle saison venue, Cartier ne perdit pas de temps pour faire ses préparatifs et retourner en France. Les échanges avec les sauvages lui procurèrent, outre une grande quantité de mil, force provisions de viande boucanée et de poisson. Mais la diminution apportée dans ses équipages par la maladie lui fit craindre, en cas de gros temps surtout, de ne pouvoir suffire à la manœuvre des trois navires, et il résolut d'abandonner l'un d'eux, la *Petite Hermine,* qui fut échouée et enterrée dans le sable où, paraît-il, on l'a retrouvée il y a peu d'années. Le capitaine, voulant de nouveau amener en France des Indiens, en avait fait enlever plusieurs et entre autre le chef Donnacona par ses matelots. Mais la désolation que causa dans les villages cet acte inattendu de violence en fit comprendre tout l'odieux à l'honnête Cartier qui se hâta de relâcher les chefs en leur donnant comme dédommagement « des hachots et autres menues besognes comme couteaux et patenôtres, dont partirent fort joyeux. » Donnacona et deux autres même alors restèrent de leur plein gré. Les navires mirent à la voile et après une heureuse traversée, le vingtième du mois de mai « nous arrivâmes, dit Cartier, par la grâce de Dieu avec contentement d'un chacun et toujours le vent favorable, au Hâvre de Grâce. »

Cartier, après quelques jours de repos, vint à Paris où de nouveau le roi le reçut de la façon la plus honorable. L'année suivante une expédition, pour la fondation cette fois d'un établissement, ayant été resolue, Cartier fut chargé, avec le titre de capitaine général et maître pilote des vaisseaux du roi, du commandement des cinq navires, composant la flottille, sur l'un desquels devait s'embarquer aussi le sieur De Roberval, gentilhomme picard, nommé vice-roi et lieutenant-général au Canada. Mais ce dernier ne se trouvant pas prêt en même temps que Cartier, le vieux pilote mit à la voile comptant que l'autre ne tarderait pas à le rejoindre. Après trois mois d'une navigation souvent orageuse, Cartier arriva à Sainte-Croix où, sa cargaison débarquée, il renvoya en France deux de ses navires et s'occupa de creuser les fondations d'un fort en attendant Roberval qu'on ne voyait toujours point paraître. De longs mois s'écoulèrent dans cette vaine attente; cependant les vivres s'épuisaient, les matelots, dont plusieurs avaient souvenir du terrible hivernage passé dans ce même endroit, commencèrent à murmurer. D'un autre côté, l'attitude des sauvages donnait des inquiétudes ; Cartier résolut de reprendre la mer pour revenir en France chercher lui-même des vivres et des renforts. Il mit à la voile en effet et, quelques jours après, se croisa dans la baie de Saint-Jean avec Roberval arrivé enfin, et qui le sollicita et même lui ordonna de retourner avec lui au Canada.

Mais Cartier, que sa position rendait indépendant, s'y refusa en disant au vice-roi que ses longs et inexplicables retards, seuls, l'avaient contraint à repartir et que maintenant qu'il s'était décidé au retour, il continuerait sa

route, ce qu'il fit en effet; car, le 21 octobre 1542, il débarquait à Saint-Malo. On ne voit pas qu'à la cour on lui ait su mauvais gré de n'être pas resté au Canada, car le roi lui accorda des lettres de noblesse qui lui permirent de prendre le titre de seigneur de Limoilon, un village où il habitait ordinairemet quand il n'était pas retenu à Saint-Malo. Il s'était fait bâtir, dans le village en question, un petit château ou plutôt une maison de campagne qui, paraît-il, subsiste encore et s'appelle les *Portes Cartier*.

On ne sait pas s'il mourut là ou dans son habitation de Saint-Malo; car vers 1552 on perd sa trace. Pendant ses loisirs, soit à la ville, soit à la campagne, Cartier avait écrit ou dicté le récit de ses deux premiers voyages parus en 1545 chez Ponce Raffet, (Paris, petit in-8°), sous ce titre : « *Brief récit et succincte narration de la navigation faite ès îles de Canada, Hochelaga et Saguenay et autres et particulièrement des mœurs, langages et cérémonies d'habitants d'icelle.* » C'est l'ouvrage que Marc Lescarbot a reproduit pour la plus grande partie dans son histoire.

J'ai dit, d'après le plus grand nombre des biographes, que Cartier était revenu en France laissant Roberval seul au Canada. Le consciencieux Charlevoix cependant affirme que Cartier, ce qui semblerait plus vraisemblable, suivit Roberval et que tous deux s'occupèrent de fonder un établissement protégé par un fort élevé, les uns disent sur le fleuve Saint-Laurent, d'autres dans l'île du cap Breton. Le fort terminé, Roberval d'abord et Cartier ensuite revinrent en France où celui-ci resta définitivement. Le vice-roi fit encore

plusieurs voyages au Canada, le dernier en compagnie de son frère surnommé par François Ier le *Gendarme d'Annibal* à cause de sa bravoure. Mais ils périrent dans la traversée, par quel accident, on l'ignore; car depuis on n'entendit plus parler d'eux ni de leur navire. Ce fut un désastre pour la colonie, « car avec eux, dit Charlevoix, tombèrent toutes les espérances qu'on avait conçues de faire un établissement en Amérique, personne n'osant se flatter d'être plus habile ou plus heureux que ces deux braves hommes. »

SAMUEL CHAMPLAIN

I

Algonquins, Iroquois, Hurons, etc.

Après la ruine de l'établissement créé sur les bords du fleuve Saint-Laurent par Cartier et Roberval, la France étant trop occupée à l'intérieur par les guerres religieuses, tout projet de colonisation lointaine parut abandonné pendant de longues années. Néanmoins des marchands de Dieppe continuaient de se rendre au Canada pour y faire avec les sauvages le commerce des pelleteries au moyen des échanges. Puis, en 1598, quand Henri IV eut rendu la paix à la France, de nouveau les regards se tournèrent vers l'Amérique. Un sieur De la Roche, ayant obtenu du roi un privilége, prépara une expédition qui, mal combinée, n'aboutit qu'à des résultats désastreux. En 1603, le commandeur de Chatte, gouverneur de Dieppe, substitué dans le privilége de la Roche et Chauvin, forma une compagnie de marchands de Rouen auxquels s'ossocièrent d'autres personnes et prépara un nouvel armement dont il confia le comman-

dement à Pontegravé, marin expérimenté de Saint-Malo. Sur ces entrefaites arriva des Indes orientales où il avait passé deux ans et demi Samuel de Champlain ou Champlein, « gentilhomme saintongeois, capitaine de vaisseau et en réputation d'officier brave, habile et expérimenté. » De Chatte avec lequel il se rencontra conçut pour lui la plus haute estime et lui proposa d'accompagner Pontegravé au Canada, ce que Champlain accepta d'autant plus volontiers que, mis en rapport avec le Malouin, ils se trouvèrent en parfaite conformité de vues et d'idées.

Le navire, parti de Saint-Malo le 15 mars 1603, mouilla, le 4 mai, dans le fleuve Saint Laurent. Là, nos marins s'embarquèrent sur leurs canots et remontèrent le fleuve jusqu'à Houlaga ou Jacques Cartier, plus de soixante ans auparavant, avait reçu dans un village prospère une hospitalité si cordiale de la part des Indiens. Mais les nouveaux voyageurs, paraît-il, au même endroit ne trouvèrent plus que quelques cabanes et de rares habitants. Champlain, après avoir visité successivement toute la rive du fleuve, s'arrêtant là surtout où la position lui semblait favorable pour un établissement, tâchant par des présents et de bons procédés de se concilier l'amitié des sauvages, regagna son navire qui mit à la voile. De retour en France, Champlain vint à Paris et présenta au roi Henri IV le récit de son voyage publié en un vol. in-8° sous ce titre : « *Des sauvages* ou *Voyage de Samuel Champlain, etc.* »

Le commandeur de Chatte était mort pendant l'expédition, et le sieur de Mons, gouverneur de Pons, lui avait succédé qui voulut lui-même se rendre au Canada dans

l'intention de fonder l'établissement projeté non plus sur la rive de Saint-Laurent, mais sur la côte d'Arcadie dont il jugeait le climat moins rigoureux. Champlain, quoique goûtant médiocrement ce changement, consentit à accompagner le commandeur. Un commencement d'établissement, au Nord-Est de la rivière de Pentagoet, ayant dû être abandonné, parce qu'on jugea par expérience la position désavantageuse, Champlain revint en France, où de nouveau il fit prévaloir la pensée d'un établissement sur la rive du fleuve Saint-Laurent. Ce projet définitivement arrêté, il repartit l'année suivante, 1608, avec Pontegravé pour le mettre sans retard à exécution emmenant avec lui les premiers colons aussi bien que les approvisionnements et les matériaux nécessaires.

Après avoir remonté le fleuve presque jusqu'à Houlaga, il s'arrêta dans un endroit qu'il avait remarqué lors de son premier voyage et où le fleuve, à cause du rétrécissement de son lit, a reçu des sauvages le nom de *Québec,* nom qui fut depuis celui de la ville. Celle-ci, qui devait devenir le chef-lieu de la colonie du Canada, se composa pendant longtemps seulement de quelques cabanes, bâties auprès des magasins où l'on déposait les marchandises des vaisseaux venant d'Europe et qui s'échangeaient contre les pelleteries apportées par les Indiens.

Champlain ne fit pas la faute que nous avons eu plus d'une fois l'occasion de reprocher à nos fondateurs de colonies. En même temps qu'il élevait des habitations, il s'occupait activement du défrichement tout à l'entour. Aussi nous voyons que dès l'année 1610, à son retour d'un voyage qu'il avait fait en France, « il trouva, dit

Charlevoix [1], toutes choses dans le meilleur état plus même qu'il ne pouvait raisonnablement l'espérer : l'année précédente, il avait fait semer du seigle et du froment, et la récolte de l'un et de l'autre avait été abondante. Il avait planté de la vigne, mais que ses gens avaient arrachée en son absence, et il n'y avait en effet nulle apparence qu'elle réussît. D'ailleurs tout le monde se portait bien et paraissait content. »

Pendant que l'on s'occupait autour de Québec des défrichements, Champlain commença à nouer des relations d'amitié avec les sauvages dont « quantité, dit-il, étaient cabanés proche de nous qui faisaient pêche d'anguilles... En ce temps, (septembre et octobre) tous les sauvages se nourrissent de cette manne et en font sécher pour l'hiver. Je considérai fort attentivement leurs coutumes... Qui leur montrerait à vivre et leur enseignerait le labourage des terres et autres choses, ils apprendraient fort bien ; car il s'en trouve assez qui ont bon jugement... Ils ont une méchanceté en eux qui est d'user de vengeance, d'être grands menteurs, et auxquels il ne se faut trop assurer sinon avec raison et la force en main. Ils promettent assez, mais ils tiennent peu, la plupart n'ayant point de loi selon que j'ai pu voir avec tout plein d'autres fausses croyances. Je leur demandai de quelle sorte de cérémonies, ils usaient à prier Dieu ; ils me dirent qu'ils n'en usaient point d'autres sinon qu'un chacun le priait en son cœur comme il voulait. Voilà pourquoi il n'y a aucune loi parmi eux et ne savent ce que c'est d'adorer et prier Dieu, vivant comme bêtes

[1] *Histoire de la Nouvelle France*, 3 vol. in-12.

brutes; mais je crois qu'ils seraient bientôt réduits au christianisme si on habitait et cultivait la terre ce que la plupart désirent. Ils ont parmi eux quelques sauvages qu'ils appellent *Pilotois,* qu'ils croient parler au diable visiblement, leur disant ce qu'il faut qu'ils fassent tant pour la guerre que pour autres choses ; et ils obéissent aussitôt à leur commandement. Ils croient l'immortalité des âmes et disent qu'ils vont se réjouir en d'autres pays avec leurs parents et amis qui sont morts. Voilà tout ce que j'ai pu apprendre de leur croyance bestiale. »

Ces sauvages appartenaient à la nation des Algonquins et plus bas, vers Tadoussac, habitaient les *Montagnez.* « Il fut d'autant plus aisé aux Français de faire alliance avec ces deux nations, dit Charlevoix, que, bien loin de leur être à charge, ils les soulageaient dans leurs besoins qui étaient quelquefois extrêmes, surtout quand la chasse leur avait manqué ce qui arrivait assez souvent. »

Ce dernier passage est remarquable et prouve, mieux que tous les discours, la sagesse et la prévoyance de Champlain qui devait d'autant mieux s'assurer de ses alliés que ceux-ci pouvaient espérer que les Français les aideraient à se défendre contre leurs vieux ennemis, les Iroquois, nation guerrière et puissante et qui à elle seule, depuis longtemps, tenait tête à toutes les autres à plus de cent lieues à la ronde. L'attitude prise par cette confédération et ses tendances envahissantes firent que Champlain n'hésita point à promettre son appui contre elle aux sauvages ses voisins, heureux de trouver en lui un protecteur et qui se mirent joyeusement en campagne alors que le capitaine Français eut consenti à les accompagner dans une expédition que les Algonquins, Hurons

et Montagnez avaient projetée contre leurs ennemis.

Champlain, embarqué avec ses alliés sur le fleuve Saint-Laurent, le redescendit jusqu'à une rivière appelée longtemps la *Rivière des Iroquois*, parce que c'était par là d'ordinaire que les sauvages arrivaient pour faire leurs courses dans la colonie. Après l'avoir remontée environ quinze lieues, on se trouva en face d'un courant rapide qu'il fut impossible aux chaloupes de franchir. Les sauvages avaient assuré pourtant qu'on pouvait se rendre par eau jusqu'au campement des Indiens. Quoique mécontent d'avoir été trompé par eux, ce qu'il ne leur dissimula point, Champlain ne voulut pas paraître reculer au moment du péril. Il fit plus; pour témoigner de sa confiance, il prit une résolution qui, dans d'autres circonstances eût semblé téméraire, mais qui se justifiait en ce moment par la nécessité d'en imposer aux sauvages. Il renvoya tout son monde à Québec et resta au milieu des Indiens avec deux volontaires seulement qui se refusèrent à l'abandonner.

Cette détermination parut faire une grande impression sur les sauvages et ne contribua pas peu à l'ascendant que Champlain commença dès lors à prendre sur eux et qui depuis ne cessa de s'accroître. C'était beaucoup risquer cependant que de se mettre en campagne avec de tels alliés, braves sans doute, intrépides en face du danger, mais complètement ignorants de la tactique, et d'une rare imprévoyance qui ne leur permettait pas de se garder contre leurs ennemis. Dans les campements à la vérité, on se retranchait derrière de grands abattis d'arbres, mais on ne se préoccupait aucunement de poser des sentinelles pour la nuit à l'entrée du camp où per-

sonne ne veillait. On envoyait bien quelques éclaireurs à la découverte, mais ceux-ci, qui d'ordinaire ne prenaient pas leur tâche au sérieux, prompts à revenir, déclaraient n'avoir rien vu et chacun alors se couchait, comptant dormir tranquille; malgré mainte précédente surprise, l'expérience n'avait pu les corriger. Telle était du moins la coutume de ces peuplades d'après Charlevoix qui dit qu'en cela les Iroquois se gardaient bien de les imiter. Tout au contraire, non moins braves que les autres, ils étaient plus prudents et plus circonspects, et c'est ce qui leur avait valu la supériorité sur leurs ennemis qui les égalaient en valeur et avaient sur eux l'avantage du nombre.

Champlain s'efforça de faire comprendre aux Indiens les dangers auxquels ils s'exposaient par leur imprudence; mais il n'y réussit que faiblement parce que ses conseils étaient contrariés par l'influence des *Pilotois* et *Ostemois,* ou autrement jongleurs, dans lesquels ils avaient une confiance aveugle. La première chose qu'on faisait en arrivant au campement c'était de choisir un endroit favorable pour le Pilotois « lequel y fait une cabane entourée de petits bois et la couvre de sa robe. Après qu'elle est faite, il se met dedans en sorte qu'on ne le voit en aucune façon, puis prend un des piliers de sa cabane et la fait branler, marmottant certaines paroles entre ses dents, par lesquelles il dit qu'il invoque le diable, et qu'il s'apparaît à lui en forme de pierre, et leur dit s'ils trouveront leurs ennemis et s'ils en tueront beaucoup... Tout le peuple est autour de la cabane assis à la manière des singes... Ces drôles contrefont aussi leur voix grosse et claire, parlant en langage inconnu avec autres sau-

vages; et quand ils la représentent cassée, ils croient que c'est le diable qui parle et qui dit ce qui doit arriver en leur guerre, et ce qu'il faut qu'ils fassent. Néanmoins tous ces garnements qui font les devins de cent paroles n'en disent pas deux véritables et vont abusant ces pauvres gens auxquels je remontrais souvent qu'ils ne devaient y ajouter foi et que tout ce que faisaient et disaient les *Pilotois* n'était que folie [1]. »

Ces conseils cependant commencèrent à être mieux écoutés après la première rencontre avec les ennemis qui furent défaits grâce surtout au secours du capitaine français et au terrible effet produit par les arquebuses. « Nous prîmes chacun une arquebuse et descendîmes à terre. Je vis alors sortir de leur barricade les ennemis qui étaient près de deux cents hommes forts et robustes à les voir, qui venaient au petit pas au devant de nous, avec une gravité et assurance qui me contenta fort, à la tête desquels y avait trois chefs... Comme je les vis s'ébranler pour tirer sur nous, je couchai mon arquebuse en joue et visai droit à un des trois chefs, duquel coup il en tomba deux par terre, et un de leurs compagnons qui fut blessé. Les nôtres ayant vu ce coup si favorable pour eux, ils commencèrent à jeter de si grands cris qu'on n'eût pas ouï tonner... Les Iroquois furent fort étonnés que si promptement deux hommes avaient été tués, bien qu'ils fussent couverts d'armes tissues de fil de coton et de bois à l'épreuve de leurs flèches... Voyant leurs chefs morts, (car le troisième tomba bientôt d'une balle) ils perdirent courage et se mirent en fuite gagnant

[1] *Voyages de Champlain.* — In-4° et in-8°.

la profondeur des bois. » Ils laissaient aux mains des vainqueurs dix à douze prisonniers, et, dès le même soir, l'un de ces derniers fut égorgé avec ces raffinements de barbarie dans lesquels se complaît la cruauté réfléchie des Indiens vindicatifs, ce que, à son regret, Champlain ne pouvait encore empêcher aussi bien que la coutume de *scalper* soit d'enlever aux morts ou mourants leur chevelure pour en faire trophée au retour dans les villages.

L'année suivante, Champlain entreprit une seconde expédition avec les Algonquins et les Montagnez, toujours contre les Iroquois qui furent de nouveau vaincus bien que retranchés dans un fort ou palis et cette fois encore les arquebuses firent merveille : « Les Iroquois eurent tellement d'épouvante de l'effet qu'elles faisaient que, de crainte qu'ils avaient croyant ces coups être sans remède, ils se jetaient par terre quand ils entendaient le bruit. » Mais aussitôt après ils se relevaient et faisaient pleuvoir sur leurs ennemis force flèches de l'une desquelles Champlain fut atteint assez grièvement. « Néanmoins, dit-il, la blessure ne m'empêcha pas de faire mon devoir, et nos sauvages aussi de leur part. » On fit cette fois encore une quinzaine de prisonniers qui ne furent pas mieux traités que lors de la première expédition. « Ce dit jour, ils en firent mourir trois de cette façon : ils leur arrachèrent les ongles, puis leur coupèrent les doigts et les brûlèrent en plusieurs endroits. Ils en amenèrent d'autres sur le bord de l'eau et les attachèrent tout droits à un bâton, puis chacun, venant avec un flambeau d'écorce de bouleau, les brûlait tantôt sur une partie, tantôt sur une autre, et ces pauvres misérables, sentant ce feu, je

taient des cris si haut que c'était chose étrange à ouïr. Après les avoir fait languir de la façon, ils prenaient de l'eau, et leur versaient sur le corps pour les faire languir davantage, puis leur remettaient de rechef le feu de telle façon que la peau tombait de leur corps, et continuaient (les bourreaux) avec grands cris et exclamations, dansant jusqu'à ce que ces malheureux tombassent morts sur la place. »

Voilà l'homme de la nature, l'homme livré à ses seuls instincts, pire que ceux de la bête carnassière qui tue et déchire sa proie seulement pour la dévorer! Champlain eut le regret de ne pouvoir empêcher ces horreurs ; tout du moins sauva-t-il un prisonnier qu'il se fit donner. Mais il sentait de plus en plus augmenter son désir d'amener ses alliés à des sentiments d'humanité, ce qu'il ne jugeait avec raison possible que par la connaissance de la religion et les lumières de l'Evangile. C'était là sa grande préoccupation : « Car, dit-il, je jugeais à part moi que ce serait faire une grande faute si je ne m'employais à leur préparer quelque moyen de parvenir à la connaissance du vrai Dieu. Et pour y parvenir, je me suis efforcé de rechercher (dans l'un des voyages qu'il fit en France) quelques bons religieux qui eussent le zèle et affection à la gloire de Dieu. »

Mais la réalisation de ce projet ne put s'effectuer aussi vite que l'eût souhaité Champlain par suite de contradictions et de changements qui mirent presque en question l'existence de la colonie même. Pendant quatre années que durèrent ces démêlés, Champlain dut faire en France plusieurs voyages et ce ne fut qu'au dernier (1615) qu'il eut la joie de ramener avec lui quatre mis-

sionnaires, religieux de l'ordre des Récollets qui, à peine arrivés, travaillèrent avec un zèle tout apostolique à la conversion des sauvages. L'un d'eux même, le père Joseph Caron, n'hésita pas (malgré les observations prudentes de Champlain) à s'en aller seul parmi les sauvages pour apprendre plus vite leur langue et s'accoutumer à leur façon de vivre.

II

Un vrai grand homme.

Quelque temps après, les Algonquins vinrent de nouveau réclamer le secours de Champlain contre les Iroquois, leurs ennemis acharnés « qui étaient toujours sur leur chemin, sur quoi j'avisai qu'il était très-nécessaire de les assister, tant pour les obliger à nous aimer que pour moyenner la facilité de mes entreprises et découvertes, et aussi que cela leur serait comme un acheminement et préparation au christianisme. »

On se mit en campagne. Champlain, cette fois encore, pour témoigner de sa confiance dans ses alliés, ne voulut être accompagné que de deux Français, habiles tireurs. Dans l'une des premières escarmouches, un petit épisode prouva l'ascendant qu'il avait acquis déjà sur les sauvages. On avait fait quelques prisonniers, parmi lesquels plusieurs femmes. Or, l'un des chefs, Yroquet, vaillant capitaine et fort affectionné aux Français, voyant ces

prisonnières, coupa le doigt à une de ces pauvres femmes pour commencer leur supplice ordinaire, « sur quoi, dit Champlain, je survins et blâmai le capitaine Yroquet, lui représentant que ce n'était l'acte d'un homme de guerre, comme il se disait être, de se montrer cruel envers les femmes, qui n'ont de défense que les pleurs. Mais au contraire que cet acte serait jugé provenir d'un courage vil et brutal et que, s'il faisait plus de ces cruautés, qu'il ne me donnerait courage de les assister ni favoriser leur guerre. A quoi il me répliqua pour toute réponse que leurs ennemis les traitaient de même façon. Mais puisque cette façon m'apportait déplaisir, il ne ferait plus rien aux femmes. »

C'était beaucoup d'avoir gagné cela sur les Indiens, mais Champlain fut moins heureux au point de vue militaire quoique les sauvages eussent paru d'abord comprendre la sagesse de ses conseils. « Lors je commençai à leur découvrir les moyens qu'il fallait tenir pour combattre, à quoi ils prenaient un singulier plaisir avec démonstration d'une bonne espérance de victoire. » Mais lorsqu'on fut en présence des ennemis, emportés par l'impatience et la colère, nos alliés revinrent à leur ancienne manière qui consiste à se précipiter sans ordre et comme il plaît à chacun sur l'ennemi. Ils en furent aussitôt punis; car ils échouèrent à l'attaque d'un fortin dans lequel les Iroquois s'étaient retranchés. Les assaillants y perdirent bon nombre des leurs tués dans l'assaut, sans compter les blessés; Champlain lui-même fut de ces derniers. Il insistait pour qu'on renouvelât l'attaque du fort; mais les sauvages découragés voulurent faire retraite et il dut les suivre. La gelée étant

survenue sur ces entrefaites, Champlain se résigna à hiverner avec les sauvages au milieu des forêts; et bientôt guéri de ses blessures, heureusement peu graves, il put prendre part à leurs chasses, dans l'une desquelles lui arriva une aventure qui aurait pu avoir les suites les plus graves :

« Au commencement... je m'engageai tellement dans les bois pour poursuivre un certain oiseau qui me semblait étrange ayant le bec approchant d'un perroquet et de la grosseur d'une poule, le tout jaune fors la tête rouge et les ailes bleues, et allait de vol en vol comme une perdrix. Le désir que j'avais de le tuer me fit le poursuivre d'arbre en arbre fort longtemps jusqu'à ce qu'il s'envola à bon escient, et en perdant toute espérance, je voulus retourner sur mes brisées, où je ne trouvai aucun de nos chasseurs tant que je me trouvai égaré parmi les forêts allant tantôt d'un côté tantôt d'un autre sans pouvoir me reconnaître. » Après avoir ainsi marché de longues heures, Champlain, fatigué en même temps qu'affamé, tua quelques oiseaux qu'il fit cuire, et ayant ainsi repris des forces, il se remit en route « priant Dieu, dit-il, qu'il me donnât l'esprit et le courage de pouvoir supporter patiemment mon infortune s'il fallait que je demeurasse dans ces déserts sans conseil ni consolation que de la bonté divine. »

Le plus fâcheux pour lui, c'est qu'il avait oublié sa boussole et n'avait aucun moyen de se guider dans ces immenses forêts. Aussi, après avoir passé la nuit à la belle étoile et marché le lendemain presque la journée tout entière, il ne dut qu'à la protection de la sainte Providence, comme il se plaît à le reconnaître, de re-

trouver une rivière qui le ramena, en suivant son cours, jusqu'au campement des sauvages, au grand contentement de ces derniers qui avaient comme perdu l'espérance de le revoir. « Et, lui disaient-ils, si tu ne fusses venu et que nous n'eussions pu te trouver, nous ne serions plus allés aux Français de peur qu'ils ne nous eussent accusés de t'avoir fait mourir. »

A son retour à Québec (20 mai 1616), Champlain jugea nécessaire un nouveau voyage en France dans l'intérêt de la colonie pour laquelle de loin il n'obtenait rien de ce qui était le plus nécessaire. Le prince de Condé, investi du titre de lieutenant-général de la Nouvelle France [1], trop occupé d'intrigues de cour, ne faisait guère que prêter son nom à l'entreprise et ne pouvait obtenir d'être secondé par le gouvernement non plus qu'arriver à rétablir la bonne harmonie entre les associés. Pendant quatre années, Champlain dut s'épuiser en démarches défendant le terrain pied à pied et « l'on ne saurait trop, comme l'a dit Charlevoix, admirer le courage de M. Champlain qui ne pouvait faire un pas sans rencontrer de nouveaux obstacles, qui consumait ses forces, sans songer à se procurer aucun avantage réel, et qui ne renonçait pas à une entreprise pour laquelle il avait continuellement à essuyer les caprices des uns et les contradictions des autres. »

Enfin ce zèle patriotique eut sa récompense. En 1620, le prince de Condé, ayant cédé sa vice-royauté, à son beau-frère, le maréchal de Montmorency, et celui-ci, ayant choisi pour le représenter en France, M. Dolu,

[1] C'était le nom donné à la colonie qui prit ensuite celui de Canada qu'elle a gardé.

homme probe et zélé, Champlain, persuadé que la Nouvelle France allait changer de face, n'hésita pas à y conduire sa famille. Une nouvelle compagnie, qui se forma l'année suivante, le nomma lieutenant-général pour le vice-roi de la Nouvelle France, et lui accorda les fonds qu'il demandait en vain depuis quatre ans pour commencer les fortifications de Québec. Mais les travaux à peine en cours d'exécution, les subsides cessèrent par suite de dissensions entre l'ancienne et la nouvelle compagnie. Champlain aussitôt (octobre 1624) s'embarqua pour la France, mais malgré la protection du duc de Ventadour, qui avait succédé à M. de Montmorency, il lui fallut lutter pendant deux années contre l'intrigue et les oppositions avant d'arriver à un résultat définitif. Enfin, au mois d'avril 1626, il put repartir avec les fonds nécessaires pour Québec où les travaux de défense furent repris avec une extrême activité et bientôt la ville se trouva protégée par de solides remparts et un fort ou plutôt deux forts; car un second avait été construit à quelques lieues plus bas, à l'endroit nommé la *Tourmente*. Les évènements de l'année suivante prouvèrent combien le gouverneur avait eu raison de se hâter. Car, au mois de juillet 1628, on eut avis de l'arrivée de six vaisseaux anglais qui avaient jeté l'ancre dans la rade de Tadoussac à quelques lieues de Québec. Le lendemain, devant la ville parut une chaloupe dans laquelle se trouvait un Français prisonnier, porteur d'une lettre ou sommation du commandant de la flottille, David Quer, qui demandait qu'on lui rendît la ville : « car Dieu aidant, écrivait-« il entre autres choses, tôt ou tard il faut que je l'aie; « je désirerais pour vous que ce fût plutôt de courtoisie

« que de force, à cette fin d'éviter le sang qui sera ré-
« pandu des deux côtés, et, la rendant de courtoisie, vous
« pouvez vous assurer de toute sorte de contentement. »

Bien que dans la ville, où les vivres commençaient à être rares, on pût craindre un siége, Champlain, après avoir pris l'avis de son conseil, répondit à la sommation par un refus énergique : « C'est pourquoi, disait-il « hardiment, ayant encore des grains, blés d'Inde, pois, « fèves, sans ce que le pays fournit, dont les soldats de « ce lieu se passent aussi bien que s'ils avaient les meil- « leures farines du monde, si nous rendions un fort et « habitation à l'état que nous sommes maintenant, nous « ne serions pas dignes de paraître hommes devant notre « roi et mériterions un châtiment rigoureux devant Dieu ; « la mort en combattant ne peut que nous être honora- « ble. Venez donc, nous vous attendons d'heure en heure, « délibérés de vous bien recevoir. »

Cette fière réponse étonna l'amiral anglais qui se retira croyant la ville abondamment pourvue de vivres et munitions quoique en réalité il s'y trouvât à peine 50 livres de poudre et que chaque homme fût réduit pour sa ration quotidienne à sept onces de pois. Aussi attendait-on avec une vive impatience les vaisseaux qu'on savait partis de France avec des secours de toute espèce ; et en effet, on apprit, peu de jours après, qu'ils avaient paru non loin de Gaspey. Mais la joie que causa cette nouvelle fut de courte durée, car bientôt on eut avis que le sieur de Roquemont, qui commandait la flottille, au lieu de venir de suite à Québec déposer son chargement aussi bien que ses passagers, ouvriers et colons, s'en était allé, par une folle témérité, chercher l'Anglais

« plus fort que lui en munitions » et qu'il avait été complètement battu. Tous ses navires se trouvaient capturés. Les conséquences de cet évènement furent désastreuses pour la colonie où un hiver rigoureux, survenant sur ces entrefaites, la disette de vivres devint extrême dans la ville : « car, en attendant la cueillette des grains, qui ne pouvait se faire avant trois ou quatre mois, dit Champlain, notre recours, bien que misérable, était d'aller chercher dans les bois des herbes et racines et vaquer à la pêche du poisson... La *déploration* la plus sensible en ces lieux en ce temps de disette était de voir quelques pauvres ménages chargés d'enfants qui criaient la faim après leur père et mère... Les *Sociétés, ne leur ayant voulu donner moyen de cultiver* des terres, ôtaient par ce moyen tout sujet d'habiter le pays. »

Comme on le voit, de cette détresse on ne pouvait aucunement rendre responsable la prévoyance de Champlain qui ne négligea rien pour venir en aide à ces cruelles nécessités. Mais, malgré tous ses efforts, la misère était si grande dans la colonie qu'au mois de juillet 1629, les navires anglais ayant reparu devant la ville, il fallut se résigner à capituler aux conditions d'ailleurs les plus honorables plutôt que de soutenir un siége impossible.

Or, deux mois avant ces évènements, ce que Champlain ignorait, la paix avait été conclue entre la France et l'Angleterre; aussi, lors de son arrivée à Londres, le gouverneur protesta avec énergie contre la légalité de la prise de Québec, et Richelieu, alors ministre et qui avait à cœur la gloire et les intérêts de la France, fit appuyer les réclamations de notre ambassadeur par la présence d'une escadre. Ce langage fut compris et le ministère an-

glais, qui ne voulait pas recommencer la guerre, ordonna la restitution du Canada où Champlain retourna, mais cette fois avec une pleine confiance et la certitude de n'avoir plus à craindre ni les hésitations ni les contradictions ; car Richelieu, avant son départ, après l'avoir félicité de son courage et de sa persévérance, l'assura tout particulièrement de sa protection, et donna l'ordre de lui fournir tout ce qui serait nécessaire pour le solide établissement et développement de la colonie. « Aussi, dit un historien, de ce moment Québec, qui n'avait été jusque-là qu'une bourgade, prit l'importance d'une ville. Les sauvages, que les mauvais traitements des Anglais avaient éloignés, accoururent à l'envi dès qu'ils apprirent le retour de celui qu'ils appelaient leur *père*. »

D'intrépides missionnaires, des hommes vraiment apostoliques, venus pour remplacer les bons pères récollets, des jésuites dont le nom est encore populaire au Canada, les Lallemand, les Brébeuf, les Daniel Davost, ne craignirent pas de s'en aller seuls au milieu des sauvages, Hurons, Algonquins, Delawres, pour leur prêcher l'Evangile. Quoique pendant longtemps en butte aux contradictions et même aux persécutions provoquées par les intrigues des Pilotois ou jongleurs, ils eurent enfin la joie de constater des résultats sérieux et consolants de leurs efforts : « La grâce opérait, écrit Charlevoix, quoique diversement dans les uns et dans les autres : elle trouvait dans les Hurons des cœurs plus rebelles, mais plus de constance dans le bien lorsqu'ils l'avaient embrassé. Les Algonquins offraient à la grâce un cœur plus facile à préparer, et ils lui opposaient des obstacles plus aisés à surmonter, mais elle y rencontrait moins de so-

lidité et de disposition aux grandes vertus. Elle triompha des uns et des autres, et elle corrigea ce qu'il y avait de défectueux. Plusieurs chefs des plus considérés dans les nations se déclarèrent pour la Religion chrétienne, et demandèrent le baptême avec de grandes instances.... Mais pour ces résultats, il en coûta bien des sueurs et du sang à plusieurs de ceux dont elle (la grâce) se servit pour opérer de si merveilleux changements. »

Les vices et habitudes perverses de ces pauvres Indiens venaient surtout de leur première éducation qui ne pouvait être pire d'après ce qu'atteste Champlain : « Les enfants sont fort libertins entre ces nations : les pères et mères les flattent trop, et ne les châtient point du tout; aussi sont-ils si méchants et de si perverse nature que le plus souvent ils battent leur mère, et autres des plus fâcheux battent leur père, en ayant acquis la force et le pouvoir : à savoir si le père ou la mère leur font chose qui ne leur agrée pas, qui est une espèce de malédiction que Dieu leur envoie. »

Aussi l'une des choses qui contribuèrent le plus au progrès de la civilisation chrétienne, parmi les peuplades, fut la fondation à Québec d'un collége destiné à élever les enfants du pays dans nos croyances et à les familiariser avec nos mœurs et notre langue. Un don de six mille écus d'or dû à la générosité du marquis de Gamache, dont le fils aîné s'était fait jésuite, servit pour les premiers frais d'établissement.

Champlain avait assisté à l'inauguration de ce collége dont il espérait, avec raison, les plus heureux résultats pour l'avenir, et il se réjouissait de voir enfin ses longs efforts couronnés de succès et la colonie en pleine voie

de prospérité, lorsqu'il tomba malade, et peu de jours après, Français et sauvages pleuraient celui qu'ils nommaient à l'envi leur Père et Protecteur.

« Tous les historiens, dit M. de Rossel, s'accordent à louer sa bravoure, son désintéressement, la solidité de son jugement et la pureté de ses intentions. Son courage et sa constance à supporter l'intempérie des saisons et les privations de toute espèce lui firent surmonter tous les obstacles. En un mot, *c'est à lui seul que l'on dut l'établissement de la ville de Québec* et de la colonie du Canada... D'un tempérament fort et robuste, il endurait les plus grandes fatigues, allait visiter les sauvages accompagné uniquement de guides et de quelques Européens. La facilité avec laquelle il savait se plier à la manière de vivre des Indiens lui avait gagné leur amitié. Il savait en même temps se faire respecter; la confiance qu'ils avaient en lui paraît n'avoir pas eu de bornes. »

Charlevoix avait dit déjà et non moins bien : « M. de Champlain fut sans contredit un homme de mérite, et peut être à bon titre appelé le *Père de la colonie*. Il avait un grand sens, beaucoup de pénétration, des vues fort droites, et personne ne sut jamais mieux prendre son parti dans les affaires les plus épineuses. Ce qu'on admira le plus en lui, ce fut sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté dans les plus grands dangers, un courage à l'épreuve des contre-temps les plus imprévus, un zèle ardent et désintéressé pour la patrie, un cœur tendre et compatissant pour les malheureux et plus attentif aux intérêts de ses amis qu'aux siens propres, et un grand fond d'honneur et de probité. On voit, en lisant ses *Mémoires*, qu'il n'ignorait rien de ce que doit

savoir un homme de sa profession : on y trouve un historien fidèle et sincère, un voyageur qui observe tout avec attention, un écrivain judicieux, un bon géomètre et un habile homme de mer. »

Et pour mettre le sceau à cet éloge, ajoutons qu'un sentiment profondément religieux et chrétien était le mobile de toutes ses actions. Ne disait-il pas, ce vrai grand homme : « Que le salut d'une seule âme valait « mieux que la conquête d'un empire et que les rois ne « doivent songer à établir leur domination dans les pays « où règne l'idolâtrie que pour les soumettre à Jésus-« Christ. »

Il parlait ainsi surtout pour fermer la bouche à ceux qui, prévenus mal à propos contre la colonisation, demandaient de quelle utilité serait pour la France un établissement au Canada.

Peu de personnes cependant savent aujourd'hui le nom de Champlain, de cet homme d'une si haute intelligence et d'un si grand cœur à qui notre pays dut, plus encore qu'à Jacques Cartier, la création de la plus belle de ses colonies. Il fallait l'impéritie et la lâcheté du plus détestable des gouvernements dont la France ait eu à supporter la honte, pour souffrir que le Canada nous fût enlevé par les Anglais, en rendant inutile l'héroïsme de Montcalm, comme l'admirable dévouement des colons et de leurs auxiliaires, les sauvages, devenus, grâce à nos missionnaires, de courageux chrétiens et passionnément affectionnés à la Religion comme à la France !...

LES FRANÇAIS AUX ANTILLES

LA

GRANDE FLIBUSTE

I

Flibustiers et boucaniers.

Les Français, au contraire des Anglais, passent pour gens fort casaniers et ne quittant pas volontiers le clocher du village; ce qui maintenant paraît assez vrai. Mais il n'en fut pas toujours ainsi, comme on l'a vu déjà, puisque les premiers découvreurs du Nouveau-Monde furent des Français. Chose curieuse, dans le siècle qu'on a nommé le grand siècle, pendant ce magnifique règne de Louis XIV où tout était rangé, ordonné, solennellement réglé, où la France, apparaissant si glorieuse, semblait devoir être plus chère à ses enfants, l'esprit d'aventure entraînait par centaines, par milliers, sur les navires toujours en partance au Hâvre et ailleurs

pour les colonies naissantes, les individus de toute classe qui par divers motifs voulaient fuir le sol natal. Parmi eux se trouvaient des cadets de famille, des gentilshommes ruinés par le jeu, par la débauche, qui s'en allaient au loin pour faire ou refaire leur fortune; des imprudents ou des téméraires compromis dans quelque fâcheuse affaire; des commerçants ayant déposé leur bilan! Le plus grand nombre pourtant se composait d'ouvriers des villes et des campagnes, de ceux dont La Bruyère nous a fait une peinture si lamentable dans un de ses meilleurs et plus éloquents chapitres et qui, accablés d'impôts, rebutés par les corvées, las de cette misérable vie qu'ils soutenaient à peine au prix d'un dur et infatigable labeur, se laissaient tenter par les promesses des recruteurs envoyés par les compagnies ou travaillant pour leur propre compte. Ces pauvres gens (pas les recruteurs) d'ordinaire dans le plus complet dénuement et sans le premier argent pour le voyage, consentaient volontiers, dans leur ignorance, à signer par devant notaire un contrat à titre *d'engagé,* soit avec les commis de la Compagnie, soit avec des particuliers. Bien peu assurément pouvaient se rendre compte des conséquences de cet acte d'où résultait qu'arrivés dans la colonie, ils devenaient de véritables esclaves vendus à l'enchère comme on eût fait des nègres et pas mieux traités que ces derniers par leurs maîtres quand ceux-ci se trouvaient être des chasseurs et des boucaniers.

Si plusieurs se montraient humains pour leurs serviteurs, quelques-uns devenaient pour eux de véritables tyrans, les assommant parfois pour le plus léger motif. La plupart les traitaient rudement, brutalement, mais

les trois ans d'esclavage, stipulés par le contrat, écoulés, le maître donnait comme récompense et dédommagement à son valet, un fusil, deux livres de poudre, six livres de plomb, deux chemises, deux caleçons, et un bonnet; « et alors, dit Œmelin, l'historien des boucaniers et flibustiers, après qu'ils ont été leurs valets, ils deviennent leurs camarades, boucaniers en titre et traités par eux comme égaux et comme frères [1]. » Maintenant ce qu'étaient les boucaniers d'où sortirent les flibustiers dont les plus célèbres doivent figurer dans nos récits, Charlevoix, si bien informé, va nous l'apprendre :

« Pendant l'année 1630, alors que M. d'Enambuc s'établissait de nouveau à Saint-Christophe qu'il avait été forcé d'abandonner quelque temps à cause des Espagnols, quelques aventuriers français et anglais, s'approchent de l'île espagnole (Saint-Domingue) et ayant trouvé la côte septentrionale délaissée par les Castillans, ils s'y arrêtèrent et s'y établirent. Comme les bois et les campagnes fourmillaient de bœufs et de cochons, ils s'y trouvèrent fort à leur aise, et les Hollandais, leur ayant ensuite promis de ne les y laisser manquer de rien et de recevoir en paiement les cuirs qu'ils tireraient de la chasse des bœufs, cette assurance acheva de les fixer. On appela ces colons *boucaniers* parce qu'ils se réunissaient, après leur chasse, pour y *boucaner* à la manière des sauvages, c'est-à-dire cuire ou sécher la viande à la fumée.

« Les boucans consistaient en de petits champs défrichés, où il y avait des claies pour faire boucaner la viande, un espace pour étendre les cuirs, et des baraques qu'ils

[1] *Histoire des aventuriers qui se sont signalés dans les Indes.* 2 vol. in-12. Paris 1686.

nommaient ajoupas, nom emprunté des Espagnols et qui primitivement venait des naturels du pays. Les boucaniers étaient là précisément à couvert de la pluie et des ardeurs du soleil, et le vent, qui y entrait de toutes parts, les rafraîchissait agréablement.... Au reste, ils en usaient entre eux avec beaucoup de droiture et de franchise; c'eût été un crime que de rien tenir sous clé et l'on aurait été irrémissiblement chassé du corps pour le moindre larcin; mais la tentation n'en venait point et tout était commun non-seulement entre matelots [1], mais encore entre tous les boucaniers; ce qu'on ne trouvait pas dans son coffre on l'allait chercher dans celui du voisin, il fallait seulement lui en demander la permission et il eût été déshonoré s'il l'eût refusée; ainsi il n'y avait point dans cette République de mien ni de tien.

« De lois les boucaniers n'en reconnaissaient pas d'autres qu'un assez bizarre assemblage de conventions qu'ils avaient faites entre eux et dont ils avaient formé une coutume qu'ils regardaient comme la Règle souveraine. A tout ce qu'on y pouvait opposer, ils répondaient froidement : *Ce n'est pas l'usage de la côte!* et ils fondaient leur droit d'en user ainsi sur ce qu'en passant le tropique ils avaient reçu un baptême qui les affranchissait, disaient-ils, de toute obligation contractée antérieurement à cette cérémonie marine... La Religion même conservait sur eux fort peu de ses droits, et ils croyaient faire beaucoup que de n'avoir pas entièrement oublié le Dieu de leurs pères... Il est hors de doute que si les boucaniers se fussent perpétués dans l'île de Saint-Domingue sur

[1] Camarades.

le pied où ils étaient au temps dont je parle, dès la troisième ou quatrième génération, ils n'eussent pas eu plus de religion que les Cafres ou Hottentots d'Afrique.

« Cependant plusieurs s'accoutumaient tellement à cette vie qu'ils devenaient incapables d'en mener une autre. On a vu des jeunes gens de bonne famille ne pouvoir se résoudre à quitter une profession si pénible, exposée à tant de risques et dans laquelle le seul libertinage les avait engagés, pour aller recueillir en France des successions considérables [1]. » Tant, pour des caractères aventureux, indomptés, pour des natures impatientes du frein et de la règle, cette vie de pleine indépendance, quand une fois on en avait goûté, avait d'invincibles attraits! Revenons à la description de Charlevoix qui met pour ainsi dire les choses sous les yeux :

« Leur habillement consistait en une chemise tout imbue du sang des animaux qu'ils tuaient, un caleçon encore plus crasseux et fait comme un tablier de brasseur; une courroie qui servait de ceinture et d'où pendait une large gaîne dans laquelle étaient quelques couteaux flamands, avec une espèce de sabre fort court nommé *manchette,* un chapeau sans bord excepté sur le devant où ils en laissaient un bout pour le prendre... Leurs fusils avaient un canon de quatre pieds et demi de long et tiraient des balles de 16 à la livre. Chacun avait à sa suite plus ou moins *d'engagés* selon ses facultés et une meute de vingt ou trente chiens parmi lesquels il y avait toujours un *brac* ou venteur. La chasse du bœuf était

[1] Charlevoix. — *Histoire de Saint-Domingue.* — 4 vol. in-12.

leur principale occupation, et s'ils donnaient quelques moments à celle du cochon marron, ce n'était guère que pour se divertir ou pour avoir de quoi se régaler. Dans la suite, il y en eut quelques-uns qui ne s'attachaient qu'à la chasse du cochon et en faisaient *boucaner* les chairs à la fumée de la peau même de la bête, ce qui leur donnait un goût merveilleux... Un jour ressemblait parfaitement à l'autre jusqu'à ce qu'on eût amassé le nombre de cuirs que l'on s'était engagé à fournir aux marchands; car alors le boucanier portait sa marchandise ou à la Tortue ou à quelque port de la grande Ile. »

Telle était la situation des boucaniers lorsque les Espagnols, qui occupaient la partie principale de l'île, entreprirent de les chasser de la côte, inquiets qu'ils étaient d'un tel voisinage. Après une longue guerre, qui en se prolongeant devint trop souvent cruelle, implacable, les Espagnols, n'ayant pu triompher des boucaniers, s'avisèrent de faire eux-mêmes une battue générale dans l'île et la dépeuplèrent presque entièrement de bœufs. Alors les boucaniers, ne trouvant plus de quoi subsister, ni continuer leur commerce, se virent contraints à embrasser un autre genre de vie. Plusieurs se firent habitants, c'est-à-dire agriculteurs et colons; mais le plus grand nombre de ces chasseurs intrépides et infatigables habitués tout le jour à tenir le fusil, à courir la forêt ou la plaine, ne purent se résigner à une existence pacifique, au labeur lent et pénible pour eux de la culture du tabac, du manioc, du blé de Turquie, etc. Cette vie semblait à la plupart, à presque tous, en comparaison de l'autre, ennuyeuse et monotone, et ils se firent *Flibustiers,* ou comme on disait dans les premiers temps, *fri-*

boutiers du mot anglais *free-booter* qui se prononce *fribouter,* qui signifie proprement un forban, un corsaire et en général tout individu qui fait la guerre pour le pillage seul.

« Rien, dit Charlevoix qu'il nous faut citer encore, rien ne fut plus faible et plus petit que les commencements de cette redoutable milice. Les premiers qui embrassèrent ce genre de vie n'avaient ni bâtiments ni munitions ni pilotes, ni aucune sorte de provisions; la hardiesse et le génie y suppléèrent en peu de temps. Ils commencèrent par se joindre plusieurs ensemble et par former de ces petites sociétés auxquelles se donna, comme chez les boucaniers, le nom de *matelotage;* mais entre eux ils ne s'en donnaient point d'autre que celui de *frères de la côte,* lequel avec le temps s'étendit à tous les aventuriers... Chaque societé de flibustiers acheta un canot, et chaque canot portait vingt-cinq ou trente hommes... Ainsi équipés, ils ne songeaient d'abord qu'à surprendre quelque barque de pêcheur ou d'autres semblables bâtiments. Quand ils avaient réussi, ils retournaient à l'île de la Tortue [1] pour y augmenter leurs équipages et pour l'ordinaire une barque était montée de 150 hommes » entassés dans un étroit espace, serrés, pressés, étouffés, encaqués et exposés à tous les genres de fatigue et d'incommodités; car, peu distraits par la manœuvre qui n'occupait guère que quelques bras, ils ne savaient comment tuer le temps, gênés pour jouer, pour dormir, pour se remuer.

On conçoit que des gens de cette trempe et de ce carac-

[1] Lieu du rendez-vous général, île à peu de distance de Saint-Domingue et singulièrement fortifiée par la nature.

tère, dans une telle situation, n'étaient pas difficiles sur le choix des moyens pour se mettre plus au large et que la vue d'un beau navire fût pour eux une terrible, une insurmontable tentation, sans compter l'aiguillon de la faim souvent qui les excitait encore et leur faisait oublier le péril quand il s'agissait de se procurer des vivres. De tels compagnons, condamnés depuis plusieurs jours à la ration chétive, et peut-être au jeûne et qui n'avaient qu'à jouer des couteaux pour avoir tout en abondance, s'asseoir à une table plantureuse, puiser à même les tonneaux, ne pouvaient être paresseux à dégaîner. « Aussi, dit Charlevoix, attaquaient-ils sans délibérer tout ce qu'ils rencontraient et ils allaient toujours droit à l'abordage... Les Espagnols, *qui les regardaient comme autant de démons,* et qui ne les *appelaient pas autrement*, sentaient leur courage se glacer dès qu'ils les voyaient de près, et prenaient le parti de se rendre d'abord et de demander quartier... Leur patience dans la faim et dans tous les accidents fâcheux qui pouvaient survenir dans une vie pleine de si grands risques allait jusqu'au prodige, mais la victoire leur avait-elle ramené l'abondance, ils portaient la débauche et la mollesse aux plus grands excès. Car de Religion, il ne leur en restait au fond aucune trace dans le cœur ; néanmoins ils paraissaient de temps en temps rentrer sincèrement en eux-mêmes ; ils ne s'engageaient jamais au combat sans s'être embrassés les uns les autres en signe de réconciliation. On les voyait ensuite se donner de grands coups dans la poitrine en signe de componction ; mais échappés du danger, ils retournaient d'abord à leur crapule, à leurs blasphèmes, à leurs brigandages. »

Voilà certes une étrange conversion et de singuliers

pénitents! Malheureusement même chez des gens plus civilisés, plus éclairés, moins complètement hébétés par la grossière et crasse ignorance, il n'est pas rare de voir ces illusions de la fausse conscience et ces dévotions, sacriléges, on peut dire, et pires en quelque sorte que l'irréligion toute franche; car dans l'abjection même des infâmes désordres, au milieu des excès du crime, elles ne laissent pas de place pour le remords et endorment le plus scélérat dans une effrayante sécurité. Des monstres d'immoralité, de perfidie, de cruauté, les mains toutes sanglantes encore, en remuant et baisant leurs amulettes, se croient quittes envers la justice divine et même ils pourront s'estimer de vrais saints. Revenons :

« ... Au reste, quoique les flibustiers courussent d'abord assez indifféremment sur tout ce qu'ils pouvaient rencontrer, les Espagnols furent toujours leur principal objet, et ils établissaient la justice implacable de la guerre qu'ils leur faisaient sur ce que ceux-ci les empêchaient de faire la chasse et la pêche sur leurs côtes, quoique l'une et l'autre fussent, disaient-ils, de droit naturel. Ils avaient si bien formé leur conscience sur ce principe qu'ils ne s'embarquaient jamais sans avoir fait des prières publiques pour recommander à Dieu le succès de leur expédition, et qu'ils ne manquaient point aussi de lui rendre de solennelles actions de grâces après la victoire. Au reste, ajoute le grave et religieux historien, il n'est pas possible de jeter les yeux sur tout ce qui s'est passé dans les Indes Occidentales, depuis le commencement de cette guerre et l'établissement du corps des aventuriers, *sans reconnaître que Dieu a voulu se servir de ces brigands pour venger sur les Espagnols les*

cruautés qu'ils avaient exercées contre les habitants du Nouveau-Monde. Les relations qu'on en avait publiées avaient rendu extrêmement odieuse cette nation à qui sa puissance et sa hauteur faisaient d'ailleurs des ennemis de presque toutes les autres, et il s'est vu des aventuriers qui, n'étant portés ni par l'intérêt, ni par le libertinage, ne faisaient la guerre aux Espagnols que par animosité. C'est ce qu'on a surtout publié d'un gentilhomme du Languedoc appelé Montbars et surnommé *l'Exterminateur.* »

Cependant la course, dégénérant trop souvent en piraterie, le gouvernement français craignit qu'on ne le rendît responsable ou solidaire de ces excès. Des mesures rigoureuses furent prises contre les flibustiers qu'on aurait pu soumettre peut-être à la discipline, ainsi que Duguesclin avait fait naguère pour les Grandes Compagnies; mais le système de tracasseries et d'entraves adopté contre eux n'eut d'autre résultat que de les faire émigrer. Ils s'embarquèrent presque tous sur leurs navires et, se partageant en flottilles, ils allèrent guerroyer dans l'Amérique du Sud où beaucoup périrent.

Plus tard, en 1712, M. de Choiseul, pour faire tête aux Anglais, pensait à rétablir la course ; les évènements, qui se précipitèrent, empêchèrent de suivre ce dessein; « mais, dit Charlevoix, ce grand nombre de flibustiers qu'on avait rassemblés de toutes parts et qu'on dut licencier, très-heureusement se firent cette fois presque tous habitants, et ce fut un bien plus réel que celui qu'on avait eu d'abord en vue en les rappelant. Ainsi finit cette fameuse *flibuste* de Saint-Domingue, à laquelle on peut dire qu'il ne manqua que la discipline et des

chefs qui eussent des vues et fussent capables de les suivre, pour conquérir l'une et l'autre Amérique : mais qui toute tumultuaire qu'elle fut, sans ordre, sans projet, sans dépendance, sans subordination, a pourtant été l'étonnement du monde entier et a fait des choses que la postérité ne croira point. »

Maintenant dans cette foule d'hommes énergiques, audacieux, dont beaucoup sont restés célèbres, nous choisissons quelques-unes des physionomies les plus originales avec lesquelles le lecteur ne regrettera pas de faire connaissance.

II

MONTAUBAN

Les détails manquent sur les premières années de ce corsaire qu'on voit tout à coup apparaître comme chef de flibustiers vers 1680 et qui fut, pendant vingt ans, la terreur des Espagnols et aussi des Anglais sur la côte d'Afrique et d'Amérique; car il n'avait pas plus de sympathie pour les derniers que pour les premiers ou plutôt il leur avait voué une haine égale et, il faut le reconnaître, assez motivée quant aux Anglais. Ses équipages se composaient exclusivement de Français. Citons, forcé de nous restreindre, quelques-unes de ses croisières :

En 1691, commandant un navire monté par cent vingt hommes seulement, il pénètre dans le Rio de Sierra Leone, se présente devant cette ville protégée par une forteresse armée de vingt-quatre canons et défendue par une garnison nombreuse. Il prend d'assaut la forteresse; la ville lui ouvre ses portes et se rachète du pillage par une contribution. Cette somme, jointe au produit de quelques autres prises, permet à Montauban d'échanger son chétif bâtiment contre un beau et bon navire. En

1695, il reprend la mer sur *Le Loup,* corvette de trente-quatre canons avec laquelle il capture, près des îles du Cap-Vert, quatre bâtiments anglais qu'il se borne à rançonner. Peu après, sur la côte d'Or (Guinée septentrionale), il se trouve en face de trois navires de guerre hollandais dont une frégate portant sur son bord tout autant de canons que *Le Loup*. Malgré l'inégalité des forces, Montauban ne s'effraie pas du combat et résolûment il l'accepte. Après une lutte acharnée, qui se prolongea toute une journée, *Le Loup* force à la fuite ses adversaires, heureux de pouvoir se mettre à l'abri sous les batteries du fort du Bassan où Montauban jugea qu'il serait téméraire de les poursuivre.

Quelques jours après, sur la côte du Poivre, non loin de Juan, *Le Loup* rencontre un navire anglais armé de vingt pièces de canon, et chargé de dents d'éléphants et de nègres, au nombre de trois cent cinquante, destinés à la vente. Montauban ordonne le branle-bas et la canonnade commence, le négrier paraissant résolu à se bien défendre. Mais le capitaine anglais, jugeant bientôt que les chances du combat lui seraient défavorables, et ne voulant pas que sa cargaison vivante tombât aux mains des Français pour les enrichir, donna barbarement l'ordre d'égorger les pauvres nègres, ce qui fut exécuté pour une partie seulement; car, avant que les bourreaux eussent achevé leur office, les Français, montés à l'abordage, étaient maîtres du navire. Dans l'entre-pont, comme dans la cale, ils trouvèrent les cadavres sanglants des malheureux nègres; quelques-unes des victimes râlaient encore. L'une d'elles, avant de rendre le dernier soupir, put révéler la cause du mas-

sacre et répéter l'ordre du négrier que le noir avait entendu, comprenant par aventure un peu l'anglais.

A la vue de ce carnage et de cet acte d'abominable férocité, les flibustiers eux-mêmes, si habitués au meurtre, frémirent. Montauban surtout, qui ne manquait pas d'une certaine générosité et se piquait de faire au besoin la police des mers, s'indigna :

— Cela est digne d'un Anglais! s'écria-t-il avec un accent terrible. Je le disais bien que ces brigands ne valent pas mieux que les Espagnols et peut-être ils valent moins! N'était-ce point assez d'avoir enlevé, par trahison sans doute, ces pauvres gens à leur pays? Quelle rage insensée autant qu'exécrable a pu pousser à les égorger ainsi? Mais pareille scélératesse ne restera pas impunie! Justice sera faite des assassins.

Alors montrant du doigt le capitaine anglais qui se trouvait parmi les prisonniers et quatre matelots, désignés comme ayant fait l'office de bourreaux, (et le sang dont ils étaient littéralement couverts ne laissait point de doute à cet égard,) Montauban ordonna de les accrocher immédiatement à la vergue du grand mât, à laquelle en effet bientôt on les vit suspendus tous les cinq. Puis le corsaire fit dire aux nègres survivants, témoins de cet acte de sévère justice, qu'il leur rendait à tous la liberté, et qu'il leur donnerait les moyens de retourner dans leur pays, ce qui eut lieu en effet. On pense la joie de ces pauvres gens qui, tombant à genoux, baisaient à l'envi ses pieds, ses mains, ses vêtements. Plusieurs demandèrent à rester sur le navire et furent incorporés dans l'équipage.

Le vainqueur fit passer sur sa prise quelques matelots

avec un officier qu'il chargea de la conduire à Saint-Domingue ; mais elle fut enlevée au petit Gonave par un navire ennemi et l'équipage tout entier fut massacré en représailles de la pendaison du négrier. Montauban, quand il l'apprit, jura de venger ses compagnons, et il mit aussitôt à la voile pour une nouvelle croisière. Chemin faisant, il rencontra un câpre brandebourgeois qui faisait la course, capturant, *sans distinction de pavillon,* tous les petits navires. Le flibustier trouva le procédé malhonnête et fit justice du pirate. Puis il continua sa route à la recherche de l'Anglais qui ne se fit pas attendre ; car sur la côte d'Angola (le 22 septembre 1695), on découvrit un grand navire anglais, montrant de chaque côté une rangée de sabords au nombre de vingt-six, soit cinquante-deux canons.

C'était là un redoutable adversaire ; le capitaine français pourtant ne chercha point à l'éviter, au contraire. Voyant que son ennemi arrivait sur lui vent arrière et à toutes voiles, il l'attendit, mais, pour le tromper sur sa propre force, il fit fermer tous les sabords et laissa gronder sans y répondre la canonnade de l'ennemi. Il ne démasqua ses canons que lorsque les deux navires se trouvèrent bord à bord et qu'il vit l'anglais à portée des grapins d'abordage. Aussitôt ses canons se démasquent, et une terrible bordée balaie le pont ennemi, troue la carène en même temps que les marins du *Loup* se précipitent, la hache au poing, par-dessus les bastingages. Dans cette lutte corps à corps, il n'était pas d'ennemi qui pût résister aux flibustiers, et bientôt ceux des Anglais que la hache n'avait pas étendus râlants sur le pont jetaient leurs armes et demandaient quartier.

— Lâches ! lâches ! misérables poltrons ! leur crie le capitaine anglais, vous n'échapperez pas plus que ces brigands ! Et, dans la frénésie de sa colère et du désespoir, une mèche à la main, il se précipite dans l'entrepont, de là dans la soute aux poudres et, dans un tonneau plein, dont il a fait sauter le couvercle, plonge sa mèche allumée. Que lui importait dans sa fureur le sacrifice de sa propre vie ! L'explosion fut soudaine autant qu'effroyable et les deux navires sautèrent à la fois.

Montauban par bonheur se trouvait sur le pont donnant des ordres ; enlevé comme un fétu, il fut lancé, dit-on, à plus de deux cents toises de là, cruellement brûlé mais pourtant sans blessures très-graves. Quoique étourdi de la chute, il saisit d'instinct une épave qui se trouvait d'aventure sous sa main et, revenu à lui, se mit à nager. Bientôt parmi les débris flottants et les cadavres ballottés sur cette mer rougie de sang, il aperçut quelques-uns de ses compagnons, échappés comme lui à la catastrophe et s'efforçant de se soutenir au-dessus des flots.

— Courage, mes amis, courage ! leur crie Montauban, je suis là ! Dieu nous a protégés, c'est à nous de ne pas nous abandonner ! Comptez, mes braves, sur votre capitaine.

A cette voix bien connue, les naufragés sentent redoubler leur ardeur ; ils nagent à l'envi, au nombre de quinze ou seize, vers le capitaine qui se dirige ensuite avec eux vers une chaloupe laquelle, par un heureux hasard, n'avait pas sombré avec les navires. Tous ils y montèrent et n'ayant ni rames ni boussole, durent s'abandonner à la Providence ; après trois jours d'une navigation pénible, attristée par la mort de plusieurs

des naufragés blessés, le canot attérit au cap Corse.

Ce serait bien ici le cas de rappeler le proverbe : *Un bienfait n'est jamais perdu.* Par une circonstance singulière, qu'on aurait tort sans doute de qualifier un hasard, en abordant au rivage, les infortunés marins virent accourir au-devant d'eux des nègres... entre lesquels se trouvaient plusieurs de ceux qui naguère avaient dû la vie et la liberté à Montauban ; celui-ci les reconnut, mais ne fut pas reconnu par eux, défiguré qu'il était par les brûlures qui avaient mis à vif la moitié de son visage. Ces nègres appartenaient à une bourgade chrétienne située à quelque distance ; après les premiers secours donnés aux naufragés, les noirs, à la prière du capitaine, le conduisirent vers leur chef, le prince Thomé qu'il avait connu naguère. Mais celui-ci à qui rien ne rappelait les traits de son ami, le jugeant un imposteur, parlait de lui faire couper la tête en punition de ses mensonges. Par bonheur, Montauban put montrer à la cuisse la cicatrice d'une ancienne blessure ; ce qui ne laissa plus de doute sur son identité. Alors l'air menaçant du chef nègre fit place aux témoignages de la joie la plus vive. Il embrassa le capitaine avec effusion, puis le fit conduire dans sa propre case dont il lui donna la plus belle chambre et où tous les soins qu'exigeait son état lui furent prodigués. Aussi le blessé ne tarda-t-il pas à guérir à la grande joie du bon Thomé qui s'ingéniait de toutes les manières pour lui prouver son affection et faire oublier un moment de vivacité.

Un fils étant né sur ces entrefaites au chef noir, Thomé demanda au Français comme une grande faveur de vouloir bien être le parrain avec une négresse de haut

parage; et Montauban était trop bon chrétien et trop honnête homme pour décliner cet honneur. Il tint donc sur les fonts baptismaux le nouveau-né auquel, en bon Français, il donna le nom de *Louis-le-Grand*. Peu de jours après la cérémonie, un navire portugais s'approcha de la côte; il consentit à prendre sur son bord Montauban et ses matelots que le bon Thomé ne vit pas partir sans larmes. Eux de leur côté ne le quittèrent qu'avec peine et comme s'ils avaient eu le pressentiment, contre toute apparence, de nouveaux malheurs.

Le capitaine portugais les déposa à Saint-Thomas, où ils prirent passage sur un navire anglais dont le capitaine promit sur l'honneur de les conduire à la Barbade et là ils seraient libres de se rendre ailleurs. A l'air du capitaine, Montauban se serait cru blâmable de douter de sa bonne foi. Pourtant à leur arrivée à la Barbade, l'amiral Russel, prévenu, retint tous les Français prisonniers, et ce ne fut qu'après une longue captivité que Montauban et deux de ses compagnons purent recouvrer leur liberté.

Ces rudes épreuves, dont sa santé sans doute avait souffert, rendaient maintenant moins attrayante pour le corsaire la vie d'aventures. D'ailleurs, prévoyant et sage, au contraire de beaucoup d'autres, il n'avait point gaspillé le produit de ses courses, et grâce à ses économies, il se trouvait posséder une honnête fortune. Il la réalisa, puis prit passage sur un navire qui revenait en France où il aborda heureusement. Il fit l'achat à Bordeaux d'une jolie villa où il vécut comme le plus pacifique bourgeois jusqu'à sa mort arrivée en 1700, faisant au besoin la partie de loto avec les en-

fants du voisin, ou les siens, s'il en eut, ce que l'histoire nous laisse ignorer.

Ce flibustier, dont le vrai nom ne nous est point parvenu, avait été surnommé *Montauban* du lieu de sa naissance qu'on place vers 1650.

III

L'OLONNAIS

L'Olonnais. On l'appelait ainsi parce qu'il était des sables d'Olonne, en Poitou, et « je n'ai pu trouver nulle part son véritable nom, dit Œmelin. Il passa aux Antilles comme *engagé* et il servit les trois ans de son engagement. Dans cette espèce d'esclavage, il entendit parler des aventuriers et souhaita fort de se trouver parmi eux; c'est pourquoi, ayant fini son terme, il se fit conduire à la côte de Saint-Domingue où il prit un second engagement avec un boucanier. Au bout de ses trois ans, de valet il devint maître et se fit de la réputation dans un corps où on ne se la faisait qu'à juste titre. Il se lassa pourtant bientôt de ce genre de vie, il lui fallait un plus vaste champ et il se fit *flibustier.* »

Ici commence véritablement la carrière de l'Olonnais dont les entreprises d'une audace fabuleuse provoquent l'étonnement et mériteraient l'admiration si le but en eût été plus honorable et s'il ne les avait pas déshonorées par la cruauté. Après quelques campagnes qui le firent connaître, il obtint le commandement d'un navire et « avec ce très-petit bâtiment, il fit des prises si considé-

rables et en si grand nombre qu'on lui donna le surnom de *fléau des Espagnols,* » surnom qu'il devait par la suite trop mériter.

Mais ces premiers et brillants succès furent suivis d'un soudain revers. Le bâtiment que montait l'Olonnais, jeté par la tempête sur un récif s'y brisa et l'aventurier perdit par le naufrage tout ce qu'il possédait. Mais M. de la Place, alors gouverneur de la Tortue, « ne voulant pas laisser dans l'inaction *un si brave homme,* dit assez ingénuement Charlevoix, le remonta, » c'est-à-dire lui donna les moyens de se procurer un autre navire et de recruter un nouvel équipage. Il reprit la course avec plus d'audace et de succès que jamais quand de nouveau son étoile parut l'abandonner. Son vaisseau, battu encore par la tempête, fut jeté sur la côte de Campêche où il s'échoua. L'équipage cependant, à l'aide de canots ou de planches et de tonneaux, put gagner la terre. Du naufrage, ils n'avaient sauvé que leurs armes dont il leur fallut presque aussitôt se servir; car les Espagnols, avertis de la catastrophe des flibustiers, ne voulurent pas laisser échapper une aussi belle occasion de se venger des ravages de ceux qu'ils qualifiaient, et pas tout à fait à tort, les *Ladrones*.

Les Français, auxquels l'Olonnais donnait l'exemple, se défendirent avec un courage héroïque et firent payer chèrement leur victoire aux Espagnols qui, grâce à l'immense supériorité du nombre, finirent par rester maîtres du terrain, tous les flibustiers ayant été pris ou tués. Parmi ces derniers les Espagnols comptaient que se trouvait leur *Fléau,* le terrible l'Olonnais ; car, d'après ce qu'affirmaient plusieurs combattants, on l'avait laissé

sur le champ de bataille noyé dans son sang. Et dans la ville, à cette nouvelle, on fit des feux de joie en réjouissance de sa mort. Mais la joie ne devait pas être de longue durée. L'Olonnais en effet était resté sur le champ de bataille étendu parmi les cadavres, mais vivant et bien vivant malgré quelques blessures. Voyant la partie perdue et tous ses camarades prisonniers ou tués, et lui-même dans l'impossibilité de s'échapper, entouré qu'il était par les ennemis, il s'avisa d'un heureux stratagème que favorisa le déclin du jour. Il se laissa tomber comme atteint mortellement parmi les monceaux de cadavres, après avoir eu soin de se barbouiller la figure et les mains de sang.

Les vainqueurs y furent trompés et, croyant ne laisser derrière eux que des cadavres, ils s'éloignèrent en regagnant la ville où ils furent reçus en triomphe. La nuit cependant était venue. L'Olonnais en profita pour quitter ses vêtements qu'il échangea contre ceux d'un Espagnol resté sur le champ de bataille et, après avoir lavé dans un ruisseau voisin le sang dont il était souillé, il s'achemina vers la ville où, grâce à son costume, il entra et put séjourner sans attirer l'attention. Il trouva moyen alors de s'aboucher avec quelques esclaves auxquels il persuada, par l'espoir de la liberté, de le suivre pour enlever sur la côte le canot de leur maître et gagner tous ensemble l'île de la Tortue. Le projet s'exécuta et réussit complètement; bientôt l'Olonnais se retrouvait dans l'île sain et sauf ou à peu près, mais de nouveau ruiné et sans un sou vaillant. Aussi jura-t-il plus que jamais une haine implacable aux Espagnols les accusant de lâche cruauté alors qu'ils avaient voulu

profiter de son désastre pour l'écraser et massacrer tous ses compagnons. Il ne songea plus qu'aux moyens de se venger. Mais il ne possédait plus rien et sans doute ce ne fut qu'à l'aide d'un emprunt qu'il put armer deux canots portant ensemble vingt-cinq hommes d'équipage au dire d'Œmelin qui faisait partie de l'expédition en qualité de chirurgien.

L'Olonnais se dirigea sur Cuba, vers la côte du Nord, et se mit à croiser attendant les barques qui, dans cette saison, vont charger au port de *Boca de la Caravela*, des anis, du sucre, de la viande et du tabac, pour les porter à la Havane. Mais aucune ne parut et l'Olonnais s'en étonnait quand un pêcheur lui donna à ce sujet des explications qui lui valurent la restitution de son canot. On avait appris dans la colonie, non sans stupeur, que l'Olonnais, ressuscité en quelque sorte, épiait avec ses deux canots la sortie des barques qui s'étaient bien gardées alors de quitter le port. Le gouverneur, Don Francisco Davila Orejon y Gaston, à qui les marchands se plaignaient avec vivacité des corsaires qui ruinaient le commerce, leur promit qu'avant peu il serait fait justice de ces *demonios*. Par ses ordres, une frégate légère portant dix canons et quatre-vingt-dix hommes d'équipage, l'élite de la jeunesse havanaise, quitta le port pour se mettre à la poursuite des flibustiers et quatre autres barques, qu'on armait au Port-au-Prince, ne devaient pas tarder à la rejoindre. Avant que le navire s'éloignât du fort, le gouverneur avait fait jurer au capitaine qu'il ne serait fait de quartier à personne et que tout corsaire, qui ne serait pas tué en combattant mais fait prisonnier, serait irrémissiblement pendu.

L'Olonnais qui, comme on l'a dit, n'avait que vingt et quelques hommes d'équipage, ne s'effraya pas à la pensée d'engager la lutte dans des conditions si prodigieusement inégales, et il fit partager sa confiance à ses matelots. Averti que la frégate approchait, il fit débarquer tout son monde, tirer sur le sable et placer derrière un rideau d'arbres ombrageant le rivage les deux canots qu'il releva en manière de parapet et derrière lesquels il posta ses plus habiles tireurs. Dès que le jour commença de poindre, les Espagnols parurent, montant sur le pont de la frégate pour respirer l'air du matin, et grand fut leur étonnement quand ils se virent tout d'abord salués par une décharge de mousqueterie partant du rivage où ils n'apercevaient personne. Ce n'était point cependant une illusion, car plusieurs cadavres gisaient sur le pont du navire auxquels d'autres vinrent s'ajouter successivement. Le pont bientôt fut couvert de morts et de mourants.

Le capitaine, qui eût dû faire mettre aussitôt ses canots à la mer et opérer un débarquement, crut plus prudent et plus habile sans doute de faire jouer son artillerie. Mais ses canons, tirant au hasard et sur des ennemis invisibles, n'atteignirent personne tandis que les flibustiers, visant à loisir, ne perdaient pas ainsi leur poudre, et pour eux chaque coup portait. Bientôt, jugeant par le nombre des combattants plus rares sur le pont et les cadavres amoncelés qu'ils pouvaient oser davantage, ils mirent leurs canots à flot et, voguant vers la frégate, qu'ils abordèrent, ils s'en emparèrent presque sans coup férir, les Espagnols survivants se montrant plus pressés de livrer leurs armes que de se défendre. Cette facile

victoire aurait dû rendre clément l'Olonnais qui se souvint trop au contraire de son serment de haine et donna d'abord l'ordre d'achever les blessés, cruauté gratuite et odieuse.

A ce moment même, un noir sortit de l'entrepont et, l'air tout effaré, vint se jeter aux pieds du capitaine en disant que, s'il voulait lui faire grâce de la vie, il lui révèlerait toute la vérité. L'Olonnais, surpris, croyant qu'il s'agissait de quelque important secret, promit au nègre non-seulement la vie mais aussi la liberté. « Ainsi parle, ajouta-t-il, et ne crains rien !

— Seigneur capitaine, lui dit alors le misérable, le gouverneur de la Havane, ne doutant point que l'on vous fît tous prisonniers, avait donné, en partant, l'ordre que vous fussiez tous pendus ; et j'avais été embarqué à cet effet ; je suis le bourreau pour vous servir. »

On pense comment cette révélation si inattendue fut accueillie par le vindicatif flibustier qui, serrant les dents, l'œil étincelant, le regard farouche, avec un geste terrible ordonna que les écoutiles fussent ouvertes et que, chacun des prisonniers lui fût tour à tour amené. A mesure que l'un d'eux paraissait sur le pont, il lui fendait le crâne ou le perçait de son sabre « suçant à chaque fois, dit l'historien, témoin oculaire, le sang dont l'arme était teinte. » Après cette exécution sauvage, il se rendit sur la frégate au Port-au-Prince où se trouvaient encore les barques destinées à lui donner la chasse, et les ayant prises, sans trouver grande résistance, il fit jeter les équipages à la mer. Un seul homme fut épargné dont il avait besoin pour l'envoyer au gouverneur avec une lettre dans laquelle il lui mandait ce qu'il venait de faire, l'a-

vertissant qu'il traiterait de même tous les Espagnols qui tomberaient entre ses mains et lui-même s'il avait ce malheur. »

Ce message que d'Avila lut en frémissant, expédié, l'Olonnais fit voile avec sa frégate pour la Tortue où, salué à son arrivée par les acclamations joyeuses des flibustiers, il n'eut pas de peine à compléter son équipage. Qui n'eût voulu servir sur son bord et sous un tel chef? Dans le port se trouvait en ce moment Michel le Basque qui rentrait, lui aussi, avec une très-belle prise. Les deux aventuriers, dès longtemps amis, en se félicitant mutuellement « résolurent de faire ensemble quelque entreprise importante, et ayant dressé leur plan, convinrent de le tenir secret; ils publièrent seulement qu'ils allaient faire un armement et que ceux qui voudraient être de la partie ne tardassent pas à les venir joindre à la Tortue ou à les aller attendre à Bahia. La réputation des deux chefs attira au rendez-vous un fort grand nombre d'aventuriers de toute espèce. » Bientôt, une petite flotte composée de six vaisseaux, portant quatre cents hommes d'équipage et dont l'Olonnais était l'amiral, faisait voile pour l'Est. Chemin faisant, on prit quelques navires dont le plus grand était chargé de cacao; l'Olonnais l'envoya à la Tortue pour y décharger sa cargaison et lui ramener des hommes laissés par lui à terre faute de moyens de transport. Il fut rejoint par ce bâtiment à Curacao, et alors seulement il déclara aux siens le but de l'expédition. Il ne s'agissait de rien moins que d'attaquer et piller Macaraïbo, ville importante sur la rive occidentale d'un grand lac. Cette cité, l'une des plus florissantes de celles que les Espagnols pos-

sédaient sur le continent, comptait de cinq à six mille habitants. Elle était protégée, en outre d'un banc de sable qui rendait l'embouchure du lac fort dangereuse, par une forteresse défendant le passage de la barre, forteresse armée de dix canons et occupée par une garnison de deux cent cinquante hommes. « Les Espagnols ne croyaient pas que l'on eût seulement la pensée d'entreprendre de les forcer. Ils changèrent bientôt de pensée; le Basque, sous les ordres duquel l'Olonnais voulut servir, emporta la forteresse l'épée à la main, après un combat très-opiniâtre. Nos braves, après cette expédition, ajoute Charlevoix, entrèrent dans le lac et allèrent se présenter devant la ville. »

Ils y pénétrèrent sans obstacles abandonnée qu'elle était par les habitants riches qui s'étaient embarqués au plus vite sur des canots, avec leur argent et tous leurs effets précieux, pour se retirer à Gibraltar, petite bourgade, située de l'autre côté du lac, sur une hauteur où l'on ne pouvait arriver qu'en franchissant un marais offrant une barrière naturelle très-forte et qu'il serait facile de défendre avec de l'artillerie et des retranchements si l'ennemi laissait le temps de les élever. Aussi quelques-uns des flibustiers étaient d'avis de marcher sans retard sur Gibraltar « assurant qu'on aurait bon marché de gens que la frayeur avait saisis. Mais ce conseil ne fut pas goûté du plus grand nombre de leurs camarades pressés de profiter de la victoire et qui ne songèrent plus qu'à faire bonne chère, à se plonger dans le vin et la débauche, » à ce point que si, cette même nuit, cinquante Espagnols résolus seulement étaient venus les attaquer, ils auraient eu sans peine raison des

flibustiers presque tous engourdis par le sommeil léthargique de l'ivresse brutale. Les Français restèrent ainsi plus de quinze jours à Macaraïbo et ces quinze jours ne furent qu'une longue et furieuse orgie qui fut fatale à plusieurs succombant victimes de leurs excès et de l'abondance.

Ils laissaient ainsi aux Espagnols de Gibraltar toute liberté de faire leurs préparatifs de défense et le temps fut mis à profit. Devant la ville déjà protégée par un terrain marécageux, trois retranchements s'élevèrent armés de soixante pièces de canon et défendus par plus de six cents hommes commandés par des officiers intrépides et qui tous devaient se faire tuer à leur poste.

Un matin, les flibustiers apprirent ces nouvelles qui les réveillèrent soudain de leur engourdissement. Tout aussitôt, à la voix du Basque et de l'Olonnais, ils coururent à leurs armes, puis s'embarquèrent pour traverser le lac, ce qu'ils firent heureusement. Arrivés à l'autre bord, ils se trouvèrent en face des retranchements élevés avec de grands abattis d'arbres et des terrassements. Encore ne pouvait-on y arriver que par un chemin étroit et marécageux où six hommes à peine pouvaient marcher de front. Les Français cependant n'hésitèrent pas à s'y engager, mais à peine ils eurent fait quelques pas qu'ils sentirent le sol se dérober sous eux, enfoncés dans la vase jusqu'aux genoux, et en même temps une batterie de vingt pièces tirait sur eux à mitraille. L'Olonnais et le Basque, marchant aux premiers rangs, ne laissèrent pas à leurs hommes le temps de s'intimider. A l'aide de branches d'arbres, coupées en toute hâte et jetées sur le sol mouvant, le chemin fut rendu solide et l'on put s'élan-

cer à l'assaut des retranchements emportés malgré une vigoureuse résistance ; mais rien ne put arrêter l'élan des flibustiers, des braves, dit Charlevoix, qui se précipitèrent aussitôt à l'assaut du second retranchement que les Espagnols, dans leur épouvante, ne songèrent plus à défendre, et jetant leurs armes, ils demandèrent quartier. Ils comptaient plus de trois cents hommes hors de combat, blessés ou tués, et les flibustiers une centaine au moins ; mais cette victoire rendait les Français maîtres de Gibraltar comme de Macaraïbo. « Cependant le pillage ne répondit pas à l'attente des flibustiers ; les Espagnols avaient fort bien caché leur or, et il ne fut pas possible de les contraindre, même par la force des tourments, à dire où ils l'avaient porté. On s'en vengea en brûlant la bourgade, et l'on retourna à Macaraïbo qu'on menaça de traiter de la même manière si les habitants ne se rachetaient point. Il fallut en passer par où ils voulurent. »

Une rançon fut convenue et payée grossit d'autant le butin qu'on évalua à plus de 1,500,000 écus, sans le produit de la vente des noirs prisonniers et le pillage des églises que les aventuriers avaient démolies après avoir enlevé tous les ornements, les vases sacrés, les croix et jusqu'aux cloches les réservant pour orner une chapelle qu'ils se proposaient d'élever et qu'ils érigèrent en effet à la Tortue. Ces gens-là, comme on l'a dit déjà, avaient de la religion à leur manière. Le partage du butin se fit et on revint à la Tortue où toutes ces richesses, en quelques mois ou quelques semaines, follement prodiguées, allèrent s'engloutir dans les cabarets et autres lieux pires. L'Olonnais tout le premier, qui menait un train de grand seigneur, eut bientôt tout dissipé,

et alors qu'avec le produit seul de sa dernière expédition, il eût pu faire une *honorable retraite,* comme dit naïvement un de ses historiens et vivre désosmais tranquille, il dut songer à se remettre en campagne.

Le résultat de l'entreprise sur Macaraïbo et Gibraltar était encore présent à la mémoire de tous ; aussi suffit-il à l'Olonnais d'annoncer qu'il allait tenter une nouvelle expédition pour qu'il se trouvât presque aussitôt à la tête d'un armement plus considérable que le premier. La fortune parut d'abord vouloir de nouveau lui sourire ; porté contre ses intentions, par le courant vers le golfe de Honduras, il prit et pilla bien entendu les bourgades de San Pedro et Puerta de Cavallos, mais sans y faire grand butin malgré les cruautés qu'il exerça contre les prisonniers pour les forcer à livrer l'or ou l'argent caché. Ce médiocre résultat ne fit que l'exciter à tenter quelque nouveau et hardi coup de main, et il proposa à ses compagnons d'aller par terre attaquer Guatamala, ville riche et qui comptait plus de 5,000 habitants ; mais les flibustiers, ayant perdu bon nombre des leurs à San Pedro, ne se jugèrent point en force pour attaquer une cité tout autrement importante et qu'on savait disposée à se bien défendre. Ils goûtèrent davantage la proposition d'attendre au retour pour la capturer, la hourque qui, tous les ans, se rendait d'Espagne aux Honduras pour y porter des marchandises et qu'on supposait devoir revenir richement chargée en or et en matières précieuses. Mais le commandant de la hourque, prévenu, se hâta de décharger sa cargaison et fit ensuite ses préparatifs pour bien recevoir les flibustiers qui ne tardèrent pas en effet à venir l'attaquer. La hourque comptait 70 hommes d'é-

quipage qui reçurent vigoureusement les assaillants contre lesquels ils se défendirent tout un jour. A la fin pourtant, ils durent céder au nombre et abandonner la hourque qui fut prise mais où les aventuriers ne trouvèrent rien à piller. Cette nouvelle déception découragea les compagnons de l'Olonnais qui pour la plupart l'abandonnèrent, et il resta avec un seul bâtiment monté par trois cents hommes. Néanmoins il persista dans ses premiers et téméraires desseins, et appareilla pour le lac de Nicaragua; mais, battu violemment par la tempête, son navire fut jeté sur des récifs non loin du cap *Gracias à Dios* et il s'y brisa. Avec les débris, il put faire construire plusieurs barques longues avec lesquelles il continua sa route et entra dans le *Desaguadero* ou rivière de Saint-Jean qui sort du lac de Nicaragua. Mais une armée d'Indiens, envoyée par les Espagnols, le força à se retirer avec perte. Cet échec lui fut d'autant plus sensible qu'il décida de nouveau une partie des compagnons qui lui restaient à l'abandonner. Il forma le projet d'aller avec les autres croiser du côté de Carthagène; mais les vivres lui manquaient et, pour s'en procurer, il aborda aux îles Barou ou Varu, entre cette ville et le golfe d'Uraba.

« Son dessein était d'y traiter des vivres avec les Indiens; mais, dit Charlevoix, Dieu, vengeur des crimes, le conduisait là comme par la main pour lui faire trouver une fin digne d'un des plus cruels hommes qui fut jamais. A peine avait-il mis le pied hors de son canot qu'une troupe d'Indiens l'environna et le saisit, avant qu'il eût eu seulement le temps de se mettre en défense; ces barbares le portèrent dans le bois, le rôtirent et le mangèrent. Plusieurs de ses gens eurent un sort pareil; ceux

qui étaient restés dans les barques, n'ayant plus de chef, s'en retournèrent à la Tortue fort mal en ordre, et M. d'Orgeron ne manqua point de profiter du mauvais succès de leur entreprise pour les engager à se faire ou redevenir habitants. »

ŒUVRE DES BONS LIVRES
VILLE MARTYRE

IV

MONTBARS L'EXTERMINATEUR

Voici le portrait que l'historien des flibustiers nous fait de ce corsaire; car peut-être ne mérite-t-il pas comme la plupart des autres la qualification de pirate et de flibustier :

« Je me souviens de l'avoir vu en passant aux Honduras. Il est vif, alerte et plein de feu comme sont tous les Gascons. Il a la taille haute, droite et ferme, l'air grand, noble et martial, le teint basané. Pour ses yeux, l'on n'en saurait dire la forme, ni la couleur, étant cachés comme sous une voûte obscure à cause que ses sourcils noirs et épais se joignent en arcade au-dessus et les couvrent presque entièrement. On voit bien qu'un homme fait de cette sorte ne peut être que terrible : aussi, dit-on, que, dans le combat, il commence à vaincre par la terreur de ses regards et qu'il achève par la force de son bras.... Cet aventurier n'est pas comme les autres qui ne combattent que pour le butin; *il ne combattait que pour la gloire* et pour *punir les Espagnols de leurs cruautés envers les Indiens*... Brave, hardi, déterminé, disant peu et fai-

sant beaucoup, passionné du désir de punir les Espagnols de leurs injustices, nul ne leur fut plus redoutable, pas même l'Olonnais, qui, comme on l'a vu, a coupé la tête à je ne sais combien de gens de cette nation. Mais on trouve sur ce sujet une grande différence entre ces deux aventuriers, en ce que l'Olonnais a souvent fait mourir plusieurs Espagnols qui ne lui résistaient pas et que *Montbars n'en a jamais tué un seul qui ne lui ait résisté, c'est-à-dire les armes à la main.* »

On remarquera la vigueur de touche dans ce portrait et il semble que l'original ait particulièrement inspiré le peintre; car, en outre de cette page énergique, il en est beaucoup d'autres excellentes dans le livre d'Œmelin et le récit des exploits du célèbre aventurier est écrit d'une plume hardie et ferme; le style a de la netteté et de la couleur. L'écrivain, si souvent inégal ailleurs, après d'heureuses rencontres et des passages remarquables d'entrain et de vivacité, devient tout à coup traînant, lourd, diffus, sa phrase s'embarrasse et il lui échappe d'étranges naïvetés. Mais, dans cette narration au contraire, il n'a presque point de ces défaillances, son style se soutient dans sa verve; on y sent l'homme qui a vu et qui sans effort nous met pour ainsi dire les choses sous les yeux. Aussi ferai-je à cette partie du livre plus d'un large emprunt, selon mon habitude quand j'ai la bonne fortune de pouvoir m'appuyer du récit d'un témoin oculaire que j'estime sincère et qui n'est point sot.

Comme Charlevoix, Œmelin juge que « la Providence a suscité les aventuriers pour punir les Espagnols. En effet, comme les Espagnols ont été et sont encore le fléau des Indiens, on peut dire que les aventuriers sont et se-

ront toujours le fléau des Espagnols. » Et nul, comme on l'a dit, ne prit cette mission plus à cœur que Montbars. Sa haine contre les Espagnols s'éveilla, paraît-il, de bonne heure, et voici dans quelles circonstances.

Il était enfant encore quand lui tomba dans les mains une relation des conquêtes des Espagnols en Amérique, au Pérou, au Mexique, etc., et des cruautés et des massacres par lesquels si souvent fut souillée et déshonorée la victoire. Cette lecture fit sur le jeune Montbars une impression des plus profondes et telle que ses parents plus d'une fois s'en inquiétèrent regrettant sans doute le présent qu'on avait fait à l'enfant de ce livre qui ne le quittait plus et qui, pendant quelque temps, fut l'unique sujet de ses entretiens. S'il témoignait, et souvent avec des larmes même, de sa pitié pour les malheureux Indiens, il ne trahissait pas avec moins de vivacité la haine violente, implacable, qu'il ressentait dans son cœur pour ceux qu'il qualifiait leurs bourreaux, leurs tyrans, et contre lesquels sans cesse il éclatait en malédictions, en paroles de colère et de rage. Plus d'une fois on le surprit seul, tenant à la main son livre dont les feuillets semblaient tout froissés et murmurant, l'œil étincelant, les lèvres convulsives, le visage enflammé :

— Les scélérats! les infâmes! les monstres! et il ne se trouvera pas quelqu'un pour les punir, pour être le vengeur de ces pauvres Indiens! Oh! si je deviens un homme, si je grandis, je veux être celui-là!

Et alors, comme si son cœur se dilatait à cette espérance, sur son visage l'expression de la haine, de la colère, faisait place à celle de la joie ; son regard rayonnait d'un noble orgueil ; son front s'illuminait radieux. On

raconte à ce sujet un assez curieux épisode qui prouve toute la vivacité de ses sentiments.

Dans le collége où il étudiait, lors d'une distribution de prix ou pour quelque autre circonstance solennelle, on joua une petite pièce composée par l'un des maîtres et dans laquelle figuraient un Espagnol et un Français. Montbars remplissait ce dernier rôle ; un de ses camarades, chargé de l'autre, s'en acquitta en conscience, c'est-à-dire qu'il débita en acteur intelligent, avec beaucoup de feu, une tirade d'invectives des plus violentes contre les Français, « mêlées, dit Œmelin, d'une infinité de rodomontades offensantes. »

En l'écoutant, Montbars, dont la haine contre les Espagnols n'attendait qu'une occasion pour faire explosion, ne put se contenir. Pendant que son camarade lui jetait à la figure ces sanglantes apostrophes qu'il prenait comme autant d'injures personnelles, on le voyait tour à tour pâlir et rougir ; ses yeux lançaient des éclairs, il mordait avec fureur ses lèvres blanchissantes. Les spectateurs, dans l'admiration de cette savante pantomime, qui pour eux faisait grand honneur au talent de l'acteur, applaudissaient, convaincus que ce n'était qu'une habile imitation de la nature. Mais bientôt ils furent détrompés ; car avant même que le prétendu Espagnol ait fini son couplet, Montbars ne se possédant plus, au lieu de la réplique qu'on attendait et qu'il avait apprise, pousse un cri de rage ; et avec des exclamations furieuses : « Traître ! lâche ! assassin ! égorgeur ! » Il se précipite sur son camarade et se met à le frapper rudement avec un bâton qu'il tenait à la main et jette ensuite pour tirer son épée et, si l'on ne fût accouru bien vite au secours, « il

n'aurait pas manqué de le tuer. Ce qui n'était pas de la pièce ! » ajoute naïvement Œmelin.

Revenu à lui et rentré dans son bon sens, l'écolier dont le cœur était honnête et généreux eut regret de son emportement. Il en demanda pardon à son camarade et s'excusa auprès de ses maîtres en disant qu'à l'audition de la fameuse tirade, par le transport de la colère, le sang lui avait monté au cerveau sans doute ; il n'avait pu se retenir, se croyant au milieu de ces Espagnols qu'il détestait tant, ce qu'il espérait bien leur prouver un jour. Telle était la violence de sa passion et l'obstination dans cette résolution qui était devenue chez lui une idée fixe qu'on ne put lui faire entendre raison à ce sujet. Vainement essaya-t-on de lui faire comprendre que la haine, même quand le motif est généreux, ne saurait être un sentiment chrétien, et que si les Espagnols étaient coupables, criminels, il fallait laisser à Dieu, juge souverain, le soin de les punir.

— Mais pour cela, répondait-il avec véhémence et opiniâtreté, il lui faut des instruments, des exécuteurs de ses hautes justices et je veux être l'un d'eux !

Ses études terminées, son père, qui l'aimait tendrement, et qui se trouvait assez riche pour ne pas reculer devant des sacrifices même considérables, eût désiré qu'il choisît une carrière honorable, mais qui ne l'éloignerait pas trop de la maison paternelle. Mais à toutes ses offres, à ses brillantes propositions, le jeune homme, tout en remerciant avec effusion, n'avait jamais qu'une réponse :

— Père, je ne veux qu'une chose, aller combattre les Espagnols.

— A cela, je ne consentirai jamais ! répliquait le père ;

je ne prêterai pas les mains à ce dessein extravagant. N'es-tu pas notre fils unique? Ne t'avons-nous pas donné, ta mère et moi, toutes les preuves possibles d'affection? Pourquoi veux-tu nous quitter, nous abandonner, quand ta présence fait notre consolation et notre joie, et cela pour aller combattre ces maudits Espagnols qui n'épargnent, dit-on, personne? Comment peux-tu songer, toi, à cette séparation dont la seule pensée nous navre le cœur?

— Oh! père, croyez bien que je vous aime fort et qu'il m'en coûtera beaucoup de vous dire adieu, et pour si longtemps peut-être! Mais c'est ma destinée! une vocation impérieuse, irrésistible! quelque chose de plus fort que moi me pousse, m'entraîne, et il faut que j'obéisse.

Son père pourtant ne se rendant point et persistant dans son refus, le fougeux jeune homme n'y tint plus. Une nuit, il monte à cheval seul, et galoppe vers le Hâvre de Grâce, où il savait que se trouvait en ce moment un de ses oncles, officier dans la marine royale et capitaine d'un vaisseau tout prêt à mettre à la voile et à partir pour une croisière contre les Espagnols. L'oncle, qui était ce qu'on appelait alors un vieux loup de mer, accueillit son neveu les bras ouverts et « le voyant bien fait et né pour les armes, il approuva son intention » et se chargea d'écrire au père pour lui faire comprendre qu'il ne pouvait s'opposer raisonnablement désormais à une vocation si prononcée. Il ajoutait qu'il devait être tranquille puisque le jeune homme ne quitterait pas son oncle qui l'aimait comme un fils et veillerait sur lui avec toute la sollicitude possible. Le père envoya son consentement. Montbars était transporté. Peu de jours après, on mit à la voile.

« Durant le voyage, dès que l'on apercevait un navire, le jeune Montbars demandait tout d'abord s'il était espagnol. Enfin, il en parut un, on l'en avertit; alors ivre de joie, il courut à ses armes et brûlait d'impatience de se mesurer avec les Espagnols... Mais comme son oncle vit que, quoi qu'il pût dire à son neveu, celui-ci s'exposait inconsidérément et en homme sans expérience, il le fit enfermer, puis essuya tout le canon des ennemis, et par bonheur ce fut sans beaucoup d'effet. Alors on en vint à l'abordage. Aussitôt on lâcha le jeune lion qui fondit le sabre à la main sur les ennemis, se mêla impétueusement, se fit jour parmi eux et, suivi de quelques-uns que sa valeur animait, il passa deux fois d'un bout à l'autre du vaisseau et renversa autant de fois tout ce qui se trouvait sur son passage. On m'a assuré qu'il avait fait dans cette rencontre des actions si extraordinaires qu'on aurait peine à les exprimer et peut-être à les croire. »

Les plus braves entre les Espagnols, tués ou mis hors de combat, les autres auxquels on consentit à faire quartier se rendirent et l'on resta maître du vaisseau et de sa cargaison. « On trouva là de grandes richesses, par exemple trente mille balles de toiles de coton, des tapis velus et autres ouvrages des Indes de grande valeur; deux mille balles de soie reprise; deux mille petites bariques d'encens, mille de clous de girofle; puis une cassette, entourée de plusieurs barres de fer et fermée à quatre serrures, remplie de diamants bruns dont les plus gros paraissaient de la grosseur d'un bouton commun. »

Ces trésors, le jeune Montbars ne daigna pas seulement les regarder, il avait triomphé des Espagnols dont

beaucoup étaient tombés sous son sabre, il ne demandait pas autre chose si ce n'est l'occasion de se signaler de nouveau contre eux; elle ne devait pas tarder à se présenter; car, d'après ce qu'on sut par les prisonniers, le navire capturé était suivi de deux autres, plus richement chargés, que la tempête avait écartés, mais qui avant peu de jours ne pouvaient manquer de paraître, le rendez-vous ayant été indiqué au Port Margot. Or, le combat avait été livré dans les eaux de Saint-Domingue et non loin de ce port.

L'oncle de Montbars résolut de profiter de l'avis et d'attendre les navires dont la prise ne lui semblait pas douteuse d'autant plus que le vaisseau capturé, qui seul resterait visible dans le port, devait servir à attirer les autres dans le piége. Pendant qu'il prenait ses dispositions en conséquence, on aperçut plusieurs canots qui de la côte se dirigeaient vers le navire français.

— Quels sont ces gens-là, demanda le jeune Montbars qui viennent vers nous si hardiment et comme vers des amis?

— Ils n'ont pas tort, lui répondit son oncle, puisqu'ils sont nos compatriotes; tu vois là quelques-uns de ces fameux boucaniers dont tu as entendu parler plus d'une fois sans doute. Ils viennent attirés par le bruit du combat, ou plus probablement pour échanger les produits de leur chasse contre de l'eau-de-vie.

En effet, les boucaniers montèrent à bord et présentèrent au capitaine « quelques paquets de cette chair de sanglier qu'ils savent si bien apprêter, qui est, comme je l'ai dit ailleurs, d'une odeur admirable, vermeille comme la rose et dont on aurait envie de manger en la

voyant seulement. On reçut très-bien leur présent et on leur donna de l'eau-de-vie en abondance. » L'un d'eux en remerciant s'excusa d'apporter si peu de viande :

— Mais, ajouta-t-il, depuis peu la cinquantaine espagnole a battu le pays, ravagé nos boucans et tout emporté.

— Comment souffrez-vous cela? dit impétueusement et avec l'accent du dédain le jeune Montbars.

— Aussi ne le souffrons-nous pas, répondit l'autre sur le même ton, croyez-le, jeune homme. Les Espagnols savent bien quelles gens nous sommes et qu'ils trouveraient à qui parler. Ils ont donc pris le temps que nous étions tous à la chasse pour envahir les boucans. Mais nous allons rejoindre plusieurs de nos camarades encore plus maltraités que nous, et la cinquantaine, fût-elle devenue centaine et mille millième, ne tiendra pas contre nous. Gare aux Espagnols!

— Bravo! à la bonne heure! s'écria Montbars l'œil étincelant et avec un sourire. Si vous voulez, mes amis, je serai des vôtres, je marcherai à votre tête, non pour vous commander, car je n'ai pas cette présomption, mais pour m'exposer tout le premier et vous montrer ce que je sais faire contre les Espagnols.

La proposition n'était pas faite pour déplaire aux boucaniers qui, d'après la mine fière et l'air résolu de Montbars, jugèrent ce dont il était capable. L'oncle ne refusa pas la permission que le jeune homme lui demandait, même il lui donna quelques braves pour l'accompagner et sûrement aussi pour lui servir d'escorte. Puis il dit en lui serrant la main :

— De la prudence et sois bientôt de retour; car les

vaisseaux que j'attends, pris ou manqués, nous partirons à l'heure même.

Les canots ramèrent vers le rivage, et à peine on eut abordé qu'à quelque distance, dans une prairie entourée de bois et de collines, on aperçut « quantité de cavalerie ennemie leste et bien montée, qui s'était ainsi assemblée, sachant que les boucaniers s'assemblaient aussi. Montbars, dont la haine redoublait à la vue des Espagnols, allait donner tête baissée parmi eux sans considérer leur multitude, lorsqu'un boucanier, homme de cœur et d'expérience, le retint en disant :

— Attendez, il n'est pas temps, et si l'on veut faire ce que je ferai, nous aurons ces gens-là sans qu'il en échappe un seul. Ces mots, sans qu'*il en échappe un seul*, arrêtèrent à l'instant Montbars. »

Alors le boucanier fit faire halte à ses camarades en tournant le dos aux Espagnols qu'on eut l'air de ne pas avoir aperçus. Puis il déroula la tente de toile qu'il portait en bandoulière, suivant l'habitude des chasseurs, et la dressa pour le campement; ce que ses camarades firent à son exemple. En même temps, on alluma le feu pour les marmites; on apporta des canots et l'on fit miroiter au soleil les flacons d'eau-de-vie que l'on eut soin de mettre bien en vue ainsi que « d'autres choses propres à se bien réjouir. »

Les Espagnols y furent trompés et ne doutèrent pas que telle était l'intention des boucaniers; ils résolurent donc de leur laisser toute liberté à cet égard dans la pensée de les surprendre ensuite dans l'accablement de l'ivresse et « de les vaincre sans peine, les victoires aisées et sans danger accommodant toujours les Espagnols. »

Aussi, craignant d'être aperçus, il quittèrent le haut de la colline pour descendre dans le bas et se cacher sous la feuillée.

— Très-bien ! ils mordent à l'hameçon ! s'écria le vieux boucanier qui du coin de l'œil suivait tous les mouvements de l'ennemi, ils sont à nous ! Demain, de tous ces fringants cavaliers vous verrez ce qu'il restera ! Mais ne perdons pas de temps !

Aussitôt il dépêcha plusieurs des siens vers les boucaniers de tous les pays circonvoisins pour les avertir et leur donner au plus tôt rendez-vous dans le bois où, quand vers la brume les boucaniers s'y glissèrent, ils trouvèrent ceux qu'ils avaient mandés. Tous ensemble pleins d'ardeur et de confiance, la main sur leurs armes, n'attendirent plus que le moment du combat.

Au point du jour, ils furent avertis par leurs éclaireurs que les Espagnols, précédés par des Indiens marchant en enfants perdus, descendaient en bon ordre de la colline, croyant les trouver endormis ou ivres et pour la plupart hors d'état de se défendre. Aussi ne furent-ils pas peu surpris et inquiets quand ils se virent, à leur arrivée, salués par des décharges de mousqueterie partant de tous les côtés à la fois. La cavalerie dut alors se diviser en petits escadrons, ce qu'avaient prévu précisément les boucaniers qui, protégés par les arbres, ne tiraient pas un seul coup qui n'abattît un homme ou un cheval et souvent tous les deux.

Montbars, lui dans son impatience, dédaigna de profiter de l'avantage du terrain. Monté sur un superbe cheval dont il avait tué le maître, il courut le sabre à la main vers les Espagnols, chargeant, presque seul, tout

un escadron; mais entouré par le nombre, malgré son courage, il aurait succombé victime de sa témérité, s'il n'eût été promptement dégagé par les boucaniers. Le jeune homme, plus furieux, fondit sur les Espagnols fuyant à droite et à gauche et « auxquels il se fit remarquer et sentir par des coups aussi funestes que nouveaux. Là dessus, un boucanier, s'apercevant que les flèches des Indiens les incommodaient beaucoup :

— Quoi! leur cria-t-il en espagnol, en leur montrant Montbars, ne voyez-vous pas que Dieu vous envoie un libérateur qui vient vous délivrer de la tyrannie des Espagnols, et cependant vous combattez pour vos tyrans! »

A ces mots les Indiens s'arrêtèrent regardant Montbars qui, le sabre à la main, le front superbe, les yeux flamboyants, leur apparaissait sur son cheval comme une espèce de Dieu. Tout transportés, ils tombent à genoux, puis se relevant sur un signe de Montbars, ils font volte-face et tournent leurs armes contre les Espagnols qui, assaillis de tous les côtés, sous la pluie des flèches et des balles, commencèrent à se débander et la défaite devint une déroute.

« Montbars nageait dans la joie, il regardait ce jour comme le plus beau de sa vie, voyant à ses côtés les Indiens qui le secondaient, l'applaudissaient et le saluaient comme leur protecteur. Il prenait plaisir à les venger de toutes les cruautés que les Espagnols avaient exercées contre eux, et on lui entendit prononcer ces formidables paroles en fendant la tête à un Espagnol d'un coup de sabre :

— Je voudrais que ce fût le dernier! »

Tout en applaudissant au courage du jeune volontaire,

on doit le blâmer de cette haine aveugle et implacable!

La déroute des Espagnols fut bientôt complète « et les chevaux ne parurent vites et les hommes adroits que pour fuir devant les vainqueurs. » Les boucaniers proposèrent alors à Montbars de profiter da la victoire pour aller ravager les habitations des Espagnols et, ce qui semblait devenu possible, pour en délivrer le pays.

— Allons! dit joyeusement Montbars infatigable et donnant de l'éperon à son cheval.

Mais à ce moment même du côté de la mer, dans la direction du port, un coup de canon retentit suivi de plusieurs autres; Montbars jugea que c'était le signal du combat.

— Mes amis, dit-il, là-bas mon oncle ou plutôt l'honneur me rappelle; il faut, à mon regret, que je vous quitte.

— Non, non, s'écrièrent tout d'une voix les boucaniers, car nous vous suivrons; la chasse ne presse pas et là-bas nos carabines peuvent être utiles.

Et ils se mirent en marche suivis ou précédés par les Indiens qui ne pouvaient songer à retourner vers les Espagnols. Tous s'embarquèrent et bientôt ils eurent rejoint le vaisseau qu'ils virent se disposant à appareiller. La décharge qu'on avait entendue était le coup de canon de partance tiré par le capitaine lequel, ayant changé de dessein et ne voulant pas attendre plus longtemps les navires espagnols, avertissait son neveu et l'invitait à revenir.

Ravi de ce qu'on lui racontait du jeune homme, il le serra avec transport dans ses bras et fit le meilleur accueil aux boucaniers comme aux Indiens qu'il agréa volontiers comme auxiliaires pour l'expédition qu'il

méditait. Il les fit passer tous, avec quelques-uns de ses meilleurs matelots, sur le navire pris aux Espagnols dont il confia le commandement à son neveu en lui donnant pour lieutenant et pour conseil un vieil officier aussi brave qu'expérimenté.

Les deux navires voguèrent de conserve pendant une huitaine de jours, cherchant aventure, mais sans rencontrer personne, lorsque tout à coup, après avoir fait relâche dans une grande baie, au moment où ils en sortaient, ils se virent attaqués par quatre navires espagnols dont le moindre était plus grand et semblait mieux armé que le meilleur des nôtres. Malgré la disproportion si grande des forces, l'oncle de Montbars n'était pas homme à reculer et il accepta résolûment le combat, mais en trouvant moyen d'abord de diviser ses ennemis de façon à n'avoir, lui comme son neveu, qu'à se défendre contre deux navires. Le combat fut terrible ; depuis plus de trois heures on se canonnait, on se mitraillait avec acharnement, mais sans résultat définitif, les Espagnols ayant grand soin d'éviter l'abordage, tout en serrant de près l'ennemi qu'ils foudroyaient à babord et à tribord, mais qui leur répondait par un feu mieux nourri encore et qui couvrait leur pont de morts, de blessés, de débris. Cependant le vieux capitaine, qui voyait son neveu fort occupé de son côté et aurait voulu pouvoir le secourir, résolut d'en finir par une dernière et furieuse attaque. Il fit charger toutes les armes, fusils et canons, artillerie et mousqueterie, commanda en même temps tous les matelots disponibles pour la manœuvre, et par une rapide volte-face, s'approchant tour à tour des deux navires, il leur lâcha de fort près toute sa bordée et les coula l'un

après l'autre. Mais lui-même, dont le navire avait reçu la dernière décharge des deux vaisseaux dans ses œuvres vives, il coula peu d'instants après ses ennemis, enseveli ainsi dans son triomphe; car il ne reparut point, la goutte dont il souffrait beaucoup, mais dont il avait surmonté les douleurs pour rester à son poste, l'ayant empêché de nager sans doute, à moins qu'il n'eût été atteint par une balle ou un éclat quelconque.

Quoi qu'il en soit, Montbars, qui de loin avait vu la catastrophe, sentit redoubler son courage, soit par le désir de venger son oncle, soit même par l'espoir de pouvoir le sauver encore. Ce n'était plus un homme, mais pour les boucaniers et les Espagnols un démon, comme pour les Indiens un génie supérieur. Sa voix éclatait comme un tonnerre; son œil lançait la foudre. Electrisés par son exemple, ses hommes firent un suprême effort pour terminer au plus vite le combat. L'un des deux navires ennemis fut coulé et presque au même instant Montbars abordait l'autre sur lequel, sauté le premier, il se trouva, quelques moments, presque seul. Mais les Indiens, qui l'avaient vu, se laissant glisser dans la mer et nageant à l'envi vers le navire espagnol, y grimpèrent de tous les côtés à la fois surprenant les ennemis qu'ils saisissaient à l'improviste et jetaient par dessus le bord, ce qu'ils trouvaient plus expéditif que de les tuer. De son côté, Montbars, secondé par les boucaniers, sabrait ou fusillait à bout portant les Espagnols dont bientôt il ne resta pas un seul sur le navire, où le vainqueur fit arborer son pavillon. Mais d'ailleurs il ne songeait pas à se réjouir de sa victoire, désespéré tout au contraire de la mort de son oncle, dont il ne put

même retrouver le cadavre quoique dans ce but il fît longtemps plonger les Indiens. Ne pouvant lui faire de belles funérailles, il ne songea plus qu'à venger sa mort.

Les boucaniers alors, entrant dans ces sentiments, lui proposèrent de faire une descente « dans un lieu qui se trouvait sur leur route et tout propre à faciliter son dessein par la multitude des Espagnols qui l'habitaient. » Ce projet sourit au jeune capitaine qui donna l'ordre au pilote de se diriger de ce côté. Mais la chose ne s'exécuta pas si vite que le gouverneur ne pût être averti ; il fit de formidables préparatifs de défense. Outre la milice qu'il mit sous les armes, il prit avec lui huit cents fantassins, formant trois bataillons, soutenus par cent vingt cavaliers, et précédés par quatre pièces de canon afin de s'opposer à la descente des ennemis.

« Tant s'en faut que les canonnades des ennemis fissent peur aux assaillants qu'au contraire elles ne firent qu'allumer l'ardeur des boucaniers et des Indiens : car, suivant l'exemple de Montbars qui, tout le premier, s'était jeté à terre, ils y furent aussitôt que lui en sorte que celui qui s'y trouva le dernier, s'estima le plus malheureux. Ils furent tous en un moment sur les ennemis » qui croyaient les surprendre et s'étonnaient en se voyant au contraire si soudainement et rudement chargés. Le premier bataillon fut culbuté et rejeté sur les deux autres qui commencèrent à s'ébranler. Montbars, les ayant joints, en fit un prodigieux carnage, pénétra bien avant dans le pays, le parcourant en victorieux, et eut la satisfaction de venger pleinement sur les Espagnols la mort de son oncle et le massacre des Indiens. » Ainsi s'exprime

Œmelin qui, comme on le voit à son langage expressi entrait singulièrement dans les sentiments de son héros.

« Le reste de son histoire, dit un biographe plus moderne, ne présente qu'une suite d'actions incroyables, des traits de bravoure qui tiendraient du roman si *les historiens ennemis ne les rapportaient eux-mêmes.* » Quels sont ces historiens ? Nous n'avons pu le découvrir, et les nôtres sont assez brefs sur cet illustre flibustier. Œmelin, le plus explicite et le mieux renseigné, ne nous donne de détails que sur la première partie de sa carrière, la seule qu'il pût connaître, puisque Montbars était vivant encore et dans tout l'éclat de sa renommée, lorsque son historien écrivait.

Comment finit l'Exterminateur? on l'ignore. Tout à coup il disparut de la scène sans que jamais plus on entendît parler de lui. Périt-il dans un naufrage? fut-il tué dans un combat? succomba-t-il à quelqu'une de ces terribles maladies qui, sous ces climats dévorants, tuent comme la foudre? ou bien revint-il en Europe, comme Montauban, jouir paisiblement des richesses conquises à la pointe de l'épée? préféra-t-il se fixer dans le Nouveau-Monde à l'exemple de Morgan, un vrai pirate, un brigand achevé celui-là qui, après le pillage de Panama, riche d'un énorme butin, composé de sa part et des parts volées à ses compagnons, dupes de sa perfidie, se retira à la Jamaïque où il vécut, dit Œmelin, considéré, grâce à son argent et fit un très-beau mariage?

A toutes ces questions relatives à Montbars, il n'est pas de réponse certaine et l'on se trouve réduit aux conjectures. La plus vraisemblable et la plus généralement adoptée est toute à l'honneur de son caractère généreux

et chevaleresque, quoique passionné. Montbars n'était ni cupide ni cruel; et comme on l'a vu, seul un sentiment exagéré et impatient de la justice lui avait mis les armes à la main pour se faire l'instrument des vengeances du ciel. Sa première ardeur attiédie, éclairé par la réflexion et l'expérience, en voyant les vices et les excès en tous genres de ses farouches compagnons, sans doute il voulut rompre absolument avec eux et avec sa terrible renommée. Il rentra volontairement alors dans l'obscurité, et se retira dans quelque retraite mystérieuse et profonde, dérobant sous quelque désignation anonyme ce nom et ce formidable surnom dont toutes les mers avaient retenti et qui furent si longtemps la terreur des Espagnols.

V

BERTRAND D'ORGERON

I

La fortune adverse.

Une après-midi, j'étais entré dans la vieille église de Saint-Sévérin. Ma prière faite à l'autel de la Vierge, je revins pour sortir par la travée de gauche. Non loin de la petite porte qui s'ouvre sur la rue Saint-Sévérin je remarquai, clouée à la muraille, une grande plaque de marbre blanc avec une inscription en lettres d'or que je jugeai devoir être une épitaphe. Je ne me trompais pas, car, m'étant approché, je lus ce qui suit :

Le dernier jour de janvier MDCLXXVI,
Sur cette paroisse de Saint-Sévérin,
Est mort, rue des Maçons-Sorbonne,
BERTRAND ORGERON,
Sieur de la Bouère en Jallais,
Qui, de MDCLIV à MDCLXXV
Jeta les fondements d'une société civile et
religieuse au milieu des flibustiers et boucaniers
des îles de la Tortue et de Saint-Domingue;
Il prépara ainsi,
par les voies mystérieuses de la Providence,
les destinées de la république d'Haïti.
R. I. P.

Par ce que je savais des boucaniers et flibustiers, cette épitaphe m'intéressa tout particulièrement, et cet homme de bien, dont elle me révélait d'une façon si inattendue le nom et l'existence, j'étais curieux d'avoir sur lui quelques détails. Aussi, dès le lendemain, je me rendais à la Bibliothèque de la rue Richelieu pour consulter la *Biographie Universelle,* mais ni dans celle-ci, ni dans Feller, ni dans la Nouvelle Biographie, publiée par Didot, je ne trouvai même mentionné le nom de d'Orgeron. Chose étrange! tous les biographes, ce qui me ferait croire qu'ils se copient un peu les uns les autres, semblaient s'être donné le mot pour se taire sur M. d'Orgeron. Fort désappointé et contrarié, comme on l'imagine, je maugréais contre eux et ma curiosité ne s'éveillait que davantage par la difficulté lorsque la pensée me vint de consulter l'historien de Saint-Domingue, le judicieux et consciencieux Charlevoix dont, je l'avoue, je ne connaissais l'ouvrage que de nom. On comprendra ma satisfaction quand, à la table générale du quatrième volume, je lus le nom de M. d'Orgeron avec un sommaire étendu annonçant que ce personnage tenait une large place dans l'histoire. Je courus à la page indiquée dans le tome troisième et j'y trouvai tout d'abord ce portrait qui vengeait singulièrement le défunt des oublis dont j'ai parlé mais qui les rend moins excusables :

« De tout ce que j'ai dit des différents corps qui composèrent la république des aventuriers, il est aisé de conclure que tout le monde n'était pas capable de gouverner ces gens-là, et que, pour en venir à bout, il fallait un assemblage de qualités qui se trouve rarement. C'est ce qui a fait tant d'honneur à M. d'Orgeron lequel a su

s'en faire estimer et s'en faire craindre, les attacher à sa personne et les affectionner à l'état, les accoutumer à respecter l'autorité des lois qu'ils avaient cru longtemps n'être point faites pour eux; ôter à leurs expéditions un peu de *cet air de brigandage* qui les décriait si fort même parmi ceux qui n'avaient rien à craindre de leurs courses; rendre leur bravoure utile au prince, adoucir leurs mœurs, augmenter le nombre des habitants, tolérer sagement ce qui ne se pouvait empêcher sans s'exposer à de plus grands maux; en un mot former une colonie réglée d'une troupe de scélérats qui n'étaient presque plus ni chrétiens ni sujets et paraissaient incapables de la moindre subordination. Aussi ne vit-on jamais un plus honnête homme, une âme plus noble et plus désintéressée, un meilleur citoyen, plus de probité et de religion, des manières plus simples et plus aimables, une plus grande attention à faire plaisir quoiqu'il en dût coûter, plus de constance et de fermeté, plus de sagesse et de véritable valeur, un esprit plus fécond en ressources ni des mœurs plus réglées. Il fut en un mot le père plutôt que le gouverneur des peuples confiés à ses soins, aussi propre à gouverner dans la paix que dans la guerre; et il ne lui aurait rien manqué s'il eût été aussi heureux dans ses entreprises qu'il méritait de l'être et s'il eût eu moins de confiance dans la probité de ceux avec qui il eut à traiter. »

Dès l'âge de quinze ans, nous le voyons capitaine dans le régiment de la Marine. En 1656, il se laissa entraîner par ceux qui formaient une compagnie pour la rivière d'Ouatimgo, dans le continent d'Amérique. Après avoir dépensé plus de 17,000 livres à s'équiper de tout

ce qui était nécessaire pour un grand établissement, il s'embarqua. En arrivant à la Martinique, il apprit qu'on l'avait trompé et pensa dès lors à s'établir dans l'île. Mais le gouverneur de l'île, du Parquet, après avoir consenti à lui donner une concession dans le quartier dit du Cul-de-Sac, retira sa promesse par suite des intrigues de sa femme. D'Orgeron s'en indigna et, repoussant avec dédain les offres qu'on lui faisait pour un autre emplacement, il céda aux propositions de quelques boucaniers de Saint-Domingue qui l'engageaient à les suivre dans leur île. Il s'embarqua avec eux, ses engagés et son bagage sur une méchante barque qui fit naufrage en abordant à Léogane. « Tout le monde se sauva, mais la plus grande partie des marchandises et provisions fut perdue. Se trouvant par ce malheur hors d'état de rien faire, M. d'Orgeron donna la liberté à ses engagés et se vit réduit à vivre pendant quelque temps avec les boucaniers qui eurent pour lui tous les égards dus à son mérite et à sa vertu. »

Une ressource lui restait parce qu'en quittant la France il avait laissé l'ordre à ses correspondants de lui envoyer des marchandises à la Martinique, et lorsqu'il vit approcher le temps auquel son secours devait arriver, il partit pour l'aller recevoir. Il apprit en débarquant dans l'île que le convoi en effet était arrivé, mais que celui à qui ses marchandises avaient été confiées, les avait vendues pour dissiper follement le produit de la vente. On ne pouvait être plus malheureux dans le choix de ses agents.

D'Orgeron dans cette extrémité se décida à repasser en France, « ramassa tout ce qu'il put d'argent, leva des engagés, équipa un navire qu'il chargea de vins et eaux-

de-vie » et conduisit à la Jamaïque ; mais le commissionnaire qu'il chargea de la vente se trouva, lui aussi, un fripon qui garda l'argent et cette nouvelle entreprise coûta au trop confiant gentilhomme une somme de dix à douze mille livres.

Cependant ses pertes « n'avaient fait qu'irriter son courage ; » il revint en France où sa famille mit tout en œuvre pour le détourner d'une nouvelle tentative, mais sans pouvoir ébranler ses résolutions. Sa sœur, madame du Tertre, qui l'aimait tendrement, lui fit don d'une somme considérable avec laquelle d'Orgeron fréta un navire, leva des engagés, et s'étant embarqué, arriva à Saint-Domingue où il commença, à Port-Mayo, un établissement qui devint bientôt prospère. « Après en avoir confié la conduite au nommé Giraut, son domestique, il se transporta au petit Gonave et à Léogane où quelques habitants s'étaient établis depuis peu et qui se peuplèrent rapidement dès qu'on sut que M. d'Orgeron y était : car il avait déjà la réputation d'être le père des misérables, et il n'a effectivement jamais vu un homme dans la nécessité qu'il ne lui ait donné tout le soulagement dont il était capable. »

Malheureusement, par le conseil du père du Tertre, il eut la pensée de fonder aussi un établissement à la Jamaïque ; mais l'entreprise ne réussit point et coûta plus de dix mille livres à d'Orgeron qui ne pouvait qu'être fort gêné par cette nouvelle perte. Sur ces entrefaites, la compagnie des Indes Occidentales jeta les yeux sur lui pour le mettre à la tête de toute la colonie ; l'ayant fait agréer en cette qualité par le roi, elle lui envoya ses provisions à Saint-Domingue (février 1665).

II

Un dramatique épisode.

D'Orgeron, sur un théâtre plus vaste et plus digne de lui et n'ayant plus à se préoccuper de petits intérêts particuliers, ne tarda pas à déployer ces grandes qualités qui faisaient de lui tout à la fois un homme d'action et un excellent administrateur.

Les aventuriers, qui formaient une portion si considérable de la population, soit à la Tortue, soit à Saint-Domingue, accoutumés jusqu'alors à une indépendance à peu près complète, consentirent néanmoins à faire acte de soumission au nouveau gouverneur, mais comme venant au nom du roi et non pas de la compagnie qu'ils se refusaient à reconnaître. Ils firent de plus cette réserve qu'on ne leur interdirait pas le commerce avec les Hollandais qui ne les avaient jamais laissé manquer de rien dans un temps où l'on ne savait pas même en France qu'il y eût des Français à Saint-Domingue.

D'Orgeron ne repoussa point ces conditions, mais n'y adhéra pas non plus formellement afin de ne pas engager l'avenir. « La première chose à laquelle il pensa dès qu'il eut pris possession de son gouvernement et qu'il vit les esprits tranquillisés, ce fut aux moyens d'établir solidement son autorité et rien ne lui parut plus propre à ce dessein que de se fortifier, d'occuper tous

ses gens, de faciliter le commerce, enfin de mettre la colonie en réputation. Il est vrai que la plupart des projets qu'il fit pour cela ne réussirent point parce qu'il ne fut point secouru à propos; mais la Tortue et la côte de Saint-Domingue ne laissèrent pourtant pas de prendre bientôt une nouvelle face. »

L'année suivante, il proposa à la cour d'aller attaquer Santo-Domingo; mais Colbert, paraît-il, hésita, faute de connaître assez celui qui lui faisait cette proposition. Cependant, mieux éclairé bientôt après, il accueillit favorablement d'autres ouvertures du gouverneur relatives à la construction d'un fort pour protéger la rade de la Tortue et diverses mesures jugées utiles à la prospérité de la colonie, mais qu'on n'aida point d'Orgeron à réaliser.

« Il fut un peu plus secondé dans le dessein qu'il avait de fixer le plus qu'il pourrait d'aventuriers en les mariant. On lui envoya des filles de France et quoique le nombre n'en fût pas d'abord considérable, on s'aperçut bientôt d'un grand changement dans l'esprit et dans les manières des habitants. Il est vrai que, dans ces commencements, si les femmes communiquèrent à leurs maris un peu des vertus qui sont naturelles à leur sexe, ce ne fut pas tout à fait comme la lumière qui ne perd rien en se communiquant. Mais le temps a achevé de perfectionner les uns et a rendu aux autres ce qu'elles avaient perdu. D'un autre côté, leurs maris n'avaient pas laissé de leur inspirer aussi un peu de leurs vertus militaires et quelques-unes ont porté fort loin l'agilité et la bravoure. On a vu longtemps à Saint-Domingue et dans un besoin l'on verrait peut-être encore des Ata-

lantes atteindre à la course les taureaux et les sangliers d'aussi bonne grâce que les plus agiles Méléagres; et plus d'une amazone faire le coup de pistolet avec d'autres femmes et même avec les plus hardis guerriers.

« D'Orgeron s'avisa encore, pour faire fleurir la colonie, d'un autre expédient qui eut un grand succès et qui lui fit bien de l'honneur. Il avait remarqué que plusieurs aventuriers ne continuaient leur vie errante et libertine que faute de certains secours nécessaires pour commencer une habitation. Il en instruisit la compagnie et l'engagea par la vue de son propre avantage à faire des avances à ceux qui voudraient s'attacher à la culture des terres. Il avança lui-même plus d'une fois ses propres deniers sans intérêt; il fit plus, il acheta deux navires qu'il envoya en France pour son compte; mais ces deux bâtiments étaient moins à lui qu'aux habitants. Chacun y embarquait ses denrées en payant un fret fort modique, et lorsqu'ils retournaient chargés des marchandises d'Europe, le charitable gouverneur en faisait étaler la cargaison à la vue de tout le monde et les mettait pour ainsi dire à la discrétion d'un chacun; car non-seulement, il n'exigeait pas qu'on payât argent comptant ce qu'on y prenait, mais il ne voulait pas même de billet et se contentait d'une promesse verbale de le satisfaire quand on pourrait. On le vit même plus d'une fois user d'une douce violence à cet égard envers ceux qui par timidité craignaient de s'engager ou par modestie n'osaient rien demander. Enfin, il ne savait personne dans le besoin qu'il ne le prévînt par ses libéralités, dont la manière augmentait le prix. Il est vrai que cette conduite lui ayant gagné tous les cœurs, toutes

les bourses lui étaient ouvertes. Fonds inépuisable, plus sûr et plus précieux que les mines les plus abondantes et les possessions les mieux établies ! Aussi on accourait de toutes parts à la Tortue pour s'y établir et vivre sous un si aimable gouverneur. »

Voici un intéressant épisode, raconté par Œmelin, l'historien des flibustiers, et qui montre mieux encore quels sentiments animaient d'Orgeron et ce qu'il était aux yeux des colons. Je laisse au style sa naïveté et sa libre allure qui n'ôte rien à l'intérêt :

« Lorsque Messieurs de la compagnie Occidentale abandonnèrent l'île de la Tortue, je fus exposé en vente (comme engagé) par leur commis-général qui m'acheta pour lui-même. Dans la suite, au lieu de m'employer à ce qui regardait ma profession, comme j'en étais convenu avec messieurs de la compagnie, il ne m'occupait qu'aux choses les plus serviles et ne me donnait qu'à moitié ce dont j'avais besoin, soit pour ma nourriture, soit pour mon vêtement. J'offris de lui payer tous les jours deux écus pour qu'il me permît de travailler de ma profession : loin d'y consentir, il me disait seulement que c'était Monsieur le gouverneur (d'Orgeron) qui me donnait de tels conseils quoiqu'il n'y eût jamais songé.

« Un an après mon arrivée, le mauvais traitement que je recevais me fit tomber malade. J'étais couché sous une méchante couverture sans rien prendre qu'un œuf par jour, qu'une pauvre esclave noire m'apportait. Bien que je fusse très-faible, la grande altération où j'étais, causée par l'ardeur de ma fièvre, m'obligeait souvent de me lever, et de me traîner le mieux qu'il était possible, pour aller boire à une source à dix ou douze pas de là.

« Enfin, après avoir beaucoup souffert, lorsque je croyais mourir, une sueur universelle et abondante me tira tout à coup d'affaire; mais à peine fus-je délivré de ce mal que j'en ressentis un autre pour le moins aussi fâcheux. C'était une faim pressante et par malheur je n'avais pas de quoi manger, ni la permission d'en aller chercher, en sorte que j'étais contraint de vivre d'oranges fort amères et qui ne commençaient qu'à nouer. En un mot, la faim me réduisit à des extrémités que j'aurais honte de dire et, pour comble de maux, on retenait toutes les lettres que mes parents m'envoyaient.

« Une fois, je descendis, du fort de la Roche où demeurait mon maître, à la Basse-Terre, et j'y rencontrai un secrétaire de M. le gouverneur qui me mena à sa maison, et me donna à déjeuner avec deux ou trois verres de vin et une bouteille pleine qu'il m'obligea d'emporter. Mon maître, qui avait vu tout ce qui s'était passé avec une lunette d'approche, me fit ôter le vin que j'avais sitôt que je fus arrivé, et mettre dans une basse fosse creusée sous la roche, remplie d'ordures et sans lumière, en disant qu'il me ferait périr dans ce lieu en dépit de M. le gouverneur, dont j'étais l'espion près de lui, qu'il détestait particulièrement à cause de la bienveillance qu'il m'avait témoignée à mon arrivée.

« Je restai enfermé trois jours dans ce cachot, les fers aux pieds, et l'on ne me donnait par jour qu'un petit morceau de pain et un peu d'eau qu'on me passait par un trou sans ouvrir la porte. Je couchais nu sur la terre; je me souviens qu'une couleuvre m'entoura diverses fois et me pressa même le corps, ce qui me fit de la peine (Le mot est naïf.). Le quatrième jour on m'ou-

vrit la porte et on voulut me faire dire que M. le gouverneur m'avait demandé ce que faisait M. de la Vie, (mon maître). Je dis, que quand je devrais rentrer et périr enfin dans le lieu d'où l'on me tirait, je ne conviendrais jamais d'une telle chose, puisqu'elle n'était pas vraie.

« On me laissa toutefois sortir, mais comme châtiment, il me fut commandé de défricher un terrain qui était autour du fort de la Roche. Je m'y rendis, mais comme je me vis seul, et que je n'étais pas observé, je quittai tout là, résolu d'aller me plaindre à M. le gouverneur; mais avant que de le faire, je fus consulter un bon religieux capucin, nommé le révérend père Marc d'Angers, qui me dit que je ferais bien et qu'il n'y avait aucun péril. Il fut touché de me voir, car j'étais maigre, pâle, défait et presque nu.

« L'état déplorable où je me trouvais marquait assez les mauvais traitements que j'avais endurés, sans que j'eusse besoin de le dire. Il me mena sur-le-champ chez M. le gouverneur qui eut aussi compassion de moi; ce qu'il me témoigna par des effets sensibles, car il ordonna sur l'heure à celle qui avait soin de sa maison de m'accommoder comme si je lui eusse appartenu. On me mit aussitôt dans un bon lit, où l'on ne me laissa manquer de rien; si bien qu'en peu de jours je fus remis, et il ne me restait plus d'autre mal que de retourner chez mon maître; ce qui n'arriva point; car quand je fus entièrement rétabli le bienfaisant M. d'Orgeron me mit avec un chirurgien célèbre dans le pays à cause d'une infinité de belles cures qu'il y avait faites.

« M. le gouverneur ne trouva pas à propos de me re-

tenir près de lui de peur qu'on ne l'accusât d'ôter injustement les serviteurs des autres pour se les approprier ; il fit rendre, en le tirant de sa propre bourse, par les mains du chirurgien à M. de la Vie tout l'argent qu'il avait donné pour m'acheter ; si bien que je demeurai avec le chirurgien qui me fit autant de bien que M. de la Vie m'avait fait de mal. C'est ainsi que je me suis échappé des mains de ce méchant maître. » Par cet épisode on peut juger quel était le sort des engagés.

Quoi qu'il en soit, au bout de quatre années seulement, d'Orgeron pouvait se rendre ce témoignage : « Il y avait, écrit-il en 1669, il y avait à la Tortue, à Saint-Domingue, lorsque j'en fus fait gouverneur, environ quatre cents hommes, il y en a présentement plus de quinze cents et cet accroissement s'est fait pendant la guerre contre les Anglais et malgré la difficulté d'avoir des engagés. J'y ai fait passer chaque année à mes dépens trois cents personnes. L'avantage de cette colonie consiste premièrement en ce qu'elle fournit au Roi des hommes aguerris et capables de tout entreprendre. Secondement en ce qu'elle tient en échec les Anglais de la Jamaïque. »

D'Orgeron ne s'occupa pas seulement des boucaniers qu'il arracha pour la plupart à leur vie vagabonde en les fixant par l'attrait de la famille, et en faisant d'eux des cultivateurs et des artisans, il tenta, quoique avec moins de succès peut-être, d'agir sur les flibustiers en les accoutumant d'abord au frein de la discipline. La guerre ayant éclaté entre le Portugal et l'Espagne, il demanda et obtint du roi de Portugal des commissions pour les chefs de flibustiers. Par malheur quelques-uns

n'en profitèrent que pour exercer plus hardiment et plus librement leur brigandage. Entre ceux-là fut l'Olonnais dont la fin tragique, comme on l'a vu, fut un trop juste châtiment. Mais tous les flibustiers n'imitèrent pas l'Olonnais, et bon nombre d'entre eux au contraire, se conformant strictement à leurs instructions, firent à l'ennemi seul une guerre loyale. A ceux-là les encouragements généreux ne manquèrent pas. En voici une preuve :

Au commencement de la guerre contre les Anglais, un aventurier nommé Champagne, commandant une frégate montée par quarante-cinq hommes d'équipage, réduits bientôt à trente-cinq par suite d'une catastrophe, n'hésita pas à aborder un grand navire anglais qui lui barrait le passage et portait sur son bord soixante-dix-huit marins ou soldats aguerris. Après une lutte acharnée, les Anglais, ayant perdu beaucoup d'hommes, furent forcés d'amener leur pavillon. Mais leur navire était dans un état tel que le vainqueur, après avoir fait passer les prisonniers sur sa frégate, y mit le feu et l'abandonna. La frégate elle-même avait tant souffert qu'à grand'peine put-on la ramener à la Tortue où l'on constata des avaries telles qu'il semblait impossible qu'elle pût jamais reprendre la mer. « Mais le bon M. d'Orgeron, qui disait de ce combat qu'il ne s'était rien vu de plus vigoureux et de plus brave pendant la guerre, en récompense de cette action si généreuse, versa sa bourse dans la main de Champagne et lui donna en pur don huit cents pièces de huit qui font huit cents écus. » (Du Tertre) [1].

[1] *Histoire des Antilles.*

Un roi n'eût pas fait mieux. Voici qui n'est pas moins admirable. Il fit un jour l'adjudication d'une prise qui valait 800 pièces de huit, dont il ne voulut rien prendre pour lui, mais après avoir fait seulement donner trente pièces au greffier pour sa peine, il laissa tout le reste à ceux qui avaient capturé le navire. Puis quelques jours après, faisant réflexion au jugement qu'il avait rendu, il reconnut, après examen, au style et à la date qu'il s'était trompé et que cette prise avait eu lieu quand déjà la paix était signée. « Sans attendre que les Anglais, qui en ce temps nous faisaient mille pilleries et mille injustices et qui comptaient cette affaire perdue, lui en fissent aucune réquisition, il rendit de son propre argent les 800 pièces de huit pour ne pas donner l'avantage aux Anglais de dire que le gouverneur de la Tortue leur eût fait cette injustice. »

Quelque temps auparavant, résolu à mettre un terme aux abus de la course qui dégénérait trop souvent, comme on l'a vu, en brigandage et piraterie, il arrêta qu'à l'avenir nulle prise ne serait valable qu'après examen préalable et déclaration par le gouverneur qu'elle était juste et légitime. Il s'ensuivit une grande émotion et une violente mutinerie parmi ceux qui se trouvaient en ce moment à la Tortue, au nombre de plus de 400. Trois d'entre eux, envoyés par leurs camarades, vinrent pour se plaindre à M. d'Orgeron, alors à trois lieues de là, sur le navire d'un capitaine hollandais de ses amis. Prévenu de l'arrivée des flibustiers et de la nature de leur message, « il sortit aussitôt de la chambre du capitaine, écrit le père du Tertre et, tout en colère, il dit en frappant du pied sur le pont :

— Où sont ces mutins et ces séditieux? »

« Et alors du Moulin, qui était l'un d'eux, se présenta et répondit effrontément que c'était lui et ses camarades; et M. d'Orgeron, sans répliquer un seul mot, tira l'épée pour le tuer. Du Moulin s'enfuit et il fut poursuivi de si près que jamais il ne s'est cru si proche de sa fin. Il n'en fallut pas davantage, car du Moulin et ses camarades vinrent peu de jours après demander pardon à M. d'Orgeron et lui protester que jamais plus ils ne s'engageraient dans de semblables affaires. »

Autre exemple de cette intrépide fermeté. Lorsque le gouverneur voulut donner des officiers aux habitants du petit Gonave et les diviser par compagnies, ils virent là une atteinte à leur liberté ou plutôt jugèrent que par là tout entière elle leur était ravie. Alors « oubliant assez brutalement toutes les bontés du gouverneur, plusieurs d'entre eux s'échappèrent jusqu'à dire que quelque honnête homme qu'il pût être, il le fallait jeter à la mer, s'il se présentait pour exécuter son dessein. Toutes ces choses lui ayant été rapportées à la Tortue où il était pour lors, il s'embarqua dans la chaloupe du capitaine la Prenade, vint seul au petit Gonave, y fit assembler les habitants, les divisa par compagnies, leur donna des officiers et leur fit prêter serment sans que pas un ôsât dire une seule parole et ceux qui avaient fait les menaces furent si honteux qu'ils s'allèrent cacher. » (Du Tertre.)

Voilà ce que peut le courage d'un seul homme quand l'autorité qu'il tient de sa position se double de l'estime et du respect profond qu'il a su inspirer à ses subordonnés comme de la conviction où ils sont par expérience de son inébranlable fermeté.

III

Homme d'Etat et homme de cœur.

Lorsque en 1667, la guerre éclata de nouveau entre la France et l'Espagne, d'Orgeron tira d'importants services des flibustiers et aventuriers. Un capitaine nommé de Lisle, homme de cœur et d'expérience, à la tête de 400 hommes, s'offrit d'attaquer San Yago de los Caballeros, « dont les habitants étaient ceux de toute l'île qui incommodaient davantage nos habitations. » L'entreprise réussit complètement : de Lisle, débarqué à Puerto de Plata, marcha résolûment, à travers les défilés où quelques hommes auraient suffi pour l'arrêter, vers la ville que les habitants épouvantés abandonnèrent à son approche. De Lisle s'en empara sans coup férir. Une contribution de 25,000 piastres, consentie par les habitants, la sauva de l'incendie.

Plus audacieux encore, le Basque « suivi de 40 hommes seulement, entra la nuit à Macaraïbo, se saisit des principaux habitants, et, après les avoir enfermés dans la grande église, *il fit avertir leurs parents et leurs amis qu'il allait leur couper la tête,* si on faisait le moindre mouvement, et si on ne lui comptait pas sur-le-champ la rançon qu'il demandait; il fallut en passer par là quoique le jour eût découvert la faiblesse de l'ennemi. »

Il n'est pas besoin de dire que d'Orgeron désavoua

pareil acte et sans doute il s'applaudit en apprenant peu après la signature du traité qui rétablissait la paix entre la France et l'Espagne. Mais elle ne mit pas fin tout aussitôt à la guerre dans les colonies, car plusieurs des flibustiers, prétendant qu'ils n'avaient point signé au traité et ne se croyaient pas engagés, continuèrent de courir sus aux Espagnols. C'est ainsi que le fameux Morgan s'empara de Porto-Bello, après avoir enlevé par escalade les forts de Saint-Jacques et de Saint-Philippe, et deux années après surprit Panama. Il mit au pillage ces deux villes d'où « il emporta un butin inestimable. »

Cette paix relative permit néanmoins à d'Orgeron de donner de nouveau tous ses soins à la colonie dont il avait tant à cœur la prospérité. Par une sage prévoyance, il avait proposé, tout en continuant de se fortifier à la Tortue et sur la côte, de créer un établissement sur le continent américain dans la Floride, « pour rassurer les Français de toutes les Antilles et mettre une digue à la puissance anglaise. » Le projet ne fut pas agréé par Colbert qui le regretta plus tard quand il vit les Anglais s'installer dans cette même partie de la Floride que d'Orgeron proposait d'occuper.

Le gouverneur était encore sous le coup de cette contrariété quand il eut à lutter contre des difficultés auxquelles il ne devait pas s'attendre après tant de preuves de dévouement données par lui à la colonie. On a vu les conditions mises naguère par les aventuriers à leur soumission. D'Orgeron par une réponse évasive avait trouvé moyen de ne rien compromettre, et peu à peu, à force de prudence et d'adresse, il était parvenu à établir le commerce exclusif de la compagnie. Mais soit que celle-

ci en eût abusé, soit que toute gêne fût insupportable à des hommes qui ne reconnaissaient point au monde de supérieurs, les aventuriers déclarèrent ne *vouloir plus souffrir* qu'on les contraignît sur cet article si essentiel. Des navires de Flessingue, ayant paru dans les eaux de l'île sur ces entrefaites, s'abouchèrent avec les habitants du Cul-de-Sac qui se mirent en pleine révolte contre le gouverneur.

D'Orgeron, à la première nouvelle de l'insurrection, se porta résolûment au port de Rippes et s'efforça de ramener à la raison les mutins qui retenaient comme en otage deux officiers commandant le quartier, MM. Renou et Villeneuve. D'Orgeron, s'il n'obtint pas de faire rentrer les révoltés dans le devoir, du moins, au risque de sa vie, put leur arracher les prisonniers.

D'Orgeron se vit contraint de demander des secours à M. le Baas, gouverneur général des îles ; la présence de l'escadre, commandée par M. de Gabaret, commença de faire réfléchir les mutins qui entrèrent en pourparlers et paraissaient incliner à la soumission. Un coup d'autorité, exécuté résolûment par le gouverneur de la Tortue, mit fin à toute cette agitation et fut pour l'avenir d'un salutaire exemple. « Dans le temps qu'on commençait à traiter d'accommodement à Léogane, un nommé Limousin, à la tête d'une troupe des plus factieux, entreprit de s'y opposer, et porta même l'insolence jusqu'à outrager le gouverneur. M. d'Orgeron dissimula sagement, bien résolu néanmoins à ne pas laisser impuni la hardiesse de cet homme » et à faire justice de son insubordination audacieuse.

Quelque temps après, il revint à Léogane et se rendit

à la case qu'habitait Limousin qui, toujours sur ses gardes parce qu'il se savait coupable, ne se couchait jamais sans attacher au pied de son lit un de ses chiens dont les aboiements devaient le réveiller et lui donner au besoin le temps de fuir. Mais le chien, « comme s'il eût respecté le gouverneur, » n'aboya point. M. d'Orgeron fit saisir et enchaîner le coupable qui fut porté dans sa barque. « Le gouverneur, avant de passer outre, voulut voir de quel œil on regardait cet emprisonnement. Comme il eut remarqué que personne ne soufflait, il ne craignit plus d'agir en maître. Il envoya ordre à tous les habitants des quartiers circonvoisins de se mettre sous les armes; ils obéirent et se trouvèrent au nombre de plus de huit cents au lieu qu'il leur avait marqué. Le gouverneur vint aussitôt se mettre à leur tête, puis il fit débarquer le prisonnier avec un prêtre et un bourreau qu'il avait amenés exprès. Il avertit ce malheureux de mettre ordre à sa conscience, et, après lui avoir donné tout le temps de se confesser, il le fit pendre à un arbre sans que pas un seul de ses camarades fît le moindre mouvement. Il congédia ensuite tout le monde et s'en retourna à la Tortue en disant qu'il n'aurait jamais cru que les aventuriers fussent de si bonnes gens. »

Le malheurenx Limousin avait mérité son sort assurément puisqu'il était doublement coupable par son obstination dans la révolte dont il était l'un des chefs, comme par l'insulte faite au gouverneur; néanmoins, de la part de d'Orgeron, d'ordinaire clément et bon, on s'étonne, on a regret même de cet acte de rigueur sans doute exigé par les circonstances. Il fut le seul au reste que le gouverneur jugea nécessaire, car il sollicita et

obtint de la cour une amnistie générale pour tout ce qui s'était passé avant comme après l'évènement. La colonie, rendue ainsi à une complète tranquillité, l'agriculture et le commerce prirent un nouvel essor, et d'Orgeron s'applaudissait de cette prospérité croissante et de ces progrès véritablement merveilleux, lorsqu'une malheureuse entreprise de M. le Baas, vint tout arrêter et compromettre gravement la situation de nos établissements dans les Antilles. La déclaration de guerre à la Hollande éveilla son ambition et lui fit concevoir la pensée de tenter, avec le concours assuré des flibustiers, quelque grand coup d'éclat. Trompé par de faux renseignements, il crut facile de s'emparer de Curacao, excellent port et l'un des plus importants de l'Amérique. Il fit embarquer sur un vaisseau venu de France et sur des barques de transport toutes les troupes disponibles; puis il envoya deux navires à la côte de Saint-Domingue avec l'ordre au gouverneur de la Tortue de venir le rejoindre en amenant tous les aventuriers qu'il pourrait réunir. Ils répondirent en foule à l'appel de d'Orgeron et s'embarquèrent avec empressement sur les deux navires dont le plus grand, l'*Ecueil,* en prit sur son bord près de trois cents et parmi eux le gouverneur. L'*Ecueil* avait pour capitaine M. Bodard, marin expérimenté, mais auquel on eût souhaité plus de décision et de fermeté. Rendez-vous avait été donné par M. Le Baas à l'île Sainte-Croix; mais le gouverneur-général, arrivé le premier, après avoir attendu plusieurs jours l'*Ecueil* qui ne parut point, mit à la voile en se dirigeant sur Curacao et vint aborder dans la baie de Sainte-Barbe à trois lieues de la ville et du fort. Rejoint par M. de

Saint-Laurent, gouverneur particulier de Saint-Christophe, il marcha aussitôt vers le fort. Mais arrivé sur une montagne à peu de distance, il vit dans le port six ou sept gros vaisseaux et reconnut que la forteresse, protégée par cette escadre comme défendue par une nombreuse garnison et en meilleur état qu'on ne le lui avait dit, exigerait un long siége qu'il ne se trouvait pas en mesure d'entreprendre. Après une sommation inutile et par ce motif presque ridicule, il en fut réduit à ordonner la retraite et à rembarquer ses troupes assurément avec assez peu d'honneur.

A son retour, la flotte passa au petit Gonave, puis à la Tortue et, dans l'un et l'autre endroit M. le Baas demanda en vain des nouvelles de M. d'Orgeron dont on n'avait point ouï parler; jugeant un peu légèrement qu'il avait du périr, il nomma pour le remplacer un commandant provisoire. On s'étonne qu'il n'ait pas plutôt détaché l'un des bâtiments de la flotte pour aller à la recherche du gouverneur de la Tortue. Voici ce qu'alors et peut-être en temps opportun il eut appris :

L'*Ecueil*, par la maladresse des pilotes, avait été échoué pendant la nuit du 25 (1673) sur les Cayes, au nord de Portoric appartenant à l'Espagne. Le bâtiment seul périt, et à l'aide de la chaloupe et des canots on put sauver l'équipage et les passagers, à savoir les aventuriers et M. d'Orgeron à leur tête. Tous ensemble ils gagnèrent un petit village nommé Saint-Hilaire à douze lieues de Portoric, et les habitants, quoique peu nombreux, aidèrent de leur mieux les Français.

Mais le gouverneur de Portoric, instruit de la catastrophe, résolut, contre le droit des gens, de retenir pri-

sonniers les naufragés, pour affaiblir d'autant la colonie. Il donna des ordres en ce sens, et expédia d'abord une barque avec quelques hommes pour emporter toutes les armes. D'Orgeron, prompt à pénétrer les projets du gouverneur, résolut de les déjouer et, avec cette décision qui était dans son caractère, il fit part de son dessein à M. Bodard en lui proposant de se saisir de la barque où l'on avait commencé de transporter les armes et quelques cordages.

— L'entreprise me paraît hasardeuse! objecta M. Bodard l'air inquiet et embarrassé.

— Je réponds du succès. Rien de plus facile que de se rendre maître des Espagnols trop peu nombreux pour nous résister. Dans la barque on embarquera le *contador* avec les officiers qui serviront d'otages pour ceux d'entre nous qui ne pourront prendre passage sur elle ou dans la chaloupe.

— Mais personne ne voudra rester! dit le timide Bodard.

— Je resterai, moi, répondit d'Orgeron, sûr que tous les gens de la côte resteront avec moi et je me déclarerai l'auteur de l'entreprise.

Malgré ces déclarations, le capitaine de *l'Ecueil* ne se rendit point et, ne doutant pas que M. le Baas l'envoyât chercher, il ne voulut pas donner aux Espagnols le prétexte de le traiter en ennemi. Non-seulement il se refusa à prendre part à la tentative de d'Orgeron; mais, prévoyant sa résolution de l'exécuter quand même, il prit ses mesures de façon à l'empêcher et la barque put s'en retourner tranquillement emmenant sans doute avec elle la chaloupe. M. Bodard dut amèrement regretter

ses hésitations et sa faiblesse, sa lâcheté plutôt, lorsque, quelques jours après, il se vit, avec tous les Français, conduit dans une savane où on les laissait presque mourir de faim. Aussi plusieurs d'entre eux s'échappèrent et revinrent à Saint-Hilaire où d'Orgeron avait été laissé seul sans doute parce qu'on redoutait son influence et son autorité sur les siens. Et l'on n'avait pas tort ; car, résolu à braver tous les périls pour s'échapper, dans la pensée de pouvoir ensuite, de façon ou d'autre, aider à la délivrance de ses compagnons d'infortune, il fit partager ce sentiment à quelques-uns de ceux qui étaient venus le rejoindre. Une nuit, aidé par eux, il se saisit d'un canot, dans lequel il s'embarqua, lui quatrième, sans aucunes provisions, sans rames, sans voiles. Deux bouts de planches suppléèrent aux rames, les chemises servirent de voiles. La mer était belle et l'on fit aisément le trajet de l'île de Portoric à Saint-Domingue. Mais en arrivant à la côte les voyageurs étaient demi morts d'inanition et ils furent heureux de trouver les boucaniers pour leur prodiguer tous les secours dont ils avaient besoin. D'Orgeron se rendit ensuite à la Tortue « où la joie de le revoir fut d'autant plus grande qu'elle était inespérée. Mais la sienne n'était pas pure tant qu'il ne pouvait la partager avec les compagnons de son naufrage. » Leur prompte délivrance devint son unique préoccupation.

Il fut étonné et même assez indigné d'apprendre que M. le Baas, trop facilement convaincu de leur mort à tous, semblait en avoir pris son parti et ne songeait à faire aucune démarche quoique le rapport de M. Bonneau, commandant de l'*Infante,* eût dû éveiller son attention et lui faire supposer ou soupçonner que l'*Ecueil*

avait fait naufrage sur la côte de Portoric et que ses passagers, s'ils avaient pu échapper, devaient se trouver aux mains des Espagnols. Cependant M. de Saint-Laurent, le gouverneur de Saint-Christophe, en eut avis avant lui et envoya aussitôt réclamer les naufragés qu'on refusa de lui rendre sous prétexte que cela dépendait uniquement du président de Santo-Domingo. Ce n'était là qu'une défaite, puisque M. le Baas, les ayant fait redemander à son tour, le gouverneur de Portoric y consentit moyennant une somme de trois mille pièces de huit. M. le Baas, trouvant la somme excessive, envoya de nouveau au gouverneur de Portoric pour obtenir une diminution. Le gouverneur s'obstina à vouloir la somme entière comme M. le Baas à ne pas la donner « encore, « écrit avec raison M. du Ruau-Pallu, agent général de « la compagnie, qu'il aurait mieux valu donner l'argent « que de voir périr misérablement des officiers, un grand « équipage et trois cents boucaniers qui s'étaient sacri- « fiés volontairement pour le service du roi. »

On ne sait comment qualifier la conduite de M. le Baas, qui n'eût pas dû lésiner ainsi et se souvenir davantage que les « braves dont il mettait la vie dans la balance avec quelques pièces de monnaie, ne se trouvaient dans cette position critique que par sa faute, par sa témérité comme son imprévoyance. Quel malheur qu'un poste important confié à un incapable, qui par sa sottise devient un misérable ! »

D'Orgeron, lui, instruit de ces malheureuses contestations comme aussi de la position précaire des prisonniers qu'on laissait manquer presque de tout, résolut de les délivrer, fût-ce par la force. Il fit appel, dans ce but,

aux aventuriers dont 500 des plus braves se trouvèrent réunis en quelques jours. Le 15 septembre 1673, il s'embarqua avec eux sur plusieurs petits bâtiments ; mais il était à peine en mer qu'une violente tempête le força de relâcher. On eut ensuite les vents et les marées si contraires qu'il mit plus d'un mois à faire 50 lieues. Enfin, il arriva à la Gonade à l'ouest de Portoric; mais là il apprit que le gouverneur avait quitté le fort en donnant l'ordre d'envoyer à Saint-Jean où il se rendait les navires qui viendraient pour réclamer les prisonniers.

D'Orgeron jugea que c'était là une nouvelle ruse et un calcul du gouverneur, car, dans cette saison, par suite des brises qui soufflent de terre, il est à peu près impossible de faire le trajet par mer. Néanmoins, dans son impatience, il voulut l'entreprendre ; mais après quatre heures d'une navigation des plus laborieuses, voyant toutes ses voiles déchirées, ses navires endommagés, il se vit contraint de gagner la terre où il fut retenu plus de trois semaines. En même temps, il constata que ses vivres, qu'il n'avait pas eu l'occasion de renouveler, se trouvaient plus que diminués. Néanmoins, dès que la mer fut praticable, il se rembarqua sur les deux seuls bâtiments qui lui restaient, montés par trois cents hommes, et, tournant Portoric, il put aborder à la côte sans rencontrer d'opposition. Formant ses hommes en bataillon, il s'avança dans l'intérieur, fit quelques prisonniers qu'il relâcha sur leur promesse de lui procurer des vivres et donna avis au gouverneur de son arrivée. Mais plusieurs jours s'écoulèrent et personne ne parut; aucunes nouvelles des prisonniers. Bien plus, un déta-

chement, envoyé à la recherche des vivres, tomba dans une embuscade et dix-sept hommes y périrent.

D'Orgeron ne put se dissimuler qu'avec le peu de monde qui lui restait, sans munitions et sans vivres surtout, il lui devenait impossible de rien entreprendre. Craignant d'ailleurs que le président de San-Domingo ne profitât de son absence pour faire une tentative sur la colonie, il se résigna, non sans une profonde douleur, à se rembarquer et regagna la Tortue. Mais combien son regret fut plus amer quand, à quelque temps de là, il apprit, par un des prisonniers de Portoric qui était parvenu à s'échapper, que son expédition, si généreusement conçue, et poursuivie avec tant de constance et à travers tant de périls, pour arracher ses compatriotes à la captivité, n'avait eu d'autre résultat que de les faire massacrer, à la réserve de quelques officiers et soldats, épargnés par une tardive pitié.

Certes on peut croire que d'Orgeron garda de cet évènement un cruel ressouvenir et qu'il était bien près de partager les sentiments des flibustiers et boucaniers pour les Espagnols. Aussi, à la nouvelle que la guerre avait de nouveau éclaté entre la France et l'Espagne, il résolut d'en profiter pour chasser complètement les Espagnols de Saint-Domingue et s'emparer de l'île entière. Mais, pour l'exécution de ce projet les forces dont il disposait lui paraissant insuffisantes, il se décida à faire un voyage en France afin de soumettre ses projets à la cour, répondant du succès si l'on voulait seulement envoyer une escadre pour appuyer l'attaque qu'il méditait contre San-Domingo. Il apportait avec lui tout un vaste plan par lequel il se déclarait assuré de rendre la colonie à

toujours florissante; grâce à l'organisation nouvelle par lui proposée, il affirmait non-seulement pouvoir entretenir et solder les troupes, suffire aux dépenses de l'administration, mais chaque année « envoyer au roi 40,000 livres de pur bénéfice sans que Sa Majesté fût obligée à aucune avance. »

D'après ce que nous savons de d'Orgeron, de son caractère énergique, de sa haute intelligence, comme de sa ténacité, on peut croire que ses promesses n'auraient point été vaines, si le temps lui eût été donné pour les réaliser. Malheureusement peu de semaines après son arrivée à Paris, « il y tomba malade d'une lienterie invétérée que ses dernières fatigues avaient apparemment rendue incurable et il y mourut sur la fin de la même année (1674) ou au commencement de la suivante sans avoir pu voir ni le roi ni le ministre. La compagnie des Indes lui était redevable de sommes assez considérables dont on assure que ses héritiers n'ont jamais touché un sol. Il est au moins certain qu'il est mort pauvre, après avoir eu bien des moyens légitimes d'amasser de grandes richesses. » Mais, ajoute Charlevoix auquel la postérité, non moins ingrate que les contemporains, n'a point fait assez écho, « mais il est mort avec une réputation qui rendra sa mémoire immortelle dans les fastes de la colonie de Saint-Domingue. On a pu remarquer, en lisant cette histoire, qu'il fut malheureux dans toutes ses entreprises; mais on doit convenir qu'il fut l'homme du monde qui mérita le moins de l'être, que son courage ne l'abandonna jamais et que sa vertu le mit toujours au-dessus de ses malheurs. »

Le père du Tertre ne rend pas un témoignage moins

favorable à cet homme illustre dont il dit que : « C'est à sa générosité, bonté, persévérance que nous sommes redevables des établissements des colonies, de Léogane, du petit Gonâve, et de la plus grande partie de tout ce qui subsiste tant dans l'île de la Tortue que sur la côte de Saint-Domingue. Ce gentilhomme de mérite était brave, généreux et doué d'une bonté singulière... »

L'historien cite de cette dernière vertu cette preuve entre autres : « Après son naufrage et ses malheurs qu'il supporta avec une constance tout héroïque, ne voulant pas même rétablir une fortune si délabrée par le travail et la sueur de ses valets et engagés, il leur donna à tous la liberté, leur fit manger ses victuailles et se réduisit à mener avec eux la vie des boucaniers. Je ne doute pas que ce n'ait été une étrange mortification à un gentilhomme d'honneur de se voir réduit à vivre avec de telles gens qui néanmoins l'honorèrent, l'aimèrent et ne perdirent jamais le respect dû à son mérite. »

D'Orgeron, heureusement pour la colonie, eut pour successeur dans son gouvernement, de Pouancey, son neveu, et l'on ne pouvait faire un choix meilleur ; « car, dit Charlevoix, il n'y avait rien de plus semblable à M. d'Orgeron que son neveu ; il avait même l'air plus grand et plus noble. Au premier abord, on le croyait fier et hautain, peut-être même l'était-il un peu naturellement ; mais il sut toujours (bel exemple à imiter !) corriger ces dehors par tant de douceur et de bonté qu'il s'attira et se conserva jusqu'au bout la confiance et l'affection de chacun. Il ne voulut jamais souffrir, non plus que son oncle, qu'aucun avocat ni procureur s'établît dans son gouvernement de peur que les procès ne s'y in-

troduisissent avec eux, et jamais il n'y eut plus de bonne foi dans le commerce et moins de démêlés entre les particuliers que pendant le gouvernement de ces deux gentilshommes qui, éclairés du seul bon sens et guidés par une droiture inflexible et un désintéressement entier, prononçaient des arrêts auxquels personne ne refusait de souscrire. »

Il est regrettable que la haute prévoyance et la sagesse, qui conseillaient ces grands citoyens et ces hommes d'Etat si chrétiens, n'aient pas toujours présidé par la suite aux destinées de la colonie, où l'introduction des noirs esclaves en si grand nombre et leur multiplication rapide, comme les abus de la dure servitude, amenèrent ces catastrophes terribles qui firent perdre à la France cette belle colonie. Mais celle-ci d'ailleurs n'a guère eu jusqu'ici à se féliciter de sa séparation violente avec la mère patrie puisque depuis lors elle a eu trop souvent à souffrir soit du despotisme soit de l'anarchie. Les pouvoirs éphémères s'y succèdent; et il semble qu'un gouvernement stable et régulier, république ou monarchie, ne puisse s'y fonder!

ŒUVRE DES BONS LIVRES. VILLE MARIE.

LE

CHEVALIER PAUL

I

Un brave enfant.

Le chevalier Paul, comme le baron de la Garde, fut ce qu'on appelait autrefois un officier de fortune, c'est-à-dire qui devait tout à son mérite et rien à la naissance à une époque où celle-ci presque seule ouvrait la carrière. Paul était fils d'une *lavandière*, disent en style poétique les biographies, ce qui en simple prose signifie une blanchisseuse. La jeune femme, fort proche de son terme, faisant le trajet de Marseille au château d'If où elle demeurait, mariée à quelque soldat sans doute, fut prise dans le bateau même des douleurs de l'enfantement, fort effrayée d'un orage qui s'éleva tout à coup et menaçait de faire chavirer la frêle embarcation. Celle-ci néanmoins, grâce au sang froid du pilote comme au zèle des rameurs, échappant au péril, gagna le port sans accident et augmenté d'un passager... qu'on avait pris en route... Un passager qui ne pesait guère, quoique un

bel enfant d'ailleurs, un gros garçon que le gouverneur du château d'If, Paul Fortia à qui l'on conta l'aventure, se fit présenter et voulut tenir sur les fonts baptismaux. Il lui donna son nom, Paul, qui n'était pas sans doute le seul inscrit sur le registre, bien que Madame Clio, la vénérable mais capricieuse matrone, n'ait pas eu souci, par une blâmable négligence, d'en transcrire et d'en retenir un autre. Notre héros n'est connu que sous le nom de Paul, Paul tout court, je me trompe, le chevalier Paul, on verra pourquoi.

Si le gouverneur du château d'If donna son prénom à l'enfant, il paraît s'en être tenu à ce cadeau peu coûteux; du moins ne voit-on pas qu'il ait en rien aidé plus tard à la fortune de l'enfant. Ce n'est pas le seul parrain qui agisse ainsi. Pour être juste, il faut dire que le gouverneur, avant que le bébé fût en âge, dut prendre sa retraite peut-être et qu'il quitta le château ou même s'en alla du monde. Peut-être bien aussi que le vieux soldat était un brave gentilhomme, comme il s'en rencontrait souvent alors, n'ayant gagné au service que des estafilades et qui, pour tout dédommagement avait obtenu le poste en question lequel à cette époque, vu l'état des finances, ne rapportait guère, surtout s'il ressemblait à celui du gouverneur de Notre-Dame de la Garde, non loin de là, donné à Scudery vers 1641 ou 1642, en un temps plus prospère, et d'un mince revenu pourtant d'après ce qu'écrivait le poète soldat à son illustre protecteur Richelieu :

Sans toi, cette importante place
Serait celle de mon tombeau...

Oui, sur cette roche escartée
Si ta main ne me secourait,
Je serais comme Prométhée
Qu'on dit qu'un vautour dévorait.

Il est vrai que la place était une franche sinécure d'après ce que Chapelle et Bachaumont nous affirment :

C'est Notre-Dame de la Garde,
Gouvernement commode et beau
A qui suffit pour toute garde
Un suisse avec sa hallebarde
Peint sur la porte du château.
. . . Messieurs, là dedans
On n'entre plus depuis longtemps,
Le gouverneur de cette roche,
Retournant en cour par le coche,
A, depuis environ quinze ans,
Emporté la clé dans sa poche.

Peut-être en était-il de même au château d'If, et l'on comprend qu'alors l'emploi fût peu lucratif et que le parrain ne prodiguât point les étrennes à son filleul. Quoi qu'il en soit, celui-ci, sorti des langes, ne s'en portait pas moins bien ; courant pieds nus, tête nue, dans les cours, sur les grèves, il devint un bambin des plus lestes, grimpant comme un écureuil, nageant comme un poisson, sautant comme un cabri, apprenant d'ailleurs ce qu'il pouvait apprendre à son âge de quelque bon prêtre, car il ne se trouvait pas là de maître d'école. Or le bambin, si petit qu'il fût, déjà pensait à se pousser dans le monde, puisque nul n'y pensait pour lui. Et quelle autre carrière pouvait-il choisir que celle du ma-

rin, lui, né dans un bateau, élevé dans une île, bercé toujours au bruit des vagues et dont la grande mer avait été comme la nourrice. Aussi, bien avant l'âge, à peine sorti des lisières, il songeait à commencer son apprentissage. Il n'avait pas de plus grand bonheur, quand sa mère l'emmenait avec elle à Marseille et qu'il pouvait s'échapper, que de courir sur la jetée, afin d'entendre causer les matelots revenant de quelque lointain voyage, de voir, d'admirer les navires et de suivre d'un œil attentif et intelligent déjà les manœuvres.

Or, un matin, il n'y tint plus. Grâce à un bon matelot que sa mine éveillée avait intéressé, il avait pu monter sur le pont d'un navire marchand, visité par lui de la cale à la pointe du grand mât, et qui lui semblait le plus beau bâtiment du monde. D'aventure, le capitaine se trouvait sur le pont. Il l'aborde d'un air résolu en tirant son bonnet et lui offre ses services comme mousse. Le capitaine se met à rire.

— Hé! petit, lui dit-il, y penses-tu ? Si jeune encore ? Tu me viens à peine à la cheville ! A peine tu sors de chez la nourrice ! Attends quelques années. Bien sûr tu n'as pas la permission du papa ou de la maman ?

— Tout de même ! ils savent que je veux être matelot et ils ne m'ont jamais dit : non ! Ce métier là sans doute en vaut un autre.

— Il vaut mieux peut-être; mais ce n'est pas un métier de paresseux, et tu me parais trop mignon pour en supporter les fatigues. Il faut attendre, prendre patience. Dans deux ou trois années, on pourra voir.

— Mais, capitaine, je vous assure, je vous promets... malgré mon air, je suis très-fort et leste.

— Tu m'as entendu, reprend le capitaine avec un accent moins paternel ; retourne près de ta mère manger la bouillabesse ; je ne prends pas les enfants en sevrage.

Et il rentra dans sa cabine, laissant le bambin un peu désappointé, mais non découragé.

— Ah ! vous ne voulez pas de moi, murmura-t-il, vous me croyez un enfant et bon à rien ! Je vous prouverai que je suis un homme !

Les matelots étant fort occupés par les derniers chargements (car le bâtiment, si le vent était favorable, devait lever l'ancre le lendemain), on prenait peu garde à lui et il put, le reste de la journée, continuer de courir et de jouer sur le pont, ou dans l'intérieur. Puis, quand vint le soir, peut-être bien d'accord avec le matelot en question, il se glissa dans le vide laissé entre plusieurs gros ballots et s'y coucha. *Qui dort dîne !* Sans doute parce qu'il avait soupé assez légèrement, il dormit du plus profond sommeil, comme on dort à cet âge, douze heures au moins sans s'éveiller, et quand il ouvrit les yeux, il comprit au tangage que le bâtiment avait quitté le port et même devait être assez loin en mer. Prudemment néanmoins il se tint coi dans sa cachette, grignotant un morceau de biscuit qu'il trouva d'aventure sous sa main pour se distraire et attendant. Au bout de quelques heures, la faim ou la curiosité ayant fait qu'il se hasarda à mettre, comme on dit, le nez à l'air, il fut aperçu par un officier et conduit au capitaine qui, en le voyant, fronça le sourcil et, avec un accent sévère, lui dit :

— Petit drôle, comment te trouve-t-on ici ? Pourquoi es-tu resté ?

— Hé! vous le savez bien, reprit l'enfant sans trop s'intimider, vous ne vouliez pas de moi, mais moi je veux bien de vous. Puisqu'il n'y avait pas d'autre moyen, je me suis dit : une fois à bord et le navire en route, il faudra bien que l'on me garde à moins de me jeter à l'eau et c'est ce que le capitaine bien sûr ne fera pas.

— Non, mais au premier îlot que nous rencontrerons, je te ferai mettre à terre, à moins qu'une barque de pêcheur ne se trouve auparavant sur notre passage; et alors...

L'enfant commençait à perdre contenance quand l'officier et les matelots intervinrent en sa faveur et supplièrent le capitaine, qui peut-être au fond ne demandait pas mieux, de le garder; il y consentit et n'eut pas à le regretter; car le jeune Paul fit promptement un mousse excellent, zélé, intelligent, intrépide, et à qui, pendant trois années qu'il resta à bord, on n'eut guère que des éloges à donner.

II

Glorieux exploits.

Lorsqu'il quitta le navire du commerce, ce fut pour prendre du service comme matelot sur une des galères de Malte. On ne sait pour quel motif, peu de temps après,

lui qui semblait né marin, abandonnant son vaisseau, s'engagea comme soldat dans une compagnie qui tenait garnison au fort Saint-Elme dans l'île. Paul, ardent, aventureux, était dans toute la fougue de la première jeunesse et il avait la fierté d'un homme en qui s'éveillent de grandes espérances parce qu'il a l'instinct de sa valeur. Par malheur, son caporal, soit antipathie naturelle, soit jalousie, dès les premiers jours, l'avait vu de mauvais œil, et brutal et tracassier, il ne laissait échapper aucune occasion de le mortifier. Le jeune volontaire aurait dû se dire que, pour apprendre à commander, il faut savoir se résigner à obéir même quand le chef n'est pas ce qu'il doit être; il lui fallait se rappeler que, comme chrétien, il devait accepter en silence une rebuffade, une parole dure, insultante, fût-elle imméritée ; que surtout il ne lui était pas permis de céder à la colère, au désir de la vengeance. Mais trop vite à bout de patience au contraire, n'écoutant que sa passion qui fait taire la voix de la conscience, il répond sur le même ton au caporal qui l'insulte, qui le frappe peut-être, et enfin il le provoque en duel. L'autre accepte, non moins coupable de son côté. Les épées sont tirées, les fers se croisent, et après qu'on a ferraillé quelque temps, Paul couche sur le carreau son adversaire qui ne se releva point.

Dans l'île de Malte, le duel était sévèrement interdit et avec raison considéré comme un crime. Paul est arrêté, conduit en prison, et tout probablement il eût payé de la vie sa désobéissance à la loi divine et humaine, s'il ne se fût trouvé dans l'île en ce moment des chevaliers marseillais qui le connaissaient et intervinrent auprès du grand maître en sa faveur, faisant valoir sa grande jeu-

nesse et les torts du caporal vis-à-vis de son subordonné. Le grand maître, cédant à leurs instances, fit grâce ; de plus il permit de rompre l'engagement du jeune soldat que ses protecteurs embarquèrent comme matelot ou quartier-maître sur un brigantin armé en course. Paul se retrouvait là dans son élément et, dès la première rencontre qu'eut le navire avec un corsaire de Tunis ou d'Alger, il fit preuve d'un sang-froid, d'un courage qui lui concilièrent l'estime de l'équipage. Ce sentiment devint de l'admiration, de l'enthousiasme, alors qu'en mainte autre occasion il eût montré que nul n'était plus intrépide et plus adroit, soit qu'il s'agît de s'élancer sur le pont de l'ennemi ou de lutter contre la tempête. Aussi, dans un des combats livrés aux corsaires turcs, le capitaine ayant été tué, Paul fut élu d'une voix unanime par l'équipage pour le remplacer, et de ce choix il se montra digne, implacable ennemi des musulmans auxquels son nom devint formidable et dont il poursuivait les vaisseaux jusque dans leurs ports. Jamais il ne revenait à Malte sans une nouvelle prise.

Un jour, assailli par une soudaine tempête, il vint abriter son navire près d'une île élevée ou d'une sorte de rocher appelé *Mosconi,* non loin de l'ancienne Lesbos. Descendu à terre, tout joyeux d'avoir trouvé ce mouillage, il reconnut que, sur la hauteur dominant la baie, se trouvait une vieille tour qu'avec quelque travaux il serait facile de faire réparer. Il fit donc dans ce but un voyage à Malte, ramena des ouvriers, et les murs relevés, les brèches fermées, il garnit les créneaux de canons avec lesquels il foudroyait les vaisseaux ennemis quand ils se risquaient trop près. Un jour du haut du *Capitan-*

Paul, comme on appelait la tour, il aperçut cinq galères turques en observation, mais qui se tenaient à distance respectueuse du canon. — Mahomet a dit quelque part, pensa-t-il, puisque la montagne ne vient pas à nous, il faut aller à elle.

Et, donnant l'ordre à ses hommes de s'embarquer, il courut audacieusement avec son seul brigantin sur les galères, les attaqua et après leur avoir fait subir de cruelles avaries, les força à une fuite honteuse. Ce glorieux exploit, après tant d'autres, lui valut les félicitations du grand maître de l'ordre qui le reçut frère servant d'armes et *chevalier de grâce,* et dès lors on ne l'appela plus que le *chevalier Paul.*

Richelieu, vers le même temps, s'occupait de réorganiser ou plutôt de créer la marine. Il fit demander Paul au grand maître de Malte qui volontiers se fût excusé; mais comment refuser quelque chose au tout puissant ministre. Le chevalier Paul vint donc en France; le cardinal le nomma d'emblée capitaine de vaisseau et il prit en cette qualité une part brillante à la bataille de Gatari gagnée par de Sourdis en 1638. Richelieu lui fit écrire pour le féliciter de sa conduite dans cette circonstance et l'assurer pour l'avenir de son amitié. Celle du marquis de Maillé-Brezé, neveu du cardinal, sous lequel Paul alla servir l'année suivante, lui fut bientôt acquise et il fit avec lui toutes ces glorieuses campagnes qui se terminèrent malheureusement par la bataille de Telamone où le jeune amiral, vainqueur, fut coupé en deux par un boulet (1646).

Nommé chef d'escadre quelque temps après, le chevalier fut envoyé avec une division de cinq vaisseaux et deux brû-

lots dans le golfe de Piombino avec mission d'assurer les communications postales du maréchal de la Meilleraye qui s'était établi à Porto-Longone dans l'île d'Elbe et à Piombino sur le continent italien. Il devait surveiller en outre l'attitude et les mouvements de l'ennemi dans le port de Naples. Mais le chevalier Paul, avec l'audace de son caractère, ne s'en tint pas à une simple croisière d'observation et, comme pour braver et défier le vice-roi, d'Arcos, il vint, jusque sous le môle de la ville, capturer plusieurs vaisseaux qui s'y trouvaient à l'ancre.

D'Arcos n'en croyait pas ses yeux, et hors de lui, exaspéré, il jura de tirer au plus tôt vengeance de cette insolence, comme il la qualifiait. Par ses ordres, dix galères, remorquant six vaisseaux, sortirent du port pour donner la chasse aux Français si ceux-ci osaient bien, ce qu'il avait peine à croire, les attendre et se mesurer contre des forces si supérieures. Mais il en fut bien autrement que le vice-roi et ses courtisans ne l'avaient pensé. Non-seulement le chevalier Paul attendit les ennemis, mais il ne profita du vent, qui eût pu favoriser sa retraite, que pour voler à leur rencontre, et, mettant le désordre dans toute la flotte, la força à chercher un refuge dans le port. D'Arcos, plus furieux que jamais quand il vit cette fuite honteuse, envoya l'ordre au général des galères de reprendre au plus tôt la mer, et cherchant l'ennemi, de le couler bas ou de se faire couler par lui. « Qu'il revienne vainqueur ou qu'il ne revienne pas! » ajoutait la dépêche. Du reste elle annonçait l'envoi prochain de renforts importants.

Le lendemain les escadres se trouvèrent de nouveau

en présence, les galères remorquant les vaisseaux espagnols, amenés ainsi presque bord à bord des Français qu'ils saluèrent de toute leur artillerie et de leur mousqueterie. Le chevalier Paul répondit vigoureusement; mais il dut se borner à échanger à distance des balles et des boulets, faute d'une brise suffisante qui favorisât l'abordage, car il n'avait pas, lui, comme les Espagnols, des galères pour remorquer les vaisseaux. Il en fut ainsi pendant cinq jours où chaque matin le combat recommença pour durer toute la journée sans résultat décisif. Mais le sixième jour le vent se leva et le chevalier se disposait à en profiter pour s'approcher de la flotte ennemie et en finir avec elle, lorsqu'il vit paraître une nouvelle escadre de sept vaisseaux et une galère envoyés par le vice-roi pour renforcer sa flotte portée ainsi à treize vaisseaux et onze galères.

Paul, si résolu qu'il fût, comprit qu'il y aurait témérité et folie à vouloir lutter contre des forces tellement supérieures et il donna, non sans quelque regret, le signal de la retraite que les ennemis n'osèrent pas troubler.

Le chevalier se montra moins prudent quelques années après. Parti de Marseille, en avril 1650, sur le vaisseau amiral, *la Reine,* il escortait quelques transports chargés de vivres et de munitions qu'on envoyait à Porto-Longone, lorsque tout à coup, entre le cap Corse et l'île Capraja, il se trouva en présence de cinq vaisseaux de guerre qui lui barraient le passage. Le chevalier réunit sur le pont tout son équipage et lui dit :

— Mes enfants, aujourd'hui plus que jamais il vous faut prouver ce que vous êtes. Cinq contre un c'est beaucoup sans doute. Mais se peut-il qu'un vaisseau amiral

français recule devant l'ennemi. Moi vivant, je n'y consentirai jamais. Plutôt la mort que cette honte.

Les marins, dignes de leur chef, lui répondent par leurs acclamations. L'évènement prouva qu'il n'avait pas en vain compté sur leur courage, comme sur l'adresse et l'activité de ses artilleurs en particulier qui, pendant les quatre heures que dura le combat, envoyèrent plus de douze cents boulets sur les vaisseaux ennemis et y causèrent de tels ravages que, désemparés presque tous et ne manœuvrant plus qu'avec une peine extrême, ils se retirèrent les premiers pendant que le chevalier faisait doubler les feux de ses fanaux, afin de bien constater que le champ de bataille lui restait.

Il semble au reste que ces audacieux défis, où l'habileté de la manœuvre comme le courage et le sang-froid doivent suppléer au nombre, plaisaient à l'aventureux marin. Une autre fois, se trouvant sur l'*Hercule* de 28 canons, séparé tout à coup de son escadre, et ayant à bord le duc de Beaufort et d'autres volontaires du plus haut rang, il fait rencontre de corsaires tunisiens rejoints successivement par d'autres si bien qu'à la fin on en comptait vingt-cinq, toute une flotte contre laquelle l'*Hercule* se défendit un jour entier avec succès. Le chevalier cependant dont les munitions s'épuisaient et qui ne voulait pas exposer à trop de risques ses illustres volontaires, la nuit venue, s'avisa d'un ingénieux stratagème pour échapper aux ennemis qui le cernaient quoique à distance comptant recommencer le combat dès que paraîtrait le jour. Sur le mât très-élevé de sa chaloupe, il fit placer un fanal dans la direction du vent; puis l'*Hercule*, éteignant tous ses feux, prit une autre route.

Grande fut la stupéfaction comme le dépit des corsaires quand au matin, se préparant joyeux à recommencer le combat, dont le résultat, cette fois, ne leur semblait pas douteux, ils ne virent plus devant eux, sur la vaste mer, qu'une vieille chaloupe... vide.

En outre de ces étonnants faits d'armes, diverses expéditions, exécutées avec autant d'habileté que de bonheur, rendirent populaire le nom du chevalier qui fut fait lieutenant-général et vice-amiral des mers du Levant, tandis que le grand maître de l'ordre de Malte récompensait les services qu'il continuait de rendre à l'ordre par le titre de *chevalier de justice* et le don d'une très-belle croix en diamants. En échange de ce présent, le généreux Paul envoya au grand maître un vaisseau tout armé et d'une valeur de trois à quatre cents mille livres, quelque prise sans doute. Ce n'était pas la première fois qu'il envoyait à Malte comme remerciement et bon souvenir un cadeau de ce genre.

Paul au reste avait un cœur des plus nobles et des plus généreux, et parmi ces grands seigneurs, ces princes même dont maintenant, malgré son humble naissance, il marchait presque l'égal, nul ne se montrait plus magnifique de sa personne. On raconte qu'à l'occasion de la majorité de Louis XIV, une brillante cavalcade eut lieu, à laquelle Paul, en ce moment à Paris, prit part et qu'il n'y fut pas le moins remarqué. Il montait, et avec beaucoup d'aisance et de grâce, un superbe cheval dont la housse en velours était rehaussée de perles et de broderies variées. Lui-même, portait un magnifique justeau-corps, brodé d'or et d'argent, sur lequel étincelait sa croix de Malte, et un large beaudrier orné de figurines

d'or en relief. Sa taille élevée, son profil caractéristique, que rendaient plus original la mouche et la moustache formant une sorte de croix de Malte, faisaient valoir encore son splendide costume et non moins que lui attiraient tous les regards. Le peuple sur son passage battait des mains tandis que les dames le saluaient en agitant leurs évantails.

En 1654, à la suite d'une nouvelle expédition dans le golfe de Naples et de la prise de Castel-à-Mare, le chevalier Paul vint de nouveau à la Cour et fut présenté par le duc de Vendôme au roi qui se plut à le féliciter de ses succès et en particulier de sa récente victoire. Il fit plus; quelques années après, (1660) étant venu à Toulon, Louis rendit visite avec toute sa cour à l'amiral dans la villa qu'il habitait en dehors de la ville et s'élevant pittoresquement au milieu d'un grand jardin, vrai paradis terrestre, planté d'orangers et de grenadiers en pleine terre. Des biographes racontent à ce sujet que, pour la collation servie au monarque et à sa suite, Paul avait fait confire toutes les oranges de son jardin sur les arbres mêmes. Un écrivain, judicieux et consciencieux d'ordinaire, ajoute qu'il emprunte ce détail assez piquant au *Voyage en Provence* de Chapelle et Bachaumont. Or, dans cet ouvrage, nulle trace du fait; voici seulement ce que je trouve sur le chevalier Paul et *sa cassine,* comme le marin la qualifiait :

« Nous y trouvâmes, écrit Bachaumont, M. le chevalier Paul qui par sa charge, son mérite et par sa dépense est le premier et le plus considérable du pays :

C'est ce Paul dont l'expérience
Gourmande la mer et le vent;
Dont le bonheur et la vaillance
Rendent formidable la France
A tous les peuples du Levant.

« Ces vers sont aussi magnifiques que sa mine; mais en vérité quoiqu'elle ait quelque chose de sombre, il ne laisse pas d'être commode, doux et tout à fait honnête. Il nous régala dans *sa cassine* si propre et si bien entendue qu'elle semble un petit palais enchanté. »

III

De nobles exemples.

Après une nouvelle et brillante campagne (1663) contre les corsaires tunisiens et algériens, campagne qui se termina par la victoire de Cherchell où la flotte algérienne, presque tout entière, fut anéantie, Paul revint en France se reposer dans sa villa pendant deux années.

En 1666, il fut chargé par Louis XIV de conduire à Lisbonne la princesse Françoise de Savoie de Nemours, future épouse du roi de Portugal. Reçu magnifiquement par ce prince et comblé par lui d'honneurs et de cadeaux, Paul voulut lui offrir sur son bord une collation qu'Alphonse trouva si bien ordonnée et si splendide qu'en félicitant l'amiral, il se plut à ajouter que la fête était

digne de celui qui la donnait et que jamais il n'avait rien vu de mieux.

Les infirmités du chevalier, suite de ses longues et rudes campagnes, ne lui permettant plus le service actif, il fut nommé commandant du port de Toulon, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort arrivée quelques années après.

Il s'était brouillé, on ne sait pas pour quel motif, avec l'intendant d'Infreville et peut-être les torts ou les premiers torts n'étaient pas du côté de celui-ci dont la conduite dans ces circonstances ne saurait être trop admirée. Ayant appris que le chevalier Paul par suite de ses infirmités se trouvait dans un état de santé qui donnait de sérieuses inquiétudes, et sachant qu'il ne se trouvait en ce moment auprès du malade personne dont il pût recevoir conseil, il oublie tous ses griefs, il fait taire l'amour-propre et se rend à la *cassine*. Paul ne laisse pas de paraître surpris à l'annonce de cette visite et il fronce le sourcil en voyant entrer l'intendant qui, d'un air ouvert et avec un accent loyal et franc, dont le vieux marin fut touché tout d'abord, lui dit :

— Excusez-moi, monsieur l'amiral, de vous déranger, mais j'ai appris que vous étiez mal portant, et il n'eût pas été d'un bon chrétien ni d'un bon Français de paraître l'ignorer et vous garder rancune, d'autant que je puis avoir eu tort, lors de notre querelle. Mais si je vous ai offensé en quelque chose, Monsieur, je viens vous en demander pardon. Maintenant, permettez-moi de vous parler en ami, et j'ose dire que je le suis. Vous avez fait des actions qui ont rendu votre nom illustre, mais dont la gloire serait ternie si vous négligiez à cette heure les

devoirs que tout chrétien doit remplir, si vous ne vous disposiez pas à la mort par la réception des sacrements. Avec un homme comme vous et qui a vu si souvent la mort en face on peut être sincère, je crains, Monsieur, que vous soyez plus mal que vous ne pensez.

— En effet, répondit sans s'étonner le chevalier, je ne me sentais pas plus malade qu'il y a quelques mois, mais j'en dois juger mal. Vous avez raison et je ne puis que vous savoir beaucoup de gré de votre démarche et de votre conseil. Je vous en remercie et vous en sais d'autant plus de gré que j'en avais grand besoin, car il y a longtemps déjà que je ne me suis confessé... Envers le bon Dieu aussi j'ai des torts à réparer.

« Quant à vous, Monsieur, j'ai grand regret de ne vous avoir pas rendu toute la justice que vous méritiez ; car votre conduite prouve que vous avez toujours été mon ami. Je vous demande bien sincèrement pardon de ce que j'aurai pu dire ou faire qui vous causât quelque chagrin ; et comme marque de l'estime que j'ai pour vous et du cas que je fais de votre avis, je vais aujourd'hui même me mettre en état de remplir mes devoirs de chrétien. »

Et avant même que l'intendant ne sortît, il écrivait ou faisait écrire au père Brémond, supérieur de l'Oratoire de Toulon, pour le prier de venir le voir sans retard. Le bon père, que tout probablement l'intendant avait averti de son côté, ne fit point attendre sa visite, et il ne put qu'être réjoui, consolé, des dispositions dans lesquelles il trouva le vieux marin, heureux de pouvoir se préparer à bien mourir. Le temps ne lui manqua pas pour cela ; car il vécut encore trois mois, pendant lesquels il

édifia tous ceux qui l'entouraient par sa mâle et fervente piété. Il rendit le dernier soupir dans les bras du père Brémond, le 18 octobre 1667, à l'âge de soixante-dix ans. Par son testament il instituait les pauvres ses héritiers, demandant à être enterré au milieu d'eux dans le cimetière commun. Une croix ou un monument modeste s'éleva sur la tombe, et les matelots et soldats, dont il n'était pas moins admiré qu'aimé, y gravèrent, dit-on, cette épitaphe où l'on sent le cœur, si la poésie laisse à désirer :

Passant qui vas si lentement
Regarde cette sépulture,
Et considère une aventure
Digne de ton étonnement :
Celui qui naquit pour combattre,
Et qui vivait dans le combat,
Eau, feu, fer ne purent l'abattre ;
Une fièvre lente l'abat.

Comment n'eût-il pas été cher à ses marins, celui qui, en toute occasion, leur donnait des preuves de sa bonté, de sa générosité? Ce guerrier si terrible dans les combats, se montrait, hors de là, d'une douceur inouïe, d'une bienveillance rare; jamais, dit-on, on ne le surprit en colère! Dirai-je surtout chez lui une absence singulière d'orgueil, une admirable simplicité qui faisait que, bien loin de rougir jamais de son origine obscure, il se plaisait à la rappeler. Ses amis des mauvais jours, ceux qui l'avaient connu petit mousse ou simple novice, fussent-ils restés pauvres eux-mêmes, pouvaient toujours l'aborder sans crainte, sûrs d'un bienveillant

accueil. Au besoin même, s'il les voyait timides, il faisait les avances, témoin cette anecdote :

Un jour qu'il passait sur le port de Marseille avec une nombreuse et brillante escorte d'officiers et de gentilshommes, il aperçoit un matelot qui, soit crainte, soit respect, se tenait à distance. Aussitôt s'approchant, il lui dit :

— Pourquoi donc me fuyez-vous, un Tel? Croyez-vous donc que la fortune me fasse oublier mes anciens amis?

Et lui prenant la main qu'il serra, il se tourna vers son escorte :

— Messieurs, dit-il aux officiers, voilà un de mes anciens camarades, nous avons été mousses tous deux sur le même navire, la fortune m'a été favorable et à lui contraire; je ne l'en estime pas moins. Souffrez que je m'entretienne un moment avec lui.

Est-il rien plus admirable que ce langage? Mais voyons la suite, car les actes répondent aux paroles. Le vice-amiral, marchant côte à côte du pauvre matelot, après quelques mots sur le passé et sur leur jeunesse à tous deux, voulut savoir ce qu'il était devenu depuis le temps qu'ils s'étaient perdus de vue. Surtout il s'informa avec une grande sollicitude de sa position présente, s'il était marié! s'il avait des enfants! Le matelot répondit d'une manière affirmative, avec un air de tristesse qui ne put échapper au chevalier. Il devina ce que l'autre taisait par discrétion.

— Va m'attendre chez toi, lui dit-il, je ne tarderai pas à m'y rendre. Je suis bien aise de connaître la femme et les enfants de mon vieux camarade.

Peu d'instants en effet après que le matelot fut rentré dans son logis dont le mobilier n'annonçait pas précisément l'aisance, il entendit frapper à la porte qu'il s'empressa d'ouvrir et l'amiral, seul, entra et le premier lui tendit la main.

— Allons, dit-il, en regardant autour de lui, j'avais deviné juste ; tu n'es pas riche, mon ami ?

— Que voulez-vous, Monseigneur, un matelot ne gagne guère, surtout quand la maladie le force à se croiser les bras. Mais c'est dur, allez, alors que la femme et les enfants comptent sur la paie pour avoir du pain.

— Je comprends, dit l'amiral ému. Mais nous tâcherons d'y pourvoir. Prenez courage, ma pauvre femme. Tenez, voici, ajouta-t-il en lui remettant sa bourse, qui vous permettra d'attendre l'emploi que j'ai demandé pour mon vieux et excellent camarade. Il suffira, j'espère, pour vous faire vivre à l'aise et élever honnêtement ces gentils enfants.

Et l'amiral, après avoir embrassé les bambins, sortit comblé des bénédictions de l'heureuse famille.

On ne loue pas de pareils traits, on les raconte. Mais Lacordaire a eu raison quand il a dit admirablement, lui aussi, en parlant de la bonté : « La bonté, c'est-à-dire cette vertu qui ne consulte pas l'intérêt, qui n'attend pas l'ordre du devoir, qui n'a pas besoin d'être sollicitée par l'attrait du beau, mais qui se penche d'autant plus vers un objet qu'il est plus pauvre, plus misérable, plus abandonné, plus digne de mépris... Ce n'est ni le génie, ni la gloire, ni l'amour, qui mesurent l'élévation de notre âme, c'est la bonté. C'est elle qui donne à la physionomie humaine son preminr et plus invincible charme ;

c'est elle qui nous rapproche les uns des autres; c'est elle qui met en communication les biens et les maux, et qui est partout, du ciel à la terre, la grande médiatrice des êtres. »

HENRI DE SOURDIS

I

La colère de M. le duc.

Henri d'Escoubleau de Sourdis venait de succéder à son frère François, dont il avait été le coadjuteur, comme archevêque de Bordeaux, lorsqu'eut lieu, à l'occasion de ses démêlés avec le duc d'Epernon, cette scène fameuse qui fit tant de bruit alors, et dans laquelle, n'en déplaise à certains biographes peu bienveillants pour l'Eglise, le beau rôle ne fut pas pour le duc. Celui-ci, gouverneur de la Guyenne depuis le régne de Henri III, et gouverneur à la façon des grands vassaux d'autrefois, commandait là presque comme un suzerain pour qui l'autorité royale n'est guère que nominative. Richelieu lui-même (en 1623, il est vrai), hésitait encore à attaquer un pouvoir qui semblait si fermement enraciné et le prévoyant homme d'Etat ne jugeait pas encore le moment venu de briser la volonté inflexible de ce vieux ligueur, lorsqu'il fit nommer, non peut-être sans une arrière-pensée, Sourdis à l'archevêché de Bordeaux,

malgré l'opposition énergique du duc. Cette opposition sans doute ne put qu'affermir le cardinal dans sa résolution première; car il savait le prélat homme ferme, résolu, capable au besoin de tenir tête au vieux duc et de maintenir contre lui les droits et les prérogatives de l'Eglise. La lutte, en effet, commença presque du jour de l'installation de l'archevêque, pour lequel d'Epernon, dans sa superbe, ne témoigna pas sans doute d'assez d'égards. Bientôt même, jaloux de maintenir ses prétentions et emporté par l'orgueil, il fit mettre en prison des serviteurs de l'archevêque, fort maltraités et battus rudement d'abord!

Le prélat aussitôt, par un sentiment de généreuse indignation et de fierté sacerdotale qui ne lui permettait pas la réflexion, se revêt de ses habits pontificaux et sort de son palais, à pied, suivi d'un de ses suffragants et de la plus grande partie de son clergé! A la tête de ce cortége, il s'avance dans les rues, dit-on, en criant :

— A moi! mon peuple, à moi! On foule aux pieds les libertés de l'Eglise! Venez en aide à vos pasteurs.

A cette voix connue et respectée, le peuple accourt et, grossissant le cortége, s'empresse autour de l'archevêque.

D'Epernon cependant est averti. A l'instant l'irascible et impérieux vieillard monte dans son carrosse avec deux de ses principaux gentilshommes, en ordonnant à ses gardes de le suivre la mèche allumée sur le serpentin de leurs mousquets. Puis la voiture, toujours par son ordre, court à la rencontre du prélat qui se dirigeait vers la cathédrale. A peine il l'aperçoit que, sautant de son carrosse et le saisissant par le bras, il l'apostrophe avec véhémence et dans des termes fort peu

respectueux, en lui reprochant de provoquer le peuple au désordre.

— Je fais le devoir de ma charge, répond avec calme l'archevêque. Rendez la liberté à mes prêtres.

— Vous êtes un audacieux, un insolent ! répond le hautain vieillard qui, portant la main sur le prélat, jette à terre sa mitre. A cet acte suivi d'autres paroles injurieuses et de gestes plus menaçants, il ajoute ce commentaire : Je ne sais à quoi tient que je ne vous laisse sur le carreau.

— Au nom du Dieu vivant et de l'Eglise je vous excommunie ! répond l'archevêque, avec quelque émotion, mais cependant avec un ferme accent.

— Tu mens, reprend le duc hors de lui et, tout frémissant d'orgueil et de colère, il lève sa canne sur le prélat. Celui-ci, dominant le premier mouvement de son indignation et plus maître de lui qu'on ne l'eût pu croire avec son caractère bouillant, il regarde le duc en face, le front serein, mais l'œil intrépide et lui dit :

— Frappe, tyran, tes coups seront autant de roses et de fleurs que tu répandras sur moi. Frappe tant que tu auras en main les armes du roi : tu as puissance sur mon corps, mais sur mon âme, mon esprit et mon cœur, tu n'en saurais prétendre ; car ils me sont donnés pour conduire mon peuple.

Le prélat se fût-il exagéré son droit et son devoir, il est impossible de ne pas admirer la noble énergie de ce langage comme la dignité de son attitude, et l'on conçoit qu'ils lui conciliassent de plus en plus les sympathies de la foule. Les murmures d'approbation s'élevant de celle-ci rendaient plus furieux d'Epernon dont l'irritation ne

connut plus de bornes quand il entendit l'archevêque, après une pause, ajouter avec plus de force encore que la première fois et l'accent d'une autorité sûre d'elle-même :

— Encore une fois, je te déclare de la part du Dieu vivant que tu es excommunié.

D'Epernon ne se contient plus, repoussant le prélat du bout de sa canne, il la levait derechef pour le frapper résolûment cette fois, lorsque par bonheur les deux gentilshommes qui l'accompagnaient arrêtèrent son bras et s'efforcèrent de le calmer. Mais lui, d'autant plus furieux et dans le paroxisme d'une colère insensée, s'écriait d'une voix étranglée :

— Mon épée! mon épée, où est mon épée que je le tue?... Mais il ajouta, sans doute par l'instinct de la conscience, dans un moment lucide : Oui, n'était votre caractère, je vous étendrais mort sur la place!

— Je n'ai d'autres armes que la croix de mon Dieu, disait de son côté l'archevêque; elle me suffit!

Cependant dans la foule l'indignation allait croissant et les murmures improbateurs avec elle. Les gardes du duc alors, en vrais soudards, animés des sentiments de leur chef, mettant l'épée à la main, chargèrent le peuple. Le sang coula et plusieurs ecclésiastiques, sans doute parmi ceux qui se pressaient autour de l'archevêque, furent blessés.

— On assassine mes prêtres! s'écria avec l'accent de la douleur et de l'indignation l'archevêque, qui, entraîné par un des gentilshommes mêmes de la suite du duc, rentra, mais toujours avec lenteur et dignité, dans l'église métropolitaine.

Là, ayant réuni le chapitre et le clergé, il déclara solennellement le duc et ses gardes excommuniés *ipso facto.* »

Le parlement de son côté, saisi de l'affaire, prit parti énergiquement pour le prélat qui ne fut pas moins approuvé par Richelieu et par le roi. D'Epernon comprit enfin que la colère est mauvaise conseillère et il se résigna, sans doute en frémissant, à faire amende honorable à la porte de la cathédrale, à genoux devant l'archevêque, pour être relevé de l'excommunication.

Aujourd'hui, les déclamateurs à vues courtes et les soi-disant libres penseurs, s'applaudissent qu'on n'ait plus à voir de tels spectacles; mais l'homme d'esprit élevé, le véritable penseur, je ne dis pas le chrétien, en juge autrement, et ne peut qu'admirer que, dans des temps où la force brutale semblait toute puissante et s'emportait si facilement aux violences, il fût un pouvoir, pouvoir désarmé, et auquel pourtant le plus farouche guerroyeur tremblait de s'attaquer! Il était beau de voir la lance n'oser se croiser avec la croix et, à la seule menace d'une excommunication, les glaives, trop prompts d'ordinaire à se rougir de sang, rentrer dans le fourreau!

II

L'archevêque amiral.

Ces réflexions n'empêchent pas que l'historien, en juge impartial, puisse admettre que tous les torts ne furent pas du côté du duc et que le prélat, dans l'exercice d'un droit légitime, et dans ses justes réclamations, au début surtout, ne ménagea point assez peut-être l'humeur altière du gouverneur! On peut d'autant mieux croire à quelque vivacité de sa part, qu'il a trop prouvé d'ailleurs, et d'une façon aussi étrange qu'éclatante, son humeur belliqueuse et ses penchants guerroyants. Quoi! ne le voyons-nous pas, singulière anomalie, mais qui s'explique par l'époque! d'abord appelé par Richelieu au camp de la Rochelle pour y remplir des fonctions assez peu pastorales, comme intendant de l'artillerie? puis, mis à la tête d'une flotte, se révélant tout à coup un véritable homme de mer, faire la guerre aux Espagnols, aux Anglais, aux Algériens, presque toujours vainqueur et en particulier dans la glorieuse affaire de Gatari (22 août 1638), dont il rendait compte lui-même à Richelieu dans ces termes qui sentent bien plus le guerrier que le prélat :

« Je ne serais pas digne de tenir la place de son Eminence, si j'avais su les ennemis si près de moi sans les combattre. Ils l'ont été par la grâce de Dieu et la valeur des capitaines qui commandent les vaisseaux du roi, de

telle sorte que, de quatorze galions et trois frégates rassemblés de Dunkerque à la Corogne et de ceux qui étaient sortis du Passage chargés de trois mille hommes de pied qu'ils menaient à Saint-Sébastien, il ne reste plus ni hommes ni vaisseaux en état de pouvoir nuire au service du roi, tout ayant été brûlé, à la réserve d'un qui est échoué tout percé de coups de canon et qui ne servira jamais. Pour les hommes, ce qui a pu échapper de l'eau et du feu est sans armes, sans habits et sans cœur, de sorte que vous pouvez vous assurer que vous voilà délivrés d'un secours de terre, et l'armée du roi de ce valeureux don Lopez, lequel ne devait pas s'attaquer aux armes de Sa Majesté pour couronner les grandes victoires qu'on disait qu'il avait obtenues autrefois. »

Autant et plus martial encore semble le langage qu'il tenait dans ce cartel célèbre adressé au duc de Fernandinez (1640) laissant ou faisant dire qu'il ne pouvait rencontrer la flotte française devenue comme invisible tant elle prenait soin de l'éviter :

« Monsieur, lui écrivait l'archevêque, si vous êtes allé chercher aux îles Sainte-Marguerite les dix-huit galères que j'ai l'honneur de commander, avec pareil nombre, comme toute l'Italie le publie, je m'assure que vous aurez joie que je vienne pour vous en faciliter la rencontre. Les six vaisseaux qui les suivent ne vous doivent faire ombrage ; car on les peut tenir à distance en mer, ou les mettre en dépôt dans le port de Gênes. Que toute appréhension soit donc levée de ce côté. La générosité que vous professez et la valeur que vous avez toujours fait paraître, et que j'honore au plus haut point, m'ont fait venir de deux cents milles d'ici pour vous donner

cette satisfaction, et vous témoigner, en ce faisant, que je suis votre très-humble et obéissant serviteur. »

A ce chevaleresque défi, Fernandinez répondit... par le silence et ne bougea du port où il abritait sa flotte sous la protection des canons du fort.

Je me bornerai à ce paragraphe touchant la carrière militaire de l'archevêque sur laquelle il ne me paraît pas utile de s'étendre davantage ; car si l'on comprend Richelieu, homme d'Etat, il est plus difficile de s'expliquer la réunion dans la même main de la crosse et de l'épée. L'archevêque, à la vérité, dans un mémoire rédigé pour répondre à certains reproches, disait pour sa justification que : « de tout temps les prélats avaient pu prendre part « à des expéditions guerrières sans toutefois tremper « leurs mains dans le sang de l'ennemi, en un mot qu'ils « avaient pu s'exposer à se faire tuer sans tuer eux-« mêmes les autres. »

L'excuse sans doute était plus spécieuse que solide puisque le pape, peu facile à convaincre, fit attendre son absolution ; enfin elle arriva et l'archevêque put retourner dans son diocèse où, l'on aime à pouvoir le dire, il ne parut plus dès lors occupé que des pacifiques devoirs de son ministère et du salut de ses ouailles. Le guerrier intrépide devint un prélat zélé et pieux, jouissant dans le clergé d'une grande considération puisqu'il fut choisi par ses confrères pour présider, de nouveau, l'assemblée du clergé de France à Paris en 1645. Il mourut dans cette même ville ou plutôt à Auteuil où on l'avait transporté peu après son arrivée. On lui fit, dans l'église des Grands-Augustins, de magnifiques funérailles et telles qu'elles convenaient pour un prélat.

DUQUESNE

I

Duquesne et Ruyter.

Ce marin, l'un des plus célèbres entre ceux qui illustrèrent le règne de Louis XIV, était né en 1610, à Dieppe, glorieuse de tant de vaillants capitaines. Le père de Duquesne, marin lui-même, était parvenu par son seul mérite au grade de capitaine de vaisseau, et il destina son fils, dès l'enfance, à suivre la carrière qu'il jugeait la plus digne d'un homme de cœur. Le jeune Abraham répondit pleinement aux intentions de son père, et non content des leçons d'un si excellent maître, presque adolescent encore, il parcourut les différents ports de France, pour s'instruire, par la conversation des marins et des pilotes les plus expérimentés; puis il fit sur des navires marchands plusieurs voyages de long cours afin de compléter la théorie par la pratique. Aussi le voyons-nous, dès l'âge de 25 ans, estimé comme un officier des plus distingués et appelé au commandement d'une galère. Ce vaisseau faisait partie de la flotte qui,

sous les ordres de Sourdis, cet archevêque devenu amiral et plus homme de mer peut-être qu'homme d'église, allait chasser les Espagnols des îles de Lérins dont ils s'étaient emparés. Vigoureusement attaqués, ils furent forcés de capituler. Dans le sanglant combat qui eut lieu à cette occasion, Duquesne se fit particulièrement remarquer et mérita d'être complimenté par l'amiral. Mais la satisfaction qu'il ressentit de ce succès fut troublée par la nouvelle qu'il reçut bientôt après de la mort de son père tué en combattant les Espagnols. Duquesne, qui déjà ne les aimait guère, sentit redoubler sa haine contre eux. Bientôt une occasion se présenta de venger son père.

L'année suivante, 1638, la flotte française, toujours commandée par Sourdis, arrivait devant Fontarabie pour appuyer les efforts de l'escadre assiégeante. Bientôt parut la flotte espagnole et le combat s'engagea sur toute la ligne; la victoire longtemps indécise semblait pencher du côté de nos ennemis, lorsque Duquesne aborde le vaisseau amiral, y met le feu, et l'incendie tout aussitôt se communique à la plupart des vaisseaux espagnols dont quelques-uns seulement, tout fumants et désemparés, purent venir s'abriter dans la rade de Gatari. Dans les deux campagnes suivantes (1639-1640), non moins glorieuses pour Sourdis, Duquesne eut, plus d'une fois encore, l'occasion de se distinguer, et en particulier à l'assaut de la ville de Lavedo où, quoique blessé au visage, il fut l'un des premiers à pénétrer dans la ville.

Au commencement de l'année 1640, l'archevêque fut remplacé dans son commandement par le duc de Maillé-

Brezé, neveu du cardinal de Richelieu. Le jeune et illustre amiral prouva, par ses talents, son courage et en particulier sa mort héroïque, qu'il était digne d'un choix qui semblait dicté seulement par la faveur. De Maillé comme Sourdis honora d'une estime particulière notre héros qu'il n'avait pas tardé à distinguer lors des divers combats livrés aux Espagnols devant Barcelone (1643), et dans lesquels Duquesne, capitaine de vaisseau, fit preuve d'autant de bravoure que de capacité.

Mais la mort de Richelieu, suivie bientôt de celle de Louis XIII, amena les troubles de la Fronde, qui ne permirent pas de continuer avec la même énergie la guerre maritime contre les Espagnols. Duquesne, dans toute la vigueur de la jeunesse et dévoré du besoin d'activité, demanda et obtint d'aller servir en Suède dont le roi avait réclamé le secours de la France. Nommé vice-amiral de la flotte suédoise, il n'hésita pas à attaquer, devant Gothembourg, la flotte danoise, contrainte à fuir, ce qui força l'armée de terre à lever le siége. Le roi de Danemarck, Christian, impatient de venger ce double échec, vint en personne à la tête de sa flotte attaquer la flotte suédoise. Un combat terrible s'engagea qui dura deux jours, Duquesne triompha par l'habileté de ses manœuvres de la résistance opiniâtre de l'ennemi; il s'empara du vaisseau amiral avec lequel le roi lui-même aurait été pris, s'il n'eût été forcé peu auparavant par une blessure de se retirer sur un autre navire. Après divers autres combats, la médiation de la France rétablit la bonne harmonie entre les deux nations et Duquesne revint dans sa patrie. Le duc de Brezé, qui ne l'avait pas oublié, lui offrit dans sa flotte un commandement que

Duquesne fut heureux d'accepter. Mais peu après, il eut le chagrin de voir périr, au combat de Telamone, le jeune amiral (il avait vingt-sept ans à peine), coupé en deux par un boulet. Cette catastrophe affligea d'autant plus Duquesne qu'il prévit les conséquences fatales qu'elle aurait pour la marine ; celle-ci ne devait pas avoir moins à souffrir des troubles de la Fronde et de la guerre civile qui, par contre-coup, achevèrent de la désorganiser.

Lors de la révolte de Bordeaux en faveur des Princes, les Espagnols envoyèrent une escadre au secours de la ville et l'on n'avait pas un navire à leur opposer. Duquesne alors, dans son généreux patriotisme, arme à ses frais une flottille avec laquelle il fait voile pour la côte de Guyenne. Mais à moitié route, il rencontre une escadre anglaise dont le commandant le somme arrogamment d'abaisser son pavillon.

— Le pavillon français, tant qu'il sera sous ma garde, répond Duquesne, ne subira point un tel affront. Que le canon en décide ! Mais la fierté anglaise pourrait bien céder à la valeur française.

Le canon tonne aussitôt, et après un combat meurtrier, les Anglais, malgré la supériorité du nombre, sont forcés de battre en retraite ou plutôt de fuir. Duquesne alors continue sa route et vient s'embosser dans la Gironde, ce qui ne permit pas aux Espagnols de pénétrer dans Bordeaux. Anne d'Autriche sut apprécier à sa valeur un tel service, et elle récompensa Duquesne par le grade de chef d'escadre et le don du château d'Indret (1659). Peu après, la paix des Pyrénées mit fin à la guerre contre l'Espagne. Pendant les trois années qui suivirent, Duquesne, à part quelques expéditions contre les corsaires

barbaresques, nos seuls ennemis, s'occupa surtout, d'accord avec Colbert, de réorganiser la flotte. Aussi celle-ci se trouva-t-elle parfaitement en mesure d'entrer en lutte avec la marine de Hollande lorsque, en 1672, la France déclara la guerre à cette puissance.

Duquesne, nommé lieutenant-général des armées navales, allait avoir à combattre un ennemi digne de lui, le fameux Ruyter dont la réputation était européenne. Parti de Toulon avec vingt vaisseaux, le 17 décembre 1675, il se dirigea vers les îles Lipari où, d'après ce qu'il savait, se trouvait l'amiral hollandais. Celui-ci, interrogé par un capitaine anglais sur ce qu'il faisait dans ces parages, répondit :

— J'attends le brave Duquesne.

Duquesne ne se fit pas attendre longtemps, et les flottes se trouvèrent en présence ; celle de Hollande comptait quatre navires de plus que la nôtre ; mais Duquesne ne s'en inquiéta pas, et il espéra, par l'habileté des manœuvres, secondé par le courage de ses marins, suppléer à l'infériorité du nombre. Le résultat ne trompa point ses espérances. La flotte ennemie fut battue. Un calme inattendu ne permit pas au vainqueur de tirer tout le parti possible de sa victoire, et les vaisseaux espagnols, mouillés devant Lipari, purent venir en aide aux navires hollandais dont la plupart étaient désemparés. On s'attendait à une nouvelle bataille ; mais Duquesne, sachant que « Messine avait besoin d'un prompt secours, dit un historien, et voyant la difficulté qu'il y aurait à lui en porter parce que la flotte ennemie occupait l'entrée du Phare, se décida à faire le tour de la Sicile, et arriva à Messine par le sud, préférant ainsi l'occasion d'être utile

à cette ville à la satisfaction de cueillir de nouveaux lauriers. »

Il en fut récompensé, car Louis XIV lui écrivit de sa propre main pour le féliciter et le remercier. Puis, trois mois après (22 avril 1676), Duquesne se retrouva en face de son illustre adversaire à qui s'était joint don Francisco Freyre de la Cerda, amiral-général espagnol, avec une forte escadre. Les deux flottes combinées s'élevaient à vingt-neuf vaisseaux, neuf galères et quatre brûlots; la flotte française comptait trente vaisseaux et huit brûlots. On voit que les forces se balançaient à peu près égales de part et d'autre. Des deux côtés, officiers, soldats, matelots étaient animés du même courage, fiers d'avoir pour les commander les deux plus grands hommes de mer de l'époque. « L'amiral français, dit M. L. Guérin, avait confié son avant-garde au chef d'escadre d'Almeiras, son arrière-garde au chef d'escadre Gabaret, et s'était réservé pour lui-même le corps de bataille, espérant ainsi se rencontrer de nouveau bord à bord avec Ruyter. Mais, par une combinaison inattendue, l'amiral hollandais avait pris pour lui l'avant-garde, plaçant les Espagnols à son corps de bataille et le vice-amiral de Haan à l'arrière-garde. »

Pendant que Duquesne, déçu dans son espérance, cherche à joindre l'escadre espagnole qui louvoie hors de la portée du canon, comme si elle voulait éviter le combat, Ruyter avec son avant-garde tombe sur la division d'Almeiras qui soutient bravement le choc, malgré un moment de trouble et d'indécision causés par la mort du chef d'escadre vite remplacé par Valbelle qui répond par un feu terrible à l'artillerie et à la mous-

queterie des Hollandais. Ruyter, qui voyait sa division s'éclaircir, put craindre un moment de se trouver coupé, lorsqu'enfin il fut rejoint par le corps de bataille et l'amiral d'Espagne qui semblait n'avoir manœuvré que dans ce but. Mais Duquesne l'avait suivi de près et dans le pêle-mêle de ces mouvements, Ruyter, en voulant donner aux vaisseaux placés derrière lui la facilité de le rejoindre, tomba avec la *Concorde*, son vaisseau amiral, en travers du *Saint-Esprit*, sur lequel flottait le pavillon de Duquesne.

Celui-ci salue la réalisation de cette espérance longtemps caressée d'une exclamation d'heureux présage pour les officiers et matelots qui lui répondent par leurs vivat! Puis les canons tonnent des deux côtés à la fois enveloppant les deux navires dans un nuage de plus en plus épais de fumée qu'illuminent par intervalles de rougeâtres lueurs. Les oreilles tintent au bruit assourdissant des détonations de l'artillerie et de la mousqueterie auxquelles se mêlent les cris des blessés ou le râle des mourants et le fracas des mâts qui tombent coupés par les boulets et des voiles qui se déchirent. Cependant, au dessus de cette formidable rumeur, domine toujours le bruit net et perçant du sifflet qui commande la manœuvre, et, par instants aussi, au milieu du tumulte, les braves marins savent distinguer, par l'habitude, la voix ferme de leurs amiraux qu'on pourrait voir, si la fumée le permettait, calmes, intrépides, héroïques, donner leurs ordres avec le même sang-froid que s'ils se fussent trouvés au milieu d'une fête où les canons grondent en signe de joie.

Mais tout à coup, au grand étonnement de Duquesne,

il se fait comme un silence fort inattendu à bord de la *Concorde,* dont le feu s'est ralenti. Les tourbillons épais de fumée forment une espèce de muraille qui sépare les deux vaisseaux et les dérobe complétement l'un à l'autre. Mais au bout de quelques moments, quand cette fumée commence à se dissiper, du pont du *Saint-Esprit,* on aperçoit *la Concorde,* où cependant ne se remarque aucune avarie sérieuse, qui vire de bord et s'éloigne pendant que d'autres vaisseaux hollandais s'avancent pour protéger sa retraite.

— Il faut que Ruyter soit blessé! dit l'amiral français à ses officiers; car autrement il n'est pas homme à quitter ainsi la partie.

Duquesne ne se trompait pas; au moment où l'illustre Hollandais commandait une nouvelle et hardie manœuvre, il était tombé sur son banc de quart grièvement, mortellemet blessé. Un boulet lui avait emporté le pied droit en cassant les deux os de la jambe droite; et dans la chute ensuite la tête avait porté. Ruyter néanmoins ne s'était point évanoui, malgré son sang qui coulait à flots; et, placé sur un matelas, pendant qu'on l'emportait, il criait encore à ses marins : *Courage, mes enfants! courage!*

Malgré ses terribles blessures, il survécut toute une semaine, et, paraît-il, sur le lit de douleur où il était étendu, le héros s'oubliait lui-même pour ne s'occuper que des blessés et des conséquences pour sa patrie de cette bataille devenue une défaite. « Ah! s'écriait-il par instants, faut-il que je sois ici couché et que je ne puisse rendre aucun service à l'Etat? Mais, ajoutait-il noblement, aurais-je pu faire mieux que le brave de Haan?

Si la victoire nous échappe, grâce à lui l'honneur est intact; il a sauvé tout ce qui pouvait être sauvé! »

En effet, le vice-amiral, qui avait succédé à Ruyter dans le commandement, parvenu, non sans de grands sacrifices à dégager l'escadre espagnole et l'arrière-garde hollandaise fortement compromise, put, la nuit aidant, ramener dans le port de Syracuse ses vaisseaux, mais la plupart désemparés et traînés à la remorque des autres. Ils en sortirent au bout de quelques jours, après avoir réparé leurs avaries et renforcé leurs équipages, et se rencontrèrent de nouveau avec les nôtres, le 2 juin, non loin de Palerme. Mais, cette fois, la défaite des flottes combinées fut un désastre pour longtemps irréparable grâce au terrible effet des brûlots qui, habilement lancés, causèrent d'effroyables ravages. Douze vaisseaux hollandais et la plupart des galères espagnoles brûlèrent et sautèrent, et avec eux les amiraux de Haan, don Diégo, d'Harra, don Francisco de la Cerda, Florès, sans compter les officiers et matelots. Rarement victoire fut plus complète. Duquesne, qui avait vaincu Ruyter estimé jusque-là le plus grand homme de mer de l'époque, mit le comble à sa gloire par l'hommage qu'il rendit à cette illustre mémoire.

A la suite du désastre de Palerme, les vaisseaux hollandais, sauvés des brûlots ou du naufrage, avaient fui le champ de bataille, poursuivis vivement par les navires français qui ramenèrent entre autres prises une frégate dont le capitaine, le brave Kallemberg, après des efforts inouïs pour échapper, se voyant couper la retraite, avait amené son pavillon... sans combat!... Mais sur la frégate se trouvait un précieux dépôt qu'il avait craint d'exposer

et ne voulait pas voir englouti dans les flots supposé que le navire vînt à sombrer. Ce trésor, c'était le cœur de Ruyter, renfermé dans une urne d'argent pour être rapporté en Hollande aussi bien que le corps laissé sur la *Concorde* peinte en noir et couverte tout entière de pavillons funèbres.

Duquesne, averti de la prise, se fit conduire à bord de la frégate et descendit dans la chambre, toute tendue de noir, où reposait l'urne renfermant les glorieuses reliques. En s'inclinant devant elles, la tête découverte, il murmura :

— Voilà donc tout ce qui reste d'un grand homme !

Et pendant quelques moments il resta silencieux comme absorbé dans une grave méditation. Quand il en sortit, ce fut pour se tourner vers le capitaine Kallemberg qui l'accompagnait, et lui tendant la main, il lui dit :

— Monsieur, votre mission est trop respectable pour qu'on puisse songer à la troubler ; poursuivez en paix votre chemin.

Il lui fit donner un sauf-conduit et, quand la frégate s'éloigna, elle fut saluée par toute l'artillerie du vaisseau amiral français. De tels traits n'ont pas besoin de commentaire. Du reste il méritait ces respects et ces honneurs suprêmes ce grand capitaine qui fut en même temps un homme de bien, lui dont Louis XIV disait : « C'était un ennemi redoutable, je déplore sa mort cependant ; car cet homme faisait honneur à l'humanité. »

II

Alger bombardé.

Après de tels services quelles récompenses ne méritait pas Duquesne? Il semble que le bâton de maréchal ne pouvait être placé en de plus nobles mains? Qu'attendait pour cela Louis XIV, à qui sans doute il en coûtait pour ajourner la récompense si complètement méritée? Lui-même va nous l'apprendre; il attendait la conversion de Duquesne, calviniste comme son père, et que le roi eût désiré voir suivre l'exemple donné naguère si noblement par Turenne :

— Monsieur Duquesne, lui disait-il, je voudrais que vous ne m'empêchassiez pas de reconnaître, comme ils méritent de l'être, les grands services que vous m'avez rendus; mais vous êtes protestant et vous savez là-dessus mes intentions.

Le roi sans doute ne peut qu'être loué de ses bonnes intentions et de son désir tout chrétien, quoiqu'il ait provoqué de cette manière le changement de religion de Duquesne qu'on ne saurait blâmer de son côté de n'avoir point cédé à la tentation de motifs tout humains. Mais on peut regretter, on doit s'étonner qu'avec une intelligence si supérieure, un esprit naturellement droit, un cœur noble et généreux, il n'ait pas cherché davantage

à se rendre compte des points controversés entre catholiques et protestants et reconnu l'illusion de ces erreurs sucées au berceau mais sur lesquelles il eût suffi, ce semble, pour s'éclairer, d'une lecture attentive de la magnifique exposition de la vraie doctrine par Bossuet dans son *Histoire des Variations*. Mais probablement, trop absorbé par l'activité extérieure qui faisait qu'octogénaire encore il ne pouvait se résigner au repos, l'illustre marin ne songeait guère à feuilleter les livres et continuait à réciter les prières que sa mère lui avait apprises, comme à se rendre au prêche quand par hasard il se trouvait à terre. Peut-être aussi, comme beaucoup d'autres hommes supérieurs au dehors, cédait-il à l'ascendant de sa femme, cette espèce de virago, têtue et orgueilleuse, qui, alors que son mari lui rapportait les paroles de Louis XIV, s'écriait :

— Eh ! cent diables ! il fallait lui répondre : Oui, sire, je suis protestant, mais mes services sont catholiques.

Le roi cependant, quoiqu'on ait prétendu, ne fut pas ingrat et s'efforça de dédommager Duquesne de cette récompense particulière qu'à son regret il croyait de sa conscience de ne point lui accorder. Il érigea en marquisat sous le nom de Du Quesne la terre de Boucher, près d'Etampes, dont il lui fit don après conclusion de la paix.

Celle-ci permit à Duquesne de prendre quelque repos dans sa famille où il se plaisait beaucoup plus qu'à Versailles quoiqu'il dût s'y rendre fréquemment puisqu'il était du nombre des officiers choisis pour donner leur avis sur la réorganisation de la marine. Assurément il n'était pas le moins écouté quoique d'ailleurs il n'hé-

sitât pas à sacrifier son opinion quand il jugeait celle d'autrui préférable. En voici une preuve remarquable. Dans le conseil un jour fut appelé un jeune officier dont les idées nouvelles avaient éveillé l'attention de Colbert. Il proposait entre autres choses un système nouveau de constructions navales au moyen desquelles on pouvait, avec des bombes, incendier les navires ennemis et surtout ruiner, en les inondant de ces terribles projectiles, les fortifications des meilleurs ports. La plupart des membres du conseil repoussaient ces projets comme chimeriques ; mais Duquesne, après avoir pris connaissance du Mémoire de Petit-Renau et s'être entretenu avec lui n'hésita pas à l'appuyer. Il insista pour qu'on lui donnât les moyens de faire ses expériences en se chargeant d'y présider lui-même. L'autorité du lieutenant-général entraîna la majorité du conseil, et bientôt après, une occasion s'offrit de faire en grand l'essai du nouveau système de galiotes que Petit-Renau avait été autorisé à construire.

Les corsaires barbaresques avaient recommencé leurs courses dans la Méditerranée d'où, par suite de la paix, nos grandes flottes s'étaient retirées. Leur audace en vint à ce point que l'honneur de la France comme les intérêts du commerce et de l'humanité rendirent une répression nécessaire. Duquesne conduisit une flotte devant Tripoli dont les corsaires, châtiés rudement, se hâtèrent de demander la paix. Mais les Algériens, plus encore que les Tripolitains, avaient donné de graves sujets de plainte, et de nombreux prisonniers, enlevés sur les côtes de France et d'Italie, gémissaient dans le bagne et sur les chantiers se voyaient condamnés aux travaux

les plus rudes, aux services les plus humiliants. Duquesne reçut du roi l'ordre d'armer une flotte pour mettre un terme à la trop longue impunité des forbans d'Alger. Au mois de juillet 1682, il partit de Toulon avec onze vaisseaux, quinze galères et cinq galiotes construites d'après le modèle donné par Petit-Renau. Il avait été question, paraît-il, à Versailles d'emmener sur la flotte ou sur des vaisseaux de transport des troupes de débarquement afin de s'emparer d'Alger et de la côte et d'y créer un grand établissement. On peut regretter que ce projet n'ait point été dès lors adopté; car la France depuis longtemps recueillerait le fruit des sacrifices faits par elle en Afrique, à moins, ce qu'on eût pu craindre, que les fautes de son gouvernement n'eussent fait tomber ses établissements en voie de prospérité aux mains d'une autre puissance, l'Angleterre par exemple.

Quoi qu'il en soit, Duquesne, arrivé devant Alger, somma le dey de donner satisfaction à la France en commençant par délivrer tous les captifs chrétiens qui se trouvaient dans le bagne. On lui répondit par un insolent refus, mais la punition ne se fit pas attendre grâce aux galiotes à bombes de Petit-Renau. Un premier essai, il est vrai, n'avait pas répondu aux promesses de l'inventeur contre lequel s'élevaient de tous côtés déjà des plaintes et des murmures que Duquesne fit taire en ordonnant une nouvelle expérience qui, cette fois, réussit à souhait. Une pluie de feu bientôt couvrit la ville à la grande stupeur et terreur des habitants qui ne trouvaient de refuge ni dans leurs maisons ni dans les forts dont les toits s'effrondraient incessamment sous le choc des bombes. La moitié de la ville

bientôt ne fut plus que décombres, et le palais du dey même reçut plus d'une atteinte. Le mauvais temps par malheur força Duquesne à suspendre ses opérations et à s'éloigner. Mais, au printemps de l'année suivante, il reparut avec sa flotte et le bombardement recommença plus terrible. Dans la ville ce n'était que ruines et débris fumants. Aussi le divan étant réuni, il fut résolu qu'on demanderait la paix en se résignant par avance aux conditions qu'il plairait au vainqueur d'imposer. Un parlementaire fut envoyé à Duquesne qui exigea, avant toute négociation, que les prisonniers chrétiens fussent délivrés. Une partie de ceux-ci furent remis aux mains de M. Layette, l'officier français, qui revint le lendemain apportant une nouvelle liste contenant les noms des captifs nombreux encore qu'on n'avait pas rendus. En outre, il formula les conditions définitives de la paix à savoir qu'on paierait les frais de la guerre et qu'on dédommagerait les commerçants français des pertes que leur avaient fait subir les corsaires algériens.

Ces conditions parurent excessives au bey Baba-Assan et à ses conseillers qui se refusèrent à les accepter. Le bombardement, qui recommença tout aussitôt, les rendit plus traitables et ils entrèrent derechef en négociations. Mais la nouvelle de ces pourparlers qu'un officier supérieur, Mezo-Morto, répandit avec intention dans les casernes, souleva la populace et la soldatesque qui se portèrent en foule au palais du dey. Baba-Assan fut égorgé et Mezo-Morto proclamé à sa place ; il inaugura sa prise de possession en déclarant à l'envoyé français que les négociations étaient rompues et qu'il ne consentirait jamais à subir des conditions aussi humiliantes.

Duquesne à l'instant donna l'ordre à Petit-Renau de faire avancer ses galiotes et de nouveau l'incendie désola la ville. Le dey furieux, après avoir essayé vainement de couler les galiotes avec ses boulets, avisa un moyen plus facile pour lui de se venger. Il fit saisir plusieurs esclaves chrétiens qui furent attachés à la bouche des canons et dont les membres sanglants vinrent tomber sur le pont de nos navires. Entre ces victimes, il faut citer particulièrement le père Levacher, religieux de la Miséricorde, qui se trouvait dans la ville pour les fonctions de son ministère. Le dey, prétendant qu'il correspondait avec Duquesne au moyen de signaux, le fit, contre toute justice, arrêter. Puis il lui laissa le choix entre la mort ou l'apostasie. Il n'est pas besoin de dire que le bon religieux n'hésita pas dans son choix et, martyr de la foi, il fut attaché à un obusier dont l'explosion mit son corps en lambeaux lesquels furent lancés au loin et jusque sur nos navires.

Voici un autre épisode dramatique du siége : Parmi les prisonniers se trouvait un officier de la flotte, M. de Choiseul, tombé par surprise aux mains des Algériens. Averti, par une lettre même de cet officier, qu'il avait été à plusieurs reprises attaché à la bouche du canon et menacé du dernier supplice s'il ne se faisait point musulman, Duquesne envoya un parlementaire pour offrir l'échange contre un ou plusieurs officiers algériens. Mais Mezo-Morto refusa avec opiniâtreté précisément parce qu'il voyait le commandant français témoigner de plus d'empressement. S'il avait épargné le captif jusqu'alors même, ce n'était qu'à la prière d'un capitaine de corsaires, assez de ses amis, et qui, fait prisonnier sur la

côte de Barcelone et mis sur le vaisseau où se trouvait M. de Choiseul, avait dû à cet officier, pour lui plein de courtoisie, sa liberté sans rançon.

Dès qu'il eut reconnu son bienfaiteur parmi les prisonniers, il accourut le serrer dans ses bras et l'assura qu'il lui sauverait la vie ; et en effet, Mezo-Morto consentit d'abord à épargner le prisonnier français. Mais furieux ensuite de n'avoir pu obtenir que le bombardement cessât, il donna l'ordre que M. de Choiseul et plusieurs autres fussent attachés à la bouche des canons. Le capitaine de corsaires qui, vainement, avait essayé d'ébranler sa résolution, quand il vit le Français attaché au canon dont s'approchait déjà l'artilleur avec la mèche allumée, ne put se contenir. Franchissant la haie des soldats, il s'élance vers le prisonnier, le prend à bras le corps et le tenant étroitement embrassé, il s'écrie, en se tournant vers le dey présent à la scène :

— Eh bien, mon cher bienfaiteur, puisque je n'ai pu vous sauver, du moins nous périrons ensemble.

Comme malgré eux tous les assistants applaudirent, et Mezo-Morto lui-même sentit tomber sa colère qui, par l'admiration, fit place à un sentiment plus humain ; il ordonna de détacher M. de Choiseul qu'il remit aux mains de son sauveur en autorisant celui-ci à le faire échanger, ce qui eut lieu bientôt après. Mais les deux amis, car ils pouvaient se donner ce nom, ne se séparèrent pas sans larmes ; j'aime à croire que leur adieu ne fut pas un adieu à toujours et que quelque autre père Levacher se trouva pour porter au musulman, avec le témoignage d'une noble gratitude, les vœux d'un cœur chrétien.

Cependant les ravages causés par les bombes forcè-

rent le nouveau dey, quoiqu'il en eût, à subir les conditions dont l'acceptation avait coûté la vie à son prédécesseur. Il acquiesça à tout, rendit tous les prisonniers; bien plus une ambassade vint, l'année suivante, à Versailles, solliciter le pardon du roi en promettant qu'à l'avenir les côtes de la Méditerranée seraient scrupuleusement respectées par les corsaires.

Cette même année, le château royal vit dans ses murs une autre ambassade plus solennelle encore, le doge de Gênes avec quatre sénateurs venus, à la suite d'un bombardement dirigé par Duquesne, pour faire des excuses à Louis XIV qui avait eu à se plaindre de la république, trop prompte à oublier ses engagements. On sait la réponse du doge à quelqu'un qui lui demandait ce qui l'étonnait le plus à Versailles :

— C'est de m'y voir.

On raconte que Seignelay, secrétaire d'Etat de la marine, quand l'expédition contre Gênes fut résolue, soit curiosité, soit vanité, voulut en faire partie. Un peu contre le gré de Duquesne, il s'embarqua sur le vaisseau amiral. Mais, d'après ce que les historiens rapportent, le ministre et le marin ne furent pas longtemps d'accord, et Seignelay, ayant voulu donner des ordres, Duquesne se retira aussitôt dans sa chambre en faisant dire au ministre qu'il n'en sortirait pas tant qu'un autre que lui prétendrait commander sur la flotte. Seignelay eut la sagesse de comprendre qu'il devait céder.

Cette expédition fut la dernière de l'amiral qui, quoique âgé de plus de soixante-quinze ans, toujours jeune de cœur et actif, avait peine à se résigner à la retraite. « Monsieur Duquesne, lui dit Louis XIV, un homme qui

a servi aussi longtemps et aussi utilement que vous doit se reposer. Ceux qui vont commander dans la marine suivront vos leçons et vos exemples; ce sera encore vous qui conduirez nos flottes. »

Lors de la révocation de l'édit de Nantes, le roi avait fait pour Duquesne une juste et glorieuse exception qui malheureusement ne s'étendait pas à sa famille, et, paraît-il, ses fils mêmes se virent privés de leurs grades. La vieillesse de l'illustre marin en fut attristée; néanmoins en mourant, dit-on, il fit promettre à ses enfants de ne jamais porter les armes contre la France (2 février 1688).

Cette circonstance sans doute fut ignorée de Louis XIV. « On a peine à comprendre néanmoins, dit avec raison la Biographie de Michaud, que ce grand monarque ait cru sa conscience intéressée à ne pas élever Duquesne à la haute dignité militaire qui lui manquait et que cette même opinion ait empêché qu'on élevât en France un tombeau à celui qui avait acquis à ce royaume l'empire de la mer. »

La France a depuis réparé cette erreur du souverain : car, à défaut du tombeau, des monuments glorieux témoignent de sa gratitude pour l'un de ses plus illustres enfants. Une statue de Duquesne se voit sur la grande place de Dieppe, et une autre dans la cour du château de Versailles, en face du palais même de Louis XIV.

DE FORBIN

I

Une jeunesse aventureuse.

L'enfance de Forbin rappelle par certains détails celle de Duguesclin dont il ne fut aucunement d'ailleurs le compatriote. Tout au contraire, il était né dans le midi, à Gardanne en Provence, d'une famille dont le « nom est assez connu par le mérite de ceux qui l'ont porté, » a-t-il écrit lui-même; il ajoute en parlant de ses premières années : « Il est certain qu'on dut me regarder dès lors, comme étant destiné à recevoir et à donner bien des coups. Mon naturel étant vif, bouillant, impétueux, je ne m'occupais qu'à faire mille petites malices. Je voulais dominer sur mes compagnons, et pour peu qu'on me résistât, il fallait se prendre aux cheveux et batailler. Quand les coups de poing et les coups de pied ne suffisaient point, j'avais recours aux pierres. On avait beau me châtier, j'étais intraitable dès qu'on voulait employer la rigueur pour me corriger. »

Voilà certes des commencements qui promettent... ce que l'écolier ne parut que trop disposé à tenir. Son père étant venu à mourir, Forbin, qui n'était qu'un bambin encore (il avait dix à onze ans à peine), un beau matin s'avisa de demander à sa mère de lui compter sa légitime afin « qu'il pût s'en aller à l'armée. » Voyant sa proposition assez mal accueillie, il se sauva de dépit de la maison pour aller s'engager, mais on le ramena à sa mère qui le mit en pension chez un curé du voisinage. Il n'y resta qu'à contre-cœur. Puis un jour menacé pour une faute grave d'indiscipline d'un juste châtiment : « Comme je vis le maître venir à moi, dit-il, je m'élançai du haut en bas d'une terrasse qui avait plus de dix pieds de hauteur, préférant ainsi de me casser un bras ou une jambe au chagrin de subir un châtiment que je ne croyais pas mériter. Un tas de fumier qui était sous la terrasse me garantit des dangers d'un saut si hardi et, profitant de ma bonne fortune, je courus à perte d'haleine à Marseille chez le commandeur de Forbin Gardanne (mon oncle) qui commandait une galère. Il me reçut avec plaisir, et m'ayant fait habiller en cadet, il me prit sur son bord où je commençai à paraître sous le nom de *Chevalier de Forbin.* »

Un singulier Mentor que cet oncle ! car le jeune garde-marine à quelque temps de là, « s'étant tiré à son avantage d'une affaire d'honneur où il s'était engagé presque sans sujet, » comme il l'avoue, « ce coup d'essai, dit-il, fit grand plaisir à mon oncle. » Je doute cependant que celui-ci ait approuvé l'emportement de son neveu qui, certain soir, jouant au mail avec un garde-marine plus âgé nommé Dido, et se voyant par lui traité en enfant, s'en vengea

en lui assénant sur la tête un coup de mail dont il fut renversé à demi-mort. Forbin, en nous donnant ces détails, pourrait être plus sévère pour lui-même et davantage accentuer le blâme. Il met d'ailleurs ses torts sur le compte de l'oisiveté dans laquelle vivaient à terre les gardes-marines, et on ne peut que l'approuver quand il ajoute : « D'où je conclus que ceux qui sont chargés de la conduite des jeunes officiers ne sauraient trop leur donner d'occupation. »

Pendant quelque temps, cette occupation ne lui manqua pas, car sa galère fit partie de la flotte qui, sous les ordres de Vivonne, alla secourir Messine assiégée par les Espagnols. Cette première campagne terminée, la compagnie des Gardes de l'Etendard dont Forbin faisait partie ayant été supprimée, il entra dans la compagnie de Mousquetaires que commandait le bailli de Forbin, un autre de ses oncles. Mais, dès l'année suivante, il rentrait dans le service de mer.

Il eut à cette époque, avec un ancien garde-marine, par suite d'une brouille qui remontait à deux ou trois années, une nouvelle *affaire,* dite *d'honneur,* et dont le tragique dénouement lui devait être une leçon et un remords pour la vie. « Le lendemain de mon arrivée à Toulon, je rencontrai le chevalier de Gourdon, qui était enseigne de marine; le temps avait mûri son courage; en sorte qu'ayant gardé le ressentiment de l'affront que je lui avais fait en lui ôtant son épée, il voulut en avoir satisfaction. Nous nous battîmes devant l'évêché, je lui donnai un coup d'épée dans le ventre et un autre dans la gorge où par un coup de parade mon épée resta. Me trouvant sans armes, je reçus une blessure dans le côté,

ce qui me fit reculer quelques pas ; dans ce moment, mon épée, qui était engagée dans la gorge du chevalier, tomba à terre, il la ramassa. Je voulus alors me jeter sur lui, mais en me présentant la pointe des deux épées :

« — N'avancez pas, me dit-il, vous êtes désarmé, tenez, voilà votre épée. Vous m'avez crevé, mais je suis honnête homme. » En achevant ces mots, il tomba raide mort.

« Quelque ému que je fusse alors, je ne pus m'empêcher d'admirer la générosité du chevalier qui pouvait si facilement me percer, s'il l'eût voulu... et actuellement je sens redoubler en moi le regret que j'ai toujours eu depuis d'avoir ôté la vie, quoique à mon corps défendant, à un ennemi si généreux. »

Comment, après cela, ne pas approuver l'inexorable sévérité de Louis XIV contre les duels? Et peu s'en fallut que Forbin ne payât de sa vie la désobéissance à l'édit royal! Condamné à mort par le parlement d'Aix, mais comme meurtrier et non comme duelliste, il obtint sa grâce par l'intervention de sa famille qui en même temps le fit substituer comme enseigne à son frère que l'état de sa santé forçait à quitter le service. Il fit en cette qualité une campagne aux Antilles et une autre à la Nouvelle-Bretagne, et pareillement il se trouvait au double bombarbement d'Alger par Duquesne (1683). Dans cette dernière expédition, il donna des preuves nombreuses d'intrépidité et de sang-froid. En voici une entre autres :

Forbin avait demandé à servir sur les galiotes à bombes. Un matin, comme il rendait compte à M. du Luc de ce qui s'était passé la veille, deux officiers pré-

sents à l'entretien, soit curiosité soit tout autre motif, lui demandèrent de les mener avec lui :

— Je le veux bien, dit-il, tenez vous prêts pour demain.

« Ils vinrent en effet, et pour ne pas les marchander, je les menai d'abord dans la galiote qui était la plus exposée au feu des ennemis ; nous y trouvâmes les officiers de la bombarde qui, sans trop s'embarrasser du bruit du canon et des boulets qui leur sifflaient aux oreilles, déjeunaient assez tranquillement avec du jambon. Je m'assis et je déjeunai avec eux. Cependant le feu redoublait; nos officiers de galère ne furent pas longtemps à se repentir de leur curiosité, je m'en aperçus bientôt, mais voulant qu'ils parlassent les premiers, je fis semblant de n'y rien comprendre. Enfin, lassés de tout ce badinage et effrayés plus que médiocrement :

« — En voilà assez, me dirent-ils, retirons-nous, « notre curiosité est satisfaite, cet endroit-ci est trop « périlleux pour gens qui n'y ont rien à faire. »

A la suite de cette campagne, Forbin fut fait lieutenant de vaisseau.

Peu après, de Versailles où il se trouvait, il prit la poste pour se rendre à Rochefort afin de veiller à l'armement d'une frégate qui devait conduire en Portugal le comte de Torcy chargé de complimenter le nouveau roi sur son avènement. Mais sa mauvaise étoile et aussi la vivacité de son humeur lui attirèrent en route de grands ennuis avec les postillons. L'un de ces derniers lui fit, dans sa naïveté, fort justement la leçon. « De rage et de colère je voulais tuer le postillon qui m'avait égaré. Ce

pauvre malheureux me répondait toutes les fois que je le menaçais :

« — Hélas! monsieur, quand vous m'aurez tué vous n'en serez pas plus avancé. » Il avait raison.

Enfin Forbin arriva à Rochefort, et quelques jours après, le vaisseau mettait à la voile. Au retour de ce voyage, il se rendit à Lyon pour le réglement d'une affaire qui intéressait son oncle. En route, dans la petite ville de Lauriol, lui arriva, à propos d'une soubrette dont il fut dupe, une aventure qu'on aimerait autant ne pas lire dans son journal quoiqu'il s'excuse en disant : « Ce n'est point ici une des plus belles actions de ma vie... Je ne la rapporte qu'avec peine. Mais j'ai promis que je dirais de moi le bien et le mal et je dois tenir parole. » Sur certaines choses il est toujours mieux de se taire.

Forbin partit, l'année suivante, comme major de l'ambassade envoyée au royaume de Siam. Il resta, quoique un peu malgré lui, après le départ de celle-ci, par ordre de l'ambassadeur, M. de Chaumont, à qui le roi de Siam l'avait demandé pour faire du jeune officier français *son grand amiral et le généralissime de ses troupes.*

Un titre magnifique mais auquel ne répondait guère la réalité, outre que la faveur trop marquée du roi provoqua la jalousie du premier ministre, Constance! Ce grec du Bas-Empire, voulant se débarrasser à tout prix de celui qu'il considérait comme un rival, essaya de l'empoisonner, puis de le faire périr dans divers guet-apens. Echappé comme par miracle à ses piéges, Forbin jugea avec raison que la position pour lui devenait impossible, et il profita du premier navire qui aborda à la côte pour abandonner le pays dont il emportait une

impression des plus défavorables; mais il le jugeait sans doute avec prévention et aussi présomption, contredisant trop l'opinion de la plupart des missionnaires.

Interrogé par Louis XIV sur ce qu'il pensait du royaume de Siam, et si le pays était riche, il répondit :

— Sire, le royaume de Siam ne produit rien et ne consomme rien.

— C'est beaucoup dire en peu de mots, reprit le roi qui, après l'avoir questionné sur divers autres sujets, ajouta :

— Parlons un peu de religion. Est-il vrai que le roi songe sérieusement à se faire chrétien?

— Sire, ce prince n'y a jamais pensé et nul mortel dans ce pays ne serait assez téméraire pour lui en faire la proposition. Ce n'était là qu'une invention du ministre Constance pour faire entrer votre majesté dont il sait la piété dans ses desseins.

Forbin tint, paraît-il, le même langage au ministre Seignelay comme au père la Chaise. Comme il se rendait à l'audience de celui-ci, le cardinal de Janson lui dit :

— Mon cousin, prenez bien garde à ce que vous direz, car vous allez parler à l'homme le plus fin du royaume.

— Je ne m'en embarrasse pas, je n'ai que des vérités à dire.

Cependant on peut douter de l'exactitude de plusieurs de ses observations, quand on lit les étranges éloges qu'il fait de la vertu des talopoins et en particulier de leur chasteté en cela peu d'accord avec les voyageurs modernes eux-mêmes.

Quoi qu'il en soit, ce voyage ne nuisit point à Forbin

et tout au contraire lui donna un certain relief. Sur ces entrefaites, la Révolution de 1688 qui, en précipitant Jacques II du trône, le força à venir sur le continent chercher un asile et un appui, ayant amené la guerre entre la France et l'Angleterre, Forbin reçut le commandement d'une frégate de 16 canons. Après une première croisière dans la Manche, il dut s'adjoindre à Jean Bart pour escorter un convoi qui se rendait à Brest. Cette mission remplie, ils revenaient tous deux du Hâvre conduisant un autre convoi de navires marchands, lorsque, rencontrés par des forces de beaucoup supérieures, après un combat sanglant, ils furent faits prisonniers et conduits à Plymouth. On sait comment ils s'échappèrent, grâce à Jean Bart surtout. On les croyait encore dans les prisons, quand un matin Forbin se présenta à l'audience du ministre de la marine.

— Avez-vous perdu l'esprit? dit Seignelay à l'huissier qui l'annonçait, le chevalier de Forbin est dans les prisons d'Angleterre et non pas dans mon antichambre.

— Je connais le chevalier, Monseigneur, et je suis certain de ne pas me tromper. Lui-même d'ailleurs...

Seignelay dans son impatience entr'ouvrit la porte de son cabinet, et apercevant en effet Forbin :

— D'où venez-vous donc? lui dit-il.

— D'Angleterre, Monseigneur.

— Mais où diable avez-vous passé?

— Par la fenêtre, Monseigneur.

Le ministre se mit à rire et l'ayant fait entrer dans son cabinet, voulut entendre de sa bouche le récit de son aventure dont il fut si satisfait qu'à l'instant même il conduisit l'officier chez le roi qui ne prit pas moins de

plaisir à la narration. Le lendemain, le ministre apprit à Forbin qu'il était nommé capitaine de vaisseau. L'élu s'empressa d'aller remercier le roi qui lui dit avec bienveillance :

— Continuez à me bien servir et j'aurai soin de vous.

Forbin s'inclina et tout en remerciant le prince, il lui dit : « Sire, je prends la liberté de faire observer à Votre Majesté qu'elle semble avoir oublié le sieur Bart, homme de mérite et qui n'a pas servi Votre Majesté avec moins de valeur et moins de zèle que moi :

Le roi s'arrêta et, se tournant vers M. de Louvois : « Le chevalier de Forbin, lui dit-il, vient de faire une action bien généreuse, et qui n'a guère d'exemple à la cour. »

Le jour suivant, Seignelay dit à Forbin : « Eh bien, Monsieur, vous êtes satisfait, le roi m'a ordonné de traiter M. Bart tout comme vous; l'action que vous fîtes hier m'a causé un sensible plaisir. Elle est plus belle et plus généreuse que celle que vous fîtes en exposant votre vie pour le salut de la France. »

Forbin ayant alors prié le ministre de se ressouvenir de son lieutenant, brave gentilhomme encore prisonnier à Plymouth.

— Vous êtes bien généreux, Monsieur, vous n'oubliez personne.

La modestie de Forbin ne paraît pas avoir eu à souffrir de ces compliments, car c'est lui-même qui les rapporte et non sans quelque air de complaisance. Ces détails auraient plus de prix et de poids dans la bouche d'un autre.

II

Une heureuse disgrâce.

Forbin cependant était impatient de prendre sa revanche sur les Anglais; il ne le put que l'année suivante (1690), au combat de Wight livré par Tourville à la flotte anglo-hollandaise. Blessé grièvement à la Hogue, il se trouvait néanmoins, l'année d'après, à la journée de Lago si glorieuse pour Tourville. Forbin, qui commandait un des vaisseaux d'avant-garde, contribua puissamment à la prise du convoi.

Lors de la guerre de la succession d'Espagne, il fut chargé avec une division de bâtiments légers d'une mission délicate et difficile, celle de croiser dans l'Adriatique pour intercepter les secours en vivres et munitions qui pourraient venir au prince Eugène des villes du littoral et en particulier de Venise, sans pourtant se brouiller avec la république qui n'avait point rompu avec la France. Forbin s'acquitta résolûment et habilement de sa commission au grand dépit de l'ambassadeur autrichien qui, d'après les instructions de son gouvernement, s'occupa d'armer, dans le port de Venise même, un grand vaisseau pour donner la chasse à la division française et la détruire. Forbin l'apprend. Aussitôt il conçoit un projet dont l'audace aurait souri à Jean Bart.

« Il se dirige sur Venise, dit un biographe, et manœuvre de façon à n'y arriver que la nuit. Parvenu à l'entrée du port de Molomocco, il quitte son bâtiment avec 50 hommes qu'il embarque dans ses chaloupes, et se rend à l'endroit où était amarré le vaisseau, objet de son expédition ; il y arrive, l'aborde, tue tout ce qui résiste, fait prisonnier le capitaine et plusieurs officiers, puis se retire après avoir mis le feu au vaisseau en trois ou quatre endroits. » « Dans un moment, dit Forbin lui-même, le navire fut tout embrasé... Ce spectacle mit l'alarme dans le port, on voyait de la lumière partout ; ce n'étaient que cris dans tous les vaisseaux et dans les maisons. Peu après, le trouble augmenta ; car le feu ayant gagné le dedans, les canons chargés à boulets commencèrent à tirer, à droite et à gauche, avec un fracas horrible ; enfin le feu, prenant aux poudres et mettant en pièces cette masse énorme, fit jouer au milieu du port la plus épouvantable mine qu'il soit possible d'imaginer. »

Ce trait d'audace causa dans Venise une véritable stupeur et les capitaines ne prenaient plus la mer sans s'être recommandés à saint Marc en disant : *Iddio ci guardi della bolina et del cavalierè di Forbino.* Pendant les deux campagnes suivantes, 1706 et 1707, Forbin, croisant dans les mers du Nord, devint également la terreur des Anglais et des Hollandais auxquels il prit ou brûla plus de 180 vaisseaux. En récompense, il fut fait chef d'escadre.

En 1708, Forbin reçut l'ordre de transporter en Ecosse 6,000 hommes de troupes ; elles devaient faire au prétendant un noyau d'armée que ne pouvait manquer, croyait le prince, de grossir bien vite ses partisans. L'insuccès de cette tentative, que Forbin avait prévu et annoncé au

roi, indisposa contre lui malgré l'habileté dont il avait fait preuve, n'ayant perdu qu'un seul vaisseau.

Contristé de ce qui lui semblait une injustice, il demanda sa retraite que Ponchartain s'empressa de lui accorder. Forbin, déçu dans ses dernières ambitions, car il espérait tout au moins le grade de lieutenant-général, se plaint avec vivacité du ministre peu bienveillant pour lui à son dire : mais ne devrait-il pas accuser un peu aussi la fougue de son caractère dont on a vu déjà plus d'une preuve, la bonne opinion qu'il avait de lui-même et de ses services et qui perçait trop peut-être dans ses discours comme dans ses écrits? Dirai-je aussi certains écarts de conduite, le scandale en particulier de sa liaison avec une demoiselle d'Aix qui voulut en profiter pour se faire épouser d'où résulta ce fâcheux procès qui eut alors trop de retentissement et, par une complication inattendue, faillit entraîner pour Forbin la perte de sa position suivie du bannissement. Il expia par de longs et cruels ennuis une faute dont les ennemis qu'il s'était faits voulurent profiter pour le perdre. Ils avaient tort assurément; mais Forbin, lui, ne se juge pas, ce semble, avec assez de sévérité et la Providence fut sage en le punissant dans son ambition qui, d'après ses aveux mêmes, paraît avoir été trop son premier et principal mobile. Ce n'était point un preux à la façon des anciens chevaliers, non plus qu'un chrétien sérieux comme Jean Bart. Ce dernier assurément n'eût jamais tenu le langage que voici et qui sent trop son gentilhomme mondain et insouciant.

Certain jour, surpris par un coup de vent violent qui brisa le grand mât et déchira les voiles, le vaisseau de Forbin fut jeté sur le côté. L'équipage effrayé se lamen-

tait et faisait des vœux à tous les saints du paradis. Le capitaine voyant ce désordre, comme lui-même l'a rapporté, leur cria :

— Courage, enfants, tous ces vœux sont bons; mais sainte Pompe, sainte Pompe, c'est à elle qu'il faut s'adresser, n'en doutez pas, elle vous sauvera.

Forbin, amené par la solitude aux réflexions sérieuses, n'eut qu'à se féliciter par la suite de ce que lui semblait d'abord un malheur et une disgrâce. On aime à lire ce qu'il écrit à ce sujet :

« Je me retirai à l'âge d'environ 56 ans, après quarante-quatre ans de service, dans une maison de campagne que j'ai dans le voisinage de Marseille où j'ai toujours demeuré depuis.

« J'y respire un fort bon air, j'y passe dans une honnête abondance une vie douce et tranquille, uniquement occupé à servir Dieu et à cultiver des amis dont je préfère le commerce à tout ce que la fortune aurait pu me présenter de plus brillant. J'emploie une partie de mon revenu au soulagement des pauvres et je tâche de remettre la paix dans les familles, soit en faisant cesser les anciennes inimitiés, soit en terminant les procès de ceux qui veulent s'en rapporter à mon jugement.

« Ce genre de vie paisible m'a rendu ma première vigueur; toutes mes incommodités se sont entièrement dissipées et, quoique dans un âge avancé, je jouis d'une santé presque aussi forte et aussi robuste que dans ma première jeunesse. Aussi bien loin de me plaindre des dégoûts que j'ai reçus de la cour, je reconnais de bonne foi qu'ils m'ont été bien plus profitables que nuisibles, puisque je leur dois un bonheur que je ne connaissais

pas auparavant et que je n'aurais peut-être goûté de ma vie. »

C'est dans ces sentiments que mourut Forbin, (1733), trois années après la publication de ses *Mémoires* auxquels on peut reprocher, dans certains détails, trop peu de réserve, quoique l'auteur se fasse de cela un titre à la bienveillance du lecteur : « On pardonnera, dit-il, en faveur de ma sincérité ce qu'il peut y avoir de vicieux dans la narration d'un homme de guerre peu accoutumé à écrire et qui, sans trop s'embarrasser des ornements du discours, ne doit guère chercher qu'à se faire entendre. »

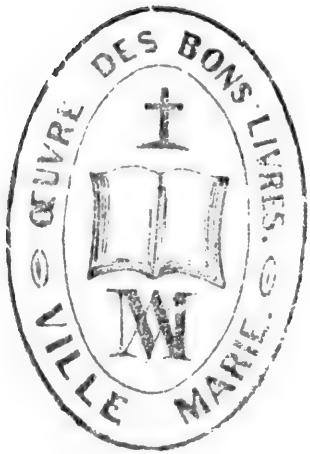

JEAN ET MARIE-VICTOR D'ESTRÉES

I

Le père.

C'est une fortune assez étrange que celle de Jean d'Estrées. Descendant d'une famille des plus anciennes et des plus illustres de Picardie, fils du maréchal François-Annibal d'Estrées, il avait dû au privilége de sa naissance et à l'influence de son père de commander pour ses débuts un régiment. Son mérite personnel néanmoins le fit bientôt distinguer par des hommes tels que Condé et Turenne qui le recommandèrent à Louis XIV auquel par ses services il se recommanda lui-même mieux encore. Aussi, dès l'année 1649, nous le voyons maréchal de camp, lieutenant-général en 1655. Il fit en cette qualité et brillamment plusieurs campagnes, et il semblait ne plus attendre qu'une occasion pour conquérir le bâton de maréchal de France, lorsque une nouvelle et généreuse ambition vint le détourner de sa première carrière.

Par suite de circonstances que l'histoire ne nous a pas fait connaître, peut-être la lecture d'un voyage, ou quelque excursion maritime, Jean d'Estrées, âgé de près de cinquante ans, se prit de passion pour la carrière aventureuse du marin « qui convenait, comme le dit avec raison M. Guérin, à son caractère entreprenant et ami des grands périls. » Il obtint de s'embarquer sur une escadre qui faisait voile pour l'Amérique afin de s'opposer aux tentatives des Anglais contre nos colonies. A son retour, il se vit investi de la charge de vice-amiral du Ponant, récompense ou plutôt faveur un peu hâtive qui provoqua plus d'un murmure, mais que d'Estrées eut à cœur de justifier en acquérant, autant que l'âge le lui permettait, les connaissances spéciales nécessaires à l'homme de mer et auxquelles le courage le plus intrépide et la capacité même ne sauraient suppléer. Malgré son intelligence si vive et son zèle, il était un peu tard pour qu'il pût apprendre à fond tout ce qu'exigeait sa nouvelle profession.

Néanmoins dans les campagnes de 1672 et 1673, où la flotte française, de concert avec celle des Anglais, devait agir contre les Hollandais commandés par Ruyter, d'Estrées ne se montra pas au dessous de sa position. A la bataille navale du 14 juin 1673 en particulier, il fit des prodiges en sauvant les deux escadres anglaises menacées d'une entière défaite et dont il assura la retraite après les avoir dégagées. Sa conduite en cette circonstance lui mérita l'estime des deux amiraux ennemis, Ruyter et Tromp, à qui lui-même se plaisait à rendre justice. Il écrivait à Colbert : « Que Ruyter lui avait donné de « belles leçons et qu'il payerait volontiers de sa vie la

« gloire que ce grand maître dans l'art de la marine « venait de s'acquérir. »

Il prouva plusieurs fois depuis qu'il avait su profiter de ces leçons, notamment dans sa campagne d'Amérique en 1676, la page la plus glorieuse, sans contredit de son histoire. Citons quelques épisodes : Arrivé vers la fin de décembre devant Tabago, l'une des Antilles, qu'il voulait prendre, il reconnut que l'île était protégée, en outre de ses fortifications, par une escadre hollandaise embossée de telle façon que, pour arriver à elle, la flotte française devait passer comme par une sorte de détroit, les vaisseaux se suivant à la file. Néanmoins Jean d'Estrées, avec l'audace de ses résolutions et un peu contre l'avis de ses officiers, persista dans ses premiers desseins. Il décida qu'un débarquement aurait lieu pour l'attaque du fort, tandis que l'escadre, vaisseau par vaisseau, entrerait dans le port et irait droit à l'ennemi. D'Estrées montait *le Glorieux* et le pilote lui demandant vers lequel des vaisseaux hollandais on devait se diriger, il lui répondit :

— Au plus grand et au plus fort.

— A vos souhaits, Monseigneur.

Peu d'instants après, *le Glorieux* se trouvait bord à bord du vaisseau contre-amiral hollandais qui le saluait de toute son artillerie soutenue par les canons du fort. Pourtant, moins d'un quart d'heure après, à la suite d'un choc terrible et d'un abordage autant heureux qu'audacieux, le contre-amiral abaissait son pavillon. Sur *le Glorieux,* déjà retentissaient les cris de *Vive le roi! vive l'amiral!* saluant cette victoire si prompte, lorsque soudain une clameur sinistre s'entend à bord de la prise en

même temps que s'élèvent des tourbillons de flamme et de fumée, annonçant que l'incendie, et des plus violents, s'y déclarait; un boulet rouge en effet avait pénétré dans la coque.

— A la manœuvre, à la manœuvre! crient les officiers français à leurs matelots qui font effort pour dégager au plus vite le navire de la prise; mais à peine avait-on réussi que, le feu ayant pris aux poudres du vaisseau ennemi, il fit explosion et couvrit le pont du *Glorieux* de débris enflammés qui lui communiquèrent l'incendie, en même temps que la plus grande partie de l'arrière était enlevée. Debout et appuyé contre le grand mât, le visage ensanglanté par suite d'une blessure grave, d'Estrées contemplait ce désastre ne sachant trop à quoi se résoudre, car chaloupes et canots avaient été engloutis à la fois. Dans le tumulte de la bataille et à travers l'épaisse fumée, les signaux de détresse du *Glorieux* ne semblaient point avoir été aperçus des autres vaisseaux français d'ailleurs fort occupés chacun de leur côté.

— L'incendie gagne, il semble presque impossible de l'éteindre, disait d'Estrées paraissant répondre à un officier; aussi, pour peu que le secours tarde, nous aurons le sort de ces pauvres Hollandais. Mieux eût valu mourir en combattant!

En ce moment, un garde-marine du nom de Bertier, les vêtements tout ruisselants d'eau de mer, s'approche le chapeau à la main :

— Monseigneur, dit-il, une chaloupe est là qui vous attend.

— Une chaloupe? d'où vient-elle? demande l'amiral surpris.

— Un matelot et moi, en gagnant à la nage un bâtiment hollandais, nous avons pu nous en emparer et vous l'amener.

— Braves jeunes gens ! merci ! dit l'amiral ému d'un tel dévouement, mais qui ne pouvait se résigner à en profiter et à quitter son bord. Il ne s'y décida que pressé par les officiers lui promettant d'aviser aux moyens de sauvetage pour leurs hommes et pour eux-mêmes; car la chaloupe ne pouvait contenir qu'une quinzaine de passagers. Deux vaisseaux hollandais lui barrant le passage, elle dut se diriger vers la terre, et, après avoir failli être submergée par la chute d'un boulet, elle échoua à quelque distance du rivage où l'amiral ne put arriver que porté sur les épaules d'un matelot. On se trouvait à quelques cents pas du fort et de tous côtés se voyaient des ennemis. La situation ne pouvait être plus critique. Mais l'amiral, quoique grièvement blessé, avait gardé tout son sang-froid.

— Il faut payer d'audace, dit-il, le salut n'est qu'à ce prix !

Par son ordre un officier, qui savait le hollandais, s'avance, armé du drapeau parlementaire, vers le bataillon ennemi le plus rapproché.

— L'amiral français qui vient d'aborder, dit-il avec un air de confiance, m'envoie vers vous. J'ai l'ordre de vous déclarer qu'il vous fera bon quartier mais à la condition que tous vous vous rendiez, sans retard et à l'instant même, sinon vous ne devez attendre de lui ni grâce ni merci.

Convaincus que, pour tenir ce langage, l'amiral français devait être victorieux et se savoir appuyé par des

forces supérieures, les soldats ennemis, au nombre de quatre-vingt-dix ou cent, mettent bas les armes devant cette poignée d'hommes. Peu d'instants après, on eut le bonheur qu'une chaloupe française abordât au rivage et recueillît d'Estrées et ses compagnons. Bien que l'avantage en réalité fût resté aux Français, leurs pertes étaient considérables, mais moindres de beaucoup que celles des Hollandais auxquels ne restaient plus que deux vaisseaux et désemparés. Pourtant, à cause du grand nombre des blessés surtout, d'Estrées remit à la voile et gagna Grenade où il établit un hôpital et s'occupa du radoub de ses navires. Il ne renonçait pas cependant à reprendre Tabago devant laquelle il reparut en effet l'année suivante.

Par un de ces caprices ou de ces jeux de la fortune qui semble se plaire à tromper les calculs de la prévoyance humaine, il s'empara presque sans coup férir de cette forteresse qu'il n'avait pu, l'année précédente, enlever au prix de tant de sang répandu et en dépit de cette lutte acharnée où lui-même avait couru risque de la vie. Après avoir opéré son débarquement avec une facilité singulière et inattendue, il put tranquillement dresser sa première batterie sur une hauteur qui dominait le fort et à titre d'essai fit lancer quelques bombes. Par le plus étonnant des hasards, la troisième tomba tout justement, en crevant la toiture, sur le magasin à poudre près duquel se trouvait le logement du gouverneur, le vice-amiral Binken. Celui-ci, en ce moment même, déjeunait avec ses officiers, et tous, sauf deux, sautèrent de compagnie. Etonné de cette explosion formidable, d'Estrées prit sa longue vue et put se rendre compte du désastre qui semblait lui livrer la ville. Il ordonnait l'assaut lorsqu'on vit

un parlementaire sortir du fort et s'avancer vers le camp. Amené en présence de l'amiral, il lui dit que : « tout l'état-major ayant sauté à la fois, la garnison, restée sans chef, demandait à capituler. »

Bientôt après le pavillon français flottait sur les murs de Tabago, comme il flottait déjà sur ceux d'Arguin et de Gorée, sur les comptoirs de Rufisque, de Portudal et de Jaad dont l'amiral s'était emparé chemin faisant. Par malheur, dans l'enivrement de ces éclatants succès, d'Estrées ne se tint pas assez en garde contre la fortune ou plutôt contre lui-même. Il avait résolu de profiter de sa victoire pour enlever Curaçao, le seul port qui restât aux Hollandais dans les Antilles, et sans perdre de temps, il voulut qu'on mît à la voile quoique la nuit fût proche, « et, dit un écrivain moderne, il donna l'ordre de courir toute la nuit sous une aire de vent qu'il marqua lui-même. »

— Mais, lui dit son premier pilote qu'appuyaient des officiers expérimentés, malgré tout le respect que je dois à Monseigneur, il m'est permis de lui faire observer que cette route n'est pas celle que la prudence conseille de suivre. Je connais ces parages, le vent nous pousse tout droit vers des écueils que, dans l'obscurité, il sera difficile d'éviter.

— Hé! vraiment, bonhomme, reprit l'amiral s'opiniâtrant par un fatal amour-propre, croyez-vous que je ne sache pas l'A B C du métier? Soyez tranquille et dormez sur les deux oreilles, je sais où nous allons!

Cette confiance, il faut bien l'avouer, présomptueuse et orgueilleuse, ne devait pas tarder à se voir punie d'une humiliation cruelle, malheureusement par suite d'une catastrophe qui fit trop de victimes. Vers le milieu

de la nuit, alors que les ténèbres étaient plus profondes, tout à coup on entendit, avec un bruit sourd et formidable, de tous les côtés des craquements mêlés au mugissement des vagues. L'escadre presque entière se trouvait engagée au milieu des rochers et des bancs de sable dont les îles *d'Aves* (ou des Oiseaux) sont hérissées. Douze vaisseaux presque en même temps touchèrent et s'entr'ouvrirent. Un seul parmi les vaisseaux de haut bord et trois ou quatre autres bâtiments de moindre tonnage purent virer de bord, et, le jour venu, aider à sauver les équipages des navires échoués. Néanmoins plus de trois cents hommes périrent. Des historiens réduisent le chiffre à cent cinquante seulement, soldats et matelots noyés par leur propre faute. Descendus à fond de cale et s'y étant enivrés, ils s'obstinèrent à rester et furent surpris par la mer.

Ce désastre fut d'autant plus pénible à l'amiral qu'on pouvait trop en accuser sa téméraire confiance; il dut fort empoisonner la joie de sa victoire. Pour la cour, la gloire et le bonheur qui avaient précédé couvrirent tout, et Jean d'Estrées, à son retour, n'en reçut pas moins le bâton de maréchal de France. Le bombardement de Tripoli (1686) et celui d'Alger (1688), exécutés avec un plein succès, valurent à l'amiral, agréable entre tous à Louis XIV, de nouveaux honneurs, de nouvelles dignités. En outre de la croix du Saint-Esprit, le roi le décora du titre de vice-roi d'Amérique, et lui donna le gouvernement de la Bretagne que d'Estrées garda jusqu'à sa mort arrivée en 1707. Jusqu'à la fin il conserva la vivacité de son esprit et l'énergie de sa volonté, sinon la même vigueur de corps.

II

Le fils.

Jean d'Estrées avait eu la satisfaction de voir, lui vivant, son fils, Marie-Victor, promu aux plus hautes dignités, grâce sans doute à la bienveillance royale, mais aussi à des qualités rares, à de glorieux services. Capitaine de vaisseau à dix-huit ans, lieutenant-général à vingt-quatre, doué d'ailleurs d'une facilité de conception singulière, et d'une science, fruit de l'étude assidue, suppléant dans une certaine mesure à l'expérience, Marie-Victor sut justifier promptement cette faveur si grande qui chez lui avait devancé le mérite, les actes du moins qui devaient l'attester; il eut ce bonheur que ses premiers succès éclatèrent avant que la jalousie parût trop éveillée. Il prit une part glorieuse à la bataille de Beveziers à la suite de laquelle d'Estrées opéra en Angleterre une descente exécutée avec autant de promptitude que d'habileté; il ne se rembarqua qu'après avoir brûlé dans le port de Tyngmouth douze vaisseaux de guerre anglais, presque sous les yeux d'un corps de six mille hommes arrivant à marches forcées, mais qui ne put rien empêcher.

Pendant la guerre de la succession d'Espagne surtout, Marie-Victor prouva qu'il joignait à la savante tactique, à la rapidité de coup d'œil, la résolution prompte et énergi-

que; sa campagne navale de 1704 en particulier mérite d'être citée. Le roi, qui déjà l'avait fait maréchal de France, lui envoya le collier de tous ses ordres; Philippe V de son côté lui faisait remettre l'ordre de la Toison-d'Or et le nommait grand d'Espagne de première classe et lieutenant-général de sa marine. L'amiral accepta le titre, mais refusa le traitement considérable attaché à cette haute dignité; Louis XIV s'en étonnant lui dit avec bienveillance :

— C'est pousser trop loin la délicatesse.

— Sire, répondit d'Estrées, j'ai accepté un rang et des dignités qui influent sur le service et le bien des deux couronnes; mais il me paraît d'une trop dangereuse conséquence qu'un sujet, comblé des grâces de son Roi, lié à lui par les lois de l'honneur et par la foi des serments, reçoive de l'argent d'aucun autre prince, fût-il, comme le roi d'Espagne, petit-fils de son maître. »

La signature de la paix d'Utrecht permit à d'Estrées de se reposer de ses laborieuses et glorieuses campagnes. Après la mort de Louis XIV, il fut appelé par le duc d'Orléans, régent, à la présidence du Conseil de la marine ; mais, se voyant impuissant à lutter contre les désastreuses influences qui, à cette époque comme sous le ministère de Fleury, furent si fatales à la flotte, d'Estrées se tint à l'écart. De bonne heure il avait eu le goût des sciences et des lettres, et, devenu amateur passionné, il ne s'occupa plus que de recueillir des livres rares, des médailles antiques, des statues. D'après Saint-Simon, son hôtel à Paris comme son château d'Issy étaient encombrés de ces curiosité en tout genre, collectionnées à grands frais. L'Académie française comme l'Académie des Ins-

criptions et Belles-Lettres tinrent à honneur d'appeler dans leur sein ce grand seigneur, protecteur éclairé des lettres et des arts et qui était un savant véritable[1].

« Pendant le loisir forcé de la mer, dit Richer dans sa *Vie de Marie-Victor d'Estrées,* il s'occupait à lire les meilleurs auteurs : ce fut là qu'il apprit par règles l'anglais, l'italien, l'espagnol et l'allemand que le commerce de ces nations lui rendit ensuite aussi familiers que sa propre langue qu'il parlait avec grâce et éloquence. »

Mais aux paroles il savait joindre les actes. Pendant la Régence (1720), la Bretagne, à la suite de plusieurs années désastreuses, presque ruinée par les impôts et accablée de dettes « semblait n'avoir plus de ressources que dans le désespoir. » La révolte était imminente lorsque Victor d'Estrées y fut envoyé. La menace et les châtiments n'auraient fait qu'aigrir les esprits et provoquer peut-être l'explosion. Le maréchal, que son caractère naturellement bienveillant comme l'esprit de justice inclinaient à la douceur, se mit en rapport avec les personnages les plus influents de la noblesse et de la bourgeoisie « il les assura que l'intention du roi était d'agir en père tendre qui sait pardonner et qui veut soulager les peuples.... Il ne s'en tint pas là, il voulut effectuer ses promesses.... Pour y réussir, il examina tous les détails de la précédente administration..., il en découvrit les abus, les négligences, les infidélités et proposa les moyens d'y remédier. On les adopta..... Et non-seulement, le calme partout rétabli, la province se trouva libérée promptement de toutes ses dettes, mais elle vit ses revenus s'aug-

[1] Lors de la mort de d'Estrées, en 1737, le directeur de l'Académie des Inscriptions, Boze, prononça son éloge.

menter d'un cinquième, pendant que l'agriculture et le commerce redevenaient florissants. « Les peuples sont heureux, dit judicieusement l'auteur déjà cité, lorsque les rois confient leur autorité à des hommes aussi sages et aussi prudents que le maréchal d'Estrées. »

Les biographes et Richer à leur tête se sont plu à raconter que le czar Pierre Ier, lors de son séjour à Paris en 1724, témoigna d'une estime singulière pour d'Estrées auquel il rendit visite à plusieurs reprises dans son château d'Issy, ne se lassant pas de l'entretenir. L'accueil de l'illustre marin ne pouvait qu'être des plus courtois pour un jeune prince qui paraissait si désireux de s'instruire; mais son respect ne ressemblait en rien à la flatterie, et, s'il eut été besoin, sans nul doute Marie-Victor n'aurait pas montré moins de franchise que son aïeul, Annibal d'Estrées, diplomate habile autant que brave soldat, dont on conte ce trait :

Un jour des courtisans s'entretenaient devant Louis XIV presque enfant encore (il n'avait que quinze ans) du pouvoir absolu des monarques de l'Orient. L'un d'eux cita en exemple l'exécution récente faite à la cour du shah de Perse de certains hauts personnages mis à mort sans forme de procès par l'ordre seul du souverain.

— Voilà ce qui s'appelle régner ! dit un peu étourdiment le jeune roi.

— Oui, sire, reprit rudement Annibal d'Estrées, mais j'en ai vu étrangler trois dans ma vie.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE 5

HUE QUIÉRET.

I. — Les origines de la flotte 13
II. — La bataille de l'Ecluse 17

DE BETHENCOURT.

I. — L'honneur des premières découvertes 23
II. — Un traître 27
III. — Les prétentions de Gadifer 31
IV. — Les îles Fortunées 38
V. — Un législateur chrétien 43

JEAN DE VIENNE.

I. — De fâcheux alliés 50
II. — Deux croisades 58

LAUDONNIÈRE.

I. — La Floride 69

II. — Odieuse agression 76
III. — La vengeance 88

VILLEGAGNON.

I. — Villegagnon 93

J. DE LÉRY, YVES D'ÉVREUX ET CLAUDE D'ABBEVILLE.

I. — Quelques notes biographiques 107
II. — Un paradis terrestre. 112
III. — Les cannibales 122
IV. — Les missionnaires. 137

FRANÇOIS PYRARD.

I. — François Pyrard 145

LE CAPITAINE POLIN OU POLAIN.

I. — Le jeune volontaire 156
II. — Les caprices de la fortune 161

ANDRÉ DE BRUE.

LES FRANÇAIS AU SÉNÉGAL.

I. — Premiers établissements en Afrique 170
II. — Ce que peut un homme 175
III. — Le pays et ses habitants 185
V. — Les fétiches et les gris-gris 195

JACQUES CARTIER.

I. — Les sauvages du Canada 206
II. — L'épidémie. 211

SAMUEL CHAMPLAIN.

I. — Algonquins, Iroquois, Hurons, etc. 223
II. — Un vrai grand homme 233

LES FRANÇAIS AUX ANTILLES.

LA GRANDE FLIBUSTE.

I. — Flibustiers et boucaniers 244
II. — MONTAUBAN. 254
III. — L'OLONNAIS. 263
IV. — MONTBARS L'EXTERMINATEUR 276
V. — BERTRAND D'ORGERON.
I. — La fortune adverse 294
II. — Un dramatique épisode. 299
III. — Homme d'Etat et homme de cœur 309

LE CHEVALIER PAUL.

I. — Un brave enfant 323
II. — Glorieux exploits. 328
III. — De nobles exemples 337

HENRI DE SOURDIS.

I. — La colère de M. le duc. 344
II. — L'archevêque amiral 349

DUQUESNE.

I. — Duquesne et Ruyter 352
II. — Alger bombardé 362

DE FORBIN.

I. — Une jeunesse aventureuse. 371
II. — Une heureuse disgrâce 380

JEAN ET MARIE-VICTOR D'ESTRÉES.

I. — Le père 385
II. — Le fils 393

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

CAMBRAI. — IMPRIMERIE DE RÉGNIER-FAREZ.